هكذا من الاصل

Le Monde

LE MONDE INITIATIVES
■ Le chômage vécu aux Andelys
■ 13 pages d'annonces classées

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16360 – 7,50 F | MERCREDI 3 SEPTEMBRE 1997 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La droite et le PS prêts à contrer le Front national en Provence

LA DROITE ET LE PS sont d'accord pour empêcher le Front national d'accéder à la présidence du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans l'hypothèse où l'extrême droite y obtiendrait la majorité relative aux élections de mars 1998.

Jean-Claude Gaudin (UDF-DL), président du conseil régional sortant, Renaud Muselier, chef de file du RPR, et Sylvie Andrieux, présidente du groupe socialiste, ont indiqué au *Monde* que, dans cette hypothèse – évoquée par Bruno Mégret, délégué général du Front national, lors de l'université d'été du parti d'extrême droite –, leurs partis respectifs joindraient leurs voix pour élire à la présidence le candidat du groupe républicain le plus nombreux.

Lire page 7

La mort de Diana : la justice engage des poursuites contre les photographes

Le chauffeur de la princesse avait un taux d'alcoolémie extrêmement élevé

LE PARQUET DE PARIS devait ouvrir, mardi 2 septembre, une information judiciaire pour *« non-assistance à personne en danger »* et *« homicide et blessures involontaires »* concernant l'accident dans lequel la princesse de Galles et Emad Al Fayed ont trouvé la mort. Exceptionnellement retenus au dépôt à l'issue de leur garde à vue, les sept photographes qui suivaient la Mercedes accidentée devaient être présentés au juge d'instruction désigné, qui devrait les mettre en examen, le réquisitoire du parquet les visant nommément. La police judiciaire a développé leurs photographies afin de déterminer leur attitude sur le lieu de l'accident. Le chauffeur de la Mercedes, directeur de la sécurité de l'hôtel Ritz, avait un taux d'alcoolémie compris entre 1,75 et 1,87 gramme par litre de sang et roulait à une vitesse supérieure à 140 km/h.

Lire pages 2, 3, 28, 29, les points de vue page 13 et notre éditorial page 15



M. Allègre annonce une réforme « énergique » de l'école

Les « valeurs républicaines » au centre du projet

A DEUX JOURS de la rentrée scolaire des écoliers et des collégiens, le ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, et la ministre déléguée, Ségolène Royal, ont tenu la traditionnelle conférence de presse de septembre. Les ministres ont insisté sur l'ampleur des réformes à mener. M. Allègre a affirmé sa *« volonté de transformer l'école en profondeur pour aller vers une plus grande justice sociale, une modernisation décisive et une reconquête énergique des valeurs républicaines »*.

Les deux ministres ont tenté de donner un sens aux nombreuses annonces faites depuis leur entrée en fonction, voilà moins de cent jours. C'est une école plus juste, plus efficace, plus républicaine que le ministre de l'éducation nationale et la ministre déléguée veulent proposer aux Français. Le ministre a confirmé la création de 75 000 emplois-jeunes en 1997-1998.

« Je crois beaucoup à la possibilité de rénover une partie de l'enseignement en aidant les enseignants » grâce aux emplois-jeunes, a insisté M. Allègre. La veille, au cours du Grand jury RTL-*Le Monde*, Ségolène Royal avait estimé que ces « aides-éducateurs » *« avaient vocation à rester dans l'éducation nationale »*.

M. Allègre a également annoncé pour la semaine prochaine une réforme de l'administration du ministère. *« Je ne veux plus que les enseignants soient traités par un ordinateur »*, a-t-il précisé. Notant que du retard a été pris au ministère de l'intérieur, le ministre a annoncé pour la mi-octobre la mise en place d'un nouveau plan de lutte contre la violence. Il a, par ailleurs, fait état des difficultés rencontrées dans le dossier des rythmes scolaires, *« en raison de lobbies de toutes sortes »*, lui-même se déclarant opposé à la semaine de quatre jours.

Lire page 8

■ France Télécom, ouverture du capital

Dans son rapport, Michel Delebarre proposera la poursuite de l'ouverture du capital de l'opérateur téléphonique. Le gouvernement s'apprête aussi à relancer les privatisations de Thomson-CSF et du GAN-CIC, tandis que le ministre des transports s'oppose à celle du groupe Air France. p. 16

■ Castro parle

Le chef de l'Etat cubain a rompu un silence de près de cinq mois en s'exprimant en public pour démentir les rumeurs sur son état de santé. p. 5

■ Abassi Madani menacé de prison

L'ancien dirigeant du FIS a été placé en résidence surveillée par le pouvoir algérien. p. 4

■ L'enfant terrible du business anglais

Virgin Records a fait sa fortune. Il se diversifie aujourd'hui dans les marchés financiers. Portrait d'un affairiste populaire, Richard Branson. p. 12

■ Pete Sampras éliminé de l'US Open

Le numéro un mondial du tennis a été battu par le Tchèque Petr Korda, tête de série n° 15, au quatrième tour des Internationaux des Etats-Unis. p. 22

■ Globe-goûteurs

Comment apprécier les faits gastronomiques marquants d'un voyage ? Réponse de Jean-Pierre Quélin. p. 23

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 46 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 903 - 7,50 F



Veerappan, bandit de grand chemin indien, négocie sa reconversion

NEW-DELHI
de notre correspondante en Asie du Sud

Riant aux éclats, le bandit le plus recherché d'Inde mime, fusil en mains, pour une chaîne de télévision, la façon avec laquelle, depuis plus de dix ans, il repousse ses poursuivants : policiers, gardes forestiers, gardes frontières, pourtant armés de fusils d'assaut, de mitrailleuses et de mortiers. A l'aise devant la caméra, il détaille complaisamment sa vie dans les 6000 km² de jungle devenus son royaume, aux frontières du Tamil Nadu et du Karnataka, au sud de l'Inde. Il assure : *« Je n'ai pas peur de mourir, mais j'ai peur de la prison. »*

Veerappan, cinquante ans, dont trente passés dans ces forêts quasi impénétrables, n'en est pas à sa première interview et connaît son interlocuteur, le rédacteur en chef du magazine en langue tamoul *Nakkeeran*. Le journaliste est toutefois là en tant que médiateur et discute longuement avec Veerappan des bienfaits d'une reddition que le bandit semble pour la première fois souhaiter.

Trente ans après ses premiers « exploits », Veerappan, visage émacié, mangé par d'épaisses moustaches tombantes, est devenu une véritable légende. Robin des Bois pour ses fidèles, vulgaire et sanglant criminel pour les autres, sa « célébrité » a commencé dans les années 80, quand il prit la succession de son oncle, célèbre braconnier d'éléphants pour la contrebande de l'ivoire. Il forme alors son propre gang. Se croyant l'incarnation du dieu hindou Rama, qui terrasse les démons, l'homme se donne pour mission de tuer *« les officiels démoniaques qui harcèlent les pauvres »*. Il se veut le défenseur des opprimés, tribaux et villageois qui, dans ces hameaux reculés, manquent de tout. Ceux-ci constituent sa meilleure protection. Il les rétribue en échange largement avec le produit très lucratif de sa contrebande d'ivoire, puis de bois de santal.

Arrêté par la police lors d'un contrôle de routine à Bengalore, en 1986, il parvient à s'échapper. Les forces de l'ordre ne le rattraperont pas... En 1993, Veerappan donne sa première interview au magazine *India Today* et ne cache pas ses relations avec certains policiers et hommes politiques qui profitent de ses trafics. Derrière l'image de Bon Samaritain qu'il veut se donner, Veerappan décrit déjà avec force détails ses divers meurtres. Criminel froid, impitoyable envers ses ennemis, vrais ou supposés, l'homme a commis plus de cent assassinats, dont ceux de plusieurs dizaines de policiers. Des crimes dont il se vanterait presque.

Paradoxalement, les premiers ministres du Tamil Nadu et du Karnataka, lassés peut-être par cette traque coûteuse ou désireux de régler un problème qui pourrait devenir explosif, ont fait une offre avantageuse à Veerappan. Ils lui proposent, contre sa reddition, un emprisonnement minimum dans un camp spécialement aménagé et une protection à vie. Une offre que Veerapan veut plus précise et surtout garantie par écrit.

Chacun attend maintenant la suite d'un scénario dont Veerappan souhaite la traduction dans un film sur sa vie. Une vie qu'il aimerait bien, dit-il, aussi poursuivre dans la politique. Son modèle, Phoolan Devi, bandit devenu député, a toutefois purgé onze ans de prison alors que Veerappan exige pour se rendre de n'en faire que « deux ».

Cinquante ans après l'indépendance, la modernisation et l'urbanisation très progressive du pays, la légende des grands bandits indiens touche peut-être à son terme.

Françoise Chipaux

La rentrée de Force ouvrière



MARC BLONDEL

LE SECRÉTAIRE général de Force ouvrière, Marc Blondel, expose au *Monde* les priorités de sa centrale pour la rentrée. Donnant un satisfecit au gouvernement, il met en garde le patronat contre un *« anti-jeu »* avant la conférence nationale sur les salaires, l'emploi et le temps de travail.

Lire page 6

Le CSA en mal de légitimité

« GARDIEN de square » : c'est ainsi que Jacques Rigaud, administrateur délégué de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), qualifiait déjà, en 1992, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), alors présidé par Jacques Boutet. Cinq ans plus tard, la question de la rénovation de la régulation du secteur audiovisuel en France reste entière.

La marge de manœuvre du CSA, présidé depuis janvier 1995 par Hervé Bourges, est étroite. Alors qu'un projet de loi sur l'audiovisuel doit être discuté au Parlement avant la fin de l'année, la question récurrente d'une augmentation des prérogatives du CSA resurgit. Avec son corollaire d'interrogations. Pourquoi le CSA, qui a la capacité de sanctionner, préfère-t-il adopter presque systématiquement une politique de concertation, au risque de perdre une autorité déjà affaiblie ?

L'analyse des bilans 1996 des principales sociétés de l'audiovisuel illustre les paradoxes et les difficultés auxquels le Conseil est confronté. Comment, en effet, sans obligatoirement se déjuger ou être trop schizophrènes, les neuf sages peuvent-ils mettre en cause le bilan d'un président de société publique de l'audiovisuel qu'ils ont eux-mêmes nommés ? Le cas de Radio-France, actuellement en proie à de multiples problèmes internes, est assez éloquent.

Dans son bilan 1996 sur la radio publique, le CSA s'est défaussé habilement en oblitérant l'actualité. Il se montre simplement *« préoccupé de la situation actuelle et de l'évolution de Radio-France »* en s'interrogeant sur *« les conséquences internes induites par la refonte des grilles de France-Inter et France-Culture ainsi que par la diffusion de la nouvelle radio destinée à un public jeune (Le Mouv') »*.

C'est pourtant sur une idée d'Hervé Bourges, président du CSA, que Michel Boyon avait été choisi, à la dernière minute, pour départager les neuf sages, qui ne parvenaient pas à se décider entre les deux candidats officiellement auditionnés pour le poste de président de la Maison ronde, Patrice Duhamel et Pierre Bonteiller. Même remarque pour le bilan 1996 de France 2.

Nicole Vulser

Lire la suite page 15

L'intelligence et ses machines

AU LENDEMAIN de la deuxième guerre mondiale, les scientifiques se sont emparés du mythe de la créature fabriquée par l'homme à son image, un domaine jusque-là réservé à la littérature. Ils ouvraient ainsi un nouveau champ de recherches, baptisé du nom ambigu d'« intelligence artificielle » (IA).

Aujourd'hui, des logiciels battent le champion du monde d'échecs, trient le courrier, distribuent des médicaments dans les hôpitaux ou font la conversation... L'IA connaît d'indéniables succès dans des domaines ultraspécialisés mais ne parvient pas à fabriquer des machines généralistes dotées d'un raisonnement s'apparentant à celui de l'homme. Les chercheurs ont du mal à intégrer à leurs programmes les processus complexes que sont l'apprentissage ou l'acquisition des connaissances.

Lire page 21

LADY DI Les sept photographes interpellés sur les lieux de l'accident de voiture qui a coûté la vie à la princesse Diana Spencer, à son ami et à leur chauffeur, devaient être mis, mardi 2 septembre, à la disposition de la justice, à l'issue de leur garde à vue de quarante-huit heures. ● L'ANNONCE, lundi, par le parquet, de l'état d'ébriété avancée du chauffeur de la voiture de la princesse de Galles et de son ami Emad Al Fayed justifie la prudence initiale des enquêteurs, qui se sont refusés à établir une corrélation entre l'accident et le fait que le couple était suivi par des photographes. ● À LONDRES, où le dispositif des funérailles de Lady Diana a été mis en place, la presse s'intarroge sur les raisons qui avaient amené la princesse à ne pas utiliser les chauffeurs et les gardes du corps que le gouvernement mettait à sa disposition, en Grande-Bretagne comme à l'étranger.

L'état d'ébriété du chauffeur de Diana est au centre de l'enquête

Les responsables des investigations en cours sur l'accident qui a coûté la vie à la princesse de Galles et à Emad Al Fayed demeurent prudents mais n'excluent pas, cependant, d'incriminer certains photographes pour non-assistance à personne en danger

EXCÈS des photographes de presse, d'un côté : excès de vitesse d'une voiture conduite par un responsable de l'hôtel Ritz en état d'ébriété avancée, de l'autre : l'enquête de la brigade criminelle s'applique à établir avec la plus grande prudence, deux jours après l'accident mortel de la princesse de Galles et d'Emad Al Fayed, la part des responsabilités incombant à chacun des acteurs intervenus dans l'enchainement des faits qui ont conduit au drame. Mardi matin 2 septembre, le parquet de Paris devait requérir l'ouverture d'une information judiciaire visant un champ d'infractions particulièrement large : outre la *« non-assistance à personne en danger »*, qui concerne directement les sept photographes présents sur les lieux du drame, le ministère public devait aussi retenir l'*« homicide involontaire »*. Un temps envisagé, l'engagement de poursuites pour *« mise en danger de la vie d'autrui »*, classiques dans le cas d'accidents mortels dus à une conduite en état d'ivresse et avec excès de vitesse, a été abandonné par le parquet, à la fois pour des motivations juridiques et parce que la mort du chauffeur de la Mercedes éteint l'action publique à son égard.

La diversité de ces chefs de poursuites laisse finalement une grande marge de manœuvre au juge d'instruction qui, désigné dans la journée, devra entendre les photographes de presse interpellés sur les lieux de l'accident. Placés en garde à vue après leur interpellation, les sept journalistes ont passé la nuit de lundi à mardi dans les cellules du *« dépôt »* du tribunal de Paris, où ils ont été maintenus à disposition de la justice dans l'attente de leur présentation au juge d'instruction, qui devra décider de leurs éventuelles mises en examen, assorties ou non de mesures d'incarcération.

Progressivement reconstitué par les enquêteurs, le film des événements indique que le chauffeur de la Mercedes abritant le couple a pris le volant dans des conditions qui ne permettaient pas de maîtriser la conduite d'un véhicule. Directeur de la sécurité de l'hôtel Ritz, Henri Paul se trouvait en effet dans un état d'ivresse avancé, selon les résultats des expertises rendus publics dans l'après-midi du lundi 1er septembre. Une première analyse, réalisée par un laboratoire privé, a conclu à un taux d'alcoolémie de 1,75 g par litre de sang, plus de trois fois supérieur au taux de 0,5 g par litre légalement autorisé pour la conduite de véhicules. Une deuxième expertise, opérée au laboratoire de toxicologie de la préfecture de police de Paris, a confirmé la tendance avec un taux de 1,87 g. Ce niveau d'alcoolémie est considérable : un taux supérieur à 0,8 g par litre de sang (atteint en buvant, par exemple, un demi-litre de vin de table à jeun) multiplie par dix les risques d'accident, selon la Sécurité routière. Au-delà de 1,2 g, *« les réflexes sont troublés »* et le risque d'accident est multiplié par trente-cinq.

En tout état de cause, Henri Paul, un ancien officier de l'armée de l'air, employé au Ritz depuis 1986 et âgé de quarante et un ans, n'aurait pas dû prendre le volant – ou être empêché de le faire. Cette tâche lui était revenue au dernier moment, après que le chauffeur attitré de « Dodi » Al Fayed avait été chargé d'opérer une tentative de diversion pour échapper à la surveillance des paparazzi guettant la sortie du couple aux abords du palace parisien : ce chauffeur professionnel était parti à vive allure, à bord de la voiture précédemment utilisée par Lady Diana et son compagnon, dans le but d'entraîner les photographes dans son sillage. Henri Paul avait alors été sollicité pour conduire la Mercedes S 280, un véhicule loué par la direction du Ritz, au bord de laquelle le couple avait pris place.

Poursuivie par plusieurs photographes à moto, la Mercedes avait atteint une vitesse supérieure à 140 km/h, d'après les témoignages de plusieurs automobilistes qu'elle a dépassés. Le porte-parole de la famille Al Fayed, propriétaire du Ritz, a cependant indiqué que Henri Paul, *« employé modèle »*, avait suivi des cours de conduite de limousines. Aucune demande de protection de la princesse de Galles n'avait, par ailleurs, été adressée par l'ambassade britannique au ministère français de l'intérieur.

Erich Inciyan

Le « coup de gueule » du directeur de l'agence Sygma

Parmi les photographes interpellés se trouve Jacques Langevin, de l'agence Sygma, un photographe réputé pour ses images lors de l'intervention militaire sur la place Tiananmen, à Pékin. Pour la première fois, Hubert Henrotte, directeur de Sygma, s'exprime : *« J'affirme haut et fort que Langevin n'a rien à voir avec cette histoire. Il était de permanence ce soir-là, et a pris, comme beaucoup d'autres, des photos posées au Ritz, où se trouvait Diana. Il a ensuite retrouvé sa vieille voiture pour se rendre à un dîner à Boulogne. Il n'a jamais fait de sa vie des « courettes »* [poursuites de personnalités]. *Il n'a rien à voir avec la bande de paparazzi. Comme c'était son chemin, il s'est retrouvé sur l'accident sept bonnes minutes après. Les policiers étaient d'ailleurs déjà présents. En bon professionnel, il a pris des photos des secours et de la voiture accidentée, et il s'est fait embarquer. Notre avocat a été le seul à pouvoir le rencontrer dès dimanche soir. Je trouve scandaleux le prolongement de sa garde à vue. Sans doute parce que le procureur n'arrive pas à mettre la main sur les photos prises par ceux qui se sont échappés. Nous assistons à un lynchage médiatique de la part de TF1 et de LCI ; c'est un règlement de comptes, notamment de Patrick Poivre d'Arvor, dont le procès avec un paparazzo doit intervenir dans trois semaines. »*

La presse britannique ouvre le débat sur la sécurité de la princesse

LONDRES
de notre envoyé spécial

D'un jour à l'autre, à mesure que progresse l'enquête sur l'accident de la princesse Diana, le ton change en Grande-Bretagne. Ainsi, après le recueillement et l'émotion des premières heures, l'événement a pris une tournure différente, un peu plus polémique, lundi 1er septembre. En révélant que le chauffeur français de la Mercedes, mort sur le coup, avait un taux d'alcool excessif dans le sang (1,75 g), les enquêteurs ont involontairement attisé le débat naissant sur la sécurité rapprochée de la princesse.

Le chauffeur incriminé, Henri Paul, était l'un des responsables du service de sécurité du Ritz, où Lady Diana et son ami Emad (« Dodi ») Al Fayed avaient passé la soirée. Comme cet hôtel de la place Vendôme appartient justement à la famille Al Fayed, il s'agissait en quelque sorte d'un employé du richissime Egyptien. Mardi matin, la presse londonienne désignait implicitement cet homme de quarante et un ans comme le principal fautif, et atténuait quelque peu ses critiques contre les photographes qui suivaient le couple.

« Le chauffeur de Diana avait descendu au moins deux bouteilles de vin », annonçait le *Daily Express*. Et le *Daily Star*, qui s'en tenait pour sa part à *« une bouteille et demie »*, de surenchérir en écrivant : *« Il a picolé toute la soirée en attendant que Di et Dodi aient terminé leur romantique dîner aux chandelles. »* La presse soulignait toutefois que Henri Paul était considéré comme un conducteur expérimenté, habitué à se déplacer dans Paris avec des personnalités.

Le quatrième passager, assis sur le siège avant droit, était le garde du corps personnel de « Dodi » Al Fayed. Trevor Rees-Jones, vingt-neuf ans, est le seul survivant de l'accident. Son témoignage est d'autant plus attendu qu'il passe pour un professionnel compétent, surnommé *« l'ambre de Dodi »*. Avant d'être engagé par la famille Al Fayed, en 1994, cet ancien parachutiste faisait partie du service de protection des personnalités. Il a également officié dans les forces britanniques en Ulster.

> Après les paparazzi, la Grande-Bretagne s'est trouvé un autre coupable : un chauffeur français en état d'ébriété

Plusieurs parlementaires se demandent malgré tout si Diana était suffisamment protégée contre les paparazzi. *« Pourquoi a-t-on autorisé la mère de notre futur roi à se laisser conduire par quelqu'un qui avait trop bu ? »*, s'interroge le député conservateur Peter Luff. *« Et pourquoi n'avait-elle pas un policier comme chauffeur ? »*, poursuit le travailliste Lawrie Quinn.

La *« princesse du peuple »*, comme tout le monde la surnomme désormais en Grande-Bretagne, refusait d'être escortée par des policiers. Une décision prise en 1993, à la suite de sa séparation officielle avec le prince Charles. Soucieuse de préserver sa tranquillité, elle n'acceptait aucune présence policière, sauf dans des pays considérés comme dangereux (récemment en Bosnie) ou lorsqu'elle avait la garde de ses deux fils. Scotland Yard aurait exprimé à plusieurs reprises des craintes sur sa sécurité, sans parvenir à la convaincre.

Le *Daily Telegraph* et le *Daily Express* laissent entendre que l'accident n'aurait pas eu lieu avec un chauffeur formé par Scotland Yard et habitué à contenir les assauts des paparazzi. Autrement dit, Lady Diana n'aurait pas dû faire confiance au « personnel » de son ami. Jamais, selon ces quotidiens, un policier n'aurait roulé à une telle vitesse. La police britannique dispose d'une unité, le « SO14 », spécialement chargée de la protection de la famille royale. Ces fonctionnaires, reconnaissables à leurs cravates marron, reçoivent une formation spécifique de dix-huit mois. Ils suivent notamment des stages de conduite rapide.

Certains médias estiment que de tels policiers auraient mis au point un véritable dispositif anti-photographes, en liaison avec leurs homologues français. Toujours selon une partie de la presse, un chauffeur de Scotland Yard aurait gardé son sang-froid et dit « non » à « Dodi » Al Fayed si ce dernier lui avait demandé d'accélérer. A travers ces diverses hypothèses, le scénario de l'accident ne cesse d'évoluer. Après les paparazzi, dont le comportement reste tout de même contesté, le pays s'est trouvé un autre coupable : un chauffeur français en état d'ébriété.

Philippe Broussard

L'organisation des funérailles reflète la personnalité de la défunte

LONDRES
de notre correspondant

« Cérémonie unique pour une personne unique. » En annonçant, lundi 1er septembre, d'une voix d'outre-tombe, aux correspondants royaux accrédités à Buckingham Palace les modalités des funérailles de la princesse Diana, qui se dérouleront samedi 6 septembre à 11 heures, le porte-parole de la reine pressentait-il le formidable écho de cet événement ? Il y a fort à penser que oui.

Combiner une cérémonie grandiose et nationale, comme le souhaitaient le public et le premier ministre Tony Blair, et un enterrement privé, ainsi que le réclamait la famille de la défunte : l'exercice était périlleux. La solution choisie – le deuil familial – est un de ces compromis à l'anglaise qui s'imposait à l'évidence. *« Le style choisi reflète la personnalité de la princesse, simple et peu portée sur le protocole, mais toujours consciente de sa dignité et de son haut lignage »*, a commenté la BBC. Mère du futur souverain mais divorcée de l'héritier du trône, exclue techniquement de la famille royale depuis la perte, en 1996, de son titre d'altesse royale : le statut pour le moins insolite de la princesse Diana empêchait la proclamation d'un « deuil général » réservé aux souverains et à leurs descendants directs.

UNE ESCORTE DE HORSE-GUARDS

Seuls les plus grands chefs militaires comme Nelson et Wellington, et plus récemment Mountbatten, l'oncle d'Elizabeth II, assassiné par l'IRA en 1979, qui commandait les troupes britanniques en Extrême-Orient lors de la seconde guerre mondiale, avaient eu droit à des funérailles nationales. Sans oublier Winston Churchill, enterré en grande pompe le 30 janvier 1965, qui avait su mener contre Hitler le combat de la liberté.

Mais à la lumière du peu de goût de Lady Diana pour la chose militaire et de sa retentissante campagne pour l'interdiction des mines antipersonnel, les honneurs des forces armées ne pouvaient qu'être réduits au minimum, à savoir une escorte des *horse-guards*, le régiment des dragons.

Le deuil observé est moins formel que le « deuil général » ou « de cour », mais plus significatif que les funérailles « privées » auxquelles avait eu droit un autre outsider : l'ex-roi Edouard VIII, devenu duc de Windsor après son abdication par amour en 1936. Par exemple, les membres de la famille royale et leur entourage sont aujourd'hui vêtus de noir ou de couleur sombre lorsqu'ils accomplissent des tâches officielles, et ce jusqu'au jour de l'enterrement. La famille royale et les Spencer seront assis au premier rang de la congrégation. Comme pour une manifestation royale, les détails de la cérémonie seront publiés par la *London Gazette*, équivalent britannique du *Journal officiel*. Les drapeaux resteront en berne jusqu'à la fin de la semaine.

Samedi matin, le cercueil, drapé de la bannière des Windsor, qui repose actuellement dans la chapelle royale du château Saint-James, sera transféré à l'abbaye de Westminster. Comme l'a noté un chroniqueur, il n'est pas jusqu'à la lueur un peu froide que dégageaient les yeux de la princesse qui ne soit appropriée à la solennité glaciale de cette nécropole des souverains et des gloires nationales, théâtre des grands événements monarchiques.

Quelque deux mille invités, personnalités venues du monde entier mais aussi représentants des nombreuses institutions caritatives dont Lady Di avait été la présidente, ont été conviés. Des centaines de milliers de personnes devraient se presser tout au long de la procession qui remontera le Mall avec la majesté et la lenteur du *God Save the Queen*. Le samedi matin sera férié : les magasins et les musées seront fermés jusqu'au début de l'après-midi. Toutes les manifestations sportives ont été annulées. Le tirage de la Loterie nationale a été reporté au lendemain.

Conformément aux vœux des siens, la « princesse du peuple » sera enterrée ensuite à l'écart du regard des médias, au cours d'une cérémonie privée, dans le caveau de famille d'Althorp, localité située à une centaine de kilomètres de Londres, citadelle des Spencer depuis plus de vingt générations. Seuls quelques membres de la famille royale, emmenés par le prince Charles et ses deux fils, William et Harry, accompagneront la dépouille jusqu'à sa dernière demeure.

Tony Blair a subtilement voulu tirer cette occasion solennelle vers la politique plus que vers le lyrisme. La célébration des causes chères à Diana arrange les affaires du Parti travailliste, qui a fait campagne, lors des élections, sur des thèmes similaires : lutte contre la drogue, aide aux laissés-pour-compte, amélioration de l'éducation et de la santé.

REMARQUABLE CÉLÉRITÉ

Mais la mort de la princesse a entraîné l'arrêt, jusqu'à dimanche, de la campagne des référendums écossais et gallois, qui doivent avoir lieu respectivement les 11 et 18 septembre, sur la dévolution des pouvoirs à ces deux nations du Royaume ; les négociations multipartites sur l'avenir de l'Ulster avec, pour la première fois, la participation du Sinn Fein, branche politique de l'IRA, qui promettent d'être difficiles, doivent débuter le 15 septembre.

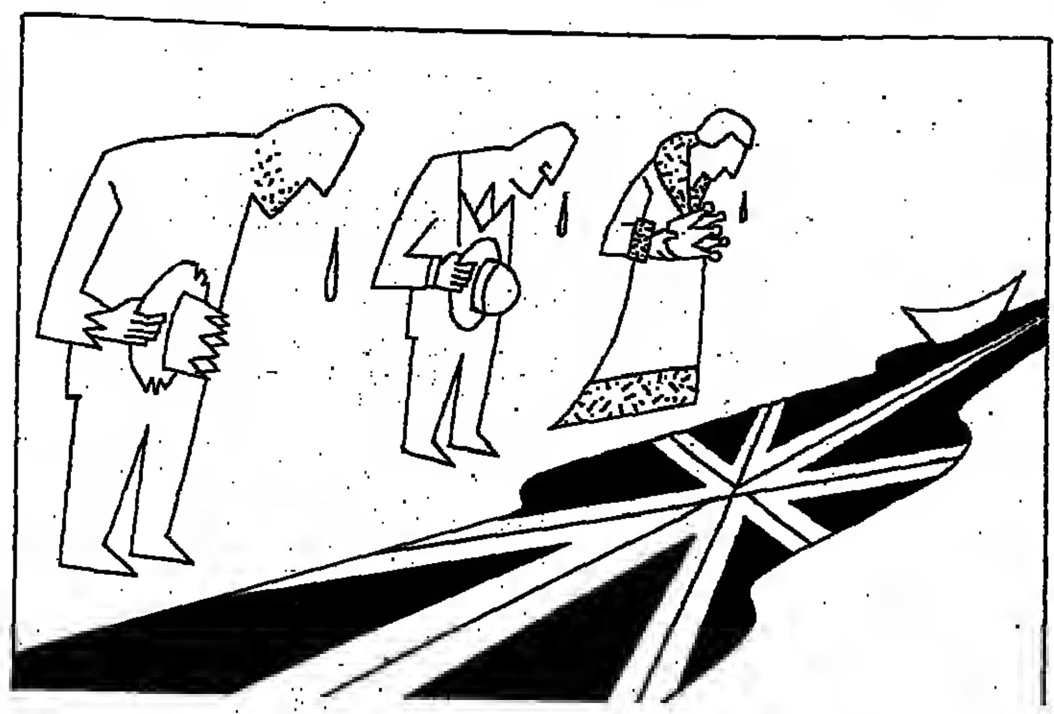
Le dispositif des funérailles a été mis en place avec une remarquable célérité. Cela est dû au fait que le secrétaire particulier de la reine, sir Robert Fellowes, est également l'époux de Jane Spencer, sœur de Diana, ce qui a facilité les tractations entre les deux familles. Par ailleurs, la mort a gommé toutes les incartades.

Un sondage Mori, réalisé à la mi-août, passé inaperçu lors de sa publication à la veille du décès, indiquait que la cote de popularité de la princesse avait chuté à la suite de la publication des photos de sa liaison avec Emad Al Fayed alors que celle du prince Charles était en hausse. Le pourcentage des réponses hostiles à son amie Camilla Parker-Bowles était passé de 65 % à 52 % en un an. Mais 78 % des personnes interrogées ne voulaient pas d'elle comme souveraine.

Marc Roche

Bill Clinton n'assistera pas aux obsèques

Le président américain Bill Clinton n'assistera pas aux obsèques de la princesse Diana samedi à Londres, a annoncé lundi 1er septembre la Maison Blanche. *« Les consultations se poursuivent pour déterminer la représentation appropriée pour le président et le peuple des Etats-Unis »*, affirme le bref communiqué transmis à la presse par le porte-parole de M. Clinton à Martha's Vineyard, île du Massachusetts où il passe ses vacances. Ce porte-parole, Joe Lockhart, n'a pas fourni les raisons de la décision de Bill Clinton. – *(AFP.)*



Les « grands » de ce monde contrôlent efficacement leur image publique et privée

LES PAPARAZZI sont-ils une réelle menace pour les « grands » de ce monde ? Après la mort de Lady Diana, les dérives d'un certain journalisme avide de sensationnel sont pointées du doigt au nom du respect de la vie privée. Certains, comme le chancelier Kohl, envisagent même de recourir à des *« actions communes »* au niveau européen pour limiter la liberté des chasseurs d'images. On s'aperçoit pourtant que les personnalités les plus visées par les objectifs des « voleurs d'image », et qui sont souvent les premières à dénoncer leurs agissements, ont su, chacune à leur manière, mettre en place des méthodes qui leur permettent de préserver mais surtout de contrôler leur propre image, publique comme privée.

● WASHINGTON : un exemple instructif.

Le cas américain est particulièrement instructif. Il est désormais quasiment impossible de photographier un quelconque membre de la famille présidentielle en dehors du strict cadre établi par la Maison-Blanche, c'est-à-dire sans que l'entourage du président n'ait eu la maîtrise du moment, du sujet, de l'endroit, et même de l'angle de la photo. L'image du président américain et de sa famille est aujourd'hui tellement contrôlée que photographes et cameramen ont perdu toute marge de manœuvre.

Rassemblés en *« pool »* et enfermés derrière des barrières, les photographes se limitent le plus souvent à enregistrer l'aspect cérémoniel de la fonction présidentielle, pas sa dimension politique. Le jour où, enfin, il est possible de photographier Bill Clinton dans son bureau, *« si on vous dit de le prendre de face, il n'est pas question que vous le preniez de profil »*, souligne Jean-Louis Atlan, photographe basé à Washington de longue date. Les photos plus personnelles, ou plus spontanées, sont réservées au photographe officiel de Bill Clinton, Bob McNeely, qui l'accompagne partout. Autre exemple : la veille de la fameuse poignée de mains Arafat-Rabin sur la pelouse de la Maison Blanche, les photographes avaient été convoqués pour de minutieux « briefings », au cours desquels le service de presse de M. Clinton leur avait expliqué à quel moment ils devraient s'attendre à *« un geste »*, qui *« ne serait pas les trois mains jointes de Begin, Sadate et Carter mais quelque chose d'équivalent »*. Le lendemain, au moment dit, Bill Clinton avait pris les deux hommes par les épaules.

● BONN : un cordon de sécurité efficace.

Même scénario en Allemagne, à quelques nuances près. On sait que les relations entre Helmut Kohl et la presse n'ont jamais été cordiales, à plus forte raison lorsque cette dernière s'intéresse à sa vie privée. Très méfiant vis-à-vis d'elle, le chancelier a su mettre en place un cordon de sécurité extrêmement efficace autour de sa famille. La naissance de son premier petit-fils, à la fin de l'année dernière, n'a été rendue publique que quelques mois plus tard, et les photos n'ont pas été diffusées.

Il arrive toutefois que le chancelier convoque les photographes : le plus souvent, l'événement a lieu sur son lieu de vacances, comme chaque année en Autriche, pour des séances de pose savamment préparées à l'avance. On peut alors l'admirer en compagnie de sa femme Hannelore, et le couple s'offre à la vue du public en compagnie d'un gentil animal domestique – chien ou vache – sur fond de paysage bucolique digne d'un calendrier des postes.

Le dispositif, conçu pour être hermétique, ne fonctionne pas toujours. Ce fut le cas tout récemment lorsque, au cours d'un voyage en Australie, le chancelier fut surpris en maillot de bain par des paparazzi qui faisaient le guet près de la piscine de son hôtel. Le chancelier, dont on voyait pour la première fois le ventre nu, a piqué ce jour-là une très grosse colère, mais sans conséquence judiciaire.

Les procès pour atteinte à la vie privée sont rares en Allemagne. Une personnalité connue du grand public ne peut pas s'opposer à la diffusion de photos dès lors que la limite de la décence n'est pas dépassée. Celle-ci, d'ailleurs, l'est rarement. La presse à scandales n'est pas, outre-Rhin, d'une agressivité débordante. Sans doute faut-il y voir le fait que la concurrence, sur ce marché, est inexistante : la *Bild Zeitung*, du groupe Springer, avec ses quatre millions d'exemplaires, dispose d'un quasi-monopole et n'a jamais cherché à renvoyer une mauvaise image des personnages en charge des institutions de l'Etat. En outre, depuis Willy Brandt, les dirigeants allemands sont rarement des personnages de roman : du coup, leurs éventuelles aventures n'intéressent pas grand monde.

● MOSCOU : un cas à part.

Le cas des anciens pays totalitaires comme la Russie doit sans doute être considéré à part, car le rapport entre les puissants et les photographes va jusqu'au mensonge et à l'intimidation. Lorsqu'il s'est fait réélire président de la Russie, en juillet 1996, Boris Eltsine était gravement malade du cœur. Mais les télévisions russes, contrôlées par l'Etat ou des alliés du pouvoir, ont totalement passé sous silence la crise cardiaque du président, survenue entre les deux tours de l'élection présidentielle. Les seules images diffusées pour donner le change étaient fortement éditées et exclusivement tournées par les services du Kremlin. Une autre technique employée pour dissimuler le mauvais état de santé du « numéro un » russe a constitué à diffuser des images anciennes, en les présentant comme actuelles. Parfois, certains médias occidentaux ont réussi, moyennant finances, à récupérer des plans peu flatteurs du président russe (visiblement malade ou enivré), qui n'ont pas été diffusés en Russie. Les images étaient obtenues auprès d'opérateurs russes, souvent les seuls autorisés à filmer.

La Russie, même convertie à l'économie de marché, semble pour l'instant épargnée par les paparazzi. Sans doute parce que la moindre personnalité y dispose de nombreux gardes du corps, souvent armés, de puissantes voitures d'escorte, éloignant tout gêneur de la limousine du patron, qui file rideaux baissés ou vitres teintées sur des voies spécialement réservées. Les résidences privées sont, elles, situées dans des zones souvent interdites par la police, les mêmes qui abritaient du temps soviétique la haute nomenklatura. Elles sont protégés par d'immenses grilles, parfois électrifiées ou équipées de systèmes vidéo et surveillées par une garde lourdement armée. Par ailleurs, aucun média russe ne prendrait le risque de publier des images embarrassantes des plus hauts dirigeants du pays, de peur de subir des représailles.

● JÉRUSALEM : aucun moyen de défense pour les victimes.

En Israël, les victimes d'attentats n'ont guère de moyens de se défendre face aux photographes. Les deux journaux israéliens qui contrôlent à eux seuls 80 % du marché local – *Yediot Aharonot* et *Maariv* – sont particulièrement friands de clichés couleur illustrant la violence du conflit israélo-arabe. Les photos des victimes démembrées d'attentats à l'explosif ou de personnes poignardées sont très recherchées et beaucoup d'entre elles, par trop sanglantes, seraient sans doute refusées dans la presse européenne. *« La manière dont les photographes israéliens se conduisent est quelquefois dégoûtante »*, confiait lundi 1er septembre Brian Hendler, photographe lui-même, au *Jerusalem Post*. *« Paparazzi ou non, ils sont prêts à tout pour un cliché et n'hésitent pas parfois à coller leur objectif au visage de parents éplorés au bord d'une tombe »*. Résultat, beaucoup de familles dévastées par la perte d'un proche refusent désormais par avance et par communiqué officiel la présence de la presse dans les cimetières.

● TOKYO : un tabou, la famille impériale.

Au Japon, plus encore que les personnalités, c'est le citoyen ordinaire qui est la principale victime des manquements au respect de la vie privée. La presse, pas seulement à scandales, et en particulier la télévision, se soucie ordinairement peu de la douleur de l'homme de la rue. Ce fut récemment le cas à la suite des meurtres atroces commis par un adolescent de Kobe : les familles des victimes et du meurtrier furent harcelées jour et nuit par les journalistes. Aucune disposition légale ne limite ces excès. *« La Grande-Bretagne n'est pas le seul pays victime de la concurrence excessive des médias qui violent les droits de la personne. Notre pays connaît le même phénomène. La mort de la princesse Diana est une leçon pour tous »*, écrit le *Yamiuri* qui, comme le reste de la presse, met en cause la responsabilité des paparazzi.

Le Japon ne manque pas de magazines à sensation, qui n'ont rien à envier dans le scabreux à leurs homologues occidentaux mais, comme le reste des médias, ils respectent un tabou : la famille impériale. C'est toujours avec une extrême componction que, même dans ces publications, sont abordées les questions qui la concernent. Même chose aux Pays-Bas, où les photos ou les « scoops » volés à la famille royale sont extrêmement rares.

Les « grands » de ce monde ont donc beau jeu de se poser en victimes des médias et des paparazzi. L'image qu'on voit d'eux est le résultat d'une savante mise en place qui renvoie d'eux, la plupart du temps, une image favorable.

Lucas Delattre
(avec nos correspondants)

Le directeur du festival de photojournalisme dénonce l'hypocrisie des médias

PERPIGNAN
de notre envoyé spécial

La nouvelle du *« taux d'imprégnation alcoolique de nature délictuelle »* dans lequel se trouvait le chauffeur de Lady Diana et « Dodi » Al Fayed a fait sauter de joie les quelques spécialistes présents au Visa pour l'image de Perpignan, premier festival au monde du photojournalisme, qui s'est ouvert samedi 30 août. La réaction peut surprendre mais il faut y voir un énorme soulagement dans une profession qui a reçu de plein fouet les attaques contre les photographes accusés depuis deux jours d'être des *« charognards »*. Dimanche et lundi, il n'a été question que de Diana. Ce qui est cocasse quand on sait que Visa pour l'image est à l'opposé de la presse du cœur et des scandales.

Il n'empêche, nombre de télévisions du monde entier, radios, journaux que l'on voit peu à Perpignan, sont venus interroger Jean-François Leroy, le directeur de Visa, non pas sur les expositions mais pour savoir ce qu'il pensait de *« l'affaire »* et des paparazzi. De spécialiste, il est devenu « accusé ». A Perpignan, on est loin de défendre ces *« voleurs d'images »*, mais on dénonce dans cette affaire *« un sommet d'hypocrisie »*. Jean-François Leroy est le plus virulent : *« Il y a un lynchage des photographes, un amalgame scandaleux »*.

Alors on règle ses comptes. D'abord avec les médias audiovisuels : *« Une radio a dit que le public devait distinguer les journalistes des photographes. Une chaîne de télévision a même lâché que des photographes ont tué la princesse »*, s'indigne Jean-François Leroy. Goksin Sipahioglu, directeur de l'agence Sipa, accuse TF 1 *« d'être des menteurs, des voleurs d'images qui ne cessent de montrer des photos de paparazzi tout en les dénonçant »*. Michel Cabellic ne comprend toujours pas pourquoi *« la télévision nous a à ce point tapé dessus. D'autant que dans ce genre de "courettes" [poursuites], les photographes côtoient régulièrement des équipes de télévision »*.

RESPONSABILITÉ COLLECTIVE

Pour Kimberlee Acquaro, responsable de la photographie à l'hebdomadaire américain *US News World Report*, la télévision est responsable autant que les paparazzi d'une *« dérive des médias »*, en abreuvant les téléspectateurs de *talk shows*. Outre la télévision, Jean-François Leroy juge *« obscène »* le public qui s'indigne mais sera *« le premier à se jeter sur les journaux pour voir les deux fils de Diana pleurer à l'enterrement de leur mère »*. Hypocrites aussi les politiques : *« Ségolène Royal a ouvert sa chambre à un photographe après son accouchement ; Laurent Fabius, premier ministre, allait chercher ses croissants en pantoufles pour qu'on le photographie ; Catherine Trautmann explique, dans* VSD*, comment elle fait des tartes à son mari ; Chirac tient la poussette de son petit-fils tout en sachant qu'il est photographié dans son refuge de Brégançon. »* On objectera que ces images ne sont pas volées mais acceptées. *« Mais c'est le début d'une dérive. »*

Lady Di, parmi d'autres personnalités, n'est pas épargnée : *« Quand on se rend à Saint-Tropez avec son amant, on sait qu'on va trouver la plus forte concentration de photographes au monde »*, poursuit Jean-François Leroy. Et de citer l'exemple de Catherine Deneuve, dont la vie privée est préservée parce que son attitude n'a jamais varié. *« On ne peut pas dire aux photographes un coup " Je te veux ", un coup " Je ne te veux pas ". »*

La presse quotidienne ? *« Ils affirment que ce sont des photos qui ont tué Lady Di tout en accompagnant leurs commentaires de grands portraits de la princesse,* affirme Jean-François Leroy. *Quant aux magazines, je vois déjà les numéros spéciaux ! S'ils étaient cohérents, ils ne publieraient pas une photo des deux fils de Diana jusqu'à ce que leur vie devienne une information ; par exemple leur mariage. Qu'on les laisse vivre en paix ! Ce ne sera pas le cas. »*

Cette responsabilité collective, le photographe Christian Descamps (agence Vu), présent à Perpignan pour montrer son travail remarquable sur les Pygmées, l'analyse à sa façon : *« Cette affaire me fait penser à une chanson de Bob Dylan sur la mort d'un boxeur dans laquelle chaque acteur rejette sur un autre la responsabilité. Avec Lady Diana, tout le monde a un peu de sang sur les mains : photographes, agences photo, journaux, lecteurs. Ce fait divers n'a d'intérêt que de refléter l'état d'une société. »* Et d'ajouter : *« Elle était quoi, Diana, sans la presse ? Il y a des personnalités plus passionnantes sur la planète. »*

Jean-François Leroy va dans le même sens quand il dit que *« le vrai problème est celui de la hiérarchie de l'information. Deux jours avant la mort de Lady Di a eu lieu le plus horrible massacre en Algérie. Personne n'est venu nous interroger sur le travail des photographes algériens »*. Pour Michel Cabellic, la polémique sur les paparazzi risque d'occulter le débat de fond. Que des photographes d'agences aussi prestigieuses que Gamma, Sygma et Sipa – longtemps leaders mondiaux dans la photo de presse – soient interpellés dans cette affaire en dit long sur les bouleversements du métier. Le terrain de l'actualité « noble », longtemps leur chasse gardée, est aujourd'hui dominé par la télévision, mais aussi par des agences de presse textes-images, comme Reuter et l'AFP.

Gamma, Sygma et Sipa ont donc dû développer d'autres secteurs – archives, photos d'illustration, personnalités – pour rester compétitives. Le secteur « people », comme on dit, représente 30 % du chiffre d'affaires de Gamma, avoue Michel Cabellic ; il est beaucoup plus élevé chez Sygma – avec surtout des rendez-vous et peu de paparazzi. Mais alors que le « people » peut rapporter gros, la plupart des photographes présentés à Perpignan se débattent dans des problèmes financiers. Quelle que soit la qualité de leurs images. *« Pas étonnant que certains aillent traquer les personnalités »*, regrette Louis Raymond, directeur du laboratoire Dupon, spécialisé dans le tirage d'expositions.

Reste que les professionnels s'attendent à un avenir très dur pour la profession. *« La réputation du photographe s'est un peu plus dégradée »*, constate Michel Cavellic. La crainte du *« tous pourris ! »* se vérifie. Les noms d'oiseaux pleuvent sur les fax, lettres, au téléphone. Goksin Sipahioglu explique qu'un de ses photographes est allé, sur rendez-vous, tirer le portrait d'un patron d'entreprise : *« A l'entrée de l'immeuble, il s'est fait traiter d'assassin. »* Et des photographes redoutent d'aller couvrir les funérailles de Diana samedi prochain à Londres.

Michel Guerrin

Les « otages » de Deneuve, la « récidive » de PPDA

Catherine Deneuve estime, dans *Libération* du 2 septembre, qu'*« il fallait un tel accident pour en finir avec une certaine presse »*. Mais, ajoute-t-elle, *« les photographes ne sont que les chiens de guerre. (...) Ce ne sont pas eux les coupables, et je trouve terrible qu'ils aient été placés en garde à vue, comme des otages qu'on veut fusiller. Les patrons de presse sont les vrais responsables »*. Dans *Le Figaro* du même jour, Patrick Poivre d'Arvor confie sa *« réaction de dégoût et de nausée »*. Le présentateur de TF1 demande *« à la presse de faire son propre ménage »* et regrette que *« la notion de récidive n'intervienne pas dans les délits de presse »*.

L'armée israélienne a codifié les rapports homosexuels entre soldats

Tsahal fait preuve d'un libéralisme remarqué

TEL-AVIV
de notre correspondant

Des juges militaires israéliens ont déterminé avec précision dans quelles circonstances des rapports homosexuels sont acceptables au sein de Tsahal. Dans un arrêt rendu il y a deux ans déjà, mais que vient de révéler un magazine homosexuel, ces juges se sont intéressés aux détails du flirt et du lieu des éventuels ébats.

Les trois juges militaires se prononçaient sur un appel introduit par un soldat de réserve âgé de trente-deux ans contre sa condamnation pour atteinte à la pudeur sur un conscrit de dix-neuf ans. Dans leurs attendus, les juges ont énoncé six critères pour déterminer si des rapports sexuels se sont déroulés entre soldats consentants ou non, ils ont débouté l'auteur de l'appel pour n'avoir respecté aucune de ces conditions, et l'ont envoyé finir sa peine de dix-huit mois d'emprisonnement.

D'abord, le soldat qui en courtise un autre doit suggérer qu'il est lui-même homosexuel. Lorsqu'il cherche à le séduire, il doit même faire état clairement de ses penchants. Les juges ont aussi précisé que l'acte sexuel doit se dérouler dans un lieu acceptable au sein du camp militaire. *« Est-il imaginable qu'un soldat consente à un rapport homosexuel dans une chambre qui ne soit pas fermée à clé, dans laquelle ses camarades puissent entrer à tout moment pour l'inviter à se joindre à une balade ? »*, ont-ils demandé. Les magistrats militaires ont indiqué qu'au sein de l'armée, le seul consentement ne suffit pas : l'initiateur des relations doit aussi s'assurer des penchants de celui qu'il courtise. Et ce a fortiori lorsque les deux hommes ne se connaissent pas et que leur rencontre a eu lieu en dehors des lieux habituellement fréquentés par des homosexuels. Enfin, le courtisé doit se montrer clairement coopératif durant l'acte sexuel : dans le cas qui les occupait, les juges ont estimé que *« le fait d'avoir ignoré l'absence de coopération fait pencher la balance au détriment de l'accusé »*.

RÈGLES NON DISCRIMINATOIRES

Cette approche, qui se reflète aussi dans les règles non discriminatoires de l'état-major adoptées au début de la décennie, est étonnamment libérale si on la compare par exemple à l'ostracisme résolu dont font l'objet jusqu'à ce jour les homosexuels dans l'armée américaine, en dépit des efforts du président Bill Clinton. *« Aux Etats-Unis, c'est le rebut qui va à l'armée. Tsahal recrute tous les jeunes Israéliens, indépendamment de leurs penchants sexuels, et leur proportion y est donc équivalente à celle constatée dans la société civile »*, souligne A., un médecin homosexuel âgé d'une trentaine d'années.

A. vient de quitter l'armée, après avoir servi pendant six ans et demi, dont trois de service obligatoire. A. ajoute que, lorsqu'ils sont recrutés, à l'âge de dix-huit ans pour la plupart, nombreux sont les conscrits qui ne sont pas encore fixés quant à leurs préférences sexuelles. Mais l'attitude relativement libérale qui règne dans l'armée israélienne ne va pas jusqu'à l'incorporation d'homosexuels déclarés dans les unités de combat, dit-il. *« Si tu déclares que tu es homo, tu ne seras pas reçu dans les unités d'excellence »*, explique-t-il. *« Moi, personnellement, je n'ai pas souffert de discrimination »*, poursuit-il, précisant qu'il n'a *« ni caché ni proclamé »* son homosexualité durant son service. A l'issue des soins qu'il lui a prodigués, un officier lui a donné un baiser et lui a dit : *« Je regrette de ne pas pouvoir te donner davantage. »* Pratiquement, les promotions d'homosexuels se font sans problème jusqu'au rang de lieutenant-colonel, affirme A.

Les unités les plus recherchées par les homosexuels sont les renseignements et les services médicaux, ainsi que certaines unités de l'armée de l'air. C'est là aussi qu'ils sont le plus représentés. Les candidats gays aux services de renseignement sont confrontés à un obstacle : ce sont précisément ces services qui cherchent à éviter d'intégrer des homosexuels dans leurs rangs, de peur que leurs préférences ne les exposent au chantage.

« Tsahal fonctionne suivant les normes de l'Etat. S'il y a un problème, on peut remonter jusqu'à la Cour suprême. Ce sont les règles de l'état-major et le droit général qui sont déterminants », dit A. C'est d'ailleurs un arrêt de la Cour suprême rendu il y a un an qui a marqué un tournant décisif dans le statut des militaires homosexuels. Après la mort du médecin en chef du commandement sud Doron Meisel, qui était connu pour son homosexualité et qui, avant sa mort, avait vécu ouvertement en concubinage avec son ami Adir Steiner, ce dernier avait lutté pied à pied avec Tsahal pour se faire reconnaître comme le « veuf » légitime de Doron Meisel. Finalement, il avait obtenu ce titre, et les avantages matériels non négligeables qui y sont liés, de la plus haute instance de la hiérarchie judiciaire israélienne.

UNE ENCLAVE LAÏQUE

Si l'homosexualité n'est pas un motif de réforme dans l'armée israélienne, le traitement des problèmes et conflits à l'échelon juridique dépend beaucoup de qui s'occupe du dossier, explique A. : *« Il n'y a pas de véritable ligne, mais surtout des attitudes personnelles ; au sein du parquet militaire, il y a des officiers très libéraux qui pensent qu'il n'y a aucun problème avec l'homosexualité, et il y en a d'autres, beaucoup plus conservateurs, qui pensent qu'il faut éjecter tous les homos de l'armée en tant que malades mentaux. »*

Par rapport au reste de la société israélienne, Tsahal est le seul endroit où les religieux, et surtout les orthodoxes, n'ont – ou du moins n'avaient jusqu'à ces dernières années – pratiquement aucune influence. Tsahal est donc une enclave laïque, ce qui a contribué à faire émerger à la fin des années 80 et au début des années 90 ces règles et cette attitude libérales.

A. perçoit toutefois des changements, liés à la montée des partis religieux, qui ne sont pas précisément connus pour leur tolérance à l'égard des gays : *« Il y a dans l'armée de plus en plus d'officiers religieux proches du Shass* [parti religieux représentant les juifs d'origine orientale], *dit-il. Chez eux aussi, il y a des homos, mais de ceux qui ne veulent pas que ça se sache. »* – (Intérim.)

Les autorités algériennes ont replacé Abassi Madani en résidence surveillée

L'ancien dirigeant de l'ex-FIS est menacé d'un retour en prison

Libéré le 18 juillet, après six années de prison, le chef historique de l'ex-Front islamique du salut (FIS), Abassi Madani, a été assigné à résidence et menacé, lundi 1er septembre, d'un renvoi en prison pour avoir envoyé une courte lettre à l'ONU dans laquelle il se disait *« prêt à lancer un appel pour arrêter l'effusion de sang »* en Algérie. Et la presse francophone approuve la mesure administrative.

UN MOIS ET DEMI après sa libération, le dirigeant historique de l'ex-Front islamique du salut (FIS), Abassi Madani, a été placé en résidence surveillée et menacé, lundi 1er septembre, d'un retour en prison – où il vient de passer six ans – par le ministère de l'intérieur.

Les autorités algériennes reprochent à M. Madani d'avoir adressé au secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, durant le week-end, une courte lettre dans laquelle il se disait *« prêt à lancer un appel pour arrêter l'effusion de sang immédiatement et préparer l'ouverture d'un dialogue sérieux »*. Ce message, qu'Abassi Madani avait pris la précaution de ne pas signer personnellement (c'est l'un de ses fils, Abbas Salman, qui l'a fait en son nom), répondait à une déclaration de Kofi Annan, le secrétaire général de l'ONU, en faveur de *« la tolérance et [du] dialogue »* au lendemain du plus terrible massacre perpétré en cinq ans de conflit armé (entre 100 et 300 morts, selon les sources).

Refusant obstinément depuis des années que la communauté internationale intervienne dans un conflit dans lequel elles ne veulent voir qu'*« une affaire intérieure »* – alors que les morts se comptent par dizaines de milliers, – les autorités algériennes avaient qualifié d'*« inacceptable »* la prise de position de Koffi Annan et avaient demandé à la représentation algérienne à New York *« d'effectuer une démarche immédiate »*.

MESURES DE RÉTORSION

En s'adressant directement aux Nations unies, le chef historique de l'ex-FIS savait qu'il encourait des mesures de rétorsion. Dès sa libération, le 15 juillet, les autorités avaient essayé de lui imposer silence. Un arrêté du ministre de l'intérieur, taillé sur mesure, stipule en effet que M. Madani *« doit s'interdire toutes activités partisanes ou politiques »* (art. 1). *« Toute déclaration verbale ou écrite aux médias nationaux ou internationaux, ainsi que toute participation à une réunion ou manifestation publique demeurent soumises à l'autorisation préalable et écrite du ministre de l'intérieur »*, stipule un autre article.

Dans une précédente version, le ministère de l'intérieur, selon certaines sources, avait tenté de faire passer un arrêté plus restrictif encore (il précisait : Abassi Madani *« s'interdit »* toutes activités partisanes). L'ancien dirigeant du FIS en avait refusé les termes. Depuis, *« le rusé vieillard »*, comme le présentent certains journaux algériens francophones, a violé l'espèce de code de bonne conduite imposé par le régime. *« Je n'ai signé aucun contrat »*, rétorquera M. Madani à ceux qui l'interrogeaient sur les conditions mises à sa libération anticipée. Elle s'est faite *« sans restriction ou condition »*, ajoutera-t-il. De fait, outre le message à Kofi Annan, M. Madani a accordé quelques interviews à la presse étrangère arabophone sans en référer aux autorités. Et ses déplacements à Belcourt, un quartier populaire d'Alger où il réside, ont été l'occasion de manifestations de rue spontanées.

Le voici donc assigné à résidence et menacé d'un retour en prison en cas de *« nouvelle violation »* de l'arrêté ministériel. Seuls les membres de sa famille peuvent lui rendre visite. Mais son épouse réside en Allemagne comme leurs trois fils. En fait, sa proche famille se réduit à une soeur. C'est elle qui avait été prévenue par les autorités de la prochaine libération d'Abassi Madani, à la mi-juillet.

Si la presse francophone datée de mardi consacre ses grands titres à l'assignation à résidence du dirigeant islamique, c'est pour approuver la mesure administrative. *« Après le laxisme, la fermeté »*, résume *El Watan*, qui reconnaît à Abassi Madani le mérite d'avoir réussi à *« faire parler de lui »* et à *« se payer la tête des autorités algériennes »*. *Le Matin* et *La Tribune*, de leur côté, se demandent si le « numéro un » du Front n'a pas volontairement bravé les pouvoirs publics pour acquérir une stature de *« martyr »*. M. Madani *« fait tout pour retourner en prison* [...], *victime innocente dont on refuse les bons offices pour arrêter la violence »*, ironise *La Tribune*. Pendant ce temps, le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), le parti à dominante kabyle du docteur Saïd Sadi, appelle, *« face à la faillite et à la démission du pouvoir »*, au report des élections locales normalement prévues le 23 octobre.

Jean-Pierre Tuquoi

Rentrée scolaire turque sous le signe de l'anti-islamisme

ISTANBUL
de notre correspondante

A l'approche d'une rentrée scolaire qui s'annonce chaotique, prévue le 15 septembre dans la plupart des écoles publiques, les préfets des provinces turques ont reçu de strictes instructions d'augmenter les mesures de sécurité. Deux semaines après l'adoption par le Parlement turc de la nouvelle loi sur l'éducation, qui prévoit la prolongation de cinq à huit ans de la scolarité obligatoire dans l'enseignement laïque, interdisant de fait les écoles coraniques aux élèves du secondaire, la polémique continue en effet, et la dispute entre laïques et islamistes ne semble pas près de se calmer.

« Nous nous opposerons à tous ceux qui essaient de créer une ressemblance entre cette patrie magnifique et l'Iran ou l'Algérie, à ceux qui veulent initier une lutte fratricide en utilisant cette grande religion qu'est l'islam », a déclaré le premier ministre, Mesut Yilmaz, dans la ville de Tekirdag, située sur les rives de la mer de Marmara, à l'ouest d'Istanbul, attaquant l'islam politique.

Alors que les manifestations et les arrestations de protestataires se multiplient à la sortie des mosquées, l'opposition des islamistes à cette réforme voulue par la très laïque armée turque prend par moments des tournures plus violentes : ainsi un groupe de cent cinquante personnes a attaqué, dimanche soir, les locaux de la chaîne de télévision ATV qui, comme la plupart des médias nationaux, soutient les efforts du gouvernement contre les *« forces réactionnaires »*. *« Une telle attaque contribue à exposer le véritable visage des agresseurs et démontre que vous avez raison »*, a déclaré M. Yilmaz dans un message de soutien adressé à ATV.

« GUERRE LÉGALE »

Malgré leur victoire, les institutions républicaines, qui sont déjà parvenues à écarter du pouvoir la coalition dirigée par Necmettin Erbakan et à faire adopter la réforme de l'enseignement, continuent de s'acharner contre les membres de l'ancien gouvernement. Ainsi le procureur Vural Savas, qui avait déjà initié la procédure judiciaire auprès de la Cour constitutionnelle qui pourrait mener à la fermeture du Parti de la prospérité de Necmettin Erbakan, a intenté un nouveau procès contre un des anciens ministres, Abdullah Gul, accusé d'avoir *« insulté et ridiculisé les forces armées et le système judiciaire »*. Il avait apparemment déclaré, lors d'une interview télévisée, que l'armée était à l'origine de la procédure légale contre son parti.

Toujours à la recherche de malversations susceptibles de discréditer le parti de M. Erbakan, les médias turcs ont trouvé un nouveau scandale à se mettre sous la dent : selon la presse, 10 millions de dollars offerts par le dirigeant libyen, le Colonel Kadhafi, qui devaient être envoyés aux combattants tchétchènes, auraient été détournés par des membres du Parti de la prospérité. Plusieurs personnalités proches de Necmettin Erbakan ont été interrogées dans le cadre de l'enquête ouverte à la suite de ces accusations, rejetées avec véhémence par l'ancien ministre de la justice Sevket Kazan, qui a annoncé de son côté le début d'une *« guerre légale »* contre les médias qui disséminent de *« fausses informations »*.

Dans leur lutte contre les islamistes, les défenseurs de la laïcité se tournent une fois de plus vers Mustafa Kemal Ataturk, le fondateur de la République, dont le portrait domine tous les bâtiments publics, et qui est, plus que jamais, devenu le symbole même de la laïcité. Ainsi, des milliers de Turcs, encouragés par les médias et les partis de gauche, ont voté en masse – sur Internet, par fax ou par courrier – pour leur héros, dans un sondage organisé par le magazine américain *Time* qui souhaitait dresser une liste des cent personnalités les plus importantes du vingtième siècle. Chaque jour, la presse rapporte avec le plus grand sérieux les progrès du père de la Turquie moderne dans un palmarès dont les critères n'ont pas été définis avec beaucoup de précision, puisque Ataturk se trouve notamment en compétition avec la chanteuse Madonna, Adolf Hitler et le dirigeant de la secte des Mormons, ces derniers s'étant apparemment mobilisés en masse.

Nicole Pope

Les Serbes de Bosnie attaquent de nouveau la SFOR

POUR LA DEUXIÈME FOIS en moins d'une semaine, les soldats américains de la Force de stabilisation (SFOR) ont été, lundi 1er septembre, la cible de pierres lancées par quelques centaines de Serbes bosniaques. Partisans de l'ex-leader Radovan Karadzic, ils manifestaient contre le déploiement, jeudi 28 août à Udrigovo, de soldats de la SFOR autour d'un émetteur de la télévision serbe contrôlée par les ultranationalistes de Pale.

Ce déploiement a pour but d'empêcher d'éventuels affrontements entre groupes rivaux au sein de l'entité serbe de Bosnie qui tentent de prendre le contrôle de l'émetteur. Un porte-parole de la SFOR a indiqué qu'un groupe de 27 hommes, dont 25 armés, se disant partisans des dirigeants de Pale, s'était présenté sur les lieux et que les soldats de la SFOR les avaient renvoyés après avoir confisqué leurs armes. Un second groupe, qui ne portait pas d'armes et affirmait soutenir la présidente des Serbes de Bosnie, Biljana Plavsic, a également été renvoyé dimanche, a précisé la SFOR.

AVANT LES ÉLECTIONS

Le Conseil de l'OTAN, réuni vendredi 29 août à Bruxelles, a autorisé la SFOR à utiliser la force pour museler les médias qui appelleraient à la violence contre elle ou contre d'autres organisations. Un porte-parole de la SFOR, le commandant Chris Riley, a toutefois précisé que la force de stabilisation *« n'a rien fait pour brouiller le site* (d'Udrigovo), *tant qu'elle ne fait l'objet d'aucune menace du fait d'incitations à la violence »* diffusées par cet émetteur.

Les dirigeants ultranationalistes de Pale et Mme Plavsic, installée à Banja Luka, sont engagés dans un bras de fer sans merci depuis quelques semaines. A l'approche des élections municipales en Bosnie des 13 et 14 septembre (soutenues par la communauté internationale mais à l'égard desquelles les autorités de Pale ont réitéré lundi leur opposition), le contrôle des canaux de télévision est un enjeu primordial.

Cette crise a été au centre, lundi, d'un entretien du président yougoslave, Slobodan Milosevic, avec le vice-ministre russe des affaires étrangères, Nikolaï Afanassievski. A cette occasion, la RFY et la Russie ont appelé à *« un règlement de la crise en Republika Srpska exclusivement par des moyens politiques »*. – (AP, AFP.)

Les Roumains piétinent devant les portes des consulats occidentaux

BUCAREST
correspondance

« L'Occident a fait tomber le rideau de fer mais a dressé un rideau de velours. Toutes les tracasseries administratives que nous subissons pour obtenir un visa ressemblent à un impitoyable parcours du combattant. » Thermos de café dans une main, chemise en plastique bourrée de documents dans l'autre, Adrien est arrivé à l'aube devant le consulat italien de Bucarest, où ce jeune architecte n'ose espérer entrer avant plusieurs heures. Comme lui, munies de chaises pliantes et de couvertures, des dizaines d'autres personnes de tous âges, alignées en rang serré contre le grillage du consulat, attendent, résignées, l'ouverture des bureaux. Ceux qui sont venus de province dorment encore dans leurs voitures.

Coupés du monde, isolés pendant de longues années au sein du bloc de l'Est, les Roumains, friands de culture occidentale, se sont nourris pendant cinquante ans d'illusions et de rêves sur les lumières de l'Occident. Depuis la chute du communisme, leur pays a certes réintégré la scène internationale. Membre associé de l'Union européenne, la Roumanie est aux portes de l'Otan. Mais, depuis sept ans, les candidats aux voyages en Europe de l'Ouest ou aux Etats-Unis se heurtent invariablement au même casse-tête : obtenir un visa, un parcours d'obstacles plus qu'une formalité, ressenti comme une discrimination par rapport aux Polonais, Hongrois ou Tchèques, qui circulent librement en Europe depuis plusieurs années. *« C'est comme sous Ceausescu. A l'époque, on passait nos nuits devant les magasins d'alimentation sans être sûrs de pouvoir acheter un kilo de viande. Maintenant, on fait la queue pour des visas sans savoir s'il y en aura pour tout le monde »*, se lamente une nouvelle arrivée.

« L'ITINÉRAIRE DE L'HUMILIATION »

Indignée par cette situation, la presse nationale la dénonce régulièrement aux portes des consulats occidentaux, s'attaquant au régime « inadmissible » réservé aux Roumains, qu'ils soient touristes, étudiants boursiers ou hommes d'affaires. Le consulat de France ne déroge pas à la règle. Mais, situé dans une impasse, *« il présente l'avantage de nous mettre à l'abri des moqueries des passants »*, remarque un prêtre orthodoxe en soutane, lui-même demandeur d'un visa.

Qu'il s'agisse de l'Italie, de l'Allemagne, de l'Autriche, de la France ou du Canada – les destinations les plus prisées –, le chemin à parcourir est, partout, laborieux. Les gens s'inscrivent sur des listes non officielles, multiples et souvent inutiles, circulant à l'extérieur des consulats et censées en organiser l'accès. Armés de contrats de travail, d'extraits de compte bancaire, d'actes de propriété, d'attestation d'assurance-maladie, de certificats d'hébergement, de billets d'avion aller-retour et des indispensables invitations fournies par les hôtes étrangers, les Roumains ne savent plus où donner de la tête pour satisfaire les exigences des ambassades. *« Ils ont oublié de réclamer le casier judiciaire, mais il n'est jamais trop tard »*, ironisait récemment l'influent quotidien *Adevarul*.

Cette jungle administrative a généré un marché lucratif. Ceux qui sont capables de débourser environ trois mille francs obtiennent sous le manteau un visa valable pour l'espace Schengen, grâce à l'aide de *« personnes ayant les relations nécessaires »*, selon plusieurs témoignages.

Sensible à la frustration croissante de ses concitoyens, le ministère roumain des affaires étrangères multiplie les démarches pour faire rayer la Roumanie de la « liste noire » de l'Union européenne, où elle figure aux côtés de la Bulgarie et de l'Albanie, les mauvais élèves de la réforme en Europe centrale et orientale et dont les habitants, confrontés aux rigueurs économiques, ont une forte propension au départ. Réclamant l'ouverture de négociations avec l'Union européenne dans les plus brefs délais afin de mettre un terme au *« traitement discriminatoire et inacceptable appliqué aux citoyens roumains »*, Bucarest fait valoir les accords de réadmission de ses ressortissants en situation irrégulière conclus avec seize pays occidentaux. En vain, pour le moment.

Andreï Neacsu

هكذا من الأصل

Fidel Castro est réapparu en public, démentant les rumeurs sur son état de santé

« Impérialistes, abandonnez tout espoir ! » s'est-il exclamé

Pour la première fois depuis près de cinq mois, le chef de l'Etat cubain, Fidel Castro, a parlé en public lundi 1er septembre, avec la ferme intention de démentir les rumeurs d'une maladie, voire de sa mort, qui couraient depuis plusieurs semaines. Voulant montrer qu'il était en excellente santé, Fidel Castro s'est moqué des milieux anticastristes qui, selon lui, avaient perdu « tout prestige » avec leurs « mensonges. »

LE PRÉSIDENT cnbain Fidel Castro est sorti, lundi 1er septembre, de son mutisme de près de cinq mois en prenant la parole devant quelque deux mille écoliers, à l'occasion d'une cérémonie marquant la rentrée des classes et retransmise en direct par la radio officielle. Très en verve, le président cubain, qui n'avait pas été vu en public depuis le 5 août, s'est adressé à un auditoire qui l'a écouté durant quarante-cinq minutes, sous une pluie battante. *« Adieu, espoirs des impérialistes ! »* s'est-il exclamé avant d'ajouter : *« Naus devons tous mourir* (mais) *il ne passera par l'esprit de personne d'enterrer l'un d'entre naus sans le dire... et en premier lieu au peuple »*.

Fidel Castro faisait directement référence aux rumeurs qui, la semaine dernière, avaient annoncé sa mort, créant une vive agitation dans les milieux de l'émigration cubaine, aux Etats-Unis et dans les médias internationaux. L'émoi avait été si fort que les autorités officielles qui, d'habitude, ignorent ces rumeurs chroniques, avaient été obligées, cette fois, de démentir (*Le Monde* dn 30 août). Jeudi dernier, le porte-parole du ministère cubain des relations extérieures (Minrex), Marianela Ferriol, avait formellement assuré que le président Castro était en *« excellente santé »*.

Les milieux anticastristes *« ont perdu tout prestige avec tous ces mensonges »*, a encore ajouté le président cubain, engageant ses adversaires à abandonner l'espoir que *« tout changera une fois disparue la génération qui a lancé la révolution »*. La révolution cubaine continuera, *« meure qui meurt »*, a-t-il encore clamé, confiant dans la relève des jeunes générations et bien décidé à défendre l'histoire de la révolutioo *« jusqu'à notre dernier souffle »*.

Le chef de l'Etat cubain, qui paraissait s'ennuyer lors des discours des orateurs qui l'ont précédé, s'est aussitôt animé en prenant la parole. De sa voix inimitable, il a tout d'abord longuement fait l'éloge de la politique cubaine en matière scolaire, poursuivie en dépit des pénuries de la *« période spéciale »* (régime d'économie de guerre mis en place après l'effondrement de l'URSS qui subventionnait l'île).

Après une quinzaine de minutes, le public a refusé bruyamment de quitter les lieux pour se mettre à l'abri de la pluie, comme l'y engageait le leader cubain qui a alors poursuivi son discours pendant une demi-beure supplémentaire.

Cela faisait plusieurs mois que Fidel Castro, pourtant jamais avare de longs discours, n'avait pas pris la parole en public. C'est notamment soo frère Raûl qui avait fait le discours du 26 juillet, date anniversaire de la prise de la caserne de la Moocada qui marque le début de la révolution cubaine, en 1953. Le chef de l'Etat cubain avait également refusé de parler lors des cérémonies marquant le 14e Festival mondial de la jeunesse, au début du mois d'août.

La révolution cubaine continuera « meure qui meurt », a-t-il encore clamé

Quoi qu'il en dise, il ne fait guère de doute que l'apparition publique du leader cubain, au cours d'une cérémonie somme doute mineure et qui, précise notre envoyé spécial à Cuba, Jean-Michel Caroit, n'a soulevé qu'indifférence, est d'abord un message tout entier destiné à l'extérieur. L'empressement des milieux anticastristes à annoncer la disparitioo du « Lider Maximo » mais, surtout, la crédibilité acquise par ce qui devait se révéler une fausse nouvelle, ont forcé la main aux autorités cubaines. Car depuis plusieurs mois, comme aux meilleurs temps de Brejnev finissant, l'essentiel des spéculations sur l'avenir de Cuba tournent autour de l'état de santé de son dirigeant. Son ironique pied de nez ne saurait masquer que, désormais, toute décision engageant le futur peut être rapidement rendue caduque par sa disparition.

Les Américains eux-même insistent sur ce côté du problème, laissant désormais entendre, quoi que avec discrétioo pour ne pas heurter l'importante communauté cubaine en exil – particulièrement anticommuniste – que tout dans leur politique cubaine est négociable, hormis le maintien au pouvoir des frères Castro. Ce faisant, ils spéculent ouvertement sur une relève politique qui, comme dans les pays de l'Est européen, pourrait partiellement émerger du Parti communiste au pouvoir depuis près de quarante ans.

Le Mexique donne le coup d'envoi à une cohabitation historique

MEXICO
de *notre correspondant*

L'opposition mexicaine a remporté une importante victoire politique, lundi 1er septembre, à l'occasion de l'entrée en fonctions du Parlement issu des élections du 6 juillet, qui ont mis fin à l'hégémonie exercée depuis 1929 par le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI). Décidés à profiter de l'affaiblissement du PRI, qui a perdu la majorité absolue à la Chambre des députés mais reste la principale formation, les quatre partis d'opposition ont conclu une alliance pour obliger le pouvoir à tenir compte do nouveau rapport de forces.

C'est pourquoi les Mexicains ont pu assister à une scène sans précédent sur leurs écrans de télévision, à l'occasion de la transmission en direct, lundi soir, du message à la nation que le chef de l'Etat adresse chaque année à l'occasion de la rentrée parlementaire. Pour la première fois, un représentant de l'opposition allait donner la réplique an président de la République, rompant ainsi avec la tradition antoritaire en vigueur jusqu'alors.

L'événement avait d'autant plus de relief que l'orateur désigné par l'ensemble de l'opposition n'était autre que Porfirio Munoz Ledo, l'enfant terrible de la classe politique mexicaine. Après avoir mené une brillante carrière au sein du PRI, il s'en sépara en 1987 pour appuyer la candidature de Cuauhtémoc Cardenas à la présidence de la République et fonder une nouvelle formation, le Parti de la révolution démocratique (PRD), qui détient actuellement 125 sièges sur 500 à la Chambre des députés.

Le PRI tenta de convaincre l'opposition de choisir un adversaire moins redoutable pour donner le conp d'envoi à la cobabitation. *« Tout, sauf Porfirio ! »* Une véritable panique s'était emparée des députés du PRI qui n'avaient pas oublié la violente interpellation lancée par leur ancien collègue lors du dernier message présidentiel de Miguel de la Madrid, en 1988. Dans une ultime manœuvre, ils essayèrent, au cours du week-end, de reporter la rentrée parlementaire pour éviter de lui donner une tribune. L'opposition de gauche (PRD) comme de droite, le Parti d'action nationale (PAN), et deux autres petites formations refusèrent de céder, ce qui permit d'éviter une grave crise politique.

DISCOURS SANS SURPRISE DU PRÉSIDENT

Le président Ernesto Zedillo prononça donc son discours eo présence des 500 députés et des 128 sénateurs mais, pour la première fois depuis bien longtemps, les organisations ouvrières et paysannes liées au PRI, les autorités religieuses et le corps diplomatique n'avaient pas été invités. Il n'y eut guère de surprises dans le message du chef de l'Etat. Comme il l'avait fait un an plus tôt, il invita les Mexicains à ne pas relâcher leurs efforts pour sortir le pays de la crise provoquée par la dévaluation de décembre 1994. Il leur assura que leur niveau de vie allait s'améliorer si l'économie maintenait sa croissance annuelle autour de 5 %, ce qui est le cas actuellement. Il justifia le rôle des militaires dans la répression du trafic de drogues, très critiqué par l'opposition, et s'engagea à *« intensifier »* la lutte contre les stupéfiants, sans céder néanmoins à certaines exigences des Etats-Unis, qui soubaiteraient pouvoir intervenir sur le territoire mexicain.

Pas un mot, en revanche, sur la situation au Chiapas où le dialogue avec la guérilla zapatiste est interrompu depuis un an. Munoz Ledo allait s'en charger, se permettant même de paraphraser le « sous-commandant Marcos » en invitant le président Zedillo à *« commonder en obéissant »*, ce qui lui valut une salve d'applaudissements de la part des représentants du PRD. Ce fut sans doute le passage le plus surprenant du discours de M. Ledo, qui n'a jamais manifesté de sympathie pour le chef de la guérilla. Il a cependant insisté sur la nécessité de rétablir la paix au Chiapas, estimant que le gonvernement devait faire les premiers pas en respectant les engagements pris à l'égard des indigènes en février 1996.

Sur un ton modéré, qui ne semblait pas rassurer pour autant le président Zedillo, visiblement crispé, le dirigeant du PRD expliqua que *« le changement pacifique pour parvenir à une République juste et souveraine »* passait par *« l'établissement d'une relation strictement respectueuse »* entre le gouvernement et le pouvoir législatif. *« A partir d'aujourd'hui, et j'espère pour toujours, aucun pouvoir ne devra être soumis à l'autre (...); ce qui permettra de poursuivre la transition démocratique et de mettre fin à tous les vestiges de l'autoritarisme »*.

Pour construire cette démocratie, que les Mexicains tentent d'instaurer depuis vingt ans, M. Munoz Ledo propose de mener à bien une série de réformes politiques, sociales et économiques qui prendront encore quelques années et devront, dit-il, être négociées avec le pouvoir exécutif *« dans le cadre d'un dialogue intelligent et respectueux, sons dogmatisme »*. C'est précisémeot ce que M. Zedillo avait proposé un peu plus tôt, mettant ainsi fin au mooologue traditionnel du président mexicain face à un Parlement considéré jusqu'alors comme une simple chambre d'enregistrement.

Bertrand de la Grange

Au Congo, la guerre s'intensifie pendant la négociation

LA SITUATION de guerre persistait, lundi 1er septembre, à Brazzaville. Les forces gouvernementales ont bombardé, pour la deuxième fois avec des hélicoptères MI-24, les positions des partisans de l'ancien président Denis Sassou Nguesso dans les quartiers nord, selon des témoins. Il n'a pas été possible d'obtenir d'informations précises sur le bilan de ces tirs de roquettes. Selon une source indépendante, les hélicoptères ont regagné leur base, située dans le sud-ouest du Congo, sans avoir été inquiétés par les « Cobras » de M. Sassou Nguesso, qui disposeraient de missiles antiaériens. Des échanges de tirs d'armes lourdes ont également opposé sporadiquement lundi les forces belligérantes.

Cette nouvelle recrudescence de la violence intervient au lendemain de la fin théorique du mandat du président Pascal Lissouba, qui a toutefois été prorogé en juillet par le Conseil constitutionnel jusqu'à l'élection de son successeur. Lundi, les partisans de Denis Sassou Nguesso soufflaient le chaud et le froid en réaffirmant à la fois qu'ils étaient toujours opposés à la prorogation du mandat du président, mais disposés à trouver *« un accord global négocié »* dans le cadre de la médiation internationale entreprise par le président gabonais Omar Bongo.

Un porte-parole de M. Sassoo Nguesso a demandé à la population d'*« amplifier la résistance contre la tyrannie du président Lissouba »*, ajoutant que, depuis le 31 août, le chef de l'Etat est devenu *« un simple citoyen »*. *« La prorogation du mandat du président Lissauba est une salution palitictenne qui fera durer la guerre »*, a-t-il estimé. Du côté gouvernemental, l'expiration du mandat du président Lissouba n'a donné lieu à aucune déclaration.

DE NOUVELLES PROPOSITIONS

La radio officielle se bornait lundi à rappeler la visite effectuée durant le week-end par le président Lissouba à Libreville, où ses représentants et ceux de M. Sassou Nguesso ont reçu un nouveau projet d'accord de paix. M. Lissouba a accueilli favorablement ce texte, dont on ignore le contenu précis. Les précédents projets avaient été rejetés par les belligérants en raison des divergences sur le choix et les prérogatives du premier ministre d'un gouvernement d'unioo nationale.

Le camp présidentiel avait rejeté la médiation du président Bongo, estimant qu'il défendait les intérêts de Denis Sassou Nguesso, qui est son beau-père, de la France et dn groupe pétrolier Elf. M. Lissouba s'était retourné vers le président du Congo-Kinsbasa, Laurent-Désiré Kabila, qui a proposé l'envoi à Brazzaville d'une force militaire interafricaine composée par des contingents des pays d'Afrique centrale et de l'Est.

Selon Radio-Liberté, le parti de Denis Sassou Nguesso ne signera pas l'accord de paix s'il o'obtient pas le poste de chef de gouvernement avec les prérogatives de commandant des forces armées et de président dn conseil des ministres. Les partisans de Pascal Lissouba ont rejeté ces exigences, estimant que le président devait choisir le premier ministre. La délégatioo du général Sassou Nguesso «étudie les propositions nouvelles», qu'elle juge «encourageantes», tout en maintenant ses exigences. «Des propositions ont été faites. Il faut nous donner le temps de les étudier. C'est un problème d'équilibre qu'il faut obtenir entre les pouvoirs pour que la transition se déroule sans à-coups», a déclaré un porte-parole de M.Sassou Nguesso. Selon lui, les «propositions nouvelles» incluraient la créatioo d'un «conseil présidentiel» et de commissions techniques multipartites. «Les signes sont encourageants. Nous pouvons parvenir à un projet qui emporte l'assentiment de tous», a-t-il cooclu.

Le médiateur Mobammed Sahnoun, envoyé spécial de l'ONU et de l'OUA, a aussi estimé que *« l'évolution est encourageante »*. L'ambassadeur a précisé qu'*« il reste à définir les prérogatives des différents octeurs de la transition »*, notamment des différents responsables du futur conseil présidentiel. – *(AFP, Reuter.)*

Lech Walesa reçu à Paris par le président Jacques Chirac

PARIS. Le président Jacques Chirac a reçu lundi 1er septembre à l'Elysee l'ancien président polonais Lech Walesa, venu à Paris pour inaugurer, sur l'Esplanade des Invalides, une plaque *« Solidarnosc »* commémorant la lutte des Polonais contre l'ancien régime communiste dans les années 80. Le dossier européen a constitué l'essentiel de l'entretien. Selon le porte-parole de l'Elysée, Catherine Colonna, M. Chirac s'est déclaré *« confiant dans la réussite du processus d'élargissement de l'Union européenne (UE) »*, soulignant cependant que *« les choses ne seraient pas faciles »*. – *(AFP.)*

L'armée comorienne serait prête à intervenir à Anjouan

MORONI. Les craintes d'une intervention militaire sur l'île sécessionniste d'Anjouan ont augmenté, lundi 1er septembre, avec la réquisition du navire marchand *Islands Frigate* par l'armée comorienne, qui l'a empêché de quitter Moroni et a ordonné aux passagers de débarquer. Le capitaine du navire, Abdoula Moilim, a été arrêté pour le forcer à conduire le bâtiment vers une destination inconnue, avec des militaires à bord, selon la compagnie Archipelago. L'Organisation de l'Unité Africaine a indiqué que son émissaire à Moroni avait reçu l'assurance que les autorités o'ont aucun projet d'invasion d'Anjouan et de Moheli. Ce dernier est dans l'archipel pour préparer les négociations entre le gouvernement et les séparatistes, qui devraient se tenir le 10 septembre à Addis Abeba, la capitale éthiopienne. – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

■ **ALLEMAGNE.** Boris Eltsine, recevant au Kremlin le président allemand Roman Herzog, a estimé lundi 1er septembre que les relations avec l'Allemagne étaient pour la Russie *« la priorité des priorités »*. La visite d'Etat de quatre jours de M. Herzog est la première en Russie d'un président allemand depuis la réunification de l'Allemagne en 1990. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE/TCHÉTCHÉNIE :** les négociations russo-tchétchènes sur le transit du pétrole de la mer Caspienne ont échoué, lundi 1er septembre. Les pourparlers portaient sur les conditions d'utilisation d'un oléoduc passant par la Tchétchénie et permettant d'exporter vers l'Europe occidentale le pétrole extrait par un consortium de sociétés étrangères au large de l'Azerbaidjan. La Russie envisage désormais d'exporter le pétrole azerbaïdjanais par voie maritime, a annoncé lundi le vice-ministre russe de l'énergie, Serguei Kirienko. – *(AFP.)*

■ **AZERBAÏDJAN/ARMÉNIE : Arkadi Goukassian** a été élu, lundi 1er septembre, à une écrasante majorité, *« président »* du Nagorny Karabakh, un territoire indépendantiste peuplé d'Arméniens mais situé en Azerbaïdjan. M. Goukassian était jusque-là le *« ministre des affaires étrangères »* de cette république auto-proclamée indépendante. Les autorités de Bakou ont qualifié d'*« illégal »* ce scrutin qui visait à pourvoir le poste laissé vacant par Robert Kotcharian, l'ancien *« président »* du Nagorny Karabakh, nommé en mars premier ministre de l'Arménie. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL :** les chances d'une visite papale en Terre sainte à l'occasion du deuxième millénaire de la naissance du Christ s'amenuisent au fur et à mesure que le blocage du processus de paix dans la région se prolonge, a déclaré lundi 1er septembre Mgr Sabbah, patriarche latin de Jérusalem. – *(AFP.)*

■ Des manœuvres militaires conjointes entre les marines turque, israélienne et américaine se dérouleront à la mi-novembre en Méditerranée orientale, a-t-on appris mardi 2 septembre auprès de l'ambassade d'Israël à Ankara. – *(AFP.)*

■ **LIBYE :** le colonel Mouammar Kadhafi a célébré lundi 1er septembre ses vingt-huit ans à la tête du pays en assistant à une revue aérienne à Tripoli. Largement retransmise par la télévision, cette cérémonie visait à démontrer que la Libye n'est pas affectée par l'embargo aérien décidé par les Nations unies. – *(Reuter.)*

ASIE

■ **CAMBODGE :** le prince Norodom Ranariddh, évincé en juillet du pouvoir à Phnom Penh, et ses alliés politiques ont rendu public lundi 1er septembre un projet énumérant dix conditions pour entamer des pourparlers avec « l'homme fort » du Cambodge, Hun Sen. Le plan exige ootamment la création de commissions indépendantes chargées de veiller aux conditions du retour au Cambodge des personnalités ayant récemment choisi l'exil ainsi que des réfugiés déplacés par les derniers combats. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **OUGANDA :** trois cents rebelles de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), leur chef Joseph Kony à leur tête, sont entrés en Ouganda depuis le Soudan, pour une campagne militaire, selon le journal officiel ougandais *New Vision* daté du 1er août. Cette information n'a pas été confirmée de source indépendante. – *(AFP.)*

■ **CENTRAFRIQUE :** le premier ministre, Michel Gbezera-Bria, a annoncé, lundi 1er août, le retour au gouvernement des neuf ministres de l'opposition qui s'étaient retirés en mai après deux incidents meurtriers à Bangui. Cette réintégration devrait clore une crise politique existant parallèlement à la crise militaire résolue en juillet par le retour des ex-mutins dans l'armée. – *(AFP.)*

■ **SÉNÉGAL :** deux mille réfugiés fuyant la Casamance sont arrivés en Gambie, selon une source proche de la Croix-Rouge. Le président de Guinée Bissau, Joao Bernardo Vieira, s'est d'autre part proposé comme médiateur entre le gouvernement sénégalais et les rebelles séparatistes casamançais. – *(Reuter.)*

ÉCONOMIE

■ **ARMEMENT :** les groupes Thomson CSF et Alenia ont signé un accord de coopération pour produire les radars Arabel (version française) et Empar (version italienne) destinés au projet franco-italien de missiles Aster15 et 30 de défense anti-avions et anti-missiles. L'Aster équipera une classe de frégate conçue en collaboration avec la Grande-Bretagne.

L'Autriche soutient la nécessité d'un pôle économique européen

PARIS. La proposition française de mettre en place une structure pour permettre la coordination des politiques économiques des pays qui adopteront la monnaie unique européenne est soutenue par Vienne. A l'issue d'une rencontre avec le ministre français des finances, Dominique Strauss-Kahn, son homologue autrichien, Rolf Edlinger, a estimé lundi 1er septembre à Paris que *« l'Union économique et monétaire est une communauté économique, et pas seulement monétaire »*. *« Il faut un dispositif de coordination économique »*, a-t-il dit, en souhaitant que les partenaires sociaux soient associés à cette évolution. Rappelant que le sommet d'Amsterdam avait demandé à la Commission et au conseil des ministres de faire des propositions pour le sommet de décembre à Luxembourg, M. Strauss-Kahn a insisté sur la *« nécessité d'organiser la coordination au sein d'un conseil de l'euro ou de je ne sais quoi, structure qui permettra au sein de l'Ecofin aux pays qui auront une monnaie unique de coordonner leurs politiques »*. Il a souligné que cette coordination devrait aboutir notamment à une harmonisation fiscale européenne. – *(Reuter).*

SOCIAL Dans un entretien accordé au *Monde*, Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière, expose les priorités de sa confédération pour la rentrée. Il met en garde le premier ministre contre tout retard de la conférence nationale sur les salaires, l'emploi et le temps de travail, prévue pour la fin septembre, et au cours de laquelle il souhaite notamment voir abordée la possibilité de retraites anticipées pour les personnes ayant cotisé quarante ans. ● LES RELATIONS entre M. Blondel, seul dirigeant confédéral membre du PS, et Lionel Jospin, premier ministre et premier secrétaire du PS, qui devait le recevoir mardi 2 septembre, sont marquées néanmoins par une certaine distance. ● LA CONFÉRENCE SALARIALE, préparée par Martine Aubry, doit réunir d'ici un mois, sous la présidence de M. Jospin, les ministres concernés, les syndicats et les organisations patronales.

Marc Blondel demande au gouvernement de respecter son calendrier

Dans un entretien au « Monde », le secrétaire général de Force ouvrière expose ses priorités pour la rentrée. Il met en garde contre tout retard dans la réunion de la conférence salariale promise durant la campagne électorale et que prépare Martine Aubry

« Quelles sont les priorités de Force ouvrière pour cette rentrée sociale ?

– Au premier chef, que la conférence nationale sur l'emploi, les salaires et la réduction de la durée du travail ait lieu dans la seconde quinzaine de septembre, comme nous en étions convenus. Les socialistes n'ont peut-être pas fait exprès d'être au pouvoir – ils le doivent à l'erreur tactique de la majorité précédente d'avoir provoqué les élections –, et les salariés ont accordé à Lionel Jospin le temps de prendre les choses en main. Mais s'il recule la conférence, il va aborder la rentrée avec une réaction de doute, et cela n'est souhaitable ni pour lui ni pour les salariés.

» Deuxièmement, il faut que ce soit bien une conférence sur les salaires, sur la durée du travail et sur l'emploi. Cela veut dire, en définitive, que nous allons tracer, par concertation, les axes pratiques pour que les promesses électorales soient tenues. FO ne veut pas d'une grand-messe, sans conclusion, qui serait, dans le plus mauvais des cas, identique à celle du 10 février 1997 sur l'emploi des jeunes, qui a discrédité le gouvernement de l'époque.

– Quels résultats attendez-vous de cette conférence ?

– Nous voulons d'abord faire partir en retraite les gens qui ont travaillé depuis l'âge de quatorze ou quinze ans et qui ont cotisé pendant quarante ans. Ce sont souvent des gens qui ont exercé des métiers durs. Cela devrait toucher 280 000 personnes, dont 50 % seraient volontaires pour partir, ce qui provoquerait l'embauche de 150 000 jeunes. Nous réclamons donc une amélioration du dispositif de l'allocation de remplacement pour l'emploi (ARPE), mais pas forcément intégrée à ce même dispositif.

» Le deuxième enjeu concerne les salaires. Le gouvernement aurait tort de croire qu'il s'est libéré en matière salariale en augmentant le SMIC de 4 %. Il ne pouvait pas faire moins qu'Alain Juppé. Je me battrai pour que des négociations s'ouvrent dans toutes les branches afin d'intégrer les effets de l'augmentation du SMIC et de rétablir la hiérarchie. Il faut aussi intégrer les nouveaux métiers dans les grilles hiérarchiques. Cela n'aura peut-être pas un effet direct sur tous les salaires, mais cela aura un effet induit. Bien entendu, il faudra aussi ouvrir les négociations dans la fonction publique et le secteur public et nationalisé.

– Et la réduction du temps de travail ?

– Il s'agit de la troisième priorité. Il faut sortir de cette querelle, qui devient absurde, sur les trente-cinq heures. Est-ce pour satisfaire une revendication sociale, créer des emplois ou tenir un engagement électoral ? Dans le premier cas, on peut la programmer : c'est trente-neuf heures maintenant, puis cela deviendra trente-huit, trente-sept, trente-six, et on l'intègre dans les négociations. Dans le deuxième cas, il faut que cela se fasse assez vite et de manière un peu radicale, même si cela doit être différent suivant les secteurs professionnels. Pour régler les problèmes, on sera obligé de décentraliser les négociations dans les branches, pour fixer des cadres, mais aussi à l'échelon des entreprises. Nous ne nous sommes jamais écartés des négociations de branche. FO est encore le syndicat qui signe le plus d'accords. La politique de contrat reste notre instrument.

J'AI AVERTI LE GOUVERNEMENT, LA RENTRÉE RISQUE D'ÊTRE TIÈDE !

PESSIN

– Quelle type de loi a votre faveur ?

– La solution, c'est de mettre des dates-butoirs, mais plus ces dates seront tardives, moins cela aura d'effet sur l'emploi. Une seconde piste est de taxer les heures supplémentaires. J'ai été un des premiers à demander au patronat de négocier sur la réduction du nombre d'heures supplémentaires, mais Jean Gandois *(président du CNPF)* n'a jamais eu de mandat de ses fédérations sur ce sujet. Ce qui serait grave, en revanche, ce serait de pénaliser les heures supplémentaires sous forme de cotisations sociales, ce qui reviendrait à ponctionner différemment des revenus salariaux de montant identique. On intégrerait alors le financement de la Sécurité sociale dans le débat, et ce serait une dérive supplémentaire.

– Qu'attendez-vous des 350 000 emplois pour les jeunes ?

– Avec les 350 000 emplois, les socialistes ont aussi inventé une bombe : ils ont inventé le contrat à durée indéterminée... avec un terme ! Ma première crainte est que cela n'inspire le CNPF et qu'il ne relance son idée de contrat d'activité, permettant que, pendant deux ans, les salariés soient soustraits aux règles du code du travail et aux conventions collectives.

» Selon un schéma keynésien, les salariés du privé sont le produit induit de la croissance. La partition est simple : combien les entreprises vont-elles affecter à l'investissement ? Le gouvernement n'est maître de rien, et nous non plus. C'est pourquoi je réclamerai que, six mois après la conférence, on fasse le point. Mon véritable problème, c'est de savoir si le gouvernement a encore suffisamment, non seulement de marge de manœuvre, mais de pouvoir politique pour s'opposer aux forces du marché.

– Dans cette conférence à trois, quelle rôle va jouer le patronat ?

– Pour l'instant, le patronat freine des quatre fers. En 1981, il avait baissé la tête et se laissait condamner. Cette fois, il annonce que l'on va « bousiller » l'économie du pays. Si les patrons ne jouent pas le jeu, ils ne pourront plus se dégager de la responsabilité de la situation en matière d'emploi. A différentes reprises, ils ont dit que le chômage n'était plus de leur responsabilité, mais relevait de la politique gouvernementale. Là, ils ont l'occasion de la modifier. S'ils ne jouent pas le jeu, leur responsabilité sera publique, pleine et entière, et je démontrerai qu'ils ne défendent pas l'intérêt général, comme ils le prétendent parfois. Au demeurant, il serait souhaitable que le patronat fasse un effort pour faire connaître ses besoins en effectifs à moyen terme. Cela sera aussi l'heure de vérité pour le CNPF.

> « Si les patrons ne jouent pas le jeu, ils ne pourront plus se dégager de la responsabilité de la situation en matière d'emploi »

– Mais vous-même, vous ne défendez pas l'intérêt général ?

– Moi, je ne défends pas l'intérêt général, je défends l'intérêt particulier des salariés, et les patrons défendent l'intérêt particulier des entreprises. Je ne veux pas être un usurpateur. Je pense que c'est Lionel Jospin qui défend l'intérêt général, il a été élu pour ça. Je ne veux pas avoir ce langage ambigu tenu par des représentants syndicaux et qui disent qu'en même temps, ils gèrent la société. Ce n'est pas vrai, ou alors, ils se comportent comme des élus politiques. Cela ne veut pas dire que je me désintéresse de l'intérêt général. Au contraire. Mais dans une société démocratique, chacun a sa mission.

– Quel bilan faites-vous de l'action gouvernementale ?

– Pour l'instant, je ne fais aucun bilan. Lionel Jospin a été prudent. Je m'interroge, cependant, sur sa liberté de comportement. Lionel Jospin est allé voir M. Kohl : est-ce pour lui dire que l'on va vraisemblablement aller vers les trente-cinq heures et qu'il faut que l'Allemagne en fasse autant, ou bien lui a-t-il parlé uniquement de masse financière et du fait que la France allait être le plus près possible pour satisfaire les critères de convergence ? Tout cela n'est pas très clair. Est-ce que, d'une certaine façon, le petit jeu ne consiste pas à laisser croire que c'est l'autre qui ne pourra pas satisfaire les critères de convergence ? Dominique Strauss-Kahn a été très bien sur le sujet. Il a dit : *« Nous serons dans des conditions comparables aux autres pays, concernant les critères de convergence. »*

– Quels sont les secteurs « chauds » de la rentrée ?

– D'abord, les transports. Le conflit UPS, aux Etats-Unis, a été particulièrement suivi. A FO, nous avons fait la connexion entre les grèves de décembre 1995, les événements de Corée du Sud et le conflit UPS. Ensuite, la défense et les fonctionnaires ne tarderont pas. Enfin, le problème des hôpitaux va surgir gros comme une maison. Le gouvernement ne pourra pas fermer arbitrairement des dizaines de milliers de lits en raison de taux insuffisants d'occupation. La population a besoin d'un hôpital qui la rassure. C'est un service de proximité, dont l'efficacité ne se mesure pas à la rentabilité.

– Comment maîtriser le déficit de la Sécurité sociale ?

– Ils peuvent tourner autour du pot : la contre-réforme Juppé a été destructrice de la Sécurité sociale solidaire et égalitaire, et, en plus, elle ne marche pas. Il faudrait tout remettre à plat. Dans l'immédiat, le gouvernement peut faire deux choses : doter suffisamment le ministère de la santé afin qu'il puisse faire de la prévention et revoir la médecine du travail, la médecine scolaire et la médecine carcérale, qui sont dans un grand état de délabrement ; redonner à la Sécurité sociale son caractère d'assurance et de gestion par les organisations syndicales et le patronat.

» FO est favorable à la création d'un fonds pour l'assurance-maladie, qui regrouperait les recettes d'origine fiscale destinées à financer les dépenses de solidarité nationale. La création de ce « sas » mettrait en évidence qu'il ne s'agit pas d'un financement par l'impôt. En revanche, cela rentre en contradiction avec ceux qui préconisent une affectation directe de la CSG. »

Propos recueillis par Alain Beuve-Méry

Le seul dirigeant confédéral membre du PS

LE RENDEZ-VOUS ne figure pas sur l'agenda officiel du premier ministre, mais Marc Blondel devait être reçu, mardi 2 septembre, par Lionel Jospin. Un entretien officieux mais, dit-on à Matignon, comme M. Blondel traversera la cour, le rendez-vous ne passera pas inaperçu. Déjà, le 24 juillet, le secrétaire général de FO avait rencontré très discrètement le chef du gouvernement, le jour même d'une entrevue, beaucoup plus médiatisée, avec Jacques Chirac. Depuis sa première élection à la tête de Force ouvrière, en février 1989, M. Blondel a été confronté à cinq premiers ministres, de Michel Rocard, avec lequel les relations étaient plus que tendues, à Alain Juppé, avec qui les rapports étaient exécrables. Il comptait sur sa relation privilégiée avec les deux présidents de la République successifs pour tenter de détourner les effets des politiques gouvernementales, néfastes à ses yeux.

M. Jospin est donc, à l'Hôtel Matignon, le sixième interlocuteur du secrétaire général de FO. Les deux hommes ont bien des points communs : quasiment le même âge, soixante ans pour le premier ministre et cinquante-neuf pour M. Blondel ; un même militantisme étudiant au sein de l'UNEF ; une même révolte contre la « sale guerre » d'Algérie ; une même méfiance vis-à-vis de la SFIO, que le futur syndicaliste rejoint en 1958, avant d'entrer vite en dissidence, mais que le futur dirigeant socialiste boude, ne rejoignant le PS qu'au lendemain du congrès d'Epinay. S'ajoute à ce catalogue de similitudes un même doute, entretenu par des amis ou des adversaires, sur la proximité des deux hommes, au début de leur engagement, vis-à-vis de la branche lambertiste du trotskisme : l'un et l'autre s'en défendent, sans faire taire toutes les interrogations.

DANS LA MÊME SECTION QUE M. ALLÈGRE

Autre facteur de rapprochement : M. Blondel a sa carte du PS à la section de Le Bousquet d'Orb, dans l'Hérault, section qui est aussi celle de Claude Allègre, proche du premier ministre, et que, visiblement, ni l'un ni l'autre ne fréquente assidûment. Autant d'éléments qui pourraient préfigurer une réelle complicité s'il n'y avait entre les deux hommes quelques mauvais souvenirs. Au sein du PS, M. Blondel ne s'est jamais montré particulièrement jospiniste, notamment lors de l'élection présidentielle de 1995 où il semblait rouler – en se gardant bien sûr de le proclamer ! – pour Jacques Chirac et se sentait apparemment plus proche, dans le jeu interne au PS, d'Henri Emmanuelli. Aujourd'hui, le secrétaire général de FO se retrouve dans le néo-keynésianisme du premier ministre, mais il développe dans son discours une grande similitude d'approches – de la réduction de la durée du travail à la protection sociale – avec celles de la Gauche socialiste. Julien Dray est, de surcroît, son ami.

Au sein de FO, les socialistes sont aussi soupçonnés de ne pas être inertes. Le principal adversaire de M. Blondel, Jacques Mairé, est au PS. Le patron de FO a aussi gardé rigueur à ceux qui, en 1989, avaient soutenu ou semblé soutenir son concurrent au secrétariat général, Claude Pitous. M. Jospin a été rangé dans cette catégorie pour avoir déjeuné alors, à Toulouse, avec le dauphin d'André Bergeron. Depuis, des explications ont eu raison de ce mauvais procès. Le premier secrétaire du PS se défend, aujourd'hui comme hier, de tout interventionnisme dans la vie syndicale. Il n'entend pas se laisser prendre au piège de l'interlocuteur syndical privilégié, même si M. Blondel est le seul responsable confédéral à avoir sa carte au PS.

Le premier ministre, que les dirigeants syndicaux se flattent de joindre directement au téléphone, avait vu, fin juillet, Nicole Notat et Louis Viannet. Après son ami Marc, il va les rencontrer de nouveau.

Michel Noblecourt

Début de polémique sur la date de la conférence nationale salariale

FIDÈLE AU CALENDRIER qu'elle s'est fixée, Martine Aubry, quelque peu irritée par les fuites concernant la loi cadre sur les 35 heures que son ministère étudie actuellement, devrait, à nouveau, rencontrer dans les jours qui viennent les dirigeants des principales confédérations, pour une seconde consultation, en vue d'ajuster les positions avant la conférence nationale sur l'emploi, les salaires et la réduction de la durée du travail, prévue fin septembre ou début octobre. La ministre de l'emploi et de la solidarité a, en effet, annoncé qu'elle comptait remettre ses propositions, à Lionel Jospin, dans la première quinzaine de septembre.

Côté syndicats, la conférence nationale est attendue avec une impatience certaine. Un début de polémique a même été amorcé sur la date de la conférence. Marc Blondel qui a téléphoné personnellement sur le sujet, à Martine Aubry, tout comme le secrétaire général de la CGT, Louis Viannet, tiennent, face à l'attente des salariés et à l'acuité des problèmes sociaux, à ce qu'elle ait lieu impérativement au mois de septembre, comme le gouvernement l'a toujours annoncé. Si elle était repoussée à début octobre, cela aurait symboliquement, selon eux, un impact négatif.

De plus, à FO, on fait observer que le calendrier est déjà chargé, puisque le gouvernement doit notamment convoquer, à cette date, la commission des comptes de la sécurité sociale, censée se réunir deux fois par an. La première réunion, qui devait se tenir en juin, n'a pas eu lieu, en raison du changement de gouvernement, mais la la seconde est prévue dans les semaines qui viennent. A la CFDT, à la CFTC et la CFE-CGC, en revanche, on se montre beaucoup moins à cheval sur la date de la conférence, préférant mettre l'accent sur sa préparation et les rencontres bilatérales préalables qui permettront de mettre de l'huile dans les rouages de la conférence.

Mme Aubry a aussi pris le soin de souligner que tout se ferait *« par la négociation »*, lors de la conférence nationale. *« Une loi-cadre ramenant la durée légale du travail à 35 heures »*, annoncée par Lionel Jospin dans son discours de politique générale, serait présentée à l'issue de cette conférence, et des négociations seraient ensuite conduites *« branche par branche et dans les entreprises »*.

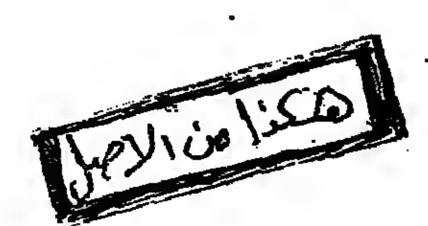
La conférence de l'automne s'annonce comme une étape cruciale. Marc Blondel ne veut pas qu'elle soit *« une grand messe, sans conclusions »*, qui serait comparable aux conférences organisées par Alain Juppé, lorsqu'il était premier ministre. Nicole Notat attend de cette conférence qu'elle donne de *« la cohérence »* à *« une politique de l'emploi dynamique »*. Quant à Alain Deleu, président de la CFTC, il s'est fait l'écho des *« tensions sociales »* qu'il relève dans les entreprises.

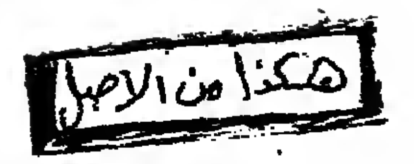
Pour que le patronat ne puisse pas jouer des divisions, voire des contradictions, entre les différentes confédérations, M. Viannet, lors de sa conférence de rentrée, mardi 26 août, a proposé à ses *alter ego* une rencontre commune, avant la conférence, afin de dégager des *« objectifs communs »*. Cette demande est pour le moment restée lettre morte.

La CFDT doit réunir un bureau national extraordinaire, mercredi 3 septembre, pour définir ses orientations sur les questions d'actualité. De même, M. Blondel entend réunir la commission exécutive de sa confédération, afin d'avoir un mandat clair de négociations, avant la conférence nationale. Le secrétaire général de FO s'étonne cependant que cela soit la CGT qui prenne l'initiative d'une telle démarche, alors qu'elle reste le syndicat qui signe le moins d'accords.

Côté patronat, aucune date de rencontre n'a, pour le moment, été fixée entre la ministre de l'emploi et de la solidarité et Jean Gandois, président du CNPF. Les contacts sont aussi au point mort avec Matignon.

A. B.-M.





La gauche et la droite provençales barreront la route au Front national

L'extrême droite ne profiterait pas d'une éventuelle majorité relative

La perspective de la conquête de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur aux élections de mars 1998, évoquée par Bruno Mégret lors de l'université d'été du Front national, est récusée par les dirigeants de la droite et de la gauche républicaines. Jean-Claude Gaudin, président du conseil régional, et Sylvie Andrieux, présidente du groupe socialiste, se disent d'accord pour empêcher l'extrême droite de profiter d'une éventuelle majorité relative.

MARSEILLE
de notre correspondant régional

La discussion sur la réforme du mode de scrutin aux élections régionales a souvent tourné autour de la possibilité pour le Front national de diriger la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), où il détient quatre municipalités. Bruno Mégret a affirmé, à l'université d'été de son parti, que celui-ci avait les moyens de prendre cet exécutif (*Le Monde* daté 31 août-1er septembre). A six mois de l'échéance, personne ne se risque à un pronostic sérieux sur les résultats, mais, de gauche à droite, on est à peu près d'accord sur les termes quantitatifs du débat, comme on annonce déjà qu'on saura trouver un accord pour qu'aucune personnalité frontiste ne puisse obtenir cette présidence. *« Il y aura suffisamment d'élus qui font référence à l'idéal démocratique et républicain pour isoler le Front national »*, assure Jean-Claude Gaudin (UDF-DL), président du conseil régional sortant. Il précise : *« Le président de l'exécutif doit être choisi dans le bloc républicain qui a le plus d'élus, à charge pour l'autre bloc de laisser passer le budget, comme cela a été fait durant cinq ans. »*

Il faut partir de l'arithmétique et de la pratique récente de l'assemblée régionale pour comprendre. Sur 122 conseillers, la majorité UDF-RPR dispose de 46 sièges (30 UDF, 16 RPR) ; le PS en a 20 ; ce qui reste de tapistes, 10 ; le PCF, 10 ; et il y a 6 écologistes. Le Front national, quant à lui, compte 30 élus. Depuis 1992, fin de l'« accord technique » entre la majorité de droite et l'extrême droite, les décisions majeures de l'assemblée conduite par M. Gaudin (qui ne se représente pas à la présidence), et particulièrement le budget, ont été adoptées à la majorité relative de 46 voix, les socialistes s'abstenant et le PCF votant contre. Ainsi, l'opposition du Front national ne suffit pas à entraver l'exécutif, qui n'a jamais connu les embarras du conseil régional d'Ile-de-France.

FORMULE DES TROIS TIERS

Pour la future assemblée, les pronostics sur les résultats varient sensiblement d'un côté à l'autre de l'échiquier, mais la formule générale est celle des « trois tiers » : chacun suppose que les trois grosses masses électorales se répartiront autour de 40 sièges. Maurice Gros, secrétaire départemental du Front national dans les Bouches-du-Rhône, lance volontiers le chiffre très optimiste de 44 élus pour son groupe. Il table sur une progression dans les Bouches-du-Rhône (où il compte actuellement 11 élus sur 43) et le Var (7 sur 23). Si les bons scores de son parti dans les élections récentes peuvent lui donner espoir, on lui rétorque souvent qu'une augmentation de près de 50 % des effectifs paraît démesurée. D'autant que, dans les Bouches-du-Rhône ou le Vaucluse, la récolte législative a été nulle.

Dans la droite classique, on se montre finalement assez confiant. Ses dirigeants espèrent se maintenir correctement dans les Bouches-du-Rhône (17 conseillers sur 43), où ils sont encouragés par leurs bons scores municipaux et législatifs. La situation du Var, où l'UDF disposait de 6 sièges (sur 23) et le RPR de 3, est plus délicate : les têtes de liste régionales du Parti républicain, devenu Démocratie libérale, ont subi un grave échec aux législatives, tandis que l'extrême droite, qui y a son seul député, s'y voit très en avance.

Le redressement de la situation passe, selon tous les chefs de la droite classique, par un renouvellement du personnel afin d'enrayer le déclin. François Léotard, convaincu par son ami Jean-Claude Gaudin, va s'impliquer dans cette bataille et diriger la manœuvre régionale. Quant à la situation des Alpes-Maritimes, qui élisent 28 conseillers (12 pour l'UDF et le RPR), elle est à peu près illisible, et les conflits internes à la droite ouvrent la voie à de dangereuses candidatures dissidentes.

On ajoutera à la difficulté du pronostic si on rappelle que la candidature de Jean-François Mattei, député (UDF-DL) des Bouches-du-Rhône, à la présidence fera l'objet de tractations dures entre le RPR et l'UDF : Renaud Muselier (*premier adjoint et député RPR de Marseille*), qui plaide pour la parité UDF-RPR absolue dans tous les départements, y est très hostile. Les négociations seront longues, mais la majorité actuelle sera certainement unie au moment du scrutin.

« SÉPARATION DÉFINITIVE »

De son côté, le Parti socialiste espère augmenter le nombre de ses sièges, qui est actuellement de 20, grâce au bon parcours du gouvernement et à ses performances législatives récentes. Il s'imagine en croissance de quelques unités dans le Var (où il a 2 conseillers), les Bouches-du-Rhône (9 conseillers) et le Vaucluse (3). Mais ces calculs optimistes masquent le fait que son score de 1992 avait été obtenu sous la houlette de Bernard Tapie, alors en pleine force. De surcroît, rien n'est encore tranché sur la nature de la liste : Michel Vauzelle, député des Bouches-du-Rhône, maire d'Arles et chef de file du PS pour les élections régionales, a lancé un appel à une liste unitaire de toute la gauche, sans obtenir encore de réponse.

Quelles que soient les répartitions décidées par le corps électoral, restera à gérer une majorité que tout le monde voit relative. En l'état actuel, les responsables de la gauche et de la droite, qui rechignent à s'imaginer minoritaires, annoncent pourtant qu'en aucun cas ils ne laisseront le Front national gouverner. *« A philosophie différente, est-on d'accord sur les grands dossiers ? Si c'est le cas, et avec des gens qui travaillent en bonne intelligence, tout est faisable pour que le FN n'ait pas la région »*, explique M. Muselier. *« Le Front national, merci ! Ni avant, ni après, ni jamais »*, dit Sylvie Andrieux, députée socialiste de Marseille et présidente du groupe socialiste du conseil régional, qui est prête à maintenir la position d'abstention qu'elle a toujours défendue pour autant que *« la droite confirme sa position de séparation définitive avec le FN »*.

Quant à M. Gaudin, qui reste le chef de la droite locale et qui figurera symboliquement à la fin de sa liste des Bouches-du-Rhône, il est tout aussi clair. Et il se dit tout à fait sûr de ses troupes : parce que les sortants ont montré qu'ils refusaient cette alliance ; parce que les nouveaux venus, tout particulièrement dans le Var, savent que la victoire du Front national signerait leur propre fin.

Michel Samson

Philippe Séguin et François Léotard veulent couper court aux appels à la fusion RPR-UDF

PHILIPPE SÉGUIN, président du RPR, et François Léotard, président de l'UDF, se sont rencontrés officiellement, mardi 2 septembre, pour la première fois depuis l'élection de l'ancien président de l'Assemblée nationale à la tête de la formation néogaulliste, le 6 juillet. Les deux chefs de partis, dont chacun a entrepris de rénover sa propre formation politique, veulent couper court aux appels à la fusion du RPR et de l'UDF qui se sont fait entendre durant l'été, tout en affichant leur volonté de travailler ensemble dans l'opposition.

Tous deux participeront, le 20 septembre, à un colloque de l'Association pour la réforme d'Edouard Balladur. C'est aussi une manière de démontrer que, dans leur esprit, les divisions qui persistaient à droite depuis l'élection présidentielle ne sont plus de mise pour définir les *« propositions pour demain »*, thème du colloque.

La préparation des élections régionales et cantonales de mars 1998, et donc les relations avec le Front national, figurent aussi au premier rang de leurs priorités. Depuis les élections législatives, la question des relations de la droite républicaine et du parti de Jean-Marie Le Pen est à nouveau posée, plusieurs responsables du RPR et de l'UDF plaidant pour l'ouverture d'un dialogue avec l'extrême droite. M. Léotard, farouche opposant à cette idée, et M. Séguin, qui a encore récemment récusé toute alliance avec le Front national (*Le Monde* du 30 août), ne peuvent ignorer l'écho que trouve cette tentation dans leurs propres rangs.

Après M. Séguin, M. Léotard devait s'exprimer à son tour sur les principaux dossiers de la rentrée, et notamment sur les élections régionales en Provence-Alpes-Côte d'Azur, où il sera le chef de file de l'opposition. Le président de la confédération libérale et centriste ne veut pas laisser M. Le Pen, qui nourrit l'ambition de succéder à Jean-Claude Gaudin (UDF-DL) à la présidence de la région, prendre trop d'avance dans sa campagne.

Cécile Chambraud

Le gouvernement décide d'agréer l'accord sur les contrats entre patients et généralistes

LE GOUVERNEMENT a annoncé, lundi 1er septembre, son intention d'agréer l'accord signé en juillet entre la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), la MSA (agriculteurs) et le syndicat de médecins MG-France instituant une formule d'abonnement volontaire des assurés sociaux chez un généraliste de leur choix (*Le Monde* du 5 juillet). Au terme d'une rencontre avec les signataires de l'accord, lundi, Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, et Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, ont cependant prévenu que ce dispositif ne sera adopté qu'après une phase *« exploratoire »* pendant laquelle il devra faire la preuve de son efficacité médicale et économique.

La « Sécu » et MG-France avaient signé, le 3 juillet, un avenant complétant la convention médicale de mars 1997, qui prévoyait que les généralistes peuvent *« offrir, à ceux de leurs patients qui le souhaitent, la possibilité d'établir avec eux une relation privilégiée »*. Dans ce cas, le généraliste devient, pour un an, le *« médecin référent »* que le patient doit obligatoirement consulter avant d'aller en voir un autre. Il l'oriente dans le système de soins et doit respecter un cahier des charges contraignant : application des honoraires conventionnels (110 francs la consultation), tenue d'un dossier médical, gardes la nuit et le week-end, prescription des médicaments les moins chers de leur classe thérapeutique (dont 3 % de génériques), actions de prévention, collecte de données épidémiologiques et informatisation accélérée du cabinet.

En contrepartie, ces généralistes recevront une rémunération annuelle de 150 francs par *« abonné »* et ce, *« jusqu'à fin 1998 »*. Le texte des partenaires conventionnels précise que cette somme peut être majorée de 30 francs s'ils sont connectés à un réseau informatique et échangent des données médicales avec leurs confrères.

Pour leur part, les assurés sociaux n'auront pas à payer la part des honoraires pris en charge par l'assurance-maladie. Par ailleurs, des accords pourraient être passés avec les mutuelles et les compagnies d'assurances pour que le tiers-payant soit intégral.

UN DISPOSITIF TRÈS SURVEILLÉ

Rien ne dit, pour l'heure, que cette formule apportera un « plus » aux assurés, aux médecins et à la Sécurité sociale. Si Mme Aubry a hésité deux mois avant de donner son feu vert, c'est qu'elle refuse que ce dispositif entraîne une dérive des dépenses médicales (1,7 milliard en honoraires supplémentaires, si un quart des assurés y adhèrent).

La ministre rappelle *« le caractère innovant »* de ce système, mais aussi *« la nécessité d'[en] assurer l'équilibre économique »*. Cette option, qui fera l'objet d'un *« bilan trimestriel »*, devra, selon elle, *« être compatible avec les objectifs de dépenses des médecins généralistes »* que le gouvernement Juppé avait fixés à + 1,5 % pour 1997 (honoraires et prescriptions). S'il s'avère trop coûteux et peu convaincant *« tant en matière de qualité des soins que d'évolution de pratiques médicales »*, le dispositif sera abandonné.

L'agrément interviendra après l'avis du Conseil national de l'ordre des médecins. Cette décision constitue le premier signe politique significatif du gouvernement en direction du corps médical. La Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), première organisation de la profession, est, en effet, hostile à cette réforme, et elle avait fait de son retrait une des conditions d'une reprise du dialogue avec les pouvoirs publics, gelé depuis la mise en œuvre du plan Juppé. Mme Aubry, qui a déjà annoncé son intention de poursuivre une vigoureuse politique de maîtrise des dépenses de santé, pouvait difficilement désavouer MG-France et la CFDT, qui préside l'assurance-maladie, les deux organisations les plus engagées dans la refonte du système de santé entamée par la précédente majorité.

Jean-Michel Bezat

La FSU « déçue » par le ministre de la fonction publique

MICHEL DESCHAMPS, secrétaire général de la Fédération syndicale unitaire (FSU), première organisation dans la fonction publique d'Etat, s'est dit *« très déçu »* de son rendez-vous avec le directeur du cabinet d'Emile Zuccarelli, Marc Abadie, lundi 1er septembre : *« Nous n'avons obtenu aucune réponse aux questions qui nous préoccupent*, a-t-il déclaré. *Nous ne savons pas s'il y aura une conférence sur la réduction du temps de travail : le gouvernement, qui ne souhaite pas augmenter le nombre des postes de fonctionnaires, pourrait considérer que ce secteur n'est pas concerné par ses promesses électorales. »* M. Deschamps a déploré n'avoir aucune réponse à sa demande de négociation salariale. *« Nous savons seulement qu'Emile Zuccarelli est favorable à la prorogation du congé de fin d'activité en 1998 : il faudrait qu'il fasse vite, car cette mesure impose l'adoption d'une loi avant la fin de l'année. »*

DÉPÊCHES

■ **SYNDICAT : Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, a jugé,** mardi 2 septembre sur RMC, qu'il ne fallait *« surtout pas mettre en opposition les salaires et l'emploi »*. En référence à la prochaine conférence nationale sur l'emploi, le temps de travail et les salaires, M. Viannet a mis en garde le gouvernement : *« Nous sommes aujourd'hui dans une situation, compte tenu du niveau des salaires, où, si le gouvernement mettait le petit doigt dans la définition d'un processus de réduction du temps de travail qui amputerait les salaires, donc le pouvoir d'achat des salariés, il irait exactement à l'encontre de l'objectif qu'il faut fixer comme objectif central. »*

■ **CFDT : les opposants à la ligne confédérale suivie par Nicole** Notat, regroupés au sein de l'association Tous ensemble, ont réclamé, lundi 1er septembre, la *« diminution rapide et massive du temps de travail, sans perte de salaire, sans annualisation et avec embauches compensatoires »*. Ils rappellent que la CFDT a voté lors de son congrès de Montpellier, en 1995, une motion en faveur d'*« une loi-cadre sur les 32 heures »*.

ÉDUCATION Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, et Ségolène Royal, *ministre déléguée*, ont tenu, mardi 2 septembre, la traditionnelle conférence de presse de rentrée. Insistant sur l'ampleur des réformes à mener, M. Allègre a affirmé sa *« volonté de transformer l'école en profondeur pour aller vers une plus grande justice sociale,* et *une reconquête énergique des valeurs républicaines ».* ● 12 694 000 ÉLÈVES *sont attendus* à la rentrée. Parmi eux, 6 652 000 écoliers (– 69 000 par rapport à 1996) ; 3 350 collégiens (– 38 000), 1 541 000 lycéens en sections générales et technologiques (+ 9 000) et 825 000 dans les lycées professionnels (+ 14 000). ● 1 307 000 PERSONNES (1 075 000 agents de l'Etat et *233 000 relevant* des collectivités locales ou des établissements privés) encadrent les élèves. Parmi eux, environ *830 000 enseignants.*

Claude Allègre s'affirme décidé à « transformer l'école en profondeur »

Le ministre de l'éducation nationale et Ségolène Royal, ministre déléguée, ont, lors de leur rentrée mardi 2 septembre, mis l'accent sur l'ampleur des réformes à mener. Avec un objectif : « une reconquête énergique des valeurs républicaines »

AU TRAVAIL ! Tel pourrait être le mot d'ordre de Claude Allègre et de Ségolène Royal, qui ont fait leur première rentrée scolaire, mardi 2 septembre, devant la presse. Nommés depuis moins d'une centaine de jours, le ministre de l'éducation nationale et la ministre déléguée ont déjà ouvert un nombre de chantiers impressionnant, multipliant des annonces d'inégale importance (*lire ci-dessous*). A l'avant-veille de la rentrée des élèves, vient le moment de les mettre en œuvre.

Certaines décisions sont déjà devenues réalité : ainsi de l'augmentation de l'allocation de rentrée scolaire (passée à 1 600 francs) et de la création d'un fonds social pour le paiement de la cantine (290 millions de francs). En urgence, le réemploi de tous les maîtres auxiliaires et la réouverture de 800 classes à l'école primaire ont également été décidés.

NOUVELLE VISION

Des dossiers de fond ont en outre été ouverts par Claude Allègre et Ségolène Royal, dont l'emploi de plusieurs milliers de jeunes dans l'école et la réactivation des zones d'éducation prioritaires (ZEP). A travers ces décisions et projets, les nouveaux ministres ne proposent pas moins qu'une nouvelle vision de l'école, dont l'institution pourrait sortir transformée. *« Notre action se situe résolument dans la durée et dans une volonté de transformer l'école en profondeur pour aller vers une plus grande justice sociale, une modernisation décisive et une reconquête énergique des valeurs républicaines »*, a martelé M. Allègre devant la presse.

En présentant cette nouvelle école, voulue plus juste, plus efficace, plus républicaine, M. Allègre et Mme Royal semblent refermer sans autre commentaire une parenthèse de quatre ans, durant lesquels François Bayrou a dirigé le ministère de l'éducation nationale. Reprenant les thèmes de la loi d'orientation sur l'école de 1989, que Lionel Jospin avait fait voter, les nouveaux ministres n'entendent pas casser ce que leur prédécesseur avait construit. Mais ils souhaitent renouer un fil rompu un long moment. Nul ne sait ce que deviendront, par exemple, la réforme du collège ou l'apprentissage des langues vivantes à l'école primaire, voulus par M. Bayrou.

Un des leviers les plus importants du changement que dessinent Claude Allègre et Ségolène Royal réside sans doute dans la création de 75 000 emplois-jeunes dans l'éducation nationale. Destinés à encadrer les élèves à l'entrée et à la sortie de l'école, pendant les récréations, les repas, à la bibliothèque, dans les ateliers d'informatique, à l'étude, ces jeunes pourront aussi entrer dans la classe. S'ils ne le faisaient pas, *« cela n'aurait pas de sens »*, a souligné Ségolène Royal lors du « Grand Jury RTL-*Le Monde* », lundi 1er septembre, ajoutant que l'instituteur *« gardera la responsabilité pédagogique »*. Le principal syndicat d'enseignants du premier degré, le Snuipp, a pourtant manifesté sa réticence, estimant que l'on risquait de favoriser la création de *« sous-enseignants »*.

Il est vrai qu'il pourrait bel et bien s'agir d'une révolution, bouleversant les habitudes pédagogiques et culturelles de plusieurs générations d'instituteurs, depuis les hussards noirs de la République jusqu'aux professeurs des écoles. Sans doute reviendra-t-il aux principaux acteurs, les enseignants, d'en juger, tant il est vrai que la réussite ou l'échec d'une telle expérience reposera sur eux.

L'autre aspect majeur de ce dossier concerne l'avenir des jeunes. Allant un peu plus loin que M. Allègre, Mme Royal a affirmé qu'ils avaient *« vocation à rester dans l'école »* et à passer des concours, si leur expérience s'était révélée concluante. Ainsi, l'éducation nationale pourrait-elle répondre, dans cinq ans, aux nouveaux besoins de recrutement qui se feront sentir avec les importants départs à la retraite prévus. Cette rentrée marque aussi l'occasion d'une mise au point à l'égard des collectivités locales, partenaires obligés et actifs de l'école depuis les lois de décentralisation : *« Ce nouveau programme leur donnera l'occasion de continuer à s'investir dans le champ périscolaire* [...]. *Mais tout ce qui relève de l'acte éducatif doit relever de l'éducation nationale »*, a précisé Claude Allègre.

Le dossier des ZEP, et plus largement ce qui relève de la « discrimination positive », n'est pas moins important. Economes de leurs moyens, dans une école qui en exige toujours davantage pour sauver les élèves en perdition, les ministres en ont fini du « saupoudrage ». Il leur faudra inventer le moyen de retirer aux uns pour donner aux autres, sans créer d'abcès de frustration. Et redonner courage à ceux qui s'épuisent. La tâche n'est pas mince.

BIENVEILLANCE DES SYNDICATS

Curieusement, ce changement de cap proposé bénéficie d'une bienveillance attentive des organisations syndicales, comme en témoignent les déclarations de leurs deux principaux dirigeants, Michel Deschamps, secrétaire général de la FSU, et Jean-Paul Roux, de la FEN (*Le Monde* du 2 septembre). Certes, les deux ministres ont, d'emblée, donné des gages en tenant les promesses du nouveau gouvernement. Le style imprimé à la gestion du ministère semble susciter plus de curiosité que d'inquiétudes. Les syndicats attendent les modalités de mise en œuvre des vagues d'annonces qui ont déferlé depuis trois mois. Ils paraissent aussi se satisfaire de la volonté ministérielle de ne pas entreprendre un vaste chamboulement législatif.

La neutralité affichée par les syndicats contraste avec les réactions qu'avaient suscitées, en juillet 1995, les conclusions du rapport de la commission Fauroux commandité et aussitôt enterré par le précédent gouvernement. Pourtant, sur le constat des déficiences de l'école, sur l'immobilisme du *« mammouth »*, sur la priorité en faveur des exclus du système, les préoccupations et certaines des propositions formulées dans ce rapport trouvent leur traduction dans le discours des nouveaux ministres.

Pour autant, la principale épreuve que devront affronter Claude Allègre et Ségolène Royal reste d'ordre budgétaire. En 1989, le gouvernement avait réussi à mobiliser des sommes considérables pour accompagner ses réformes. Le contexte est aujourd'hui très différent. Pour M. Allègre, il reste à prouver que le financement des nouvelles mesures et des engagements ne se traduise pas par des réorganisations ou des redéploiements mal compris.

Michel Delberghe et Béatrice Gurrey

Le calendrier des vacances dans les trois zones

	ZONE A Caen, Clermont-Ferrand, Montpellier, Nancy, Metz, Nantes, Rennes, Toulouse, Grenoble, Lyon	ZONE B Aix, Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans, Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg	ZONE C
Toussaint	vendredi 24 octobre 1997-mardi 4 [illegible]		
Noël	samedi 20 décembre 1997-lundi 5 [illegible]		
Hiver	mercredi 4 février 1998 mercredi 18 février 1998	mercredi 18 février 1998 mercredi 4 mars 1998	[illegible]
Printemps	jeudi 2 avril 1998 jeudi 16 avril 1998	samedi 11 avril 1998 lundi 27 avril 1998	[illegible]

Début des vacances d'été : mardi 30 juin 1998

Il n'y aura pas classe le samedi 30 mai 1998 et le mardi 2 juin 1998

Ségolène Royal, ministre délégué, envisage de soumettre au Conseil supérieur de l'éducation (CSE) l'adoption d'un nouveau calendrier scolaire, qui supprimerait les congés du mercredi au mercredi pour les vacances d'hiver. Un retour aux départs de week-end serait retenu pour l'année scolaire 1998-1999, voire dès cette année si le CSE peut rapidement se prononcer.

Des enseignants titulaires sans poste

L'engagement pris de réemployer 28 000 maîtres auxiliaires à cette rentrée, annoncé lundi 1er septembre après une réunion entre le collectif des non-titulaires et Ségolène Royal, ne saurait faire oublier la situation des « titulaires académiques » sans poste. Compte tenu de l'évolution des effectifs, un certain nombre de ces enseignants, diplômés et affectés dans une académie particulière, sont contraints d'attendre la rentrée pour connaître leur nomination en lycée ou en collège. De source syndicale, sur les 1 600 titulaires académiques de l'académie de Paris, 540 d'entre eux seraient toujours en attente d'une nomination. L'an dernier, certains ont ainsi été rémunérés à des tâches de documentation et même de répétiteur dans les classes préparatoires aux grandes écoles.

A diverses reprises, Claude Allègre a dénoncé cette situation en prenant l'engagement que les titulaires académiques devraient effectivement être chargés d'un enseignement.

Un inventaire à la Prévert de mesures et de projets

CLAUDE ALLÈGRE ET SÉGOLÈNE ROYAL peuvent déjà annoncer quelques réalisations après la pluie d'annonces et de promesses faites depuis trois mois :

● **Emplois-jeunes :** 40 000 « aides-éducateurs » seront embauchés entre le 1er octobre et le 31 décembre (*Le Monde* du 28 août). 30 000 seront intégrés en priorité dans les écoles primaires situées en ZEP (zone d'éducation prioritaire), dans les *« environnements sensibles »* et dans les zones rurales. *« Coordonnés par l'équipe pédagogique »*, ils assureront notamment *« un encadrement éducatif »*. Les 10 000 autres seront affectés dans les collèges sensibles. Ils participeront notamment à la prévention des problèmes de violence.

● **Ouvertures de classes :** 800 classes sont rouvertes dès cette rentrée dans les écoles primaires. Cette décision correspond à environ 350 créations nettes de postes.

● **Maîtres-auxiliaires :** *« Afin de résoudre un problème social aigu »*, souligne le ministère, tous les maîtres-auxiliaires, quelle que soit leur ancienneté, ayant été employés en 1995-1996 ou 1996-1997 seront recrutés *« sur des services à temps plein »* dès cette rentrée. Environ 28 000 personnes sont concernées par cette mesure (*Le Monde* du 24 juillet).

● **Allocation de rentrée scolaire :** l'ARS est portée cette année à 1 600 francs. Elle sera perçue par environ 3 millions de familles et bénéficiera à 5,5 millions d'élèves. Pour financer cette mesure, un décret d'avance a débloqué 6,5 milliards de francs de crédits.

● **Cantines :** le ministère crée un fonds social pour les cantines doté de 290 millions de francs. Il sera réparti entre les établissements publics du second degré en fonction de la situation sociale des élèves. Aucun plafond de ressources n'est fixé : *« Il faut faire confiance aux chefs d'établissement et aux assistantes sociales pour mener les négociations avec les familles »*, explique Mme Royal.

● **Pédophilie :** une nouvelle circulaire doit être adressée, le 4 septembre, à tous les chefs d'établissement, qui renforce les obligations de signaler à la justice.

Outre ces six dossiers, bon nombre d'autres chantiers ont été annoncés par le ministère.

● **Administration :** Claude Allègre souhaite *« dégraisser le mammouth »*. A côté de la volonté de *« simplifier »* la gestion du recrutement et des mutations des enseignants et *« d'alléger »* l'administration centrale, le ministre souhaite donner plus de responsabilité aux chefs d'établissement. Il propose également d'*« avoir, auprès du directeur, deux professeurs qui seraient élus par leurs collègues et qui travailleraient en équipe avec lui »*.

● **ZEP :** la carte des zones d'éducation prioritaires devrait être rénovée et le nombre d'élèves par classe diminué.

● **Nouvelles technologies :** *« toutes les écoles, tous les collèges, tous les lycées »* seront connectés à Internet, promet Claude Allègre. Chaque classe devrait disposer d'un ordinateur et d'une adresse électronique.

● ***Violences :*** *un plan de lutte contre la violence* devrait être mis en place dans neuf zones en France, en partenariat avec les ministères de l'intérieur et de la justice.

● **Morale :** rétablissement des cours de morale à l'école primaire. Une heure de philosophie consacrée à la morale civique sera introduite en classe de première et les futurs professeurs devront passer une épreuve d'instruction civique. Parce qu'il s'agit d'une *« discipline collective »*, un concours national de chorale des écoles devrait être créé.

● **Sciences et technologies :** réhabiliter l'enseignement scientifique et introduire la culture technologique à tous les niveaux du système éducatif. Des classes de technologie seront notamment créées dans des lycées « de prestige ».

● **Santé :** renforcer la médecine scolaire en créant des postes d'infirmières et d'assistantes sociales.

Cette liste ne comprend pas les propositions faites pour l'enseignement supérieur, pour lequel la rentrée n'a lieu que le mois prochain.

S. Bl.

Pour Rudy et pour Kalinda, l'horreur du collège, mais la peur de « sortir du système »

RUDY ne retournera pas au collège. Par choix. Mais il n'ira pas non plus dans la rue. Il s'apprête à intégrer un centre de formation d'apprentis (CFA). *« J'aurais dû apprendre à l'école. Mais je sais que si j'y retourne je ne changerai pas. »* Son père, chauffeur-routier, n'a jamais été au courant du passage de son fils devant le conseil de discipline. Seule sa mère, aide-soignante, était dans le secret. *« Depuis que je suis au collège, je suis un perturbateur, je travaille pas. Avec des copains, on énervait des profs, on voulait les mettre à bout de nerfs. J'aime rien dans le bahut, sauf les élèves. On fait toujours la même chose, dans chaque cours. En plus, on est obligé d'y aller. »*



Et puis, un jour, Rudy a fait *« un truc plus grave ». « Un prof voulait faire un rapport sur moi. J'ai essayé de lui enlever le stylo de la main et je l'ai poussé. »* Exclu du collège, il a passé trois mois au dispositif de rescolarisation de Sevran-Aulnay, en Seine-Saint-Denis, qui accueille des collégiens en rupture. *« Je pensais qu'on m'envoyait en SES* (section d'éducation spécialisée) *et je voulais pas, parce que les SES, c'est pour les gogols. Après, j'ai vu qu'être ici, c'était un moyen pour m'en sortir. Qu'il y avait des gens pour s'occuper de nous, alors qu'au collège les profs s'occupent de ceux qui sont motivés. »*

Tous les enseignants n'étaient pas chahutés par la bande de Rudy. *« Chez les plus sévères, c'était calme. Ça dépend de leur ancienneté dans le bahut et de leur réputation à ne pas se laisser faire. »* Jetant régulièrement un œil sur sa radiomessagerie qui le relie *« aux potes de la cité »*, Rudy savoure d'avoir pu tourner une page. *« Le collège où j'étais, il ne marchera jamais. Ce sont tous les mecs d'une même cité qui y sont. On se parle, on déconne. Quand les médias parlent de la violence à l'école, c'est vrai, mais les élèves ne sont pas responsables à 100 %. Quand un élève tape un prof, on le sait. Quand c'est le contraire, rien n'est dit. »*

« RATTRAPER LE TEMPS PERDU »

Depuis la quatrième, Rudy voulait suivre un CAP, mais ses parents n'étaient pas d'accord. Ils souhaitaient que leur fils continue *« l'école normale »*.

Désormais, Rudy a trouvé *« son patron »*. En septembre, il fêtera ses seize ans et intégrera un CFA en mécanique. *« Je vais travailler dans une boîte de réparation de voitures. Le salaire me permettra de faire ce que je veux. J'aurai les deux semaines chez mon patron pour me laver la tête des cours. Vous savez, je pensais rester longtemps dans la rue, alors, maintenant, j'ai envie de rattraper le temps perdu au collège. »*

Kalinda aussi a eu peur de *« sortir du système »*. Dans sa classe de quatrième d'un collège de Sevran, elle était *« l'une des pires »*. Cette adolescente de quinze ans raconte, une sucette à la bouche, ses multiples heures de colles et avertissements. *« Avec des copines, on passait notre temps à embêter les profs. On criait, on s'amusait à se battre, on envoyait des craies et même des œufs. On faisait ça à tous les cours, sauf en anglais, parce que c'était la prof principale »*, précise-t-elle.

Dans sa lettre de motivation pour réintégrer l'école après son exclusion, Kalinda égrène les promesses : *« Je m'engage à ne pas bavarder en cours, à écouter mes professeurs, à ne pas me lever sans arrêt, à arrêter d'être agitée. »* Car, écrit-elle, elle n'est plus comme avant. Elle a pris le temps de se libérer de ce qu'elle voulait dire sur le collège, d'être en crise face à des adultes. *« J'avais des problèmes dans ma tête et avec mes camarades ; ces problèmes, je l'espère, sont finis. »*

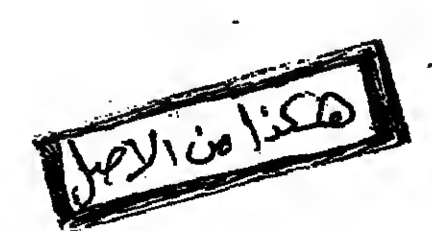
Mais, en retour de ses engagements, Kalinda exprime plusieurs demandes : *« J'aimerais que mes professeurs m'écoutent. Mon prof de français, lorsqu'on est absent, on ne peut pas toujours rattraper les cours et les devoirs à faire. Avec le professeur de sciences physiques, ma classe fait beaucoup de bruit, mais, lui, il se permet de nous injurier et de nous donner des coups sous prétexte qu'il est énervé. Et puis, avec mon prof d'espagnol, je ne comprends pas ses cours depuis le début de l'année. »*

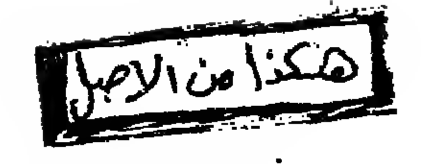
Elle a peu parlé de ces problèmes avec sa mère. *« Je la vois que le soir après son travail. Elle a d'autres soucis parce que le problème, cette année, c'est mon petit frère. Il redouble sa quatrième et il veut plus aller à l'école. D'ailleurs, souvent, il n'y va pas. »*

Sa mère, employée de bureau, est davantage sa copine avec qui, parfois, elle *« fume le joint à la maison »*. C'est Kalinda qui *« tient les comptes »* et qui « gronde » sa maman lorsqu'elle fait trop de dépenses. Quant aux hommes, Kalinda ne veut plus les voir chez elle. Son père a abandonné sa mère alors qu'elle était enceinte, son beau-père est parti lorsqu'elle avait neuf ans. Kalinda est finalement retournée au collège, mais dans une nouvelle classe. *« J'ai travaillé, j'ai même eu des notes correctes et je passe en troisième,* résume-t-elle sans enthousiasme particulier. *Tout dépendra de ma prochaine classe et de mes futurs profs. Mais comme maintenant j'ai réfléchi, il y aura un stop. »*

Sandrine Blanchard

PROCHAIN ARTICLE
L'accueil d'élèves en échec dans des classes d'initiation à l'apprentissage





L'offre de logements pour les plus démunis demeure largement insuffisante

Alors que 200 000 personnes seraient privées d'habitation, les crédits affectés ne sont pas consommés

Le Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées a remis, *mardi 2 septembre*, au président de la République son rapport annuel. Présidé jusqu'en juin par Louis Besson, devenu secrétaire d'Etat au logement, cet organisme pointe le *« déficit »* permanent de construction de logements pour les plus démunis. Il déplore l'abandon de la réforme des attributions de *HLM* et demande des mesures pour les logements privés vacants.

POUR la remise de son quatrième rapport annuel au président de la Répoblique, mardi 2 septembre, le Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées a dû se soumettre à un *exercice délicat*. Louis Besson présidait le Haut Comité depuis sa création en 1992 sous l'égide de l'abbé Pierre et il a, à ce titre, supervisé la rédaction de ce rapport. Nommé, en juin, secrétaire d'Etat chargé du logement, il se retrouve d'un coup en position d'interlocuteur privilégié de cet organisme, dont il cède les rênes à Xavier Emmanuelli, ancien secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence du gouvernement Juppé, créateur du SAMU social de Paris et proche de Jacques Chirac.

Ce chassé-croisé explique sans doute le too relativement mesuré du Haut Comité, qui ne pouvait prendre le risque de se poser trop *nettement* en porte-voix du nouveau ministre du logement. Le dernier rapport établi sous la présidence de M. Besson évoque ainsi le *« bilan contrasté »* de la politique menée en faveur des mal logés durant les dix-huit derniers mois et *« une période caractérisée par des évolutions contradictoires »*.

Les plans d'urgence et les mesures spécifiques n'ont pas manqué, souligne le Haut Comité. Mais, parallèlement, l'offre locative à bas loyer o'a cessé de se réduire, compliquant l'accès ou le maintien dans un logement décent pour un nombre croissant de familles. Il rappelle qu'une étude du Bureau d'informations et de prévisions économiques (BIPE) de 1992 – jamais réactualisée – évalnait à 200 000 le flux permanent des exclus du logement. Les capacités d'hébergement d'urgence ou de logement temporaire d'insertion ont, certes, augmenté d'environ un tiers depuis cette date. *Pourtant, l'accès* de cette population à un logement de droit commun est toujours aussi difficile.

Le Haut Comité salue rapidement la réalisation de 22 188 logements (dont 10 617 logements d'insertion), dans le cadre du plan d'urgence lancé par le gouvernement Juppé, soulignant en passant la mobilisation importante qu'il a *suscitée dans la plupart des départements*. Il est, en revanche, beaucoup plus sévère sur la politique budgétaire en faveur du logement très social et sur *« les annonces qui ne se traduisent pas dans les faits »*.

Par le biais d'une subvention majorée, les Plats (prêts locatifs aidés très sociaux) sont censés permettre aux organismes HLM de produire des logements neufs à un niveau de loyer accessible aux familles les plus modestes. Le projet de loi de finances pour 1997 en annonçait 30 000 – un rythme annuel minimal pour répondre aux besoins, selon le Haut Comité. C'est finalemeot 15 000 qui seront réalisés, comme *en 1995 et en 1996. Le montant trop* faible des subventions (32 000 francs par logement en Plats) et les difficultés pour mobiliser des financements complémentaires à ceux de l'Etat font que la totalité des crédits affectés ne sont pas consommés. *« Il y a structurellement et en permanence un déficit de construction de logements destinés aux ménages à faibles ressources »*, accuse le rapport.

« TAXE D'INHABITATION »

Mais c'est sur la mobilisation du parc privé et sur la prévention des expulsions que le Haut Comité formule les propositions les plus hardies. Les services de M. Besson travaillent actuellement sur ces deux thèmes. Dès son retour au ministère du logement, ce dernier a laissé entendre qu'il pourrait remettre en selle l'idée d'une *« taxe d'inhabitation »* censée inciter les propriétaires à remettre sur le marché leurs logements vacants.

Le cabinet de Louis Besson réfléchit en outre aux moyens de sécuriser *les bailleurs potentiels du parc privé*. Des formules de médiation associative entre propriétaires et locataires, de type Agence immobilières à vocation sociale (AIVS), pourraient être développées. De même, le ministre n'exclut pas d'instaurer des réductions fiscales nouvelles sur les revenus locatifs dans l'ancien ou de créer un nouveau type de conventionnement réservé au parc dit « social de fait ». Le Haut Comité fait évidemment chorus avec ces propositions en proposant d'affecter la recette dégagée par la future taxe d'inhabitation à des mesures en faveur des propriétaires qui remettent sur le marché leurs logements vacants. Sur la prévention des expulsions, le Haut Comité souhaite un meilleur accès au fonds de solidarité-logement (FSL) des ménages en impayés de loyer. Il réclame que soit rendue obligatoire, avant l'audience d'expulsion, la saisine par le préfet des services compéteots pour assurer le relogement.

Ces propositions reprennent quasiment à la lettre le chapitre « Prévention des expulsions », *qui* était inclus dans le projet de loi de cohésion sociale abandonné pour cause de dissolution de l'Assemblée nationale, en avril. Les associations, bien représentées au sein du Haut Comité, avaient alors amèrement regretté que la réforme des *procédures d'expulsion soit, une* fois de plus, différée. L'ancien président du Haut Comité et désormais secrétaire d'Etat au logement, Louis Bessoo, saura s'en doute s'en souvenir.

Christine Garin

La réforme des attributions de HLM toujours en panne

Le Haut Comité, qui avait été étroitement associé à l'élaboration de la réforme des attributions de logements sociaux – qui a sombré avec le projet de loi de cohésion sociale –, dénonce *« l'opacité totale »* qui pèse sur l'occupation des logements très sociaux (PLATS). Après la première rotation de locataires, souligne le Haut Comité, il est quasiment impossible de distinguer, au sein d'un même programme, les logements ayant bénéficié d'une aide publique accrue.

***Le Haut Comité réclame donc que soit* organisé le *suivi* systématique des attributions de logements financés en PLATS. Plus généralement, il redit ses exigences, formulées au moment de l'élaboration du projet de loi de cohésion sociale : instauration d'un numéro d'enregistrement unique des demandeurs HLM par département, publication régulière des bilans d'ocupation par les organismes HLM, et possibilité de recours, instauré par la loi, pour les demandeurs non satisfaits.**

M. Chevènement préconise une vaste réflexion sur la sécurité

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, Jean-Pierre Chevènement, a annoncé la tenue d'un colloque intitulé « Des villes sûres pour des citoyens libres », les 24 et 25 octobre à Villepinte (Seine-Saint-Denis). *Cette initiative* accompagnera l'ouverture d'*« une vaste réflexion sur la sécurité »*, a-t-il indiqué, lundi 1er septembre, en annonçant le dépôt, *« à brève échéance »*, d'un projet de loi sur les polices municipales. Les jeunes gens qui occuperont les 8 250 postes d'*« adjoints de sécurité »* créés dans la police nationale d'ici à fin 1998 *conformément au plan emploi-jeunes* du gouvernement recevront des missions de *« surveillance générale, d'îlotage et de relations avec les victimes »*. A l'issue d'une formation *« d'un mois »*, il est prévu de les doter d'un *« armement léger, comme un pistolet automatique 7,65 »*, a indiqué le ministre.

Une campagne contre le bizutage commence dans les établissements

DANS L'ATTENTE D'UN PROJET DE LOI en préparation au ministère de la justice et de l'éducation nationale, le Comité anti-bizutage, qui réunit 17 organisations, dont des syndicats enseignants et étudiants et des associations de parents d'élèves, entre en campagne à l'occasion de la *rentrée scolaire. Des affiches apposées dans les établissements* rapelleront que le bizutage est un délit. Dans chaque rectorat, une antenne d'aide psychologique et juridique sera mise à la disposition des victimes et un numéro vert sera mis en place. A l'initiative du ministère de l'éducation nationale, une table ronde réunira, le 9 septembre, des associations anti-bizutage, des victimes ainsi que des responsables d'établissements scolaires et universitaires.

DÉPÊCHES

■ **IMMIGRATION : Simone Veil *s'est* félicitée des *« solutions humaines, réalistes et efficaces »*** proposées dans le rapport du politologue Patrick Weil, inspirateur du projet de loi *sur l'immigration en préparation*. A l'issue d'un déjeuner à Matignon avec Lionel Jospin, l'ancienne ministre des affaires sociales du gouvernement Balladur, aujourd'hui présidente du Haut Comité à l'intégration (HCI), a indiqué que le premier ministre souhaitait *« consulter plus souvent »* le HCI, *« peut-être sur les futurs projets concernant la nationalité et l'immigration »*.

■ **HARKIS : sept fils de Harkis poursuivalent, lundi 1er septembre, une grève de la faim commencée il y a dix jours sur l'esplanade des Invalides à Paris**, *pour protester contre l'indifférence des responsables politiques* à l'égard de leur communauté. Venus des Bouches-du-Rhône et des Alpes-de-Haute-Provence, ils réclament des mesures spécifiques concernant l'emploi, notamment l'extension à l'ensemble de la population harkie des mesures Aubry sur l'emploi réservées aux moins de vingt-cinq ans.

■ **ENVIRONNEMENT : le professeur Charles Souleau, ancien président du Comité pour une nouvelle étude épidémiologique des leucémies dans le Nord-Cotentin**, a déclaré, lundi 1er septembre, *« avoir été piégé »* par le cabinet de Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Le professeur, qui avait démissionné le 18 juillet à la demande du ministère, a dénoncé notamment la *« vision verte, très antinucléaire »*, du cabinet. Le 1er juillet, le professeur Souleau avait remis ses premières conclusions, qui ne confirmaient pas l'élévation anormale du nombre de leucémies dans la population de la région de la Hague (Manche).

URBANISME La municipalité de Marseille a lancé une opération de rénovation de grande envergure de son centre-ville. Les quartiers du Panier, de Belsunce, du Chapitre et de Noailles sont concernés. ● CES QUARTIERS DÉGRADÉS devraient être réhabilités progressivement en convainquant, en aidant mais aussi en contraignant une multitude de propriétaires à procéder aux travaux nécessaires. ● L'OBJECTIF est de présenter un autre visage du centre-ville, autour du Vieux-Port et de la Canebière, détérioré par le temps et la paupérisation de la population. Cela permettrait aux populations à revenu intermédiaire de se réapproprier ces quartiers du cœur historique de la ville. ● OUTRE LA RÉNOVATION DE L'HABITAT, l'opération a pour ambition l'implantation d'équipements publics, tels que garderies, écoles, bibliothèques, terrains de sport et maisons de quartier.

Marseille part à la reconquête de son centre-ville

La municipalité a lancé une vaste opération de réhabilitation immobilière autour de la Canebière. En rénovant l'habitat et les équipements publics, il s'agit de faire revenir des habitants et de combattre les fantasmes racistes qui naissent à propos de ces quartiers sinistrés

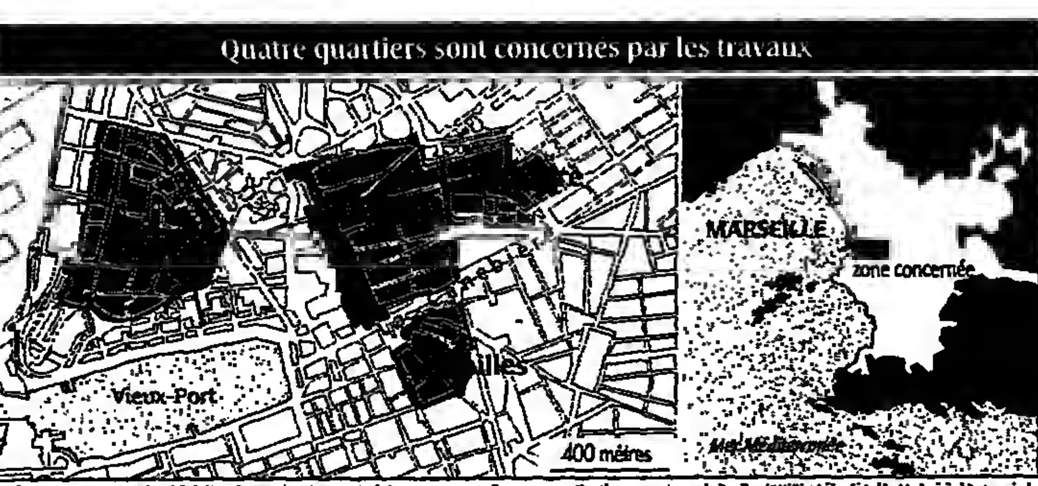
MARSEILLE
de notre correspondant régional

Le 24 septembre 1996, Gérard Chenoz, conseiller municipal (UDF) délégué au projet centre-ville de Marseille, écrivait : *« Le centre-ville a perdu une partie importante de sa population (...) et l'on a assisté dans le même temps à une lente dégradation à la fois de l'habitat, des équipements publics et des espaces publics (...) : il faut donc réagir et endiguer le phénomène. »* Citant le maire Jean-Claude Gaudin (UDF-PR), il concluait : *« Il faut faire revenir du monde au cœur de la cité. »*

Suivait la description des actions de réhabilitation envisagées dans les quartiers Belsunce et du Panier, 41 hectares au cœur du vieux Marseille, qui doivent précéder des opérations du même type dans deux autres quartiers centraux, Le Chapitre et Noailles. C'est peu dire que ces déclarations furent accueillies avec scepticisme, tant de tels propos avaient déjà été entendus souvent dans le passé. Et tant le cœur de Marseille est caractérisé par son aspect dégradé, ou plutôt anarchique, entre toujours refait et éternellement détruit.

Sur la rive gauche du cours Belsunce par exemple, Nouvelles Galeries, FNAC, Habitat et Go Sport encadrent, dans un centre commercial pimpant, des boutiques de bon aloi sous d'immenses immeubles datant des années 60. Mais sur sa rive droite convergent encore des petites rues étroites qui s'enfoncent entre des immeubles branlants aux couleurs indéfinissables. Certains sont des taudis verticaux, d'autres tentent de maintenir une apparence habitable. Murs lépreux, enseignes éteintes, quelques pignons encrassés cachent parfois les restes d'une architecture baroque.

L'ensemble de la construction, pourtant, est sans grâce et ravagé par le temps, dans ce lacis de ruelles qui remonte vers la butte de la gare Saint-Charles. En rez-de-chaussée, des coiffeurs subsistent, ou quelques restaurants de pauvres célibataires. Assises sur le pas d'une porte, trois femmes africaines drapées dans des robes aux couleurs triomphantes vendent des bâtonnets d'écorce ou une pacotille de voisinage. Quelques policiers croisent des retraités tunisiens, des camionnettes surchargées passent pour rejoindre des grossistes en textile dans les rues encore vivantes : la rue Tapis-Vert, déjà refaite, ou la rue Nationale, où règnent couscous et « articles de Paris » et qui ravitaillent Alger ou les campagnes marocaines.



Dépeuplement et lente dégradation des immeubles se sont nourris l'un l'autre pour aboutir à la situation que la municipalité tente maintenant d'inverser.

MULTIPLES PROPRIÉTAIRES

Ce seul quartier Belsunce regroupe 30 hectares, classés par la municipalité en « périmètre de restauration immobilière » (PRI). Hormis quelques foyers Sonacotra, quelques appartements HLM et nombre de masures, cagibis et caves propriétés de la ville, l'essentiel des 4 800 logements qui constituent ce ghetto de centre-ville appartient à des petites gens souvent âgées, à qui les gestionnaires de biens immobiliers ont rarement conseillé d'investir dans des travaux.

Marseille Habitat, société d'économie mixte et bras armé des politiques, est donc chargée, avec sa sœur Marseille Aménagement, de la vaste opération de rénovation voulue par la mairie. Elle peut montrer les premiers signes tangibles de la volonté affichée par les édiles. En remontant la rue Thubaneau, on trouve désormais quelques façades aux couleurs avenantes... et plus une prostituée. Un ancien hôtel meublé a fait place à une jolie résidence ocre jaune de quelques appartements appartenant à une société civile immobilière. Au dernier étage, une sorte de grand duplex biscornu à terrasse, impeccable pour un loyer de 3000 francs par mois, donne sur l'îlot intérieur en voie de restauration. On mesure, d'en haut, le chemin parcouru comme celui qui reste à faire : un bâtiment voisin exhibe des poutres noircies par le feu, un toit crevé couvre celui d'en face, des chats sales parcourent ces espaces incertains.

Marseille Habitat affirme que 7 000 mètres carrés ont été vendus en 1996 et 3 500 déjà cette année, pour une demande débordante. Si on se rappelle que le processus a été entamé il y a seulement deux ans et que les rénovations urbaines se jouent sur une décennie au moins, l'affaire est jolie. L'un des responsables des travaux explique ce succès : en traitant la zone globalement, il peut avancer par groupes d'immeubles au lieu de procéder, comme auparavant, par lots isolés : la rénovation volontariste d'une rue ou d'une partie de rue pousse alors les propriétaires voisins à relayer le travail, quand ils réalisent que leur bien risque d'être le seul à rester dégradé.

De surcroît, Marseille Habitat s'est donné les moyens de restructurer les immeubles en cas de besoin : tel lot, trop petit pour le marché actuel, est couplé avec le voisin. Travail de fourmi dans un cadre global, puisqu'il faut à la fois contraindre et convaincre une multitude de petits propriétaires.

Bâton et carottes se dissimulent sous les sigles de PRI, ZPPAUP, DUP : un PRI défini par le conseil municipal recouvre les 41 hectares des deux quartiers du Panier et Belsunce ; une zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager (ZPPAUP) a ensuite été installée, par la même instance, sur le même territoire : elle permet de définir des règles pour tous les travaux lourds de restauration et de conserver ce qui peut l'être d'élégances architecturales enfouies sous la crasse. Elle permet surtout aux propriétaires d'obtenir des aides fiscales pour une partie des travaux et des aides financières pour la réfection des parties communes.

Etape décisive, la déclaration d'utilité publique (DUP) a valeur contraignante : le propriétaire à qui elle est signifiée doit exécuter les travaux. Le plus difficile, d'ailleurs, n'est pas toujours de convaincre les propriétaires, mais de les trouver. Généalogistes ou détectives privés sont parfois utilisés pour joindre les héritiers lointains d'immeubles oubliés. Du cœur du Panier, place des Pistoles par exemple, il a fallu aller jusqu'en Anatolie pour retrouver le descendant d'un couple du début du siècle, qui avait divorcé, avant que les remariages ne se traduisent par de nouveaux divorces...

L'idée de la municipalité – reprendre en main ces quartiers sinistrés au cœur de la ville et qui en alimentent les fantasmes racistes – fait, globalement, l'unanimité. Quelques protestations s'élèvent parfois en conseil municipal, pour dénoncer une volonté ségrégationniste de la nouvelle équipe, accusée de vouloir chasser les pauvres du centre de la ville.

L'opposition de gauche proteste souvent contre l'insuffisance du programme de logement social de la majorité. Mais personne n'assume plus l'idée que ces quartiers qui longent la Canebière ou surplombent le Vieux-Port restent si délabrés. Et chacun, à gauche comme à droite, espère que reviendront bientôt ici des populations à revenus intermédiaires, salariés ordinaires qui ont déserté la grande ville pour les communes avoisinantes, ou professions libérales. Cela relaierait les traditionnels pionniers que sont les artistes et quelques cadres supérieurs « décalés », qui ont déjà senti que, à Marseille, la mode revenait au cœur du centre.

Michel Samson

La gare Saint-Charles, futur « pôle multimodal »

La réhabilitation des habitations du centre-ville de Marseille s'insère dans un projet beaucoup plus vaste : selon l'équipe en place, les précédentes tentatives avaient échoué car aucun équipement public n'était venu relayer l'amélioration de l'habitat. Dans le quartier Belsunce, l'ancien Alcazar doit donc accueillir la bibliothèque-médiathèque à vocation régionale. Une faculté de droit et d'économie appliquée va s'installer. Une halte-garderie, deux écoles, un terrain de sport, une maison de quartier et deux parkings doivent, si les promesses sont tenues, compléter l'ensemble. L'opération majeure de réaménagement de l'espace urbain est celle qui va restructurer entièrement la gare Saint-Charles, futur « pôle multimodal » avec les gares TGV, régionale et routière et l'espace urbain qui descend jusqu'au port de la Joliette. La ville, le conseil général et la SNCF sont les trois maîtres d'ouvrage délégués des travaux, placés dans le cadre de l'établissement public Euroméditerranée. Cette opération va redessiner entièrement le morceau de ville qui jouxte, au nord, les quartiers Belsunce et du Panier, actuellement réhabilités.

De mystérieuses boues gluantes ternissent la réputation de propreté de l'eau du lac savoyard d'Aiguebelette

CHAMBÉRY
de notre correspondant

Toutes les conditions étaient réunies pour que les championnats du monde d'aviron, qui se déroulent sur le lac d'Aiguebelette, en Savoie, jusqu'au 7 septembre, soient une réussite. Pour préparer l'événement, les collectivités locales, et notamment le département de la Savoie, présidé par Michel Barnier (RPR), avaient injecté 25 millions de francs dans des actions destinées à améliorer les accès et les protections du lac. Et voilà que la présence inexpliquée de vastes nappes blanchâtres ou grisâtres à la surface du lac perturbe le début de la fête.

D'une superficie de 450 hectares, le lac d'Aiguebelette est réputé pour son eau propre et limpide. Il attire ainsi, l'été, de très nombreux touristes sur ses plages et dans les campings avoisinants. L'absence de vent a conduit le conseil général à y créer, en 1985, une base d'aviron et à y accueillir régulièrement des compétitions sur un bassin de 2 000 mètres de long aménagé sur ce plan d'eau naturel.

Depuis plusieurs années cependant, pêcheurs et protecteurs de la nature, qui cohabitent parfois difficilement avec les rameurs, tirent la sonnette d'alarme, constatant une dégradation de la flore et de la faune du lac imputée à des phénomènes de pollution. La proximité de l'autoroute A 43 (Chambéry-Lyon) a entraîné à plusieurs reprises des rejets d'hydrocarbures avant que ne soient réalisés plusieurs bassins de décantation dont la fiabilité et l'efficacité restent discutées.

Les protecteurs de la nature s'interrogent également sur l'efficacité du réseau d'égouts qui ne concerne que la moitié des communes du bassin versant. Le contrat de lac, qui doit être signé prochainement par les collectivités locales et l'Etat, doit d'ailleurs permettre d'améliorer et de compléter le réseau d'assainissement.

PHÉNOMÈNE « NATUREL »

Observé depuis trois ans par les pêcheurs en période estivale, le phénomène des « nappes » a pris un tour spectaculaire le 6 juin lorsque l'une d'entre elles, de plus d'une centaine d'hectares, a provoqué la mort par asphyxie de plusieurs milliers d'alevins. Cette pollution épisodique a continué tout l'été, une nappe ayant été encore aperçue le 26 août. *« On observe ces nappes gluantes généralement tôt le matin et elles se déplacent en fonction du vent et des courants avant de plonger au fond du lac. Les alevins ont été touchés parce qu'ils nagent en surface »*, témoigne un pêcheur.

Le 28 juillet, la Fédération des associations de protection du lac d'Aiguebelette (Fapla) et l'Organisation des pêcheurs ont déposé une plainte contre X... pour « délit d'atteinte à la faune piscicole » auprès du parquet de Chambéry (*Le Monde* du 26 août). *« Ça fait des années que ça dure. Et chaque fois que nous soulevons le problème, on nous accuse de vouloir faire fuir les touristes »*, s'insurge un responsable du Fapla.

La surveillance du lac et de ses affluents, organisée ces dernières semaines de jour comme de nuit par les gardes-pêche, ainsi que les analyses conduites sous le contrôle de la direction départementale de l'action sanitaire et sociale (Ddass) n'ont cependant pas permis de découvrir l'origine de la pollution. Selon les conclusions de l'enquête communiquées par la préfecture de la Savoie, le phénomène, qualifié de *« naturel »*, aurait pour origine *« le développement de micro-organismes partiellement fixés sur les algues »*. La préfecture rappelle par ailleurs que, depuis le 17 juin, des prélèvements ont été effectués régulièrement par la Ddass sur les sites de baignade et le réseau de distribution de l'eau (le lac fournit en eau potable une quinzaine de communes). Toutes les analyses démontreraient que les eaux d'alimentation et de baignade restent conformes aux normes sanitaires.

De son côté, Gérard Blake, directeur d'un laboratoire de recherche à l'université de Savoie, estime que cette pollution ne peut être qualifiée de naturelle et que la présence de flocs (boues mélangées à des particules minérales et à des micro-organismes) résulterait de l'insuffisance du système d'assainissement et de protection du lac.

Philippe Révil

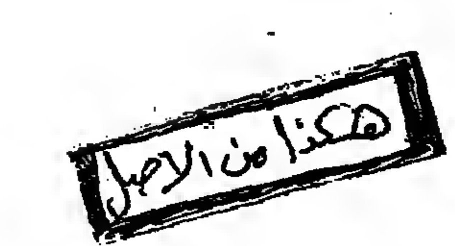
Le département de la Gironde et la CUB s'opposent à propos de bus

UN CONFLIT oppose depuis le début du mois de juillet la Communauté urbaine de Bordeaux (CUB), présidée par Alain Juppé, maire (RPR) de la ville, et le conseil général de la Gironde à majorité socialiste, présidé par Philippe Madrelle, à l'occasion du renouvellement d'une convention liant la CUB depuis 1977 à un transporteur, la Sitram. La CUB – qui juge cette convention trop chère – veut ramener sa contribution aux réseaux de bus départementaux de 11 à 3,8 millions de francs par an. Jusqu'à maintenant, en complément des bus urbains, les cars spécialisés dans les dessertes départementales transportent des usagers de l'agglomération quand ils traversent la communauté urbaine. Le ticket Sitram coûtant environ trois fois plus cher que ceux des bus urbains, la CUB paie la différence, ce qui offre à l'usager un tarif identique pour les deux services. La CUB s'est tournée vers le conseil général, responsable des transports départementaux depuis les lois de décentralisation. L'assemblée départementale conteste les bases de calcul de la CUB et refuse de compenser les 7 millions de réduction de la contribution de la CUB. Faute d'accord, la convention contestée a été prorogée d'un mois. Cette guerre larvée entre les deux instances rivales, prélude de la campagne pour les élections cantonales de mars 1998, pourrait s'envenimer et les élus de droite (majoritaires à un siège) de la Communauté urbaine pourraient bloquer, voire refuser, les dossiers socialistes. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **NORD : des bus fonctionnant au « biogaz » vont desservir la ville de Lille.** La métropole du Nord - Pas-de-Calais devrait être la première ville d'Europe à disposer de transports en commun alimentés par le méthane. La Communauté urbaine de Lille fait circuler un prototype depuis 1996. Elle recevra le 24 septembre le bus de présérie spécialement équipé par Renault Véhicules Industriels (RVI). L'alimentation en méthane sera assurée par l'une des stations d'épuration de la métropole nordiste. La Communauté urbaine, qui rassemble quatre-vingt-sept communes, s'est fixé pour objectif de s'équiper d'une centaine de bus alimentés au méthane, soit le tiers du parc de son réseau de transports en commun. Huit véhicules seront livrés en 1998. L'objectif des cent bus pourrait être atteint vers 2002.

■ **BOUCHES-DU-RHÔNE : un projet de création d'une nouvelle installation nucléaire de base** pour le *« conditionnement et l'entreposage des déchets radioactifs »* (Cedra) au centre de Cadarache (Bouches-du-Rhône) du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) est soumis à enquête publique depuis le lundi 1er septembre. L'enquête doit durer un mois. La demande d'autorisation de cette installation, qui doit traiter les déchets radioactifs issus des laboratoires et ateliers manipulant en particulier du plutonium, *« afin d'en réduire le volume et la nocivité en récupérant les matières nucléaires »*, selon le CEA, a été soumise simultanément à enquête publique dans les Bouches-du-Rhône, le Var et le Vaucluse.



AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Versailles, Budapest.

Catherine et Alain HOLLEVILLE,
Marie-Clémentine, Pierre-Laurent et François-Matthieu,
ont la grande joie de faire part de la naissance de

Anne-Scarlett,

le 21 août 1997, à Versailles.

En union de pensée avec Marc-Antoine.

Anniversaires de naissance

– A mon très cher

Sofian.

Pour tes vingt-cinq ans.
Bon anniversaire
de la part
de ta mère.

Décès

– Dominique et Antoine Schnapper,
Laurence Aron,
Laure Schnapper-Flender
et Reinhard Flender,
Alain Schnapper
et Claudine Izorce-Schnapper,
Pauline Schnapper,
Valentin et Timothée
et ceux qui l'ont aimée
font part de la mort de

Mme Raymond ARON
née Suzanne GAUCHON
survenue à son domicile, le 27 août 1997.

Sans elle, Raymond Aron n'aurait pas été celui qu'il fut.

– *Plumelec, Paris.*

Andrée Werlin,
Pierrette et Gérard Prim,
Sylvie et Michel Hamon,
ses enfants,
Cécile, Camille et Isabelle,
Eric et Véronique,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme veuve Pierre BOURGOIN
née Armande PALIS
survenu le 30 août 1997, dans sa quatre-vingt-neuvième année, à Sceaux (Hauts-de-Seine).

Elle sera *inhumée* le jeudi 4 septembre, à 16 h 30, au cimetière de Plumelec (Morbihan), auprès de son époux,

le colonel Pierre BOURGOIN.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– Anne et Aude Castagna,
ses filles,
ses proches et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

André CASTAGNA,
ancien élève de l'ENS
de *Saint-Cloud*,
agrégé de l'Université,
maître de conférences honoraire
à l'institut d'anglais Charles-V,
(université Paris-VII),
survenu le 29 août 1997, dans sa soixante et onzième année.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), le 5 septembre, à 11 h 15.

– Alain Zaksas,
Raymonde Poilpré-Zaksas,
ses enfants Eric, Philippe, Violaine
et Marianne Savoie,
leurs conjoints et enfants
et son époux Roland Poilpré,
Charlotte Zaksas et Francis Lauthier,
Danielle Zaksas,
Françoise Perrin,
ses enfants, petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur,

Anne DUFFOUR
survenu le 28 août 1997, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Selon la volonté de la défunte, l'incinération au crématorium de Cuers (Var) a eu lieu le lundi 1er septembre, dans l'intimité familiale.

– Mme Maurice Faraggi,
son épouse,
M. Marc Faraggi
et Mme Anne Nicollet
et leurs enfants,
M. Hedi Meddeb,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Maurice FARAGGI
survenu le 28 août 1997, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, à Neuilly-sur-Seine.

L'incinération aura lieu le mercredi 3 septembre, à 12 h 15, au monument crématoire du cimetière du Père-Lachaise, où l'on se réunira.

159, rue de la Pompe,
75116 Paris.

– Le baron et la baronne Lambert,

Henri Lambert,

Johanna Lambert
et sa fille Cayla,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

Philippine LAMBERT

à l'âge de vingt ans.

Un service à sa mémoire sera célébré à la synagogue libérale de Genève, 12, quai du Seujet, le mercredi 3 septembre 1997, à 17 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1206 Genève,
4, rue Constantin.

– Martine et Jean-François Lévy,
Françoise et Olivier Goldschmidt,
ses enfants,
Dorothée et Pierre Vion,
Caroline et David Berreby,
Anne-Laure Lévy,
Monique et Valérie Sorgen,
ses petits-enfants,
ses arrière-petits-enfants,
ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès, le 31 août 1997, de

Mme Georges LÉVY
née Anne BASCHWITZ

Ils rappellent le souvenir de son mari

M. Georges LÉVY
(X 25)
décédé le 28 avril 1996.

L'enterrement aura lieu le mercredi *3 septembre, à 15 h 15, au cimetière du* Montparnasse (entrée principale boulevard Edgar-Quinet).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M. Jean-François Lévy,
9, rue Anatole-France,
94270 Le Kremlin-Bicêtre.

– Jean-Jacques Magis,
son fils,
Vera Widder Magis,
sa belle-fille,
Denis et Anne-Marie *Magis*,
ses petits-enfants,
Madeleine Carpeaux Magis
et Georges Carpeaux,
ses neveux,
Maurice G. et Loretta Magis,
leurs filles,
ses petits-neveux et arrière-petites-nièces,
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part de la disparition, le 23 août 1997, *dans sa cent troisième année*, de

Lucile (« Lulu ») MAGIS
née COURSIMAULT
veuve de Maurice MAGIS

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité au cimetière du Montparnasse.

47, rue Saint-André-des-Arts,
75006 Paris.

CARNET DU MONDE

Fax : 01-42-17-21-36

– Mme Odile Mathieu-Schaller,
son épouse,
Delphine, *Camille*, *Julie* et *Thibaut*,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Daniel MATHIEU
ingénieur agronome

survenu à Dunkerque, le 25 août 1997, à l'âge de quarante-six ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 27 août.

127, rue de l'Hôtel-de-Ville,
59240 Dunkerque-Malo-les-Bains.

– Jean-Jacques Meynard,
son époux,
Marie-Christine, Daniel, Sylvie, Isabelle, Emmanuel,
ses enfants,
Muriel, Séverine, David, Elsa, Elodie, Camille, Félix,
ses petits-enfants.
Son arrière-petit-fils Matéo et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Monique MEYNARD
née BENOIST
docteur en médecine,

survenu le 28 août 1997.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité au cimetière familial d'Orange.

Docteur Jean-Jacques Meynard,
Mas de Bauzon,
30380 Saint-Christol-lès-Alès.

– Jacques Migueres,
son époux,
Brigitte Prévot,
leurs enfants Marie-Eve
et Hélène,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme Paule MIGUERES
née DESSOLIES

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Bagneux, mercredi 3 septembre 1997, à 15 h 30.

– *Philippe* et Pierre Michel,
ses enfants,
Anne, Laurent, Jean-Claude, Claire et Pierre-Luc,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierrette PASSY
née PINELLI,
professeur de lettres
aux lycées Michelet et Henri-IV,

survenu le 31 août 1997, dans sa soixante-seizième année.

Elle a rejoint son époux,

Pierre,

décédé le 25 octobre 1984.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Garches, le jeudi 4 septembre, à 10 h 45, et sera suivi de l'inhumation dans l'intimité familiale, au cimetière de Gouainville (Eure-et-Loir).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le 29 août 1997, en sa quatre-vingt-*dixième année*,

Julia
RODRIGUEZ-SORIA,
philologue,
qui engagea son idéal
pour l'Espagne républicaine,
s'en est allée, avec tendresse et discrétion.

Elle a rejoint

Georges,

qu'elle aimait tant.

Line, Claude, Louis, Annie-Brigitte,
Gilles, Marie-Line, *Frédéric*, Dalila,
Elisa, *Julien*, *Manon*,
ses *enfants*, petits-enfants
et arrière-petite-fille,
Sa famille,
font part de leur très grande douleur.

Les obsèques auront lieu le jeudi 4 septembre, *à 15 heures, au cimetière* du Père-Lachaise.

Familles Soria-Penit,
5, rue de l'Interne-Loeb,
75013 Paris.
16, avenue Reille,
75014 Paris.

– Le docteur et Mme Armand Piwnica,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Jean Piwnica,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Charles PIWNICA,
née *Hena NAJFELD*,

survenu le 29 août 1997.

Les obsèques auront lieu le jeudi 4 septembre, à 15 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

– Mme Francis Raoul,
née Michelle Pansanel,
son épouse,
M. et Mme Philippe Raoul,
M. et Mme Maurice Raoul,
ses enfants,
Olivier et Geneviève,
Cécile et Florent,
Adrien, Fanély, Félix, Anne-Sophie, Paul-Emmanuel,
ses petits-enfants,
Nadège, Damien, Vincent et Marine,
ses arrière-petits-enfants,
ont le chagrin de faire part du décès, le 31 août 1997, de

M. Francis RAOUL,
préfet honoraire,
président d'honneur du Syndicat
de la presse quotidienne régionale,
commandeur de la Légion d'honneur.

Ses cendres seront déposées dans le caveau de famille, au cimetière du Père-Lachaise, immédiatement après l'incinération, *qui* aura lieu le vendredi 5 septembre, à 14 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue de Rivoli,
75004 Paris.

– Pierre Silberzahn et Nadine,
Claude Silberzahn et Linette,
Annie Vial-Silberzahn et Alain,
ses enfants,
ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
ont le regret de faire part du décès de

Noémie
SILBERZAHN-MENDOUSSE
survenu le 31 août 1997, dans sa quatre-vingt-onzième année.

21, rue Sainte-Geneviève,
92400 Courbevoie.

THÈSES
Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.

– On nous prie d'annoncer le décès, dans sa quatre-vingt-neuvième année, de

M. Roland TAFFOREAU,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,
maire honoraire
de Sotteville-lès-Rouen (Seine-Maritime).

Les obsèques civiles ont eu lieu dans l'intimité, le 14 août 1997, dans le cimetière de la ville qu'il a reconstruite et administrée de 1947 à 1983.

R. Tafforeau et Mme,
18110 Saint-Eloy-de-Gy.

Mme R. Tafforeau,
Mme R. Gallas-Tafforeau et M.,
7, rue du Docteur-Schweitzer,
45100 Orléans.

– Mme Janine Zins,
M. et Mme Ph. Ridereau,
M. B. Zins,
M. et Mme P. Zins,
son épouse, ses enfants,
ont la profonde tristesse de faire part du décès, le 6 août 1997, à l'âge de soixante-treize ans, de

M. Serge ZINS.

Il a été inhumé, le 8 août, au cimetière de Sainte-Geneviève-des-Bois.

Remerciements

– Nathalie Valcourt Poperen,
Claude Poperen,
Et leurs familles,
adressent ici leurs remerciements aux très nombreuses personnes qui leur ont manifesté leurs sentiments à la suite du décès de

Jean POPEREN.

Dans l'impossibilité de répondre à chacun, ils souhaitent que ce communiqué, en dépit de sa brièveté, traduise leur émotion face à tous les témoignages d'estime et d'amitié qui se sont exprimés.

CARNET DU MONDE

Téléphones :
01-42-17-39-80
01-42-17-29-96
01-42-17-38-42

Tarif à la ligne H.T.

Rubrique nécrologie	105 F
Abonnés et actionnaires	95 F
Mariages/naissances	70 F
Thèse étudiants	85 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

Anniversaires de décès

– Le 3 août 1996

Jean-François ANQUETIL

nous quittait.

Une pensée est demandée pour lui à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Sa femme, ses enfants.

– Il y a un an, le 24 août 1996, disparaissait

Emile NOËL

Sa famille, ses amis, se souviennent.

6, rue Laromiguière,
75005 Paris.

– Il y a un an, ce matin de septembre

Jean-Pierre ROSSETTI

s'en est allé, nous laissant « un chant d'éternité par-delà les musiques ».

Merci Jean-Pierre, nous t'aimons.

– Il y a un an, le 3 septembre 1996

Gilles TIMOREAU

nous a quittés.

Tu vis toujours dans nos cœurs.

Communications diverses

– L'hébreu moderne biblique pour tous en 10 séances ou à distance. Stages express individuels du *professeur J. Benaudis* : 01-47-97-30-22 - 06-60-43-45-78.

Expositions

– Le Monde d'Henri Barbusse vu par

Simone DUMAS.

Dessins, peintures, documents.
7 septembre-2 novembre 1997.

2, place du Méridien,
94800 Villejuif.
Tél. : 01-42-11-11-21.

Un tarif dégressif de 50 % est accordé sur une deuxième parution (Texte identique)

PORTRAIT

Richard Branson, affairiste populaire

AVEC sa tignasse blonde, assortie à sa barbe, et son regard malicieux, Richard, Charles, Nicholas, Branson a gardé son air poupin. Sa manière de s'accroupir dans son fauteuil laisse penser qu'il se sent mal à l'aise dans le confort bourgeois de la maison londonienne cossue qui lui sert de quartier général. Son bureau, c'est son living-room aux murs orange et aux cheminées croulant sous les photos de famille et les souvenirs de ses exploits ; pas un dossier. C'est de là qu'il gère son empire, assisté d'une poignée de personnes.

L'enfant terrible du business anglais a quarante-sept ans. Depuis trente ans qu'il a quitté l'école pour se lancer dans les affaires, il a néanmoins changé. L'homme semble être resté le même, dynamique et timide, prêt à se livrer à n'importe qnel show médiatique, même le plus grotesque, tout en préservant sa famille de la curiosité des médias. Mais il a pris depuis peu une nouvelle dimension : *« En quinze ans, je suis passé des Sex Pistols* [groupe punk qui fit scandale dans les années 70] *aux fonds de pensians (...) Je n'y aurais jamais pensé alars, cela m'aurait paru ennuyeux. Mais j'ai découvert que ça pouvait être amusant, et que naus pouvions changer ce secteur de fond en comble. »*

Amusant, défi, ces mots rythment la vie du « *Virgin King* ». *« J'ai eu l'existence la plus fascinante qu'un homme puisse rêver. Je m'amuse à 99,9 % et je suis bien obligé de faire les 0,1 % qui restent ! »* « *Fun* » revient comme un leitmotiv chez ce bourreau de travail. Son apparence décontractée et son sourire dissimulent une ambition, une âpreté au marchandage financier, une brutalité dans la gestion des hommes qui, s'ils transparaissaient sur la place publique, nuiraient à son image *soft* et sympa. Car Branson et Virgin, c'est avant tout une affaire d'image. Le génie de cet autoritaire convivial est d'avoir créé Virgin comme un produit populaire, amusant, branché, mais en même temps débarrassé de l'arrogance de l'élite britannique tout en restant bien anglais.

Sa vie a été jalonnée de succès médiatisés à outrance : maison de disques et Megastore, préservatifs Mates, Virgin Cola, compagnies aériennes Virgin Atlantic et Virgin Express, expéditions aventureuses en ballon ou traversée en vedette rapide de l'Atlantique. Mais aussi de quelques échecs qu'il préfère oublier dans la loterie ou la télévision. Il n'aime guère parler de lui, encore moins de ses affaires, et, surtout, il a horreur de perdre. Ses sociétés ne sont pas cotées en Bourse – et sont donc cachées au regard scrutateur de la City –, éclatées en petites unités dans une galaxie dont il est seul à connaître toutes les ramifications. *« Je ne veux jamais plus avoir à compter sur des banques. Je préfère m'en acheter une ! »* Il en a les moyens depuis que la vente à Thorn-EMI de sa maison de disques en 1992 l'a enrichi d'un demi-milliard de livres (près de 5 milliards de francs).



ANNIE LEIBOVITZ/CONTACT PRESS IMAGES

Virgin Records avait assuré sa fortune. Cet aventurier, considéré comme un marginal dans le monde des affaires, n'a cessé depuis de diversifier ses activités. Il entend maintenant se développer dans les secteurs financiers, les plans d'épargne et les retraites, et vise le marché français

Car Richard Branson étend désormais ses ambitions à des affaires plus risquées, mais qui rapportent plus gros. Et dans lesquelles, comme à son habitude, il n'a pas mis un sou, mais seulement son image et son sens du marketing et des relations publiques contre au moins la moitié des parts. *« Pour protéger ma crédibilité »*, se justifie-t-il. *« Il sait bien utiliser... l'argent des autres. Il aime tenir les rênes »*, explique un expert. Il s'est allié à des partenaires de poids pour s'assurer la gestion d'Eurostar et la construction de la nouvelle liaison ferroviaire entre Londres et le tunnel sous la Manche. Il a soumissionné avec succès pour obtenir des lambeaux de British Rail privatisé. Il a su, en fait, déceler dans ce moyen de transport déficitaire et vieillot un créneau d'avenir, et voudrait faire de son réseau *« le meilleur d'Europe, voire du monde entier »*.

Ce touche-à-tout s'est lancé dans les plans d'épargne par actions, les retraites complémentaires et envisage de s'étendre dans d'autres domaines financiers ; mais aussi dans les jeans, les cosmétiques, Internet et même la politique. Et il vient d'amorcer son retour à ses premières amours en fondant une nouvelle maison de disques, dont le nom, V2 – pour *Virgin n° 2* – rappelle aussi les fusées allemandes du Blitz, symbole de son ambition de prendre d'assaut le fortin musical londonien. Il prévoit un nouveau tour du monde en ballon pour 1998.

Le début de sa seconde carrière a commencé avec la fondation de Virgin Atlantic en 1988. Personne alors ne croyait que cet amuseur public, ce fils de famille cancre pourrait faire décoller son projet. Il a fait mieux en déjouant les coups fourrés de British Airways, pourtant soutenue par Margaret Thatcher, obtenant gain de cause devant les tribunaux britanniques. Son obsession de riposter au coup par coup s'est manifestée récemment : British Airways ayant décidé de supprimer l'Union Jack de la livrée de ses avions, le Peter Pan du business l'a immédiatement fait peindre sur l'empennage de ses appareils.

Le cash-flow dégagé par la vente de Virgin Records lui a donné une assise financière. En 1994, il entrait dans un monde inconnu pour lui, celui des banques et de la finance. *« A l'époque, je n'avais ni assurance-vie ni cotisation de retraite, je ne savais même pas ce que c'était. Maintenant, 200 000 personnes m'ont confié leur économies et nous avons tenu nos promesses à leur égard. Nous contrôlons désormais 18 % du marché »* avec Virgin Direct, qui opère au moindre coût grâce à une batterie d'adorables courtiers pendues au téléphone dans un entrepôt de province.

POURQUOI cette nouvelle aventure ? Le goût du risque – sans jamais franchir la ligne rouge –, l'odeur de l'argent frais, mais aussi le sens de la bravade. Il a senti l'air du temps, ces établissements financiers qui ont fait rapidement fortune, mais aussi l'impression du public d'être grugé par des gros aux comptes opaques et au jargon incompréhensible. *« Cela fait des années que ce secteur est un des pires, plumant un public endormi par des mats doux. Ils prennent des commissions pour vendre, pour acheter, pour mettre de l'argent dans son compte, pour en retirer. L'occasion était bonne pour Virgin de secouer tout ça. Nous avons étudié les performances des gestionnaires de fonds et nous naus sommes rendus campte que leur palmarès professionnel était exécrable et que nous pouvions obtenir un meilleur rendement en nous concentrant sur les huit cents principales valeurs. »* Bref, une gestion de père de famille – Branson a deux enfants âgés de quinze et onze ans – qui profite à un client attiré par l'image de l'homme le plus populaire d'Angleterre, que l'on verrait bien en président si la monarchie venait à disparaître. Mais ce n'est pas non plus une opération blanche pour lui. Et il se drape dans l'image d'un révolutionnaire, de celui qui montre que la City est nue, que ses « *experts* » ne valent pas tripette.

Ce « superman » compte maintenant s'attaquer à l'assurance-vie, aux fonds d'investissement, aux cartes de crédit et aux services bancaires. *« Ces mastodontes implantés partout sont vulnérables ; ils ne survivent que par leur muscle financier et en pratiquant en fait l'extorsion de fonds. Ce n'est pas difficile de les attaquer : il suffit d'offrir au public quelque chose qui l'intéresse avec un bon rapport qualité-prix. Je peux y faire de bonnes affaires. »* Y compris en France : *« Je regarde vers chez vous avec grand intérêt. Vos services financiers sant parmi ceux qui se comportent le plus mal. »* Un temps échaudé par sa rivalité avec la FNAC et l'interdiction faite à ses Megastore d'ouvrir le dimanche, il pense que le moment est à nouveau propice pour franchir la Manche.

Son langage est cru, ses méthodes sont simples. Une petite équipe de Virgin Management – noyau dur de l'empire – étudie le marché, prépare des propositions pour la création d'une nouvelle société. Car Branson n'est pas Bernard Tapie, il crée, il rachète rarement, exception faite de Virgin Express, du transport ferroviaire et des MGM Cinémas. *« Avec le train, qui a été un gros morceau à avaler, Branson a dû revoir de fond en comble son organisation, engager des gestionnaires professionnels qui ont la tête sur les épaules pour remplacer la vieille garde hippie des débuts*, estime un analyste. *C'est un signe de maturité d'un groupe qui est méconnaissable par rapport à ce qu'il était il y a cinq ans. »* Branson ne joue plus au train électrique, il le gère. Et il joue sur du velours, l'arrivée des travaillistes favorisant les transports en commun.

Il sait déléguer à des personnes choisies pour leur compétence ou faisant partie de son *« cercle magique »* d'une vingtaine d'hommes liges comme Will Whitehorn (relations publiques), Trevor Abbott (Virgin Tourism et Rail), son beau-frère Robert Devereux (Virgin *Communications*) ou Patrick Zelnick (Virgin France), devenus grâce à lui millionnaires en acquérant une partie du capital des sociétés qu'ils dirigent. Mais il ne prise guère les diplômés d'Oxford, de Cambridge ou des *public schools* qu'il avait fuies, adolescent. Il est le seul à tirer les ficelles d'un groupe qualifié par Phil Beresford, du *Sunday Times*, *« d'amibe avec des sociétés qui se créent, disparaissent, changent de nom »*. Cette myriade de trusts familiaux est enregistrée dans un paradis fiscal des îles Anglo-Normandes. Une sorte de *keiretsu* à la japonaise, mais qui s'en différencie par son absence de liens avec le monde financier et les pouvoirs publics.

« En quinze ans, je suis passé des Sex Pistols aux fonds de pension. J'ai découvert que ça pouvait être amusant, et que nous pouvions changer ce secteur de fond en comble »

Car la City n'aime pas ce qu'elle ne connaît pas, ni ne contrôle. Elle n'apprécie pas ces hippies capitalistes sans cravate alors que le génie de Branson a été de ne pas se présenter au public comme ces grands patrons distants, arrogants et gris, mais comme un type avec lequel on pourrait prendre une *pinte de bière* tiède au pub. Peut-être a-t-elle raison face au manque de transparence qu'il entretient. Il n'est guère loquace quand on l'interroge sur la structure de son groupe, sur ses résultats. Première société privée britannique, Virgin est toutefois considérée comme un *« nain »* par un conseiller financier de la City.

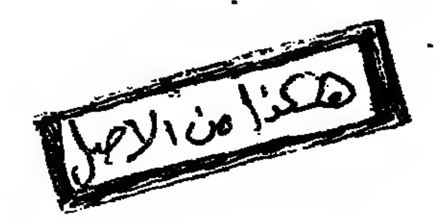
DERRIÈRE sa fantaisie affichée, son style « Monsieur tout-le-monde », Richard Branson a des conceptions sociales paternalistes. Son discours sur la participation, sur le plaisir éprouvé par son personnel dans son travail et sur sa satisfaction de faire partie d'une grande famille n'empêche pas, par exemple, les salaires du personnel navigant de Virgin Atlantic d'être très inférieurs à ceux de British Airways et ses pilotes de voler de plus longues heures. Le personnel n'est pas syndiqué. *« Nous n'empêcherons pas nos salariés d'être syndiqués. Mais, pour naus, s'ils ressentent le besoin de s'inscrire à un syndicat, c'est que le management a échoué »*, assure Will Whitehorn.

Le fils de la révolution thatchérienne est aussi, on s'en doute, anti-Etat. S'il n'est plus question pour Richard Branson de tenter le diable en fraudant le fisc – il en a fait la douloureuse expérience au début de sa carrière –, l'intervention du pouvoir politique l'agace. Ce qui ne l'a pas empêché de faire la cour à Tony Blair alors qu'il n'était que le chef de l'opposition.

Richard Branson croît à l'avenir. Il peut disparaître – il a été victime d'un grave accident de voiture en 1994 –, les filiales de Virgin devraient continuer à tourner toutes seules. *« L'avantage de préparer chaque année une expédition en montgolfière, c'est que je dois chaque fois rédiger un nouveau testament. »*

Un testament qui devrait être à la hauteur des ambitions de Richard Branson. Ne nous a-t-il pas confié qu'il voulait faire de Virgin *« une compagnie couvrant tous les aspects de la vie, de la naissance à la mort »* ? *« In and out »* – de l'entrée à la sortie – tel est le slogan que lui a suggéré le chanteur Peter Gabriel. *« Les affaires, c'est la vie, et je veux vivre ma vie jusqu'au bout. »*

Patrice de Beer et Marc Roche



Diana, femme traquée, femme tuée *par Nadia Khouri-Dagher*

UNE princesse est morte. Une femme est morte. Lady Diana a *été tuée* par les paparazzi, par la presse à scandales, a-t-on dit. Mais Lady Diana a peut-être été tuée par vous, par moi, par nous. Car cette mort tragique doit nous amener à nous poser cette question : avons-nous vraiment changé dans la manière de juger les femmes – et ce qui les identifie le plus en tant qu'êtres sexués : leurs amours – depuis le temps de Flaubert ? Lady Diana n'est-elle pas morte parce que, à l'heure où des femmes sont devenues cosmonautes, chirurgiens ou chauffeurs de bus, une paire de seins nus et les amours d'une mère restent encore les plus vendeurs des sujets ?

Pourquoi, alors même qu'elle ne faisait plus partie de la famille royale, Lady Di continuait-elle d'attirer davantage les photographes illicites que *son ancien* époux, le prince Charles ? Pourquoi était-ce les seins de Diana – ou les cuisses ou les épaules ou les jambes ou les bras ou n'importe quel bout de chair nue – que les paparazzi étaient avides de *traquer, plutôt que les fesses* nues du prince Charles ? Pourquoi cette autre ancienne princesse royale, Sarah, a-t-elle subi la même traque médiatique après son divorce, alors que la vie amoureuse de celui qui avait été *son époux, le prince* Andrew, ne recevait pas la moindre attention ? Pourquoi sont-ce les filles du chef de la petite principauté juchée sur un rocher de la Côte d'Azur qui font régulièrement la « une » d'une certaine presse, et non pas son fils, dont la vie amoureuse n'est ni plus ni moins digne d'intérêt ?

Pourquoi est-ce la vie amoureuse – c'est-à-dire l'activité sexuelle – des femmes qui « se vend » dans les médias, et non pas celle des hommes ? L'an dernier, il aura fallu un flagrant délit *sur la voie publique* avec une prostituée, il aura fallu une fiancée bellissime – c'est-à-dire des circonstances exceptionnelles –, pour qu'un acteur célèbre se retrouve pour ses affaires amoureuses au cœur d'une certaine presse.

La règle, terrible, est : si les médias (mais aussi les conversations de gens très respectables !) accordent plus d'intérêt aux aventures amoureuses des personnalités féminines, c'est que la vie amoureuse des femmes mérite commentaire : comme si la société avait un droit de regard sur elles. Comme si les hommes étaient plus libres de faire ce *qui* leur plaît. Comme si rien n'avait changé depuis les temps où l'on vivait dans des villages et que l'on était surveillé de tous.

En outre, si l'on traque Sarah et Lady Di des années après leur divorce, et alors qu'elles ont, juridiquement parlant, tout à fait le droit de refaire leur vie, et n'enfreignent donc aucune loi ; si l'on se désintéresse totalement de la *vie amoureuse*, des liaisons, et des aventures de leurs anciens maris, c'est que l'idée que des femmes qui sont également mères puissent avoir une vie amoureuse est encore considérée comme un détail « croustillant » pour bon *nombre de gens*.

Si les médias accordent plus d'intérêt aux aventures amoureuses des personnalités féminines, c'est que la vie amoureuse des femmes mérite commentaire : comme si la société avait un droit de regard sur elles

Quel journal se battrait pour avoir des photos du prince *Charles – père autant que Lady Di* était mère, et des mêmes enfants ! – en galante compagnie ? Aucun, car les faits seraient moins entourés du parfum de « scandale ». En cette fin de XX[e] siècle, dans cette Europe qui dit avoir créé une so*ciété égalitaire entre hommes et* femmes, aux yeux de la société, une femme qui a des enfants se doit d'être mère avant tout avant que d'être femme. Mais la paternité ne retire en rien à l'homme son pouvoir de séduction – c'est-*à-dire sa liberté*, son identité d'homme.

Lady Diana, en somme, aura joué le rôle d'une Emma Bovary moderne, et ses amours, sur papier glacé, cet été, auront reçu le même accueil que le roman de *Flaubert, il y a un siècle* – pour les mêmes raisons : amours d'une femme adulte, d'une mère, d'une femme passionnée, d'une femme entière. Quel romancier du temps de Flaubert, quel magazine « people » aujourd'hui, atteindrait, l'un la célébrité, l'autre un énorme tirage, en racontant les aventures d'un homme marié – ou d'un père divorcé – et de ses maîtresses ? *Lorsque Feydeau le faisait*, c'était pour faire rire les foules, pas pour les faire pleurer…

A l'heure où l'on débat sans fin de la parité en politique, à l'heure où les femmes ont su se hisser au même rang que les hommes dans tous les domaines *professionnels*, scientifiques, intellectuels et artistiques, la mort tragique de Lady Diana nous permet de mesurer où se situe l'ultime rempart de l'inégalité entre les hommes et les femmes : dans la différence de traitement et *de jugement de valeur qui* pèse sur leur vie amoureuse.

C'est parce que les seins nus, les cuisses nues, les épaules nues de *Lady Diana* se vendaient plus cher que les fesses nues du prince Charles, que Lady Diana est *morte. C'est parce que*, d'une manière générale, n'importe quelle paire de seins est plus « vendeuse » que n'importe quelle paire de fesses mâles que Lady Diana est morte. Lady Diana a peut-être été tuée par les paparazzi. Elle a peut-être été tuée parce que notre société, qui se dit égalitaire, traite encore les femmes comme des objets de désir – c'est-à-dire soumises au désir masculin. Et pas toujours comme des êtres à part entière, désirant et *pas seulement désirés*. Emma Bovary n'était qu'une héroïne de papier. Flaubert pouvait la laisser mourir. Avions-nous le droit de tuer Lady Diana ?

***Nadia Khouri-Dagher** est journaliste, responsable du Prix Presse 1997 de l'Association des femmes journalistes.*

En guise d'épitaphe *par Alain Finkielkraut*

LADY DIANA, la personne la plus photographiée du monde, a été quotidiennement traquée à pied, en hélicoptère, en voiture et à moto jusqu'à ce que mort s'ensuive : ce n'est pas un accident, c'est une conséquence. Les rois jadis étaient les maîtres, ils sont désormais des proies : ce n'est pas une victoire de la démocratie, c'est le triomphe de la muflerie.

Une nouvelle puissance est née, que rien n'arrête et qui, pour satis*faire notre curiosité*, anéantit méthodiquement notre conquête la plus fondamentale : le droit au respect de la vie privée. Foucault avait raison : notre société n'est pas celle du spectacle mais de la surveillance. Et cette surveillance *« permanente, exhaustive, omniprésente, capable de tout rendre visible »*, ce n'est pas l'Etat qui l'exerce avec *« ses milliers d'yeux postés partout »*, *« ses attentions mobiles et toujours en éveil »*, c'est précisément le spectacle. Celui-ci invoque, pour justifier ses mitraillages sans merci, le goût du public et la grande tradition du combat contre la mesure.

Voici pourtant ce qu'écrit Soljenitsyne, l'un des héros de ce combat, dans une langue dont la désuétude ne manquera pas de faire sourire les fausses consciences éclairées de notre temps : *« La presse viole impudemment la vie privée des célébrités au cri de* " Tout le monde a le droit de tout savoir ", *slogan mensonger pour un siècle de mensonge, car, bien au-dessus de ce droit, il y en a un autre perdu aujourd'hui : le droit qu'a l'homme de ne pas savoir, de ne pas encombrer son âme créée par Dieu avec des ragots, des bavardages, des futilités. »*

***Alain Finkielkraut** est philosophe.*

Des visas pour les Algériens

LE peuple algérien, hommes, femmes et enfants de toutes conditions, de toutes langues et de toutes convictions, est entraîné dans l'horreur d'une guerre sans nom, guerre de clans et de bandes, de terrorismes et de contre-terrorismes, de milices, de troupes spéciales, dont il est l'otage apparemment impuissant. Chaque jour, les victimes sont plus nombreuses, les massacres plus barbares.

Nous ne pouvons nous substituer aux forces de la société algérienne pour trouver les voies d'une issue politique. Mais nous avons l'obligation d'apporter, par tous les moyens à notre disposition, aide et assistance à ce peuple voisin et ami envers qui nous avons contracté de multiples dettes, à qui nous rattachent tant de liens historiques, familiaux, culturels et économiques.

La première mesure qui s'impose est de mettre fin à l'isolement de l'Algérie, véritable « cordon sanitaire » qui prive ses habitants de la possibilité de circuler, de communiquer, de reprendre des *forces* au dehors, le cas échéant d'échapper à un danger immédiat.

A défaut d'une suppression de l'obligation des visas pour les Algériens désirant se rendre en France, qui serait la meilleure solution, il faut une transformation radicale de la politique actuelle d'attribution limitée et discriminatoire : suppression des certificats d'hébergement, réouverture de tous les services consulaires français en Algérie, généralisation des visas de longue durée ouvrant la possibilité de travailler, examen accéléré des demandes, réponse positive constituant la règle et non l'exception.

Faute d'une telle initiative, la France ne serait pas seulement coupable de non-assistance humanitaire ; elle contribuerait, à l'encontre de ses intérêts, à fermer les voies de *l'avenir commun*. Elle manquerait à sa parole, récemment encore exprimée par la bouche du premier ministre.

Nous appelons le gouvernement français, sans préjudice de nouveaux efforts pour favoriser le retour à la paix civile en Algérie, à rouvrir immédiatement ses frontières pour les citoyens algériens.

***Etienne Balibar**, professeur de philosophie à l'université Paris-X-Nanterre.*
***Pierre Bourdieu**, professeur de sociologie au Collège de France.*
***Catherine Levy**, membre du CISIA (Comité international de soutien aux intellectuels algériens).*
***Madeleine Rebérioux**, professeur émérite à l'université Paris-VIII.*
***Benjamin Stora**, professeur d'histoire contemporaine à l'université Paris-VIII.*
***Pierre Vidal-Naquet**, directeur d'études à l'EHESS (Ecole des hautes études en sciences sociales).*

Un mauvais procès *par Alain Hamon*

LA mort de trois personnes sera toujours un drame, quels que soient *leur âge, leur notoriété*, leur condition sociale. Après celle de Diana, de son compagnon et de leur chauffeur – au fait, quel âge avait ce dernier ? Etait-il marié ? Avait-il des enfants ? Nous le dira-t-on ? –, quelques-uns commencent à ouvrir le procès de *« certains »* photographes et d'*« une certaine presse »*.

Qu'est-à-dire ? Serait-ce qu'il y aurait *« une bonne presse »* (dont, par parenthèse, on notera qu'elle ne satisfait pas toujours un lectorat en baisse régulière) et *« une mauvaise »* (mais qui vend, donc qui a *des lecteurs…*) ? *Faudrait-il* que les acheteurs de la seconde se voient finalement imposer une information convenue ou qu'on ne leur donne pas ce qu'ils réclament ? D'ailleurs, toutes les formes de presse, un jour ou l'autre, font leurs *choux gras des grands bonheurs et* des petits malheurs des têtes connues de ce monde…

La vérité, c'est qu'une fois encore, lorsque les journalistes français s'interrogent sur eux-mêmes, le débat est faussé. Dans le cas qui nous préoccupe, l'important n'est pas de savoir si des reporters doivent ou ne doivent pas suivre, dans les rues d'une ville, les faits et gestes de gens dont la vie est tombée, depuis longtemps, dans le domaine public. Dès lors, point n'est *besoin de crier « au loup »* en réclamant des mesures nouvelles ou d'exception. A moins qu'on veuille nous refaire le coup tenté récemment pour empêcher la presse de s'intéresser aux « affaires ». Lesquelles peuvent d'ailleurs mener des journalistes à *s'intéresser* au train de vie privé – cruel dilemme – d'hommes qui s'enrichissent grâce à des fonds publics.

Comme dans le domaine de la diffamation ou de la vie privée, la justice possède, dans le cas de ce *terrible accident*, un arsenal de textes suffisants. En effet, ce n'est pas tant la recherche de la matière journalistique qui est en cause que la façon de la mener. C'est à ce point *précis que le débat dévie*. Se *faire* « pincer » dans une propriété où l'on veut faire un scoop est une atteinte au domaine privé, tout comme publier des détails d'une vie, pas forcément tous publics. Filer à des vitesses démentielles les sujets d'une image est dangereux, pour autrui comme pour soi-même. *Cela peut même devenir criminel.*

Ceux qui, dans nos rangs, s'offusquaient hier, ont profité eux aussi du sujet Diana

Même les policiers y prennent garde depuis que des poursuites *folles derrière des jeunes voleurs de* voitures du samedi soir ont plusieurs fois fait des victimes de part et d'autre. Mais quel reporter n'a pas été obligé, une fois dans sa vie, d'entamer ce que nous appelons une *« courette »* ? Dès lors, la course derrière Jacques Chirac, le soir de son élection, aurait pu, elle aussi, être dangereuse. D'autres, derrière tel ou tel criminel emmené par des policiers, peuvent l'être tout autant. Qui s'en offusque ?

Voilà quelques années, les gendarmes de Senlis avaient provoqué la mort d'un jeune homme en voulant protéger un assassin des objectifs. Et pour cause : c'était un des leurs… Il fut fort difficile de les mettre en cause publiquement, même si les responsables furent sanctionnés par leur hiérarchie. Ces derniers exemples ne font pas apparaître des paparazzi mais des journalistes, des photographes, des gens de télé. Jusqu'à preuve du contraire, en France, la plupart des photographes spécialisés dans les *grands de ce monde* possèdent une carte de presse délivrée par une Commission professionnelle particulièrement *stricte*, même si, dans ce domaine aussi, un débat pourrait s'ouvrir.

Alors, foin de cette hypocrisie bien professionnelle et souvent hexagonale, bien que cette fois-ci elle déborde dans bien d'autres pays. Dans cette affaire, s'il faut réclamer une chose, c'est que les responsabilités dans l'accident lui-même soient déterminées. Comme *dans n'importe* quel jeu mortel, parfois pratiqué sur la route par des gens qui ne deviennent célèbres que l'espace d'un compte-rendu, parce que leur stupidité a fini par tuer. Une fois ces éventuelles responsabilités établies, faisons *confiance au code pénal*. Et là encore, attention aux décisions hâtives. On a parlé d'éventuelle mise sous écrou de certains des photographes interpellés. Récemment, un chauffeur routier qui avait anéanti toute une famille, sur l'autoroute *du Nord*, après avoir roulé plus que la limite légale, n'a pas fait une heure de prison…

Ceux qui s'offusquaient hier, dans nos rangs, ont profité eux aussi du sujet. Ils sont loin de l'avoir traité comme un accident de la route du samedi soir… compte tenu, justement, de la personnalité des victimes. La télévision le savait, qui a bouleversé ses programmes pour nous servir, dimanche toute la journée, des sujets entiers sur la vie de la princesse de Galles. Quant à ceux qui emboîtent le pas aux donneurs de leçons, gageons qu'ils se précipiteront sur leur hebdomadaire « spécialisé » dès parution ; peut-être même en achèteront-ils plusieurs…

Même si la justice poursuit un ou des photographes présents qui auraient fait des clichés, après l'accident, c'est avant tout avec leur conscience qu'ils doivent en débattre…

***Alain Hamon** est directeur de l'agence de presse Credo.*

Des banques, pour quoi faire ? *par André Lévy-Lang*

L'UTILITÉ et l'efficacité des banques sont périodiquement remises en question par les prophètes de l'économie. Déjà, en 1978, le rapport Nora-Minc sur l'informatisation de la société prédisait aux banques françaises, confrontées aux inévitables évolutions technologiques, un avenir social comparable à celui de la sidérurgie.

Bill Gates, fondateur et principal actionnaire de Microsoft, attaque aujourd'hui sous un autre angle : *« The world needs banking, not bankers » (« Le monde a besoin d'activité bancaire, pas de banquiers »).*

Les deux analyses disent la même chose : plus que le service bancaire lui-même, ils mettent en cause la façon de rendre ce service, l'outil bancaire au sens large. La télévision, la télématique, Internet et les ordinateurs permettent aujourd'hui aux clients de court-circuiter les banques ; les machines peuvent remplacer les guichetiers. Allons-nous vers une banque sans banquiers, et à la limite vers une économie sans banques ? Les prédictions se suivent et se ressemblent.

L'évolution de l'emploi bancaire en France ne donne en apparence pas raison aux prévisions du rapport Nora-Minc, pourtant juste sur le fond. Les effectifs des banques françaises sont restés à peu près stables, au-dessus de 400 000, alors que ceux de la sidérurgie ont encore été divisés par trois au cours des vingt dernières années. La prédiction ne s'est pas réalisée malgré le développement des techniques télématiques qui, lui, était au rendez-vous, ainsi que les progrès potentiels de productivité.

Alors que les réseaux bancaires aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne ou des établissements spécialisés dans le crédit aux particuliers profitaient pleinement des gains de productivité permis par la télématique pour obtenir des résultats brillants, les banques de réseau françaises n'en ont tiré que partiellement parti.

Pour capter les dépôts et l'épargne des clients, le crédit constitue le produit d'appel : tous les réseaux sous-tarifient les crédits en comptant « se refaire » sur l'épargne et la gestion des dépôts.

Sureffectifs, sous-tarification du crédit expliquent aujourd'hui la faiblesse structurelle de la rentabilité des banques de réseau françaises. Mais demain ?

Les perspectives de la banque classique restent médiocres face à l'accélération du changement observé depuis plusieurs années. Les valeurs économiques relatives des entreprises clientes s'inversent, la banalisation des services et des produits financiers s'accélère et les clients acquièrent une compétence de plus en plus grande en matière financière. La hausse des tarifs pratiqués par les banques est limitée par la valeur ajoutée des services telle qu'elle est perçue par le client. Cette limite est souvent d'ores et déjà atteinte ou franchie. La mise en place de l'euro et l'avènement d'un grand marché unique européen de l'épargne devraient venir raboter encore les marges des différents intervenants.

Faut-il ajouter que le marché des services classiques est saturé ? Déjà, la France est suréquipée : deuxième du monde en nombre de guichets par habitant (sans même compter les guichets postaux). Mais les guichets bancaires ne sont-ils pas aussi obsolètes à l'heure d'Internet que les relais de diligence au temps du chemin de fer ?

La pression concurrentielle entre les établissements n'est pas telle qu'elle puisse justifier des mesures draconiennes de réductions des coûts à l'anglo-saxonne, impossibles dans la culture française. Les banques doivent attendre 2005 ou 2010, l'effet des départs massifs en retraite de la génération du baby-boom, pour réduire leurs effectifs. En attendant, le surprix des services classiques offre des opportunités à des concurrents non traditionnels, français et étrangers.

La révolution de l'information change les données du métier bancaire en multipliant les sources d'information et en en réduisant radicalement les coûts. Cela bouleverse les structures de l'offre et favorise l'apparition de nouveaux intervenants sur le marché.

La plupart des services bancaires peuvent être en effet offerts par des « non-banques » ou des banques spécialisées. Les exemples abondent à l'étranger. General Electric est un des plus grands distributeurs de crédits au monde sans avoir le statut de banque, et le plus grand gérant de fonds du monde, Fidelity aux Etats-Unis, n'est ni banquier ni assureur.

> Le développement du marché des services bancaires est dans la spécialisation de l'offre liée à la maîtrise des nouvelles technologies de l'information. Il y aura beaucoup de partants et peu d'élus

Apparaissent en outre des acteurs qui n'appartiennent plus du tout au monde bancaire, et qui de plus s'inscrivent dans une logique transnationale :

– Reuters et Bloomberg, partis de la vente par abonnement aux opérateurs de marché d'informations en temps réel, offrent l'exécution de transactions entre abonnés.

– American Express, Discover gèrent des millions de cartes de crédit et de paiement.

– Internet permet un foisonnement de services marchands ; leur démarrage présente une analogie avec le lancement des cartes de crédit et soulève les mêmes problèmes, notamment le risque de fraudes. Mais à la différence des cartes, les intervenants sur Internet disposent d'emblée d'un « parc installé » de millions de clients potentiels et de parrains qui sont des acteurs puissants (Microsoft, Intel, Sun).

Le développement de ces nouveaux services, basés sur l'accès à l'information en temps quasi réel à des coûts très faibles, peut être beaucoup plus rapide que celui des cartes de crédit, et la technologie des cartes à puce, pour laquelle des standards mondiaux sont en train d'apparaître, permet de réduire les risques de fraude et ouvre un champ immense d'applications.

Cette évolution n'a pas encore conduit aujourd'hui à ce que les services financiers ne soient plus fournis par les banques, pour deux raisons qui ont plus à voir avec leur statut et leur place historiquement acquise dans la société qu'à leur actuel savoir-faire intrinsèque :

– la gestion des dépôts suppose l'existence d'une réglementation pour que les déposants soient protégés en cas de faillite. Son exercice a été de ce fait réservé à des entreprises spécifiques qui sont les banques, soumises à contrôle prudentiel.

– l'ensemble des mouvements de l'argent (dépôts mais aussi crédits et opérations de marché) crée de la monnaie. La politique monétaire est une fonction réservée à l'Etat ou à une banque centrale indépendante. Les activités qui créent la masse monétaire sont donc soumises à réglementation.

La sécurité des déposants et la maîtrise de la politique monétaire sont les seuls invariants économiques durables qui ont justifié jusqu'à aujourd'hui une réglementation particulière des activités bancaires. Mais ils ne justifient plus par eux-mêmes l'existence des structures d'entreprises bancaires dans leur forme actuelle et encore moins le schéma de la banque universelle, banque à tout faire de notre économie.

Un schéma de « banque éclatée » répondrait mieux aux objectifs de contrôle, à un moindre coût pour la société : séparation des activités de gestion des dépôts, confiées à des banques strictement réglementées, du reste des activités financières qui relèveraient du marché libre, avec des réglementations spécifiques par exemple pour la protection des emprunteurs ou l'information des investisseurs en Bourse.

La prophétie du fondateur de Microsoft a valeur d'avertissement pour tous ceux qui tiendraient encore que la banque est un métier à part, durablement protégé et non une industrie comme les autres. Quel avenir peut-on imaginer pour les banques ? La pensée unique bancaire à la mode aujourd'hui *(« dix banques universelles domineront le marché bancaire mondial »)* n'a pas plus de fondement que les précédentes : *« Un État souverain ne peut pas faire faillite »* (années 70), ou *« Les valeurs immobilières ne peuvent pas s'effondrer »* (années 80).

Cette vision des choses est en train de coûter aussi cher à certaines banques que les « pensées uniques » précédentes. Les banques universelles ne disparaîtront cependant pas plus que les Etats qui ont permis leur développement par la réglementation et leur assurent de fait une protection. On peut cependant craindre que leur dynamique de croissance soit plutôt derrière elles.

Tout porte à croire que le développement du marché des services bancaires est dans la spécialisation de l'offre liée à la maîtrise des nouvelles technologies de l'information. Il y aura beaucoup de partants et peu d'élus. Le défi technique et commercial est de faire la jonction entre les réseaux de communication universels, à faible débit, accessibles à de grands nombres (Internet après Minitel), et les réseaux professionnels, à grand débit, utilisés par les professionnels (Reuters, Bloomberg). Les conditions du succès en découlent : maîtrise technologique, maîtrise des produits, maîtrise de la prise de risque.

Le facteur nouveau est que la technologie permet d'économiser les capitaux engagés (disparition des agences classiques, réduction des équipes de vente, validation de l'information).

Il y a donc un avenir pour un nouveau type de banquiers. Il y aura création de valeur par des acteurs spécialisés qui auront une bonne maîtrise des réseaux et des systèmes informatiques à condition qu'ils soient capables de prendre des risques dans des secteurs spécifiques pour optimiser l'utilisation des capitaux. Encore plus nécessaires seront les acteurs capables de combiner la maîtrise d'une information globale sur des secteurs spécifiques de l'économie réelle avec la prise de risques financiers.

Tous ces acteurs ne seront pas nécessairement des banques. Et toutes les banques actuelles ne participeront pas à cette nouvelle donne. La banque est une industrie comme les autres, et les banquiers n'échapperont pas à la règle commune des entreprises : il n'y a pas de profit durable s'il n'y a pas de valeur ajoutée pour les clients.

***André Lévy-Lang** est président du directoire de Paribas*

Jean Paul II et les « drag-queens »

par Laurent Wajnberg

PARIS en rose, Paris en blanc : à deux mois d'intervalle, Paris est devenu, l'espace de quelques jours, le centre d'un rassemblement communautaire sans précédent. Assurément, les participants à l'Europride (marche européenne de la fierté gay), en juin, n'étaient pas les mêmes que ceux des Journées mondiales de la jeunesse, qui sont venus égayer un mois d'août amorphe et caniculaire.

Les points communs ne manquaient pourtant pas entre les deux événements : la RATP s'était mise en frais, proposant des réductions inégalées avec son « coupon rose » et son « coupon blanc » ; les couleurs de l'arc-en-ciel, qui ornent le drapeau que les gays ont choisi comme emblème, se retrouvaient sur les chasubles des évêques dessinées par Castelbajac ; le soleil, qui avait repoussé la pluie le temps du défilé homosexuel, a également brillé sur les jeunes catholiques ; enfin, les médias s'étaient mobilisés, accordant une très large place à ces manifestations, quitte à lasser une partie du public à force de l'abreuver d'images et d'informations. Bref, la France s'était mise à l'heure catholique, après s'être mise à l'heure homosexuelle.

Plus sérieusement, aussi bien l'Europride que les JMJ posaient à la société des questions légitimes, qu'il importe de prendre en compte sans les étouffer sous les sarcasmes. La visibilité des homosexuels renvoie aux droits des minorités, à leur accès à une citoyenneté pleine et entière, elle touche à la vérité de l'individu dans le choix de sa sexualité, loin de toute pression sociale. Les JMJ posaient la question de la foi dans un monde qui, tout à sa quête de signification, accorde à la spiritualité, sous toutes ses formes, une place essentielle.

Difficile de dénoncer l'un quand on a soutenu l'autre : la logique est la même, celle d'un rassemblement que l'on ne saurait décemment condamner sous peine d'intolérance. N'en déplaise aux bien-pensants, les homosexuels ont le droit de vouloir sortir de l'ombre, de chasser la honte et le secret dans lesquels ils ont longtemps été confinés. N'en déplaise aux laïcards, les catholiques ont le droit de se réunir autour de leur chef spirituel pour célébrer leur religion. Dire le contraire serait faire preuve de mauvaise foi.

> Europride et Journées mondiales de la jeunesse s'inscrivent dans cette tendance de fin de siècle à l'affirmation des identités communautaires

Pour autant, les dynamiques des deux rassemblements ne sont pas les mêmes. Les catholiques sont sur une position défensive, luttant contre le déclin de la foi et contre le discrédit qui touche le pape dans une partie de l'opinion. Les homosexuels, quant à eux, s'inscrivent dans un processus de visibilité toujours plus grande, et lancent un message à la société pour qu'elle les prenne en compte à leur juste mesure.

Néanmoins, toutes deux s'inscrivent dans cette tendance de fin de siècle à l'affirmation des identités communautaires. Cela permet-il d'expliquer l'agacement nettement perceptible face à l'omniprésence des adeptes de chacune de ces communautés ?

Paris envahi par les gays de province et d'Europe, reconnaissables à leurs cheveux courts et à leurs T-shirts blancs moulants, ou Paris envahi par des grappes de jeunes arborant comme signe distinctif leur badge autour du cou : en juin comme en août, un groupe tend à monopoliser l'attention, à sortir de la place qui est habituellement la sienne pour occuper l'intégralité de l'espace public. Sans doute ceux qui ne participent pas à ces fêtes se sentent-ils exclus, et agressés par tant d'ostentation. D'autant plus que les discours critiques se font discrets, comme s'ils n'étaient pas *« politiquement corrects »*.

En aucun cas pourtant il ne s'agit de prosélytisme : ne se laisseront convaincre que ceux qui voudront bien l'être. C'est se sentir bien peu assuré que de craindre les effets de propagation d'un mouvement, quel qu'il soit.

Qu'il s'agisse de vie privée (car la sexualité reste une affaire privée, même si les droits politiques et sociaux concernent l'ensemble de la société) ou de religion, ces deux événements méritent d'être pris au sérieux. Les critiques contre le pape, d'un côté, contre les excès et les caricatures des homosexuels, de l'autre, ne suffisent pas à disqualifier les mouvements qui les entourent.

Tout au plus peut-on s'étonner de cette massification, de cette course au gigantisme dans les rassemblements de foule, de cette surmédiatisation peut-être excessive. Et se réjouir, en fin de compte, de ce que la RATP, absorbée par son soutien commercial à toutes les communautés, ait décidé de soutenir celle des Parisiens en mal d'air pur avec l'instauration d'une nouvelle couleur à son arc-en-ciel de tickets : ce « coupon gris » pour temps de pollution.

***Laurent Wajnberg** est professeur d'histoire-géographie.*

Vin nouveau et vieilles outres

par Jean-Robert Armogathe

A d'heureuses exceptions près, la presse française s'est trouvée prise de court et à contre-pied par l'écrasant succès des Journées mondiales de la jeunesse, convoquées à Paris autour du pape Jean Paul II. L'organisation lancée par l'Eglise de France allait, nous a-t-on dit, aboutir à l'échec, devant une mobilisation parcellaire des jeunes catholiques français et la bouderie des étrangers. De surcroît, a-t-on écrit, n'y a-t-il pas une lassitude des jeunes envers ce pape septuagénaire, qui martèle sans cesse depuis vingt ans des exigences morales et doctrinales ? Trois jours ont suffi pour balayer ces jugements et faire virer de bord les faiseurs d'opinion dans ce pays. S'arrêter un instant sur les causes de leur erreur peut permettre de donner, par-delà tout préjugé, un regard d'analyse sur le phénomène.

Pour apprendre le latin à John, il faut connaître John et le latin ; pour parler de l'Eglise et des jeunes, il faut connaître et les jeunes et l'Eglise. Or il me semble que les analystes ont commis deux erreurs de jugement, l'une sur la jeunesse, l'autre sur l'Eglise. La génération conçue dans les années 70 a été élevée dans une grande liberté – faut-il dire libertinage ou libertarisme ? Rien n'a été imposé, ni dans la famille, ni dans les écoles, ni dans les mouvements de jeunesse. Et au total cette attitude s'est révélée payante. Payante pour la vérité et payante pour les jeunes.

Par-delà tous les clivages de culture et de société, les adolescents des dix dernières années ont fait des choix communs, représentatifs de leur génération. Au lieu d'ingurgiter des dogmes, chrétiens ou marxistes, ils ont été élevés à la liberté ; et beaucoup ont choisi, avec les enthousiasmes et les lacunes de leur âge, de retrouver des valeurs fondamentales, la fidélité, l'engagement personnel, la prière et la méditation, la retraite et le pèlerinage.

Ces jeunes-là ont accueilli la proposition des JMJ avec ferveur, enthousiasme, générosité. J'ai pu voir combien les étudiants français des aumôneries universitaires, comme les jeunes étrangers accueillis dans ce pays, ont bousculé les frontières mentales pour se sentir ensemble, réunis dans un commun idéal contre les prophètes de malheur qui tâchent désespérément de « faire » l'opinion publique. Les vieilles outres, pour reprendre une image d'Evangile, ont été éclatées par le vin nouveau.

> Le combat d'arrière-garde, interne au catholicisme, entre progressistes et conservateurs est désormais le lot et le stigmate des quinquagénaires

En second lieu, ces mêmes analystes ont raté leur conception de l'Eglise. A force de vouloir à tout prix la faire rentrer dans le moule de leur vision simplificatrice de la société, ils ont rétréci leur propre manière de voir. Le combat d'arrière-garde, interne au catholicisme, entre progressistes et conservateurs est désormais le lot et le stigmate des quinquagénaires. Les plus jeunes n'en ont cure. A cet égard, le message des évêques aux catholiques de France est une extraordinaire vitrine de la proposition de la foi – proposition et non pas imposition !

A force de vivre dans des chapelles sans fenêtres, les faiseurs d'opinion n'ont pas vu venir dans la rue une autre génération. Ils ont cru qu'elle réagissait en dehors des structures et des mouvements alors qu'eux-mêmes étaient enfermés dans l'étau de leurs certitudes mortes. Il faut être clair : paroisses, aumôneries, mouvements sont aujourd'hui affrontés au défi du succès.

L'Eglise-institution n'est pas dépassée : mais aujourd'hui les murs sont vivants, et la cathédrale de lumière ouverte sur le ciel que nous avons vue à l'hippodrome de Longchamp est le symbole de cette Eglise-là, dont les murs sont des pierres vivantes. Par centaines de milliers, ces pierres ont été jetées dans le jardin de l'opinion française.

***Jean-Robert Armogathe** est aumônier des élèves de l'Ecole normale supérieure, conférencier de carême à Notre-Dame de Paris.*

AU COURRIER DU « MONDE »

HÔPITAL ET RESTRICTIONS BUDGÉTAIRES

Ma mère vient de mourir, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, d'une attaque cérébrale. Je n'écris pas pour dire ma peine, mais pour partager un sentiment d'incompréhension face à l'institution médicale.

Dix jours avant sa mort, elle avait été victime d'une première alerte sérieuse. Par deux fois, son médecin traitant, constatant des troubles de la mémoire et de l'élocution, l'avait adressée au service des urgences d'un hôpital parisien pour qu'elle y subisse un scanner. Par deux fois, malgré la lettre du médecin, le scanner a été refusé. Ma mère n'a pas non plus été hospitalisée, renvoyée chez elle : "Retour au médecin traitant, pas d'anomalie clinique", indiquait l'hôpital dans un courrier à son médecin.

A-t-elle eu à faire à un interne irresponsable, croyant mieux connaître un malade que le médecin traitant ? Y a-t-il une politique d'économies budgétaires limitant les examens coûteux aux dépens de la santé, plus particulièrement de celle des personnes âgées ? Finalement, son médecin lui avait fait une ordonnance pour aller passer un scanner dans un établissement de son choix. Ma mère n'en a pas eu le temps.

Il est toujours trop tôt pour perdre un être cher.

Bertrand Rosenthal
Paris

هكذا من الاصل

Schizophrénie

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

C'ÉTAIT en novembre 1988. En visite officielle à Paris, le prince Charles et la princesse Diana étaient reçus à dîner par le président de l'Assemblée nationale, à bord d'un bateau-mouche.

Lorsque celui-ci vira de bord à hauteur de Bercy, des élèves des Beaux-Arts installés dans un ancien entrepôt offrirent aux projecteurs... plusieurs paires de fesses nues – un réflexe d'école à chaque passage de touristes, paraît-il, et nullement réservé au couple princier.

Lady Di prit avec amusement cette gaillardise somme toute assez shakespearienne, puis elle cacha son visage, l'air soudain menacé. Des photographes avaient cherché le scoop en or d'une image réunissant son sourire et les postérieurs de potaches.

La conversation s'engagea naturellement sur le harcèlement que notre hôte subissait de la part de la presse. Ayant pu nager, le matin même, dans une piscine parisienne loin des téléobjectifs, Diana concluait qu'on la laissait plus tranquille en France que chez elle – appréciation qui serait cruellement démentie neuf ans plus tard.

« Les gens me plaignent très gentiment, dit-elle, *mais ce sont les mêmes qui achètent les journaux où je suis prise en chasse. C'est de la schizophrénie, vous ne trouvez pas ? »*

L'état d'ébriété du conducteur de la Mercedes ne change rien à l'affaire. Le débat ouvert depuis dimanche sur la responsabilité de certaines « feuilles à scandale » dans l'accident de l'Alma souffre du dédoublement du public, schizophrénique en effet, quand il est question de la traque des stars. Cette traque attire trois sortes d'amateurs. Il y a ceux, les plus honnêtes, qui assument leur voyeurisme, convaincus, non sans raison, que les vedettes jouissent et profitent de la persécution médiatique, quand elles ne l'orchestrent pas. L'opinion commune y voit une rançon de la gloire, un moyen d'influence privilégié et enviable, dont les victimes seraient plutôt bénéficiaires et complices. A preuve : le mal qu'ont eu Fellini et Malle pour nous apitoyer avec le sort de la jet-set *(La Dolce Vita)* ou de Bardot *(Vie privée).*

D'autres clients de photos volées aux grands de ce monde se savent dans la fourberie. Tout en condamnant le procédé, ils se pourlèchent du résultat. Ils se voilent la face au spectacle des nudités ou des tueries, tout en écartant les doigts pour voir quand même. Mais la majorité de ceux qui dénoncent les *paparazzi* tout en alimentant le trafic le font en toute bonne foi, sans y voir la moindre contradiction. Ce sont les mêmes qui applaudissent aux évasions de prison et s'en plaignent, qui réclament, dans les sondages, des émissions de qualité alors qu'ils leur préfèrent, en fait, des variétés débiles.

Si les donneurs de leçons ne participaient pas de l'irresponsabilité et de la démagogie générales, leurs dénonciations vertueuses de *« certains médias » devraient* au moins rappeler quel bond de ventes ont assuré les derniers clichés volés à Lady Di. Ce ne sont pas les marchands de scoops tordus qui ont entraîné la poursuite et l'embardée mortelle du 31 août, ce sont leurs acheteurs – vingt millions, paraît-il, rien qu'en France ; autant dire : un peu nous tous. Dès lors que l'offre et la demande des viols photographiques de stars s'équilibrent, que le trou de serrure rapporte aussi gros, le sacro-saint commerce libéral, qui est devenu la mesure-étalon de la démocratie et de la vérité, ridiculise toute réflexion éthique, juridique ou déontologique.

Ce serait ajouter à la tartufferie ambiante que de se demander encore pourquoi les reporters gagnent dix ou cent fois plus à planquer près des palaces ou des yachts qu'à se risquer sur les champs de bataille, ou pourquoi le non-événement qu'est, finalement, la mort d'une jeune femme connue fuyant les regards dans une voiture conduite follement vaut plus de lignage, d'antenne et de larmes que le massacre de centaines d'anonymes algériens, auxquels on sait bien qu'il est moins tentant de s'identifier.

Aux enchères de l'information émotionnelle et des idylles aliénantes, le client est roi. Il a la presse qu'il mérite, puisque c'est lui qui l'exige. Il y a eu deux tués illustres, l'autre dimanche, par un fou du volant. Mais à l'origine de leur embardée se trouvent beaucoup plus que sept photographes à moto : il y a vingt millions de gentils tueurs, embusqués là en troupeau, sans penser à mal.

On ne sermonne pas une calculette. Marché et morale, ça a toujours fait deux.

Un mot encore : on ne doit pas *seulement* à Annick Cojean la dernière conversation avec Diana. Grâce à l'estime contenue dans les questions, l'image d'une citoyenne intelligente et vraie survivra à l'idiote légende fracassée par un pilote ivre à près de 200 chrono.

Le CSA en mal de légitimité

Suite de la première page

Le CSA a, certes, relevé le caractère *« fortement dégradé »* de la situation financière de la chaîne publique, sans pour autant s'émouvoir du caractère peu orthodoxe de la nouvelle comptabilité adoptée par la chaîne. En « nettoyant » ses stocks, la chaîne a passé *par pertes et profits* quelque 235 millions de francs de coproductions financées essentiellement par la redevance, et dont une bonne partie – évaluée à 100 millions de francs – n'a tout simplement jamais été diffusée.

Si le CSA n'a rien trouvé à redire sur le *bilan 1996* de TF1, en soulignant que, *« pour la première fois depuis trois ans, la chaîne a respecté en 1996 ses quotas d'œuvres audiovisuelles européennes sur l'ensemble du programme »*, ce sont les producteurs, *via* l'Union syndicale de la production audiovisuelle (USPA) qui sont montés au créneau en annonçant le dépôt, avant le 8 septembre, de deux plaintes au Conseil d'Etat. Les producteurs contestent le *satisfecit* accordé à la chaîne.

Cette grande clémence du Conseil à l'égard de TF1 s'ajoute à ce qui a été considéré comme le plus grand « cadeau » jamais attribué à une chaîne privée : la possibilité de passer sous le régime publicitaire commun (avec le passage de quatre à six minutes des coupures publicitaires dans les films et téléfilms) lors du renouvellement de son autorisation. Ce qui a tout de même apporté à TF1 quelque 216 millions de francs de recettes brutes supplémentaires sur les quatre premiers mois de l'année, par rapport à la période correspondante de 1996, selon la *Secodip*.

LIGNE MAGINOT

Paralysé à l'idée de sanctionner une chaîne de télévision ou une radio et préférant nettement adopter une politique de concertation, le CSA doit résoudre la quadrature du cercle. Attaqué lorsqu'il ne sanctionne pas TF1 pour non-respect des quotas, il peut aussi être sévèrement critiqué, notamment par le Conseil d'Etat. Ce fut le cas à la suite des sanctions contre la radio Ici et maintenant, après les propos racistes qui avaient *été tenus sur* cette antenne. A telle enseigne que l'un des membres du CSA, Philippe Labarde, n'hésite pas à affirmer, dans le magazine *Télévision*, que le CSA *« n'est rien. Ni juge ni arbitre »*.

Les limites de la régulation de l'audiovisuel sont clairement définies aujourd'hui par la loi. C'est le principal handicap du CSA : son champ d'action est extrêmement limité. Alors que la télévision numérique prend son essor, le CSA, dont les compétences s'arrêtent au câble et à l'hertzien, n'a aucun pouvoir pour contrôler ou sanctionner la *télévision de demain* formée par les chaînes satellitaires.

Sa seule arme, pour *éviter* que les producteurs nord-américains soient les seuls arbitres d'une concurrence dans la télévision française, consiste à empêcher la venue sur le câble de certaines chaînes américaines, comme TNT ou Cartoon. Une ligne Maginot qui ne se justifiera pas longtemps, surtout quand d'autres chaînes américaines, comme *Disney* Channel, Fox Kids, Cartoon et bientôt 13e Rue, la chaîne d'Universal, pour ne citer qu'elles, sont présentées comme les « fleurs » du bouquet numérique de Canal Plus.

Au moment où se concrétise aussi la convergence entre *la télévision* et le multimédia, notamment l'accès à Internet, les neuf sages n'ont pas non plus leur mot à dire sur la question. Contraire*ment au schéma américain* de la Federal Communication Commission (FCC) ou du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadien (CRTC), qui englobent sous une même présidence deux collèges, l'un chargé des services et l'autre des infrastructures, *la* France a opté pour une double structure avec un CSA et une Autorité de régulation des télécommunications (ART).

Si, de son côté, la Grande-Bretagne veut aussi fusionner l'Oftel, l'autorité de régulation des télécommunications, et l'ITC, en charge de l'audiovisuel, il semble qu'en France ce *« bicamérisme »* ne soit pas remis en cause dans la nouvelle loi sur l'audiovisuel préparée par la ministre de la culture et de la communication, Catherine Trautmann.

Dans son bilan à mi-parcours, Hervé Bourges peut surtout se targuer d'avoir fait accepter aux chaînes, à *l'exception* de Canal Plus, une signalétique commune indiquant aux téléspectateurs le degré de violence des programmes. C'est donc sur un terrain moral que se manifeste l'institution, alors que beaucoup l'attendent ailleurs. Notamment pour proposer des aménagements de fond dans l'audiovisuel. Que ce soit sur des sujets très concrets : la rénovation de la loi – obsolète – concernant la diffusion à la télévision des sondages en période électorale ; une meilleure définition du rôle de la télévision publique ou sur des thèmes plus économiques, comme les seuils de concentration des médias auxquels réfléchit aujourd'hui le gouvernement.

Nicole Vulser

Classe économique *par Leiter*

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Le bal des hypocrites

HARO sur les photographes de presse ! Les accusations ont fusé, immédiates, à l'annonce de la mort de la princesse de Galles et de son compagnon ; avant même que les faits ne soient connus avec exactitude, les *« coupables »* étaient désignés à la vindicte populaire, par une famille dans la peine, mais aussi par des responsables politiques, grands et moins grands, de tous bords et de tous pays. De Ségolène Royal à Bill *Clinton*, de *Laurent Fabius* à Helmut Kohl, on dressait le procès expéditif d'une profession. La brèche était magistralement ouverte et tout le monde s'y engouffra.

Certaines « victimes » de la presse à sensation dénoncent la *dépravation des « voleurs d'images »*, oubliant que, souvent, elles ont été consentantes, acceptant de poser pour des photos indiscrètes et construisant ainsi une image qui servait leurs intérêts de carrière. Oubliant, en somme, qu'elles ont joué avec les flashes comme avec le feu. Même une partie de la presse n'hésite pas à désigner en son sein un commode bouc émissaire. Or, c'est la même presse qui, en d'autres circonstances, n'hésite pas à se servir sans scrupules de ces photographes, même si le quotidien allemand *Bild* se distingue aujourd'hui en étant le seul à enfreindre l'interdit unanimement opposé aux photos de l'accident de l'Alma.

C'est à un véritable festival d'hypocrisie que l'on assiste depuis dimanche. De la part des politiques d'abord. Comme le rappellent plusieurs de nos correspondants à l'étranger, les *« grands » de ce monde*, s'ils ne veulent pas que leur vie privée soit étalée sur la place publique, ont tout à fait le pouvoir de la protéger. Or, c'est son image publique que façonne Bill Clinton lorsqu'il se fait photographier dans son bureau avec ou sans Hillary, avec ou sans leur fille ; c'est son image publique que façonne Benyamin Netanyahou lorsqu'il se prête à ces photos de plage ridicules, grâce auxquelles les *milieux conservateurs* religieux vérifieront qu'il n'ôte pas son T-shirt quand il va se baigner. Qu'ils la veulent pudique ou dévergondée, austère ou décontractée, les « grands » – et pas seulement les politiques – choisissent leur image. Ils peuvent *parfaitement la contrôler. Mais* ce sont eux qui s'exposent aux dérapages dès lors qu'ils jouent sur le registre de l'intimité ou du scandale.

Des photographes de presse, devenus aujourd'hui la cible d'une espèce de lynchage de la part de ceux qui mettent en scène le spectacle, il convient de rappeler qu'ils sont aussi à Tiananmen, à Sarajevo ou en Tchétchénie, pour que leurs images *témoignent de drames qui font* moins recette. Derrière l'objectif, ce sont parfois les mêmes hommes qui ces jours-là risquent leur vie. Ils peuvent certes participer à des excès. Mais les derniers à pouvoir leur faire la leçon sont les médias qui utilisent lar*gement leur* travail *et les célébri*tés en tous genres qui, à leur convenance, se placent devant la caméra ou l'objectif.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Les bonnes manières

LES TENDANCES nouvelles de la mode féminine constituent, ces jours-ci, une de nos préoccupations principales. Spectacle charmant que le défilé des jeunes femmes revêtues dans une certaine mesure de ces créations par lesquelles s'affirme obstinément l'ingéniosité de la couture française. On est heureux que le spectacle se prolonge dans les photographies que les journaux en prodiguent.

Pourquoi, cependant, les jolies filles dont c'est l'enviable métier de souligner le génie des couturiers d'élite *ont-elles la manie de* mettre continuellement leurs poings mignons à leurs hanches harmonieuses à la façon des harengères bien connues, si justement estimées d'ailleurs ? Leur noble mission est de figurer l'élégance, la distinction, le raffinement ; or, *étant occasionnellement reines des attitudes et princesses des gestes*, elles affectent des gestes et des attitudes que les reines, les princesses, l'élégance, la distinction, le raffinement susénoncés interdisent impérieusement.

Peut-être pensent-elles qu'une légère vulgarité « fait » plus libre et plus dégagé. Peut-être ne pensent-elles rien. Ou jugent-elles que leur autorité personnelle supplée tout ? Faut-il en conclure au surplus que les bonnes manières ne sont pas aisément définissables ? Non, certes ! et je voudrais qu'il restât convenu qu'on ne doit *pas mettre les pieds dans les plats* ni les poings aux hanches quand on est une belle fille affublée d'une belle robe. Les grands exemples doivent partir de haut. Nous les attendons des mannequins.

J. Ernest-Charles
(3 septembre 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

SECTEUR PUBLIC Une ouverture limitée du capital de France Télécom devrait être proposée cette semaine au premier ministre par Michel Delebarre. Celui-ci s'était vu confier, au mois de juillet, une mission *« de concertation »* par Lionel Jospin, qui devrait rendre son arbitrage rapidement. ● DANS L'INDUSTRIE, le gouvernement travaille activement à définir l'avenir de Thomson-CSF : regroupé avec Alcatel Alsthom ou avec Matra, le fleuron français de l'industrie de défense basculera dans le privé. ● LA CESSION du groupe d'assurances GAN et de sa filiale bancaire CIC devrait intervenir dans les mois à venir. Le gouvernement donnera à cette occasion sa vision de l'évolution du secteur financier français. ● TOUT en refusant d'envisager la privatisation d'Air France, Jean-Claude Gayssot, le ministre communiste des transports, a rejeté le statu quo.

Le capital de France Télécom sera ouvert en échange de nouvelles missions

Le rapport de M. Delebarre devrait confirmer la nécessaire privatisation partielle de l'opérateur. Mais ce dernier devra assurer un « service universel » élargi. Les opérations de privatisation de Thomson-CSF et du GAN-CIC pourraient être relancées sur de nouvelles bases. Air France restera publique

LE SYNDICAT SUD-PTT ne doute pas un instant de l'issue de la *« missian de concertatian sociale »* dont l'ancieo ministre socialiste Michel Delebarre a été chargé le 17 juillet, et dont il présentera les conclusions au premier ministre vendredi 5 septembre à 16 beures, après en avoir informé les syndicats.

Selon les représentants de SUD, comme pour d'autres observateurs, le député et maire de Dunkerqne ne manquera pas de proposer une ouverture limitée du capital de l'npérateur public moyennant certaines *« compensations »* sociales à destination des salariés et des usagers.

La part de capital qui donnerait lieu à une mise en Bourse et à une distribution au personnel, voire à des actionnaires institutionnels, sera fixée par Bercy. Elle pourrait s'établir autnur de 20 %, alors que le précédent gouvernement n'excluait pas d'aller jusqu'à 49 %.

Le syndicat, qui dispute à la CGT le rôle de principal pourfendeur de l'évolution du capital de France Télécom, se prépare donc à reprendre l'offensive.

Si ses craintes sont confirmées veodredi, explique un de ses porte-parole, SUD envisage d'organiser un référendum auprès des 150 000 agents, *« puisque manifestement Lionel Jospin ne veut pas le faire »*. Daos uo entretien au *Monde* daté du 21 mai, celui-ci avait déclaré : *« Un certain nombre de gens me disent que le personnel de France Télécom est maintenant d'accord avec le processus engagé de distributian du capital. On leur posera la question. »* Propos qui avait été interprété par certains comme une promesse d'interroger le personnel sous la forme d'un scrutin en bonne et due forme.

DÉCISION TRÈS RAPIDE

La consultatioo annoncée a pris, pour les adversaires de l'ouverture du capital, une forme décevante : celle d'une « mission » confiée à M. Delebarre pour une durée très courte. Au sein de l'administration, les partisans de cette opération apprécient son travail et estiment que, *« au bout de dix jours, M. Delebarre avait fait le tour du problème »*.

D'autres, à France Télécom, soulignent qu'il ne s'est pas contenté de rencontrer les organisations représentatives, mais qu'il s'est rendu *« sur le terrain »*, dans le Nord et en Bourgogne notamment. M. Delebarre s'est également déplacé en Allemagne, pour voir Ron Sommer, le patron de Deutsche Telekom, avec qui France Télécom avait envisagé de nouer des liens capitalistiques.

Mission *« bâclée »*, tranche pourtant SUD, qui espère pouvoir opposer la *vox populi* à un choix qui risque d'être, selon lui, *« l'habillage d'une décision déjà prise »*. D'où l'idée d'organiser un vote, qui pourrait se tenir du 9 au 11 septembre en province et se prolonger jusqu'an 18 pour Paris et sa région. Les agents de France Télécom pourraient à cette occasion se déclarer « pour » ou « contre » l'ouverture du capital, à moins qu'ils ne préfèrent glisser dans l'urne un bulletin « Ne se prononce pas ».

Difficile à organiser sur le plan matériel, cette consultation risque aussi d'arriver un peu tard. Les préconisations de M. Delebarre devraient être suivies d'une décision très rapide du premier ministre. D'autant que la mission de M. Delebarre a déjà fait l'nbjet de « comptes-rendus d'étape ». Le dnssier France Télécnm est en souffrance depuis longtemps : la mise en Bourse engagée par le précédent gonvernement devait avoir lieu au mois de mai. Suspendue en raison de la dissolution du Parlement, elle avait été reportée à juin, pour être finalement stoppée par la nouvelle majorité, qui souhaitait se faire sa propre opinion.

L'ouverture du capital de France Télécom a le soutieo de la CFDT et de FO, mais aussi, au sein du gouvernement, du ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, et du secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Pierret.

Elle semble aux yeux de beaucoup largement justifiée par le contexte de concurrence dans les télécommunications – le marché européen sera totalement ouvert à partir du 1er janvier 1998 – qui demande aux opérateurs une grande capacité d'adaptation. Pour répondre à cet impératif sans se déjuger, le gouvernement pourrait revoir les conditions d'ouverture du capital de France Télécom, sur lesquelles le PDG, Michel Bon, a volontairement gardé la plus grande discrétion depuis trois mois. Les principales modifications devraient résider dans le maintien d'une part largement majoritaire de l'Etat, et éventuellement dans une nouvelle définition dn *« service universel »* tel qu'il est actuellement codifié par la loi Fillon.

RÉAMÉNAGEMENT

Cette dernière prévoit que France Télécom est le garant de l'égalité d'accès des particuliers aux services de télécommunications de base. A partir de 1998, il recevra pour cela des financements alimentés par ses concurrents dans le cadre d'un fonds de peréquation instauré par la loi.

L'idée pourrait être d'élargir cette notion aux nouveaux services liés à l'informatique, peut-être même à l'Internet. Ce qui mettrait les PME à l'abri d'éventuelles distorsions de prix dues à l'introduction de la concurrence, dont les grands groupes risquent d'être, sinon, les seuls bénéficiaires.

Un tel réaménagement aurait le mérite de donner des gages à ceux qui redoutent que la concurrence ne substitue un régime à deux vitesses à ce qui est encore un service public.

Mais il ne serait pas sans inconvénients. Selon les spécialistes de l'Idate (Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe), un tel système est susceptible d'entraîner une hausse des coûts des communications en France. Son instauration nécessiterait, en tout état de cause, le vote de nouvelles dispositions législatives.

Anne-Marie Rocco

La France en retard

En Europe, la concurrence sera libre au début 1998. La France accuse un certain retard par rapport à certains de ses concurrents.

● En Grande-Bretagne, Finlande et Suède, les marchés sont déjà libéralisés.

● En Allemagne, une loi de 1988 a séparé la poste, la banque postale et créé Deutsche Telekom. La privatisation de cette dernière a été entamée en novembre 1996 par une mise sur le marché d'une première tranche du capital de 26 %. Une deuxième est prévue pour 1998, l'Etat devant rester majoritaire jusqu'en 2000. Mais les besoins budgétaires ont accéléré le pas et l'Etat va devenir minoritaire dès 1998.

● En Italie la privatisation du groupe public Telecom Italia devrait débuter le 6 octobre par une vente à un noyau dur d'actionnaires et une mise sur le marché.

● En Espagne, l'introduction de la concurrence totale est repoussée à la fin 1998. Mais une seconde licence a déjà été accordée à Retevision, vendu, le 7 août, par le gouvernement ibérique à l'espagnol Endesa et à l'italien Stet, mettant fin au monopole de Telefonica de Espana.

Une nouvelle procédure pour Thomson-CSF

SI LIONEL JOSPIN n'est pas un chaud partisan des privatisations, son entourage a su le convaincre que Thomson-CSF ne peut pas rester à l'écart des restructurations en cours dans le secteur de la défense. Tout eo conservant une part *« déterminante »*, l'Etat s'apprête donc à favoriser un regroupement industriel qui fera basculer l'entreprise dans le privé. Thomson-CSF est actuellement contrôlé à 58 % par l'Etat, le reste étant coté en Bourse.

Mais comment procéder ? Après les maladresses accumulées par le précédent gouvernement, qui nnt conduit à l'échec des projets de privatisation, les nouveaux ministres savent qu'ils n'ont pas le droit de se tromper. Pourtant, ils se sont engagés dans une voie étroite qui consiste à *« marier »* Thomson-CSF sans lancer de procédure de privatisation. Motif : il n'y aura, cette fois, pas de cession des actions détenues par l'Etat. C'est l'entreprise choisie par le gouvernement qui apportera à Thomson-CSF certaines activités, et, en échange, entrera à son capital.

La part de l'Etat ne fera donc que se *« diluer »*, scénario que la loi de privatisatioo n'a pas prévu. Cette part a de fortes chances de tomber en dessous du seuil de contrôle, à 35 % ou 40 %. Ce qui permettrait de laisser une place équivalente au nouvel actionnaire privé, tout en conservant une part non négligeable du capital de Thomson-CSF en Bourse.

Ce principe étant posé, reste à s'assurer qu'aucun recours ne viendra entacher la décision à venir, qui fera forcément au moins un mécontent. Pourquoi ? Parce que, si la nouvelle procédure n'a plus rien à voir avec la précédente, les candidats, eux, restent les mêmes : d'un côté, Alcatel Alsthom, allié à Dassault Electronique et à Aerospatiale, de l'autre, le groupe Lagardère, l'ex-favori qui fait aujourd'hui figure de *challenger*. Mais avec tout de même *« une bonne carte à jouer »*, selon un familier du dossier : Matra peut faire valoir l'accord conclu, en mai, avec l'allemand DASA (groupe Daimler-Benz) dans les missiles et les satellites, à un moment où le gouvernement souhaite privilégier l'axe franco-allemand.

Dans cette nouvelle approche du dossier, il s'agit bien de choisir entre deux schémas industriels et non de désigner un *« mieux disant »*, sous le contrôle sourcilleux de la Commission de privatisation. C'est d'ailleurs la difficulté de l'exercice : il ne peut y avoir de *« prix »*, puisqu'il n'y a plus *« rachat »*. Pour éviter toute contestation, le gouvernement devra définir clairement ses critères de choix, quitte à les préciser dans un décret.

A-M. R.

Les enjeux de la vente du GAN et du CIC dépassent le transfert du public au privé

Le gouvernement donnera à cette occasion sa vision de l'évolution du secteur financier français

LE 15 SEPTEMBRE, l'assemblée générale du GAN se réunira pour entériner les comptes 1996, deux mois et demi après la date initialement prévue. Ce délai était nécessaire pour permettre au nouveau gouvernement de terminer les négociations avec la Commission européenne et obtenir son aval sur l'aide de 23,76 milliards de francs consentie par l'Etat français. Cette hypothèque a été levée fin juillet. Bruxelles exige en contrepartie que l'Etat cède *« ensemble ou séparément, le CIC et le GAN à des partenaires susceptibles de conforter pour l'avenir leur viabilité et d'assurer leur développement à lang terme »*. Bruxelles a insisté sur la transparence et l'équité entre les candidats et va jusqu'à préciser les critères de cession, indiquant notamment que le choix des acquéreurs devra *« optimiser la recette des cessions »*.

Le gouvernement français ayant accepté ces conditions – y compris la réduction de 50 % de la présence commerciale de l'assureur hors de France, qui représentera à terme moins de 15 % de son chiffre d'affaires –, il lui reste à les mettre en musique.

L'affaire n'est pas aussi simple qu'il y paraît. L'assemblée générale 1997 du GAN, qui pourrait être mouvementée du fait des actinnnaires minoritaires, constitue de fait la première étape de l'ensemble de la procédure. Sans pouvoir être exclue, la vente à un seul repreneur du GAN et du CIC n'est pas l'hypothèse la plus probable. Pourtant, les deux dossiers sont étroitement liés du fait du souhait de maintenir la passerelle entre les deux compagnies dans le domaine de la bancassurance, c'est-à-dire la distribution par la banque de produits d'assurance.

DÉCRET VALABLE

Le dossier du CIC est techniquement plus avancé du fait d'une première tentative de cession à l'automoe 1996. Le décret de privatisation publié l'année passée est toujours valable. Le cahier des charges, qui lui aussi existe, doit cependant être actualisé. Dans sa précédente mouture, il exigeait le maintien d'une participation de 27 % du GAN dans le capital du CIC. C'est sur le choix de ce chiffre que butent actuellement les pouvoirs publics. Si, comme il est probable, la cession du CIC intervient avant celle du GAN, le niveau de participation de l'assureur dans la banque influera non seulement sur les candidats au rachat du CIC mais également sur ceux du GAN : une faible participation du GAN augmentera d'autant le prix du CIC, écartant de fait les repreneurs les moins riches.

A l'inverse, comment se déterminer sur le GAN sans savoir ce que l'nn achète exactement ? L'astuce devrait consister à laisser suffisamment de souplesse dans la rédaction du cahier des charges tout en permettant la « comparabilité » des offres, mais l'exercice n'est pas facile. Les candidats ne manquent thénriquement pas : les Caisses d'épargne et le CCF ont officiellement marqué leur intérêt. La BNP, seul candidat retenu par la commission de privatisation avant l'arrêt du processus, ne se découvrira qu'avec de fortes chances de l'emporter. Elle ne prendra peut-être pas ce risque, si la Société générale n'y va pas. Contrairement à l'année dernière, quelques étrangers réfléchissent à l'opportunité de regarder le dossier de près.

Pour le GAN, tout est à faire. Le décret, mais surtout le cahier des charges. Le gouvernement affirme que trois critères doivent y figurer : l'intérêt patrimonial, celui de l'entreprise et celui des salariés. Suggérera-t-il ou non la nécessité de contribuer à la restructuration du secteur français de l'assurance dans le cadre du vaste mouvement de concentration que connaît la professinn dans le monde ? On sait l'allemand Allianz et les AGF dans les starting-blocks. Le groupe européen Eureko s'est également porté candidat. D'autres, comme le belgo-néerlandais Fortis nu les britanniques Prudential et Royal Sun Alliance, peuvent être tentés.

La privatisation du GAN et du CIC est le premier exemple de vente d'établissements financiers dans lequel des groupes étrangers sont intéressés. Après avis de la commission de privatisation qui se prononce esseotiellement sur la conformité des offres et la valorisation, la décision finale du gouvernement aura donc une influence évidente sur les structures financières du pays, si l'nn considère que le GAN gérait au 31 décembre 1996 111 milliards d'obligations et 21 milliards d'actions. Un choix européen donnerait le signal d'une ouverture du marché français, dans la banque comme dans l'assurance. Alors, faut-il raisonner à dix ans et s'affranchir dès maintenant d'une vision franco-française on transférer dès aujourd'hui les centres de décision de grands investisseurs institutionnels hors de nos frontières ? C'est tout le débat auquel se livrent actuellement les cabinets ministériels, qui ne sont pas forcément d'accord entre eux sur la philosophie à adopter.

A moins que, malgré les affirmations du gouvernement Jospin, le prix fasse finalement la différence entre les candidats.

Babette Stern

Le cas de la Société marseillaise de crédit

Le dossier de la Société marseillaise de crédit devrait être bientôt à l'ordre du jour. La Commission de Bruxelles attend toujours les contreparties aux aides successives d'un montant total de 2,9 milliards de francs que lui a consenti l'Etat français. *Le précédent gouvernement* avait envisagé pour 1997 une ultime recapitalisation suivie d'une privatisation rapide, mais le gouvernement Jospin a repris le dossier à zéro. *Le projet de cession de la banque* an coréen Daewoo avait soulevé un tollé. Quant à l'intérêt de la caisse d'épargne de la région Provence-Côte d'Azur, il semble s'émousser compte tenu dn climat social qui règne à la SMC, présidé par Pierre Habib-Deloncle, dont les méthodes sont controversées.

« Ni privatisation ni statu quo » pour Air France

JEAN-CLAUDE GAYSSOT, le ministre communiste des transports, devait préciser à Christian Blanc, PDG d'Air France, le fruit de ses réflexions sur l'ouverture dn capital de la compagnie à l'occasion d'une visite au siège, mardi 2 septembre en fin d'après-midi. Le matin même, M. Blanc avait pu prendre note de l'évolution des positions de son ministre de tutelle dans l'entretien qu'il a accordé à *L'Humanité*.

« Le développement d'Air France (...) ne suppose ni privatisation ni statu quo », y explique le ministre. Alors qne Christian Blanc milite pour la privatisation de la compagnie, M. Gayssot rappelle que *« le gouvernement lui-même* [a] *à plusieurs reprises exprimé* [sa] *détermination à parter un coup d'arrêt aux processus de privatisation »*. *« Je ne dérogerai pas à cette parole donnée. Le respect des engagements s'inscrit à mes yeux dans une manière nouvelle de faire de la politique »*, affirme le ministre.

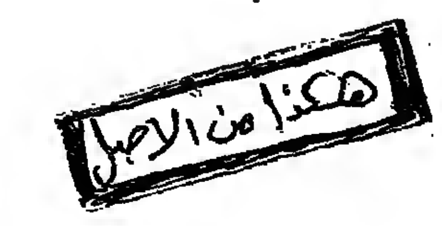
Mais il confirme aussi réfléchir aux modalités de l'ouverture du capital de la compagnie aérienne nationale (*Le Monde* des 31 août et 1er septembre). M. Gayssot veut *« renfarcer encore l'efficacité écanamique et sociale de l'entreprise »*. *« Dans ce domaine comme dans d'autres, le statu qua est synanyme finalement de risque de repli »*, ajoute-t-il. Le ministre indique deux voies d'ouverture du capital. *« Qu'il s'agisse de la place et da rôle des salariés dans la gestian de l'entreprise et de celle d'autres entreprises dans le cadre d'alliance (...), un véritable débat devra s'ouvrir dans les mois à venir »*.

Refusant de se laisser dicter l'agenda par M. Blanc, qui voudrait qu'une décision soit prise avant le conseil d'administration dn 12 septembre et l'éventuel renouvellement de son mandat de PDG, le ministre fait néanmoins un pas en direction de la directinn de l'entreprise. *Le PDG*, qui aurait renoncé à exiger une introduction en Bourse, proposerait désormais en effet une répartition du capital à parts égales entre l'Etat, les salariés et des entreprises *« amies »*.

Une situation de blocage se traduirait par le départ de Christian Blanc

Alors que Matignon a demandé aux ministères de tutelle (transports et économie) de préparer une réponse aux demandes de la direction de la cnmpagnie, ni M. Gayssnt oi M. Blanc ne veulent apparaître responsables, de par leur intransigeance, d'une situation de blocage. Elle se traduirait par le départ de M. Blanc. Robert Hue, secrétaire général du Parti communiste, a déclaré mardi sur Europe 1 que les propos du ministre sont *« une ouverture »* et que *« personne ne demande le départ de Christian Blanc »*.

Par ailleurs, dans le même entretien, concernant l'augmentatinn des prix dn gazole, le ministre a indiqué qu'il fallait *« tenir compte des effets immédiats qai résulteraient de décisions mettant nos transporteurs routiers en situation défavorable »*.

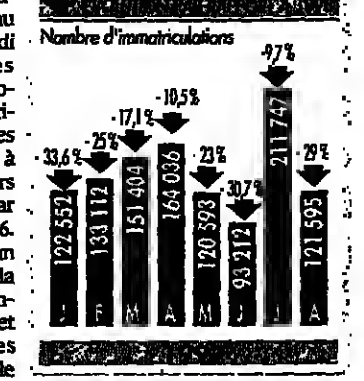


هكذا من الأصل

(Publicité)



Le marché automobile a reculé de 29 % en août



LES VENTES de voitures particulières neuves en France ont chuté de 29 % en août par rapport au même mois de l'an dernier. Lundi 1er septembre, le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) a annoncé l'immatriculation de 121 595 voitures neuves en août, portant les ventes à 1,117 million sur les huit premiers mois, soit un recul de 22,1 % par rapport à la même période de 1996. Les ventes avaient été dopées, l'an dernier, à l'approche de la fin de la « *juppette* », prime gouvernementale accordée entre octobre 1995 et septembre 1996. Au total, les ventes de voitures sur l'ensemble de l'année 1997 devraient être de l'ordre de 1,7 million d'unités, soit une baisse de 20 % par rapport à l'an dernier. Sur les huit premiers mois, les constructeurs français accusent un recul de 22,1 %. Heureusement, les aides des gouvernements italien et espagnol donnent un coup de fouet aux ventes de voitures, permettant aux constructeurs français d'exporter.

DÉPÊCHES

■ **AIRBUS** : le consortium européen a obtenu, mardi 2 septembre, un léger avantage sur son concurrent Boeing en vendant 65 appareils à la société de leasing International Lease Corporation (ILFC) contre 61 pour l'américain. Airbus livrera, à partir de l'an 2000, 50 appareils à couloir unique (famille A 320) et 15 appareils gros porteurs (A 330).

■ **BERCY MANAGEMENT** : le holding qui regroupe Elior (Ordy Restauration) et Elitair a annoncé le rachat de l'opérateur français Holding de restauration concédée (HRC) – Le Bœuf jardinier, L'Arche, Quick... – à Accor et Charterhouse, et la prise de contrôle à 100 % de la Générale de restauration. A l'issue de ces deux opérations, Bercy management sera le premier groupe de restauration français, numéro trois en Europe, avec un chiffre d'affaires de 9,5 milliards de francs et 3 500 restaurants.

■ **PINAULT-PRINTEMPS-REDOUTE** : le groupe de distribution a signé, mardi 2 septembre, un accord avec Mme André Lévy, actionnaire majoritaire du groupe Becob, numéro trois en France de la distribution de matériaux de construction, en vue de prendre le contrôle de ce groupe, dont il détient déjà 12,6 %.

■ **GRAND OPTICAL** : le groupe français de distribution d'optique et de photographie, a annoncé, lundi 1er septembre, l'absorption du britannique Vision Express, numéro un de l'optique rapide en Grande-Bretagne. La transaction, d'un montant de 1,46 milliard de francs, va doubler le chiffre d'affaires du groupe Grand Optical Photoservices (GPS), à 5 milliards de francs.

■ **BELL ATLANTIC** : l'opérateur américain a annoncé, lundi 1er septembre, son intention de se retirer du capital d'Infostrada, société italienne spécialisée dans les services de télécommunications aux entreprises dont il détient actuellement 33 % et dont Olivetti détient 67 %. L'augmentation de capital prévue a été reportée.

■ **TÉLÉCOMMUNICATIONS** : huit pays de la zone Asie-Pacifique (dont l'Australie, le Japon, la Malaisie et Singapour) sont parvenus à un accord de principe pour créer, à l'instar des pays européens, une organisation chargée de définir des normes communes pour les technologies des télécommunications.

■ **ARMEMENT** : les groupes Thomson CSF et Alenia ont signé un accord de coopération pour produire les radars Arabel (version française) et Empar (version italienne) destinés au projet franco-italien de missiles Aster 15 et 30 de défense anti-avions et anti-missiles. L'Aster équipera une classe de frégate conçue en collaboration avec la Grande-Bretagne.

■ **VALFOND** : Hervé Guillaume, 50 ans, a été nommé PDG du groupe de fonderie et de mécanique en remplacement de Michel Coencas, mis en examen, interdit de gérer et incarcéré pendant un mois et demi dans le cadre de l'enquête sur la cession d'Affinal, l'une des entreprises de son groupe.

■ **FISCALITÉ** : selon une étude réalisée par le cabinet d'audit Ernst and Young, les multinationales se montrent inquiètes devant le récent renforcement de la fiscalité concernant les échanges de biens et services entre sociétés du même groupe. Près des deux tiers des 395 sociétés interrogées ont déjà subi un contrôle de leurs prix de transfert quelque part dans le monde. La moitié seulement de ces dossiers litigieux a été défendue avec succès.

■ **MUTUA EQUIPEMENT** : la société interprofessionnelle de caution mutuelle pour le financement des entreprises a été placée sous administration provisoire au début de l'été, indique, dans son édition du mardi 2 septembre, le quotidien *Les Echos*. La société est membre du réseau Entreprendre en France, le dispositif d'aide à la création d'entreprises regroupant notamment l'Association française des banques et la Sofaris.

Un climat de nervosité persiste sur les places financières asiatiques

La roupie indonésienne perdait 4,5 % face au dollar malgré une intervention gouvernementale

Les marchés monétaires et boursiers d'Asie du Sud-Est continuaient à faire preuve d'une grande nervosité, mardi 2 septembre. La Bourse de Hongkong, en baisse de 2,19 % à la mi-séance, se redressait en fin de journée et gagnait 1,6 %. Les économistes estiment que la crise financière asiatique aura des conséquences négatives pour la croissance économique dans les pays industrialisés.

LES PLACES financières asiatiques restaient très agitées, mardi 2 septembre. La roupie indooésienne perdait 4,5 % face au dollar, en dépit des mesures de restriction des transactions adoptées la veille par le gouvernement de Djakarta pour tenter de limiter les attaques spéculatives contre sa monnaie. Face au billet vert, le baht thaïlandais s'inscrivait en baisse de 0,3 %, le ringgit malaisien de 0,25 %, le peso philippin de 0,97 % et le dollar de Singapour de 0,42 %.

La Bourse de Hongkong, de son côté, eo recul de 2,19 % à la mi-séance – soit 17 % de baisse en six jours –, se redressait en fin de journée et gagnait 1,6 %. A Shanghaï, sur le compartiment des actions B, ouvert aux investisseurs étrangers, l'indice baissait de 7,12 % tandis que l'indice géoéral des valeurs chinoises abandonnait 11,66 %. La situation était plus calme sur les autres places boursières de la région. La Bourse de Bangkok gagnait 1,30 % tandis que celle de Kuala Lumpur progressait de 0,35 %, soit soo premier gain depuis huit séances.

Certains experts espèrent une stabilisation financière dans la régioo et estiment que le violent mouvement de purge monétaire et boursier touche à sa fin. D'autres se montrent moins optimistes et prédisent de nouveaux remous en raison de la situation d'extrême fragilité financière dans laquelle se trouvent les Etats de la zone.

Lundi 1er septembre, la Banque des règlemeots internatiooaux (BRI) a indiqué qu'elle était prête à tout moment à fournir des liquidités de court terme à la Thaïlande. « *Une facilité de paiement est mise à disposition de la Thaïlande par la BRI mais il est clair que le pays n'en a pas besoin* », a précisé un porte-parole de la BRI. « *La Thaïlande disposait encore la semaine dernière de quelque 28 milliards de dollars de réserves de change. Le pays n'a pas besoin d'un de nos crédits relais. Il ne nous a d'ailleurs rien demandé.* »

Les places occideotales, qui avaient été ébranlées à la fin de la semaine dernière par la crise financière asiatique, se sont ressaisies lundi. La Bourse de Paris a gagné 1,28 %, Francfort 2,15 % et Londres 1,09 %. La probabilité d'un krach boursier mondial, preoant naissance en Asie du Sud-Est, a quelque peu diminué. Les analystes jugent toutefois que les conséquences de la crise financière asiatique seront négatives pour les économies des pays industrialisés et dooc pour leurs marchés boursiers. « *L'impact négatif de la baisse récente des devises asiatiques sur l'économie japonaise se voit dans le ralentissement des exportations nippones vers les pays de l'Asean* [Association des nations du Sud-Est asiatique] », indique Susumu Kato, chef économiste de BZW Securities.

Toshio Sumitani, économiste au Tokyo Research Institute, souligne que les exportations vers l'Asean représentent « *plus de 20 % du total* » des exportations nippones. « *Les exportations vers la Thaïlande ont baissé d'environ 14 à 15 % sur un an en juin* », précise-t-il. Le ralentissement des échanges commerciaux avec l'Asie du Sud-Est devrait également affecter les pays européens, un phéoomène inquiétant lorsqu'oo sait qu'en Allemagne, par exemple, la reprise économique est avant tout tirée par les exportations.

Pierre-Antoine Delhommais

Casino est peu convaincu par l'offre de Promodès

LA GUERRE des nerfs a commencé entre Promodès et Casino. Le groupe de distribution stéphanois et son actionnaire principal Rallye ont publié, lundi 1er septembre, un double communiqué court et sec. Ils oot, disent-ils, « *pris acte* » de l'offre publique d'achat (OPA) déposée « *à leur encontre* » par Promodès, et soulignent que cette offre, « *qui a été faite sans l'accord* » des deux groupes visés, serait soumise aux conseils d'administration de Casino et de Rallye, mardi 2 septembre. Uo proche de Jean-Charles Naouri et d'Antoine Guichard, les deux priocipaux actionnaires, soulignait lundi soir que « *Promodès aura du mal à atteindre la majorité des droits de vote des deux sociétés* ». C'est la condition posée par Paul-Louis Halley, le PDG de Promodès, pour donner suite aux deux OPA.

Le capital de Casloo, doot 59,45 % sont sur le marché boursier, est contrôlé, en droits de vote, par un trio d'actionnaires *a priori* stables : Rallye (28 % do capital et 36,3 % des droits de vote), les descendants du fondateur Geoffroy Guichard (7,9 % des actions mais 15,3 % des voix), enfin le fonds commun de placement des salariés de Casino (1,4 % du capital et 1,8 % des droits de vote). Rallye, pour sa part, est détenu à 73,8 % (plus de 82 % des droits de vote) par Fooncière Euris, elle-même contrôlée par Euris, la société de Jean-Charles Naouri, à 79 %.

A eux deux, MM. Naouri et Guichard ont dooc la maîtrise de la majorité absolue des voix. Jusqu'ici, les deux hommes ont manifesté une totale entente. Casino s'apprêtait à annoocer, mercredi 3 septembre, des résultats semestriels en forte hausse, et serait sur le point de nouer des alliances internationales de nature à valoriser encore le groupe. Bref, Promodès, qui s'est évertué jusqu'ici à présenter son opération comme « *non hostile* », va devoir livrer bataille.

Une trahison est-elle possible au sein des quelque 250 « *descendants de Geoffroy Guichard* » regroupés sous la houlette du patriarche Antoine Guichard ? En 1996, l'OPA d'Auchan sur Docks de France et l'intrusion de Carrefour dans le capital de Cora avaient pu être menées à bien grâce à des divergences au sein des familles héritières. Et c'est justement pour faire « craquer » les actionnaires – y compris M. Naouri, espère M. Halley, qui a teno lui-même à faire une offre englobant Rallye – que Promodès a placé la barre très haut.

Le prix proposé pour les actions valorise l'ensemble Casino-Rallye à 27,8 milliards de francs, ce qui fait de l'opération la plus grosse OPA « *non sollicitée* » jamais vue à la Bourse de Paris. Pour emporter Docks de France, Auchan avait dû finalement lâcher une somme équivalente à plus de trente fois les bénéfices de sa cible. Promodès propose d'entrée de jeu 34,5 fois le bénéfice oet de Casino ! Un investissement qu'il faodra amortir, d'autant qu'il sera financé pour une grosse part par l'endettement. Promodès assure que le potentiel de développement que recèle Casino et les synergies entre les deux groupes permettront de le faire rapidemeot. Il faudra aussi coovaincre les salariés-actionoaires que cette fusioo peut se faire sans casse sociale, comme l'a promis M. Halley. Le maire UDF de Saint-Etienne, Michel Thiollière, a estimé, lundi, que l'OPA, si elle aboutissait, serait une « *catastrophe* » pour la ville, où Casino emploie 3 500 personnes.

Pascal Galinier

La haute couture redécouvre Le Puy et ses dentelles

Nous poursuivons la publication d'une série de portraits d'entreprises, retraçant l'histoire d'un métier, au cœur de l'économie d'une région.

LE PUY
de notre envoyée spéciale

La dentelle naquit à l'occasion du Jubilé de 1407 au Puy-en-Velay. L'évêqoe de la ville avait demandé aux femmes d'élaborer une nouvelle robe pour la célèbre Vierge noire. Ce fut une jeune fille au doux nom d'Isabelle Mamour qui remporta le concours : elle venait d'inventer les premiers croisements de fil, et la dentelle. Telle est du moins la légende. Toujours est-il que ce produit connaît, aux XVIe et XVIIe siècles, un succès fou. Rapidement, la dentelle est partout, même sur les bottes. Les fraises deviennent énormes. Les gens se ruinent. A tel point qu'en 1639 le Parlement de Toulouse, dont dépend Le Puy, publie un décret interdisant le port de dentelle. Jean-François Régis, un missionnaire de l'Ardèche, va sauver les dentellières de la région en exportant leur production en Amérique du Sud où il évangélise. Et, surtout, en obtenant en 1640 la levée du décret. Canonisé, saint François-Régis deviendra le patron de la profession.

En 1893, deux frères de l'Eure inventent le premier métier à dentelle mécanique. Tous les commerces du Puy l'adoptent. Les agriculteurs installent des métiers à dentelle dans leurs étables. Les fabricants de machines se multiplient dans la région. On compte 120 000 dentellières et plus de 120 entreprises. C'est à cette époque, très précisemment en 1901, que Joseph Laurence, issu d'une famille d'agriculteurs ponots, se lance. « *Avec son vélo, il fait le tour des leveuses qui, elles-mêmes, se fournissent auprès des dentellières de la région* », raconte son petit fils Georges Laurence, à la tête, depuis 1965, de l'entreprise familiale Dentelles Laurence, l'une des dix survivantes de cette période glorieuse. La firme réalise aujourd'hui entre 5 et 6 millions de francs de chiffre d'affaires.

En 1925, la deuxième génération des Laurence prend les choses en main. Au retour de son service militaire, le père de Georges Laurence achète les fameux métiers à tisser et se fait livrer une usine clés en main « *comme on en faisait à l'époque : de 25 mètres sur 12,5 mètres* », développe M. Laurence.

Il fait construire sa maison dans le prolongement de l'usine, dans les hauteurs du Puy, boulevard Philippe-Jourde, où les quatorze autres usines construites au début du siècle sur le même modèle ont toutes été fermées. La crise de 1929 puis la seconde guerre mondiale marqueront le déclin de la dentelle. Mai 1968 et la libération de la femme, « *qui abandonne le soutien-gorge et la broderie* », décrit Georges Laurence, lui seront fatales. Les Dentelles Laurence survivent, employant toute la famille. « *On a été les premiers à développer les produits fabriqués avec du coton DMC, de bien meilleure qualité que le coton traditionnel*, explique George Laurence ; *en 1984, ce débouché représentait 80 % de notre chiffre d'affaires.* » Mais les merceries, elles aussi, tombent peu à peu en désuétude.

UN MÉTIER, UNE RÉGION

En 1985, Georges Laurence croit que la fin est proche. Il licencie sa sœur, son beau-frère prend sa retraite. Seul à bord du navire, il va pourtant jouer de chance. Elastel, une importante société installée dans la région, va lui donner ses activités production de dentelle au fuseau mécanique. Avec les machines, il a aussi récupéré ses dessins, modèles, clients et représentants commerciaux. Et a pu ainsi complètement réorienter son offre : fini les ouvrages pour dames, Dentelles Laurence se met à travailler pour les confectionneurs et la lingerie. Petit Bateau et La Perla deviennent ses clients. L'entreprise familiale découvre les joies de l'exportation : la Scandinavie et la Grèce étalent de gros clients d'Elastel. En 1986 et 1987, Dentelles Laurence rachète deux autres de ses concurrents locaux. L'usine, qui emploie 25 salariés, abrite 75 métiers, dont ceux de 1925 qui fonctionnent toujours. « *Nous travaillons pour Balmain, Chanel, Chloé, ou encore Christian Lacroix.* »

Mais la mode est tellement rapide. Et la concurence étrangère est forte. Depuis la chute du mur de Berlin, les pays de l'Est se sont mis à la dentelle. La Grèce aussi. M. Laurence ne manque pas d'idées nouvelles. Mais il a moins envie. Il entend profiter de sa maison dans l'arrière-pays varois. Ses deux fils ne semblent pas prêts à reprendre l'entreprise familiale. « *Il faut que je trouve un partenaire pour reprendre la société à terme. Cela semble bien engagé. Plus que 96 mois avant la retraite.* »

Virginie Malingre

PROCHAIN ARTICLE :
La banque dacquoise Pelletier ou le dernier des Mohicans

هكذا من الأصل

■ **LA BOURSE de Tokyo a terminé en hausse, mardi 2 septembre, après son net recul de la veille. Le Nikkei a gagné 258,22 points, soit 1,44 %, à 18 232,52 points.**

■ **L'OR a ouvert en baisse, mardi 2 septembre, sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 324,20-324,60 dollars contre 324,40-324,80 dollars la veille en clôture.**

■ **LE DOLLAR était en hausse, mardi, sur le marché des changes de Tokyo après des déclarations du ministre des finances japonais sur le niveau du billet vert. Ce dernier cotait 121,38 yens en fin de séance.**

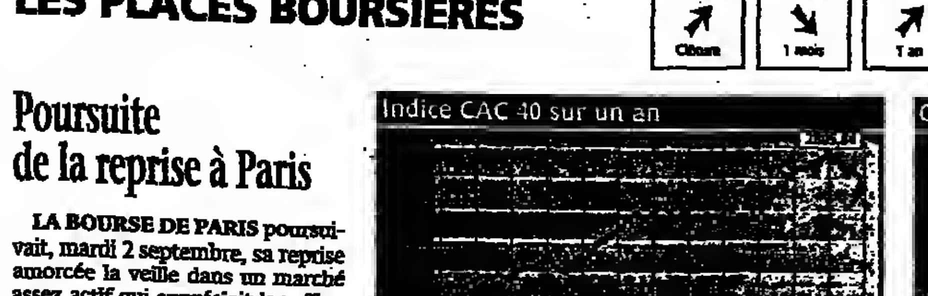
■ **LA BUNDESBANK a décidé mardi de laisser inchangé son troisième taux directeur officieux, le taux de prises en pension, qui restera fixé à 3 % pour la prochaine allocation.**

■ **LE GOUVERNEUR de la Banque d'Angleterre, Eddie George, a jugé, lundi 1er septembre, le niveau de la livre sterling clairement trop fort pour qu'il soit soutenable.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois | NEW YORK → DOW JONES | LONDRES → FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Poursuite de la reprise à Paris



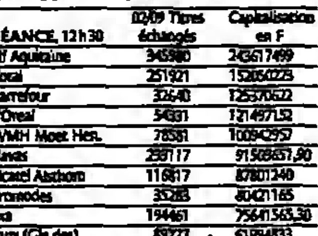
CAC 40 5 jours

LA BOURSE DE PARIS poursuivait, mardi 2 septembre, sa reprise amorcée la veille dans un marché assez actif qui appréciait le raffermissement du dollar. En hausse de 0,59 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait trois quarts d'heure plus tard un gain de 0,98 %. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises s'appréciaient en moyenne de 1,27 % à 2 841,45 points. Le volume des échanges atteignait sur le marché à règlement mensuel 2,8 milliards de francs.

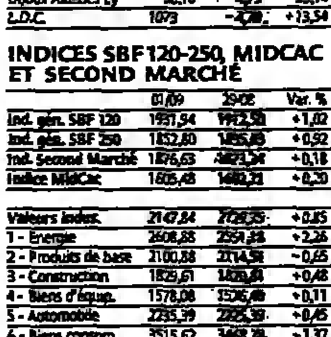
En Asie la crise financière semble se calmer : Hongkong a repris plus de 2 % mardi. Cette crise devrait drainer vers l'Europe des capitaux, estime le directeur de la recherche de la société de Bourse CCF-Elysée, Dominique Bourjac-Netter. Cet expert estime néanmoins que le marché aura du mal à retrouver le niveau des 3 000 points largement dépassé à la fin juillet. Mais elle se montre confiante pour l'année 1998 en raison de la modicité des appels au marché des capitaux depuis le début de l'année : 15 milliards de francs entre augmentations de capital et introductions sur les second et nouveau marché. A la fin juillet les français ont souscrit pour 25 milliards de francs en sicav actions, a encore noté Madame Bourjac-Netter, soulignant ainsi l'appétit des Français pour les actions.

Promodès, valeur du jour

BONNE séance lundi 1er septembre à la Bourse de Paris pour Promodès. Le titre a terminé en hausse de 4,98 % à 2 298 francs avec des transactions portant sur 97 056 titres. Le marché a salué la décision du distributeur d'accélérer le processus de rapprochement avec Casino après l'annonce du lancement de deux offres publiques d'achat (OPA) sur Casino et sur sa holding Rallye *(lire page 18)*. L'OPA sur Rallye a surpris les analystes financiers, qui s'attendaient à une offre de rachat sur le seul Casino. Reste maintenant à voir quelle sera la réaction de Jean-Charles Naouri, actionnaire de référence de Casino et Rallye.

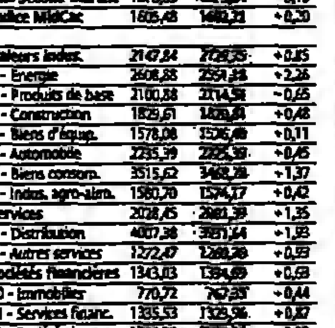


PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL



HAUSSES, 12 h 30	Cours au 02/09	Var. % 01/09	Var. % 31/12
Legrand ADP	794	[illegible]	+38,32
SCOR	262,50	[illegible]	+43,43
Bertrand Faure	329	[illegible]	+62,79
Metaleurop	85	[illegible]	+101,66
GTM-Entrepose	349,40	[illegible]	+45,58
Rochette (La)	28,15	[illegible]	+8,89
Zodiac ex.dt divid	1384	[illegible]	−12,73
Elf Aquitaine	710	[illegible]	+50,32
Total	610	[illegible]	+44,54
Michelin	350	[illegible]	+24,95
BAISSES, 12 h 30			
CPR	448,10	[illegible]	+8,28
Dev.R.N-P.Cal Li #	43	[illegible]	−1,14
Metrologie Inter.	16	[illegible]	+1,58
Bouygues Offs.	249	[illegible]	+87,21
De Dietrich	245,50	[illegible]	+25,57
Gaumont #	432	[illegible]	+0,46
Spir Communic. #	453	[illegible]	−8,28
Sommer-Allibert	210,90	[illegible]	+36,06
Eurotunnel	6,90	[illegible]	+0,72
Strafor Facom	405,20	[illegible]	+5,52

VALEURS LES PLUS ACTIVES



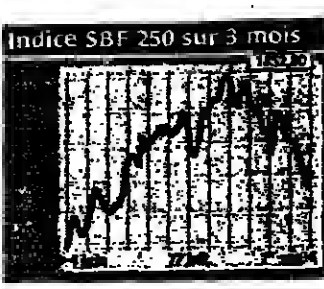
SÉANCE, 12 h 30	02/09 Titres échangés	Capitalisation en F
Elf Aquitaine	345980	243617499
Total	251921	152064223
Carrefour	32640	125570622
L'Oreal	54331	121497152
LVMH Moet Hen.	78581	100942957
Havas	258117	91508657,90
Alcatel Alsthom	116817	87801240
Promodes	35283	80421165
Axa	194461	75641563,30
Eaux (Gle des)	89777	61994833

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 02/09	Var. % 01/09	Var. % 31/12
UBI Soft Entertain	514	+3,97	+44,78
Grandoptic.Photo #	1055	[illegible]	+25,44
Go Sport	430,50	+5	+42,07
Adal (Ns) #	51,10	[illegible]	+41,94
B I M P	109	[illegible]	+67,69
BAISSES, 12 h 30			
Sediver	151	−5,62	+54,87
Meribel Alp.Ly#	209,10	[illegible]	−2,74
Labor.Dolisos	181,50	[illegible]	−13,48
Bijoux Alexis Ly	58,10	−4,75	−33,14
L.D.C.	1073	[illegible]	+13,54

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	01/09	29/08	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1931,94	[illegible]	+1,02
Ind. gén. SBF 250	1852,80	[illegible]	+0,92
Ind. Second Marché	1876,63	[illegible]	+0,18
Indice MidCac	1605,48	[illegible]	+0,20
Valeurs indust.	2147,84	[illegible]	+0,85
1 - Energie	2608,88	[illegible]	+2,26
2 - Produits de base	2100,88	[illegible]	−0,65
3 - Construction	1829,61	[illegible]	+0,48
4 - Biens d'équip.	1578,08	[illegible]	+0,11
5 - Automobile	2235,39	[illegible]	+0,45
6 - Biens consom.	3515,62	[illegible]	+1,37
7 - Indus. agro-alim.	1580,70	1574,17	+0,42
Services	2028,45	[illegible]	+1,35
8 - Distribution	4007,38	[illegible]	+1,93
9 - Autres services	1272,47	[illegible]	+0,53
Sociétés financières	1343,03	[illegible]	+0,63
10 - Immobilier	770,72	[illegible]	+0,44
11 - Services financ.	1335,53	[illegible]	+0,37
12 - Sociétés invest.	1786,38	[illegible]	−0,09







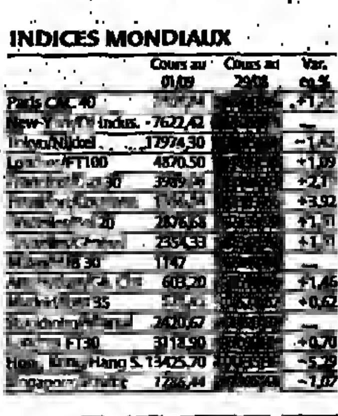
Tokyo se ressaisit

LA BOURSE de Tokyo a terminé en hausse, mardi 2 septembre, regagnant le terrain perdu la veille, soutenue par des achats concentrés sur les valeurs vedettes. L'indice Nikkei a gagné 258,22 points, soit 1,44 %, à 18 232,52 points.

La veille, alors que Wall Street chômait en raison du *Labour Day*, la Bourse de Londres a nettement progressé dans un volume d'activité exceptionnellement bas en raison de la clôture du marché américain mais aussi de l'ambiance de deuil qui règne en Grande-Bretagne à la suite du décès de la princesse de Galles. L'indice Footsie a gagné en hausse de 52,7 points, soit 1,1 %, à 4 870,2 points.

Après le vif recul de la semaine passée, la Bourse de Francfort s'est également ressaisie. l'indice DAX a terminé la séance en hausse de 2,15 % à 3 989,96 points à la faveur de la remontée du dollar. Mais *« une fin de la phase de correction sur le marché allemand des actions n'est pas en vue prochainement »*, a jugé pour sa part un analyste de Trinkaus Capital Management, estimant que les spéculations sur un possible relèvement de taux par la Bundesbank vont s'amplifier dans les semaines à venir.

INDICES MONDIAUX



	Cours au 01/09	Cours au 29/08	Var. en %
Paris CAC 40	[illegible]	[illegible]	[illegible]
New-York/DJ indus.	7622,42	[illegible]	—
Tokyo/Nikkei	17974,30	[illegible]	[illegible]
Londres/FT100	4870,50	[illegible]	+1,09
[illegible] 30	3989,96	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	+3,92
[illegible] 20	2876,68	[illegible]	[illegible]
[illegible]	2354,33	[illegible]	[illegible]
[illegible] 30	1147	[illegible]	—
[illegible]	603,20	[illegible]	+1,46
[illegible] 35	[illegible]	[illegible]	+0,62
[illegible]	2420,67	[illegible]	—
[illegible] FT30	3118,90	[illegible]	+0,70
Hong Kong/Hang S.	13425,70	[illegible]	−5,29
[illegible]	1786,44	[illegible]	−1,07

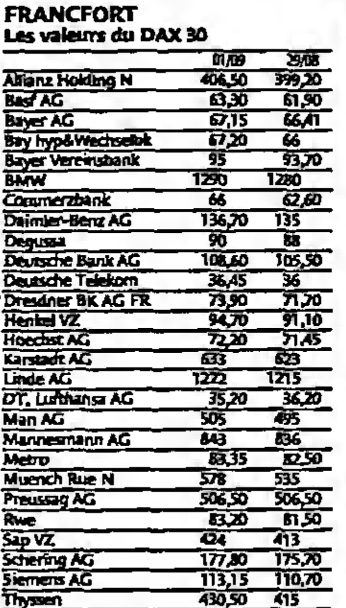
NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	01/09	29/08
Alcoa	82,25	82,25
Allied Signal	82,56	82,56
American Express	77,75	77,75
AT & T	39	39
Boeing Co	54,43	54,43
Caterpillar Inc.	58,06	58,06
Chevron Corp.	77,43	77,43
Coca-Cola Co	57,31	57,31
Disney Corp.	76,81	76,81
Du Pont Nemours&Co	62,31	62,31
Eastman Kodak Co	65,37	65,37
Exxon Corp.	61,18	61,18
Gen. Motors Corp.H	62,75	62,75
Gen. Electric Co	62,50	62,50
Goodyear T & Rubbe	61,62	61,62
Hewlett-Packard	61,31	61,31
IBM	100,87	100,87
Intl Paper	52,75	52,75
J.P. Morgan Co	107,25	107,25
Johnson & Johnson	56,68	56,68
Mc Donalds Corp.	47,31	47,31
Merck & Co.Inc.	91,81	91,81
Minnesota Mng.&Mfg	89,87	89,87
Philip Moris	43,62	43,62
Procter & Gamble C	133,06	133,06
Sears Roebuck & Co	56,75	56,75
Travelers	63,50	63,50
Union Carb.	51,31	51,31
Utd Technol	78,06	78,06
Wal-Mart Stores	35,50	35,50

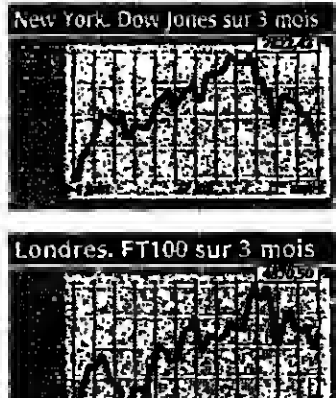
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	01/09	29/08
Allied Lyons	4,71	4,66
Barclays Bank	14,33	14,12
B.A.T. industries	5,18	5,16
British Aerospace	14,60	14,44
British Airways	6,52	6,43
British Petroleum	8,77	8,62
British Telecom	4,03	3,98
B.T.R.	2,24	2,18
Cadbury Schweppes	5,75	5,72
Eurotunnel	0,69	0,68
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	12,56	12,35
Granada Group Plc	8,11	8,11
Grand Metropolitan	5,66	5,66
Guinness	5,49	5,46
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,28	6,27
H.S.B.C.	18,27	18,25
Imperial Chemical	10,01	9,98
Legal & Gen. Grp	4,60	4,52
Lloyds TSB	7,39	7,23
Marks and Spencer	5,99	5,85
National Westminst	7,92	7,87
Peninsular Orienta	6,55	6,50
Reuters	6,24	6,26
Saatchi and Saatch	1,18	1,18
Shell Transport	4,26	4,17
Tate and Lyle	4,09	4,09
Univeler Ltd	17,20	17,08
Zeneca	19,50	19,56

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30



	01/09	29/08
Allianz Holding N	406,50	399,20
Basf AG	63,30	61,90
Bayer AG	67,15	66,41
Bay hyp&Wechselbk	67,20	66
Bayer Vereinsbank	95	93,70
BMW	1290	1280
Commerzbank	66	62,60
Daimler-Benz AG	136,70	135
Degussa	90	88
Deutsche Bank AG	108,60	105,50
Deutsche Telekom	36,45	36
Dresdner BK AG FR	73,90	71,70
Henkel VZ	94,70	91,10
Hoechst AG	72,20	71,45
Karstadt AG	633	623
Linde AG	1222	1215
DT. Lufthansa AG	35,20	36,20
Man AG	505	495
Mannesmann AG	843	836
Metro	83,35	82,50
Muench Rue N	578	535
Preussag AG	506,50	506,50
Rwe	83,20	81,50
Sap VZ	424	413
Schering AG	177,80	175,70
Siemens AG	113,15	110,70
Thyssen	430,50	415
Veba AG	99	98
Viag	765	749,50
Volkswagen VZ	975	970



Londres. FT100 sur 3 mois

Francfort. Dax 30 sur 3 mois

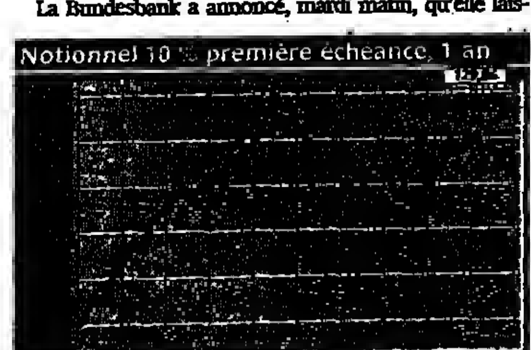
LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bonds 10 ans

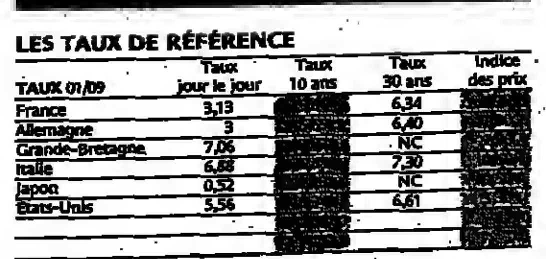
Hausse du Matif

LE MARCHÉ obligataire français a ouvert en légère hausse, mardi 2 septembre. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, gagnait 6 centièmes, à 129,92 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) s'inscrivait à 5,58 %, soit 0,08 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance.

La Bundesbank a annoncé, mardi matin, qu'elle laissait inchangé, à 3 %, le niveau de ses prises en pension hebdomadaires. La veille, le marché obligataire américain était resté fermé pour cause de jour férié aux Etats-Unis (fête du travail). Les transactions devraient rester limitées dans l'attente des statistiques du chômage, publiées vendredi 5 septembre. La Banque de France a reconduit, mardi matin, à 3,19 %, le taux de l'argent au jour le jour.

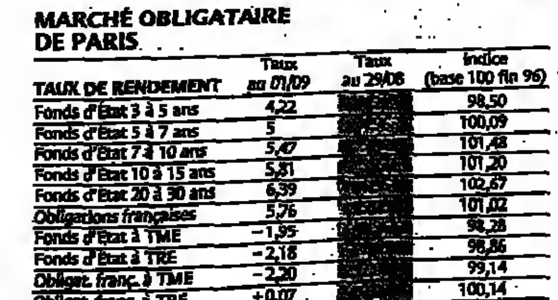


LES TAUX DE RÉFÉRENCE



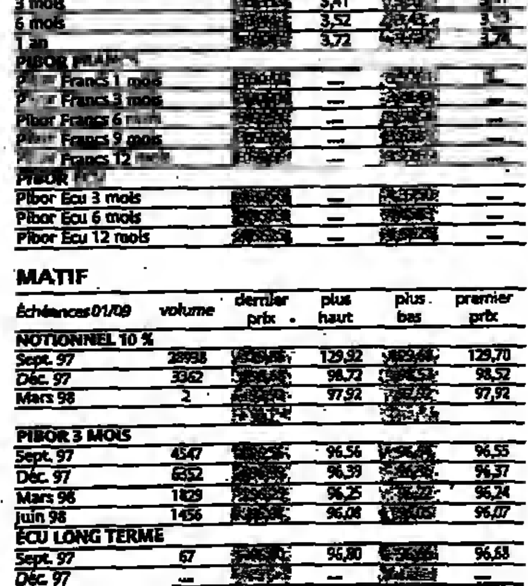
TAUX 01/09	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,13	[illegible]	6,34	[illegible]
Allemagne	3	[illegible]	6,40	[illegible]
Grande-Bretagne	7,06	[illegible]	NC	[illegible]
Italie	6,88	[illegible]	7,30	[illegible]
Japon	0,52	[illegible]	NC	[illegible]
Etats-Unis	5,56	[illegible]	6,61	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS



TAUX DE RENDEMENT	Taux au 01/09	Taux au 29/08	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	4,22	[illegible]	98,50
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5	[illegible]	100,09
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,47	[illegible]	101,48
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,81	[illegible]	101,20
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,39	[illegible]	102,67
Obligations françaises	5,76	[illegible]	101,02
Fonds d'Etat à TME	−1,95	[illegible]	98,28
Fonds d'Etat à TRE	−2,18	[illegible]	98,86
Obligat. franç. à TME	−2,20	[illegible]	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	[illegible]	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)



	Achat 01/09	Vente 01/09	Achat 29/08	Vente 29/08
Jour le jour	[illegible]	—	[illegible]	—
1 mois	[illegible]	3,30	[illegible]	[illegible]
3 mois	[illegible]	3,41	[illegible]	3,41
6 mois	[illegible]	3,52	[illegible]	[illegible]
1 an	[illegible]	3,72	[illegible]	3,74
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	[illegible]	[illegible]
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR ECU				
Pibor Ecu 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—

MATIF

Échéances 01/09	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 97	28938	[illegible]	129,92	[illegible]	129,70
Déc. 97	3362	[illegible]	98,72	[illegible]	98,52
Mars 98	2	[illegible]	97,92	[illegible]	97,92
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 97	4547	[illegible]	96,56	[illegible]	96,55
Déc. 97	6352	[illegible]	96,39	[illegible]	96,37
Mars 98	1829	[illegible]	96,25	[illegible]	96,24
Juin 98	1456	[illegible]	96,08	[illegible]	96,07
ÉCU LONG TERME					
Sept. 97	67	[illegible]	96,80	[illegible]	96,68
Déc. 97	—	[illegible]	—	[illegible]	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 01/09	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Sept. 97	14369	[illegible]	2822	[illegible]	2795
Oct. 97	76	[illegible]	2825	[illegible]	2801
Déc. 97	179	[illegible]	2834	[illegible]	2817
Mars 98	100	[illegible]	2853	[illegible]	2851,50

LES MONNAIES

US/F ↗ 6,1042 | US/DM ↗ 1,8124 | US/¥ → 120,8400 | DM/F ↗ 3,3660 | £/F ↗ 9,8370

Progression du dollar

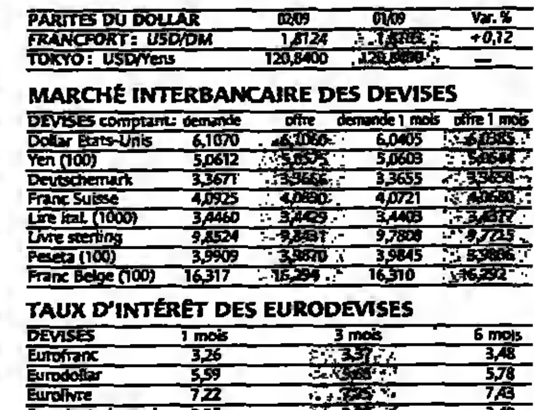
LE DOLLAR s'inscrivait en hausse, mardi 2 septembre, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,8228 mark et 6,1350 francs.

Face à la devise nippone, le billet vert gagnait également du terrain, à 121,65 yens. Le ministre japonais des finances, Hiroshi Mitsuzuka, a estimé mardi que les récentes fluctuations du dollar, qui a dernièrement franchi la barre des 120 yens, *« ne dépassaient pas ce à quoi on pouvait s'attendre »*.

La progression du billet vert reflète *« les fondamentaux économiques »* des deux pays, a ajouté M. Mitsuzuka, lors d'une conférence de presse.

Le franc restait ferme, mardi matin, face à la monnaie allemande. Il cotait 3,3650 francs pour 1 deutschemark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS



DEVISES	cours BDF 01/09	% 29/08	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	336,6000	[illegible]	326	350
Ecu	6,6180	+0,08	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	6,1042	[illegible]	5,8000	6,4000
Belgique (100 F)	16,3030	[illegible]	15,7700	16,8700
Pays-Bas (100 fl)	298,8900	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4495	+0,35	3,2100	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,3900	[illegible]	83	93
Irlande (1 iep)	9,0405	[illegible]	8,5800	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	9,8370	[illegible]	9,3300	10,1800
Grèce (100 drach.)	2,1405	[illegible]	1,9200	[illegible]
Suède (100 krs)	77,3100	[illegible]	72,5000	82,5000
Suisse (100 F)	408,7200	[illegible]	395	419
Norvège (100 k)	81,3400	[illegible]	76,5000	85,5000
Autriche (100 sch)	47,8270	[illegible]	46,3500	49,4500
Espagne (100 pes.)	3,9910	[illegible]	3,7100	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3200	[illegible]	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	4,4004	[illegible]	4,1000	[illegible]
Japon (100 yens)	5,0490	[illegible]	4,8900	[illegible]
Finlande (mark)	111,8500	[illegible]	107,5000	116,5000

PARITÉS DU DOLLAR	02/09	01/09	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,8124	[illegible]	+0,12
TOKYO : USD/Yens	120,8400	[illegible]	—

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	6,1070	[illegible]	6,0405	[illegible]
Yen (100)	5,0612	[illegible]	5,0603	[illegible]
Deutschemark	3,3671	[illegible]	3,3655	[illegible]
Franc Suisse	4,0925	[illegible]	4,0721	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,4460	[illegible]	3,4403	[illegible]
Livre sterling	9,8524	[illegible]	9,7808	[illegible]
Peseta (100)	3,9909	[illegible]	3,9845	[illegible]
Franc Belge (100)	16,317	[illegible]	16,310	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,26	[illegible]	3,48
Eurodollar	5,59	[illegible]	5,78
Eurolivre	7,22	[illegible]	7,43
Eurodeutschemark	3,15	[illegible]	3,40

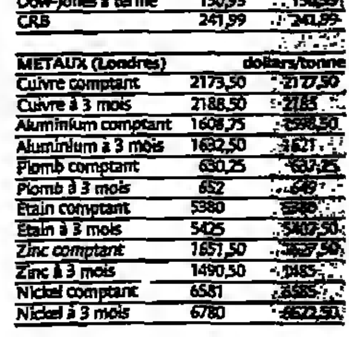
L'OR

	cours 01/09	cours 29/08
Or fin (k. barre)	62800	63500
Or fin (en lingot)	63700	63800
Once d'Or Londres	325,35	324,50
Pièce française(20f)	365	367
Pièce suisse (20f)	365	368
Pièce Union lat(20f)	366	368
Pièce 20 dollars us	2370	2375
Pièce 10 dollars us	1350	1350
Pièce 50 pesos mex.	2375	2375

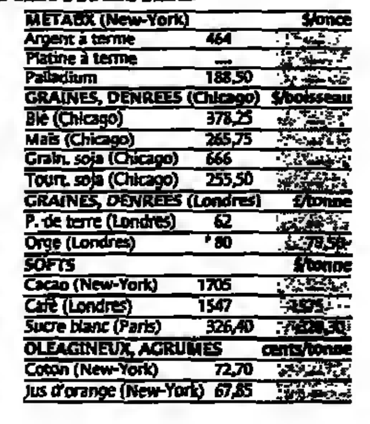
LE PÉTROLE

En dollars	cours 02/09	cours 01/09
Brent (Londres)	18,53	18,42
WTI (New York)	19,67	19,66
Light Sweet Crude	19,58	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	02/09	01/09
Dow-Jones comptant	147,89	[illegible]
Dow-Jones à terme	150,93	[illegible]
CRB	241,99	[illegible]
METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2173,50	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2188,50	[illegible]
Aluminium comptant	1608,75	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1632,50	[illegible]
Plomb comptant	630,25	[illegible]
Plomb à 3 mois	652	[illegible]
Etain comptant	5380	[illegible]
Etain à 3 mois	5425	[illegible]
Zinc comptant	1651,50	[illegible]
Zinc à 3 mois	1490,50	[illegible]
Nickel comptant	6581	[illegible]
Nickel à 3 mois	6780	[illegible]



METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	464	[illegible]
Platine à terme	—	[illegible]
Palladium	188,50	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	378,25	[illegible]
Maïs (Chicago)	265,75	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	666	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	255,50	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	62	[illegible]
Orge (Londres)	80	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1705	[illegible]
Café (Londres)	1547	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	326,40	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	72,70	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	67,85	[illegible]

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 2 SEPTEMBRE

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↗ PARIS
+1,37 %
CAC 40 : 2844,30

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	995	981	- 1,40	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	958	926	- 3,34	[illegible]
Renault (T.P.)	1840	1842	+ 0,10	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2245	2250	+ 0,22	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1330	1319	- 0,82	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	970	[illegible]	—	[illegible]
Accor	925	943	+ 1,94	20
AGF-Ass.Gen.France	217,80	222,50	+ 2,15	[illegible]
Air Liquide	923	916	- 0,75	14
Alcatel Alsthom	747	754	+ 0,93	20
Atos (ex Axime) CA	631	[illegible]	+ 0,63	[illegible]
Christian Dalloz	2350	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Christian Dior	844	853	+ 1,06	[illegible]
Ciments Francais	224	224,50	+ 0,22	[illegible]
Cipe France Ly #	616	[illegible]	+ 2,11	[illegible]
Clarins	725	725	—	[illegible]
Club Mediterranee	482,50	482,40	- 0,02	[illegible]
Coflexip	581	590	+ 1,54	[illegible]
Colas	793	786	- 0,88	25
Comptoir Entrep.	10,25	10,15	- 0,97	[illegible]
Comptoirs Mod.	2790	2825	+ 1,25	24
CPR	470	448,10	- 4,65	22
Cred.Fon.France	63,10	63,50	+ 0,63	[illegible]
Credit Lyonnais CI	336	344	+ 2,38	18
Cred.Nat.Natexis	368	370,10	+ 0,57	10
CS Signaux(CSEE)	200	200	—	[illegible]
Damart	4300	4300	—	[illegible]
Danone	907	914	+ 0,77	17
Dassault-Aviation	1345	1345	—	[illegible]
Dassault Electro	525	528	+ 0,57	[illegible]
Dassault Systemes	391,10	393	+ 0,48	[illegible]
De Dietrich	249,90	245,50	- 1,76	[illegible]
Degremont	428	423,50	- 1,05	9
Deveaux(Ly)#	710	712	+ 0,28	24
Dev.R.N-P.Cal Li	44,40	43	- 3,15	[illegible]
Dexia France	525	537	+ 2,28	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	112,80	112	- 0,70	4
Dynaction	144	143	- 0,69	3
Eaux (Cie des)	681	688	+ 1,02	12
Eiffage	309,50	306	- 1,13	[illegible]
Elf Aquitaine	685	710	+ 3,64	[illegible]
Eramet	296,20	296	- 0,06	6,60
Eridania Beghin	802	804	+ 0,24	[illegible]
Essilor Intl	1507	1533	+ 1,72	[illegible]
Essilor Intl.ADP	1385	1386	+ 0,07	[illegible]
Esso	539	547	+ 1,48	4
Eurafrance	2277	2287	+ 0,43	22
Euro Disney	8,55	8,55	—	[illegible]
Europe 1	1374	1380	+ 0,43	[illegible]
Klepierre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	5,60
Labinal	[illegible]	[illegible]	[illegible]	7,25
Lafarge	[illegible]	[illegible]	[illegible]	2,50
Lagardere	[illegible]	[illegible]	[illegible]	7,20
Lapeyre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	4,50
Lebon	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legrand	[illegible]	[illegible]	[illegible]	25
Legrand ADP	[illegible]	[illegible]	[illegible]	3,50
Legris indust.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	24

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Montant coupon (1)
Unilever #	[illegible]	[illegible]	+ 1,36	[illegible]
United Technol. #	474,70	[illegible]	- 0,32	[illegible]
Vaal Reefs #	307	[illegible]	+ 1,07	[illegible]
Volkswagen A.G #	4450	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Volvo (act.B) #	157,20	[illegible]	—	[illegible]
Western Deep #	147	[illegible]	—	[illegible]
Yamanouchi #	145	[illegible]	+ 2,75	[illegible]
Zambia Copper	17,20	[illegible]	—	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30
MARDI 2 SEPTEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Hat.Bq. 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	—	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	121,79	[illegible]
CFD 0,6% 92-05 CB	—	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	106,40	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	100,36	[illegible]
CFF 10,25%90-01 CB#	117,05	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,42	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	102,12	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	—	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	117,17	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	106,49	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	—	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	118,82	[illegible]
Financder 9%91-06#	124	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	114,75	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	—	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	—	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	104,57	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,93	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	106,86	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	—	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	104,40	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	114,50	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	103,40	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	115,75	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01CA#	110,60	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	113,17	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,73	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	127,63	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	128,44	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	106,11	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	963	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	285	300
Commerzbank AG	219	[illegible]
Fiat Ord.	19,65	[illegible]
Gevaert	516	[illegible]
Gold Fields South	143,50	[illegible]
Kubota Corp.	24	[illegible]
Montedison act.ep.	9,60	[illegible]
Olympus Optical	46,80	46,80
Robeco	566	570
Rodamco N.V.	181	179,20
Rolinco	562	[illegible]
Sema Group Plc	141	[illegible]
Solvay SA	353	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.
Sabeton (Ly)	812
Sarnse (Ly)	873
Sechilienne (Ly) ◆	1142
Sucr.Pithiviers	3360
Tanneries Fce (Ny) ◆	247,90
Teleflex L. Dupont	107
Union Gle Nord(Li) ◆	225

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
MARDI 2 SEPTEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		48,75	[illegible]
AFE #		493	[illegible]
Aigle #		300	[illegible]
Albert S.A (Ns)	◆	180	[illegible]
Altran Techno. #		1928	1922
Arkopharma#		305	[illegible]
Montaignes P.Gest.	◆	2803	2803
Assystem #		320	[illegible]
Bque Picardie (Li)	◆	719	719
Bque Tarneaud(B)#		351,60	351
Bque Vernes		165,30	[illegible]
Beneteau #		840	[illegible]
B I M P		104,10	[illegible]
Boiron (Ly) #		340	[illegible]
Boisset (Ly) #		690	[illegible]
But S.A.		295	[illegible]
Devanlay		606	[illegible]
Devernois (Ly)		580	[illegible]
Ducros Serv.Rapide	◆	76	[illegible]
Emin-Leydier (Ly)#		408	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)#		388	[illegible]
Expand s.a		589	[illegible]
Factorem		690	[illegible]
Faiveley #		234	[illegible]
Finacor	◆	70	[illegible]
Fininfo		700	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12h30
MARDI 2 SEPTEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	◆	49,80	[illegible]
Belvedere		818	[illegible]
BVRP		170	[illegible]
Coil		222	[illegible]
Electronique D2		895	[illegible]
FDM Pharma n.		214	[illegible]
Genset	◆	355,60	[illegible]
Guyanor action B	◆	14,70	[illegible]
High Co.	◆	155	[illegible]
Infonie		96	[illegible]
Joliez-Regol	◆	66	[illegible]
Mille Amis		60,10	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h30
MARDI 2 SEPTEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI	◆	745	[illegible]
Crédit Gén.Ind.	◆	8,50	[illegible]
Générale Occidentale	◆	178	[illegible]
Sté lecteurs du Monde	◆	150	[illegible]
Via Crédit (Banque)	◆	25,30	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

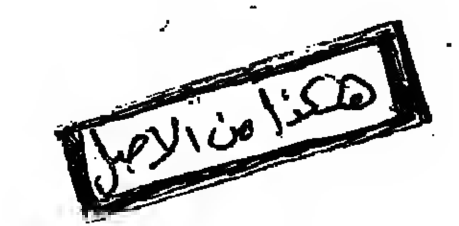
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 1er septembre

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		143,67	136,83
Agipi Actions (Axa)		118,65	113
BANQUES POPULAIRES			
Valorg.		2444,92	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE			
Monedien		92821,37	[illegible]
Oblig. ttes caté.		271,94	[illegible]
CDC-GESTION			
Livret Bourse Inv. D		832,91	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C	◆	2646,33	[illegible]
Nord Sud Dévelop. D	◆	2500,49	[illegible]
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
Patrimoine Retraite C		313,52	[illegible]
Patrimoine Retraite D		304,02	[illegible]
Sicav Associations C		2431,39	[illegible]
CDC TRÉSOR			
Fonsicav C		19744,33	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C		19390,43	[illegible]
Kaleïs Dynamisme		1100,66	[illegible]
Kaleïs Équilibre		1070,82	[illegible]
Kaleïs Sérénité		1040,50	[illegible]
Latitude C		149,12	[illegible]
Latitude D		135,86	[illegible]
Oblitys D		622,74	[illegible]
Plénitude D PEA		205,67	[illegible]
Poste Gestion C		14931,85	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.



هكذا من الأصل

INFORMATIQUE Même si elles aboutissent à des succès dans des domaines très spécialisés, les recherches dans le secteur de l'intelligence artificielle se heurtent aujourd'hui à des problèmes. ● NATURELS CHEZ L'HOMME, les processus d'apprentissage et d'acquisition des connaissances sont difficiles à transposer dans une machine. ● DES LOGICIELS évolutifs, capables de modifier leurs propres données et règles de raisonnement, ont vu le jour, mais les ordinateurs pèchent toujours par manque de créativité. Le mythe de la créature artificielle ne prend donc corps que très lentement. ● IMAGINÉ par un mathématicien britannique en 1950, le test de Turing reste le seul moyen pratique de déterminer si un programme est « intelligent » ou pas. Pour l'heure, les logiciels qui ont été soumis à ce test ne sont jamais parvenus à le passer avec succès.

Les ordinateurs ont du mal à apprendre à penser

Les coups d'éclat tels que la victoire de Deeper Blue sur le champion du monde d'échecs, Garry Kasparov, ne doivent pas faire illusion : l'intelligence artificielle n'est pour l'heure qu'une pâle imitation de celle de l'homme

ON A TOUT DIT d'Homère, sauf, peut-être, que l'aède aveugle avait été, au détour d'un chant, l'un des premiers auteurs de science-fiction. En effet, dans *L'Iliade*, lorsque Héphaïstos le boiteux forge de nouvelles armes pour le bouillant Achille, de bien curieuses servantes l'assistent. *« Elles sont en or,* imagine le poète, *mais ont l'aspect de vierges vivantes. Dans leur cœur est une raison ; elles ont aussi voix et force ; par la grâce des Immortels, elles savent travailler. »* A qui ressemblent ces robots antiques si ce n'est à C3-PO, l'androïde doré, poli et peureux qui déambule, aux côtés de son collègue à roulettes R2-D2, dans les trois épisodes de *La Guerre des étoiles* ?

Après le deuxième conflit mondial, des scientifiques se sont emparés du thème de la créature artificielle qui, jusqu'alors, n'avait été abordé que par la littérature. Reproduire une sorte d'homme sans passer par le processus naturel a ainsi préoccupé deux mathématiciens, l'un américain, John von Neumann, l'autre britannique, Alan Turing. Von Neumann, après avoir comparé en profondeur la structure et les composants du cerveau humain et ceux des calculateurs, eut le premier l'idée de doter ceux-ci d'une mémoire et d'un programme, se plaçant ainsi à l'origine des ordinateurs d'aujourd'hui.

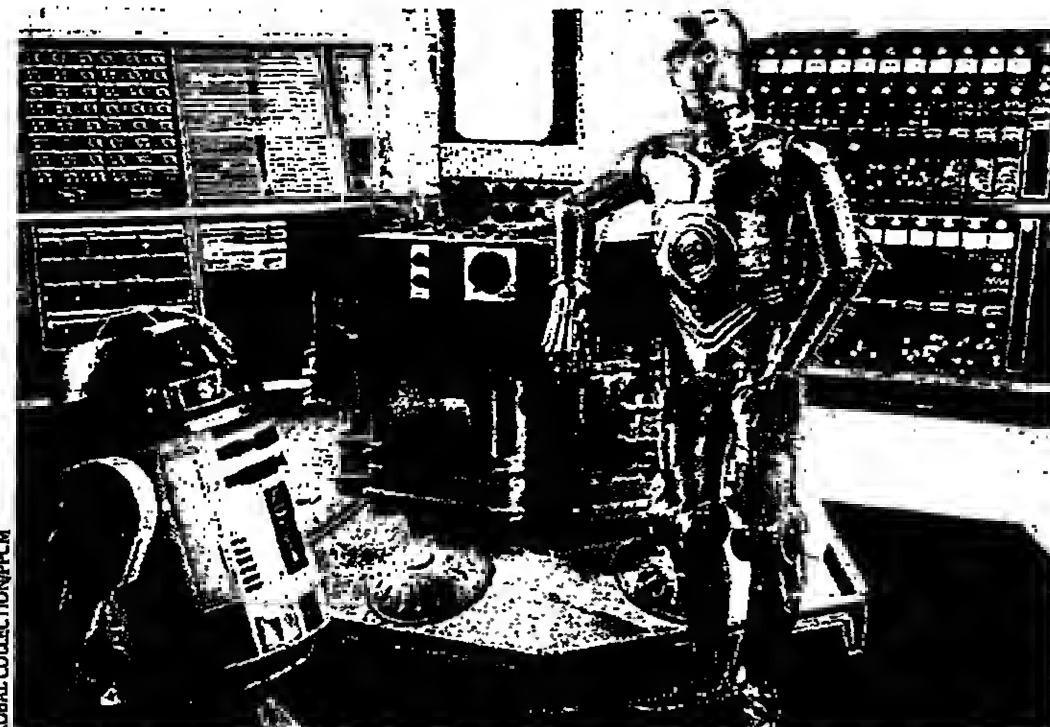
Le second pas en direction de la machine pensante fut effectué par Alan Turing. Comme le raconte le mathématicien américain John Casti dans son livre *Paradigmes perdus* (InterEditions, 1991), ce pionnier de l'informatique joua un rôle décisif au cours de la deuxième guerre mondiale en déchiffrant le code Enigma, mis au point par les Allemands pour crypter leurs messages. En octobre 1950, ce chercheur publie, dans la revue *Mind*, un article qui fera de lui le père de l'intelligence artificielle (IA). Dès la première ligne, Turing pose une question iconoclaste : *« Les machines peuvent-elles penser ? »*

Comme l'explique Jean-Charles Pomerol, enseignant et chercheur au Laboratoire d'informatique de Paris-VI (LIP 6), *« l'intérêt de cet article, qui est toujours d'actualité, c'est que Turing essaie de réfuter par avance les arguments des adversaires de l'intelligence dans la machine »*. Convaincu que l'intelligence est avant tout une affaire de logiciel et de codage d'information, le mathématicien britannique propose en conclusion de développer les programmes d'échecs, activité abstraite jouissant d'une flatteuse réputation de jeu « intellectuel ».

Seulement, comme le déplore John Casti, plusieurs années d'expériences – aboutissant, en mai, à la défaite du champion du monde Garry Kasparov face au programme d'IBM, Deeper Blue – ont souligné que les ordinateurs, dans ces micromondes aux règles simples, immuables et bien définies que sont les jeux, *« peuvent très bien s'exécuter sans mobiliser quoi que ce soit qui rappelle le plein exercice de l'intelligence humaine. Des programmes (...) peuvent produire des résultats d'apparence intelligente dans un domaine très limité, mais hors de celui-ci, un abîme les sépare de ce qu'on pourrait même charitablement appeler la pensée »*.

> Pour que le robot « sache » qu'il doit ouvrir la fenêtre afin de rafraîchir la pièce, il faudra le programmer... C'est toute la difficulté

Pour Jean-Charles Pomerol, *« si on veut faire des machines spécialisées, l'IA va de succès en succès. Ainsi, 70 % des lettres triées selon le code postal le sont par des machines sachant reconnaître les chiffres. Certains robots distribuent les médicaments dans les hôpitaux. Des expériences sont en cours sur la lecture des chèques, etc. Toute la question est de savoir si on appelle ça de l'intelligence »*. Malheureusement pour les techniciens de l'IA, dans le domaine de la pensée et de l'intelligence – mot que les scientifiques ne savent pas vraiment définir –, tout n'est pas uniquement matière de mémoire et de programme. Tout ne peut se résoudre à des symboles transcodables. Cette manière d'aborder l'intelligence artificielle, même si elle a débouché sur d'indéniables succès pratiques, montre très vite ses limites, notamment pour ce qui concerne l'apprentissage. Ainsi, pour rester dans le domaine des échecs, Deeper Blue ne s'améliore que lorsque ses programmateurs modifient un de ses paramètres.



KOBAL COLLECTION/PPCM

C3-PO (à droite), l'androïde peureux et doré de « La Guerre des étoiles », fait face à son collègue robot R2-D2.

Pour que le mythe de la créature artificielle devienne vraiment réalité, les chercheurs se sont donc orientés vers un autre type d'IA ne se contentant pas de *simuler* la pensée humaine – technique lourde qui s'éloigne souvent du processus naturel –, mais consistant à la *modéliser*, à comprendre comment fonctionnent les quelque 100 milliards de neurones que contient un cerveau moyen. *« L'idée actuelle,* explique Jean-Charles Pomerol, *c'est de faire que les systèmes s'enrichissent eux-mêmes. Prenez l'exemple d'un robot relié à une encyclopédie. Il "sait" beaucoup de choses. Mais pour qu'il sache qu'il doit ouvrir la fenêtre afin de rafraîchir la pièce, il faudra le programmer afin qu'il le déduise des principes de physique qu'il connaît. Là est toute la difficulté. »*

Les processus d'apprentissage et d'acquisition des connaissances, si naturels chez l'homme, sont difficiles à saisir et à reproduire dans des machines. Quand un enfant s'aperçoit que son modèle n'est plus suffisant pour expliquer le monde qui l'entoure, il en change, mûrit... et ne croit plus au Père Noël. Ces basculements parfois mystérieux sont de vrais casse-tête pour les ordinateurs qui pèchent par manque de créativité.

Néanmoins la programmation progresse. Les hommes se montrent de plus en plus astucieux pour expliquer à leur machines comment on apprend. Des logiciels évolutifs ont ainsi été écrits. L'un d'eux, Eurisko, créé par l'Américain Douglas Lenat, peut modifier les concepts qu'il a en mémoire ainsi que ses règles, en suivant le procédé de la sélection naturelle. Un jour, Lenat a engagé Eurisko dans le championnat américain de Traveller, un jeu de stratégie militaire imitant une guerre navale. Comme le raconte John Casti, *« ayant eu à définir des bâtiments en respectant certaines contraintes, Eurisko a su profiter des failles du règlement pour proposer la flotte de taille, de puissance, d'agilité et de souplesse optimales. Le tandem Lenat-Eurisko a battu à plate couture ses adversaires purement humains »*.

Dans sa conclusion, John Casti, qui consacre son ouvrage à l'étude de la singularité humaine, reconnaît à contrecœur que l'intelligence n'est *« peut-être pas »* l'apanage d'*Homo sapiens*. Les progrès qu'effectuent les machines et ceux qui les programment, sans être des pas de géant, sont constants. Les pessimistes craignent qu'au bout du compte, les robots, conscients de leur supériorité, concurrencent le pouvoir de l'homme, à l'image de HAL, l'ordinateur de *2001, Odyssée de l'espace*, ou des terribles Terminators. D'autres, plus poètes, se posent la même question que l'écrivain de science-fiction Philip K. Dick, qui avait intitulé le plus célèbre de ses romans (traduit en français sous le nom de... *Blade Runner* !) : *Do Androids Dream of Electric Sheep ?* Oui, les robots rêvent-ils de moutons électriques ?

Pierre Barthélémy

Le QI des machines parlantes s'améliore

EN L'ABSENCE de consensus autour d'une définition précise de ce qu'est l'intelligence – lacune qui subsiste encore aujourd'hui –, le mathématicien britannique Alan Turing proposa, dans son article d'octobre 1950 paru dans la revue *Mind*, un test destiné à déterminer si une machine est intelligente ou pas. Ce test, que Turing appela le *« jeu de l'imitation »*, porte désormais le nom de son inventeur. Il nécessite la participation de deux joueurs : un homme et un programme de conversation tournant sur un ordinateur. Un deuxième homme sert de juge.

Isolé dans une pièce, celui-ci pose, par le biais d'un téléscripteur, des questions diverses aux deux joueurs, appelés A et B, sans savoir lequel est l'humain et lequel est la machine. *Homo sapiens* étant par essence doté d'une pensée construite, Turing postulait que si, dans au moins 50 % des cas, le juge ne se montrait pas capable, au vu des réponses, de distinguer l'homme de l'ordinateur, alors ce dernier pouvait être considéré comme intelligent.

En 1980, le philosophe américain John Searle publie une critique de ce décret purement behavioriste, en expliquant que les programmes de conversation, pour astucieux qu'ils soient, n'en sont pas moins stupides puisqu'ils ne comprennent pas ce qu'ils disent. Pour illustrer son argumentation, Searle s'imagine enfermé dans une pièce isolée du monde, ne contenant que des livres de questions et réponses écrites en chinois, langue qu'il ne connaît pas. De temps en temps, par une fente pratiquée dans un mur, il reçoit une feuille de papier comportant des idéogrammes. Son travail consiste à retrouver ces signes dans les livres et à recopier la réponse correspondante – toujours en chinois.

Selon Searle, le monde extérieur peut ainsi penser que le « prisonnier » parle cette langue alors que ce n'est pas le cas. De même, les ordinateurs peuvent donner l'illusion d'une conversation alors qu'ils ne comprennent pas ce qu'ils disent. Mais les opposants à cette thèse affirment que, si l'homme enfermé dans la pièce n'entend pas le chinois, le système dans sa globalité – pièce + livres + homme – parle effectivement cette langue... Le débat autour de la « chambre chinoise » n'est pas clos.

BAVARDS DE 59,95 À 99,95 DOLLARS

En attendant, les machines discutent bel et bien. Turing, lui, avait prévu que les programmes de conversation passeraient son test avec succès aux environs de l'an 2000. Pour mesurer les progrès des ordinateurs, un inventeur et homme d'affaires américain, Hugh Loebner, offre chaque année, depuis 1991, 100 000 dollars à l'auteur du programme qui, soumis au test de Turing, trompera la moitié des juges. Mais, pour l'heure, les lauréats informatiques n'abusent pas grand-monde.

Cependant, dès que les thèmes de conversation sont clairement circonscrits, la somme des connaissances à programmer se restreint considérablement et les performances s'améliorent d'autant. Au point que certains logiciels sont commercialisés. L'Américain Joseph Weintraub, qui a remporté les trois premières éditions du concours Loebner, vend ainsi – pour des prix allant de 59,95 dollars à 99,95 dollars – trois interlocuteurs qui ne se fatiguent jamais : un psychanalyste, un spécialiste des relations hommes-femmes et un bavard féru de politique. Les versions les plus sophistiquées disposent du son et de l'image, l'utilisateur pouvant régler la voix de son *alter ego* informatique, la couleur de ses yeux, celle de ses cheveux, etc.

Reste encore à savoir si le robot psychanalyste s'interroge sur les motivations de ceux qui l'achètent.

P. B.

★ Sur Internet, il est possible de converser – en anglais – avec les programmes de l'Australien Jason Hutchens, vainqueur du concours Loebner en 1996 : http://ciips.ee.uwa.edu.au/~hutch/hal/

Des chercheurs débusquent les courants qui circulent sous la surface du Soleil

À LA MANIÈRE des alizés et des « jets » polaires dans l'atmosphère terrestre, de gigantesques courants de gaz brûlant ionisé (du « plasma ») courent sous la surface du Soleil. C'est la découverte étonnante que vient de faire une équipe de l'université américaine Stanford, à partir de données recueillies par le satellite Soho (Solar and Heliospheric Observatory), projet commun de l'Agence spatiale européenne (ESA) et de la NASA. Les détails en ont été révélés conjointement par un communiqué de l'ESA et par une conférence de presse tenue par ses auteurs à Washington.

L'existence d'« alizés » solaires avait déjà été mise en évidence il y a une dizaine d'années par l'astronome américain Robert Howard (observatoire du mont Wilson). Mais les chercheurs de Stanford ont montré que ces courants gazeux qui ceinturent les hémisphères Nord et Sud de notre étoile ne se limitent pas aux phénomènes de surface décrits par Howard et s'étendent jusqu'à une profondeur d'au moins 20 000 km au-dessous de la surface.

Au nombre de six, ces bandes qui mesurent plus de 65 000 km de large se comportent donc *« plus comme les bandes colorées observées sur Jupiter que comme la zone des alizés sur Terre »*, estime Craig DeForest (université Stanford). Les « vents » y circulent à environ 15 km/h. *« Ces ceintures zonales suivent une trajectoire hélicoïdale, démarrant aux latitudes moyennes, et se déplacent graduellement vers l'équateur au cours des onze années du cycle solaire. Elles semblent avoir un lien avec la formation des taches solaires, car ces dernières ont tendance à apparaître au bord de ces zones »*, ajoute Craig DeForest.

L'équipe de Stanford a aussi mis en évidence, toujours sous la surface du Soleil, un phénomène *« totalement inattendu »*, analogue aux « courant-jets » polaires qui, sur Terre, assurent la circulation de l'air entre l'équateur et les pôles. *« Situés autour du Soleil à environ 75 degrés de latitude, ces courants se présentent comme des régions ovales, aplaties, d'environ 30 000 km, à l'intérieur desquelles la matière se déplace à 130 km/h, soit environ dix pour cent plus vite que celle qui les entoure,* explique Philip Scherer (université Stanford). *Bien qu'il s'agisse des plus petites structures jamais observées à l'intérieur du Soleil, on pourrait facilement y loger deux fois la Terre. »*

À 25 000 KM DE PROFONDEUR

Enfin, les chercheurs américains ont montré que l'écoulement de la couche externe du Soleil – déjà observé en surface – se produit jusqu'à une profondeur d'au moins 25 000 km. *« Curieusement, cet écoulement vers les pôles suit la direction inverse de celle des taches solaires et des ceintures zonales »*, souligne Craig DeForest. Il est assez lent : 80 km/h, alors que la vitesse de rotation du Soleil à l'équateur est de 6 000 km/h. Mais le volume affecté représente environ 4 % de celui du Soleil, et le phénomène a probablement une forte incidence sur l'activité solaire, estiment les chercheurs de Stanford.

De la même manière, les différences de vitesse du plasma observées à la périphérie des ceintures zonales pourraient, elles aussi, *« avoir un rapport avec les phénomènes à l'origine du cycle magnétique solaire »*, qui est, lui-même, à l'origine des variations de l'activité solaire, estime Craig DeForest. *« Mais,* ajoute-t-il, *il nous faudra davantage d'observations pour vérifier cette hypothèse. »*

Les sautes d'humeur de l'astre du jour – boule de 696 000 km de rayon composée essentiellement d'hydrogène et d'hélium portés à une température variant de quelque 15,5 millions de degrés (au centre) à 6 000 degrés (en surface) par des réactions de fusion nucléaire – ont une influence directe sur notre vie quotidienne. Elles peuvent induire aussi bien des modifications climatiques que perturber le fonctionnement des télécommunications, des satellites, ou même des réseaux de distribution électrique. L'étude du Soleil dépasse donc largement l'enjeu purement scientifique.

PROGRAMME INTERNATIONAL

Soho fait partie d'un vaste programme international de recherche sur les relations Terre-Soleil, qui mobilise 400 scientifiques d'une vingtaine de pays et met en œuvre plusieurs satellites, de nombreux télescopes, radars et instruments divers. Construit par l'ESA sous maîtrise d'œuvre Matra-Marconi Space, il a été lancé, en décembre 1995, par une fusée américaine Atlas en direction du « point de Lagrange 1 », une zone située à 1,5 million de kilomètres de la Terre, où les forces d'attraction de notre globe et celles du Soleil s'équilibrent.

Trois des douze instruments dont il est équipé sont de conception américaine. L'équipe de Stanford travaille avec l'un de ces derniers, l'imageur Michelson Doppler (MDI). Cet appareil est capable de mesurer le déplacement vertical d'un million de points de la surface du Soleil par minute. Ces données mettent en évidence les effets des ondes sonores qui circulent à l'intérieur du Soleil. Les chercheurs peuvent donc s'en servir pour cartographier les températures et les écoulements sous la surface, tout comme, explique un membre de l'équipe, *« un médecin peut visualiser le fœtus d'une femme enceinte avec un instrument d'échographie »*.

Jean-Paul Dufour

Querelle d'école dans le monde de la gymnastique

Les Russes déplorent la disparition des « imposées »

LA GYMNASTIQUE artistique évolue. Pour s'adapter aux nouveautés et aux changements, la Fédération internationale de gymnastique (FIG) revoit tous les quatre ans, à l'issue des Jeux olympiques d'été, le format de ses compétitions. Celui qu'a adopté le comité technique de la FIG au lendemain du rendez-vous olympique d'Atlanta en 1996 privilégie le dynamisme du spectacle. Il s'est débarrassé de l'oripeau des figures « imposés », cauchemar de la plupart des gymnastes et hantise de bien des spectateurs. Oubliées, les longues heures à travailler ou à regarder le même enchaînement d'une difficulté moyenne pour des gymnastes d'élite mais exécuté plus ou moins adroitement.

Leonid Arkaiev, entraîneur national des équipes masculines et féminines et président sexagénaire de la Fédération russe de gymnastique, regrette ce remaniement qui vise, selon lui, à vulnérabiliser ses troupes, excellant à cet exercice. Avec quelques nostalgiques, il argue que la disparition des « imposées » posera rapidement le problème de la formation de base des débutants.

Une théorie réfutée par les « modernes ». « *Il y a d'autres façons d'enseigner les fondamentaux de la gymnastique aux jeunes*, estime Denis Hauw, enseignant en sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps) à l'université de Montpellier et président de l'Association française de recherche en activités gymniques et acrobatiques (Afraga). *L'écart entre le niveau des "imposées" et celui des "libres" se creusait de plus en plus. Cela revenait à ne plus sanctionner que la rigueur et la tenue d'une exécution assez simple.* » L'entraîneur de l'équipe de France masculine, Jean-Louis Bourbon, s'est empressé d'utiliser les créneaux horaires ainsi libérés pour privilégier la qualité du travail. « *Cela a diminué d'environ 50 % la charge de travail*, dit-il, *nous avons donc pu réduire un peu la durée des entraînements.* »

Les gymnastes sont moins soumis à la pression d'un apprentissage rapide de nouveaux éléments. « *Nous consacrons ce temps gagné à un apprentissage plus approfondi*, dit Jean-Louis Bourbon. *La préparation physique générale est moins boycottée au profit de la course aux résultats. Nous effectuons un travail acrobatique de fond à base de trampoline et de tumbling que nous ne pouvions pas nous permettre jusqu'ici. Avec les plus jeunes, nous mettons l'accent sur la chorégraphie et la prévention d'éventuelles blessures grâce à la gym de correction.* »

Mais toutes les fédérations se montreront-elles aussi raisonnables ? La tentation sera forte de consacrer les heures anciennement dévolues aux figures « imposées » à hisser encore plus haut le niveau de performance des exercices « libres ». De tomber dans le piège du résultat à tout prix plutôt que de ne le rechercher que comme la conséquence d'une préparation de fond sérieuse.

Avec le retour, cette année – et jusqu'aux Jeux de Sydney en 2000 –, d'un championnat du monde traditionnel regroupant tous les deux ans sur une semaine les épreuves par équipes, individuelles et par spécialités, autrefois distinctes, les gymnastes n'ont pas droit à l'erreur. Ni à la blessure. Victime d'une rupture des ligaments du genou jeudi 28 août à l'entraînement au saut de cheval et forfait à Lausanne, Sébastien Tayac, qui termine avant de l'avoir commencé son parcours en grand championnat pour cette saison, l'a appris à ses dépens.

Patricia Jolly

■ **Les Françaises participeront très certainement à la finale du concours par équipes des championnats du monde de gymnastique artistique**, qui réunira les six meilleures formations, jeudi 4 septembre, à Lausanne (Suisse). A l'issue du passage des quatre premiers groupes, elles occupaient, lundi 1er septembre, la troisième place du concours de qualification, avec 147,190 points.

Le nouveau code de pointage

Cadre de référence pour quatre années, le code de pointage est remanié au début de chaque olympiade. Il définit la tendance de la gymnastique mondiale et en fixe les limites en prévoyant les risques que peuvent engendrer l'audace ou la créativité. Celui adopté cette saison s'attache à niveler plus sensiblement les valeurs entre compétiteurs.

● La valeur de chaque exercice est revue à la hausse ou à la baisse. Le code, qui précise que la qualité doit « *primer sur le risque* », requiert désormais une richesse dans les enchaînements. Il ne prend plus en compte la répétition des difficultés à un même agrès.

● Les notes finales approchant le dix parfait se feront plus rares. Rabaissée de 9 points à 8,60 points chez les hommes et de 9,40 à 9 points chez les femmes, la « note de départ » suppose un bagage technique solide pour varier les éléments et « grappiller » des dixièmes de point supplémentaires sur des liaisons entre les difficultés ou des bonifications sur leur parfaite exécution.

● Les six juges affectés à chaque agrès se diviseront dorénavant en deux groupes. Pour une évaluation plus juste, quatre d'entre eux se concentreront uniquement sur la sanction, à partir de laquelle les deux autres déduiront les pénalités.

Le tennis ébouriffé de Petr Korda décourage la précision cartésiennne de Pete Sampras

Le Tchèque, vainqueur au quatrième tour de l'US Open, revient d'une série de blessures

Surprise à Flushing Meadow, lundi 1er septembre : le Tchèque Petr Korda (n° 15) a battu le numéro un mondial Pete Sampras 6-7 (4-7), 7-5, 7-6 (7-2), 3-6, 7-6 (7-3). Il rencontrera en quarts de finale le Suédois Jonas Bjorkman, vainqueur de l'Australien Scott Draper. Le Britannique Greg Rusedski, vainqueur du Tchèque Daniel Vacek, sera opposé au Néerlandais Richard Krajicek, qui a battu l'Espagnol Felix Mantilla.

NEW YORK
de notre envoyée spéciale

Son bonheur, maintenant, le paralyse autant que sa quête l'a fait courir. Ses yeux se perdent quelque part, cela le rend candide, presque beau. Il ploie sous les cris d'une foule aussi extasiée que douloureuse. C'est un moment poignant. Pour lui, un instant d'éternité. Petr Korda vient de battre le numéro un mondial, Pete Sampras, quadruple champion de l'US Open. Son dernier service a cogné le cadre de la raquette de son adversaire et s'est envolé dans la brume du crépuscule. Abasourdi, Petr s'enhardit à faire le coup du ciseau, ce saut qui fait sa notoriété depuis Wimbledon, où il avait manqué éliminer Pete en huitièmes de finale, le contraignant à jouer cinq sets.

TENNIS

Le numéro un mondial depuis quatre ans, promis quintuple champion de l'US Open, appelé à se rapprocher du fameux record de l'Australien Roy Emerson (douze victoires en Grand Chelem), appréhendait la difficulté de sa tâche. Depuis Wimbledon, Petr Korda est devenu sa bête noire. Son tennis, pour Pete Sampras, est une énigme. Comment apprivoiser ce jeu ébouriffé avec un tennis cartésien ? Sur le gazon anglais, l'Américain n'avait pu répondre à cette question. Il n'a pas plus pu y répondre à Flushing Meadow, le temps jouant contre lui. Lundi 1er septembre n'était pas un jour à mettre le numéro un mondial dehors...

D'abord, un temps d'orage étouffant et aussi humide qu'un vestiaire de piscine, tout ce qu'il faut pour détendre les cordes des raquettes. En lieu d'averse, une agaçante pluie chaude qui interrompra la partie. La pluie, bien entendu, tombe de chaque côté du court et la chaleur pince les raquettes de tous les joueurs, mais, c'est vrai, Pete Sampras a le tennis posé sur la précision de son service. Le jeune homme est un champion organisé qui ne souffre pas d'être arrêté dans son effort. Il fait encore soleil mais la brume de chaleur et les nuages s'épaississent quand il arrache le premier set sans savoir vraiment comment. Le service grippe déjà et les retours ne passent pas franchement.

Petr Korda, lui, ne rate pas grand-chose. Il a cet œil qui voit tout, comprend tout. Souvent, il ressemble à un David contre un Goliath : un asticoteur, un ingénieux. Il a comme fronde des armes très convaincantes : il est gaucher, il fut autrefois cinquième mondial après avoir été finaliste aux Internationaux de France de Roland-Garros (1992). Il jouit d'un malentendu : il ne fait pas bien sérieux parce qu'il est plutôt maigrichon et parce qu'il n'est pas franchement charmant avec sa tête de Woody Wood Pecker, son visage taillé à la serpe souligné par des cheveux drus.

Petr Korda est un vieux joueur au corps endolori. Il a vingt-neuf ans. Il a passé ses dernières années à soigner une blessure aux adducteurs qui a exigé une opération, entraîné de nombreuses rechutes et d'autres déconvenues. Il a calculé les dégâts en années. L'addition est rude : trois ou quatre ans de patience.

C'est dangereux, un joueur qui revient. C'est hargneux et superbe. Petr dit souvent que tout ce qu'il fait, maintenant, vient en « bonus ». Sa saison a été riche de quelques finales ou demi-finales. Il a grimpé dans les classements. Tête de série n° 15 à l'US Open, il a failli ne pas venir. A la veille de l'épreuve, il s'était foulé la cheville à l'entraînement. A l'US Open, Petr Korda, par nécessité, n'a pu s'égarer dans des matchs longs. Il devait prendre des forces pour l'épopée de lundi.

UN JEU INDÉCHIFFRABLE

Un set et trois jeux à deux en faveur du quadruple vainqueur : la pluie vient. Petr se repose, Pete se ronge les sangs. Au retour, Petr est partout, aussi loin que ses jambes le portent ; Pete frappe sans force, cherche les failles, ne les trouve pas. Le tennis fécond du Tchèque est une série de hiéroglyphes dont il n'a pas la traduction. « *Partout sur le court, il peut jouer des coups gagnants incroyables, qu'importe là où il est* », explique-t-il. Petr Korda grogne dans ses courses pour aller fouetter les accélérations de l'Américain. Il ploie sous les services-volées, il ne désespère pas : il lui semble qu'il n'a jamais aussi bien retourné de sa vie.

Dans le troisième set, les deux hommes sont à cinq jeux partout. Ils restent sur le court pour laisser passer une averse, Pete Sampras se déconcentre. Le tie-break est mené par Petr Korda, qui invente des trajectoires. L'autre galope, flanque ses balles dans le filet. Il ne comprend pas ce tennis de fou.

Une troisième intrusion de la pluie, au début du quatrième set, ne permet pas à Petr Korda de se reposer. Ses coups de chat sont moins accentués, sa cheville foulée l'autre jour lui fait un peu mal. Tout à l'heure, il dira : « *Je ne jouais pas à 100 %.* » Il est mené trois jeux à zéro dans le troisième set, il reprend le service de Pete Sampras en jouant sur toutes les lignes. Après, à coup d'aces en arabesques et de services-volées, Petr Korda se fait intouchable. L'Américain subit le tie-break. Son service est émoussé, son revers a disparu.

Pourquoi et comment le héros tout en os a-t-il pu gagner ? Il raconte : « *Après ce que j'ai vécu ces trois ou quatre dernières années, j'ai l'impression de grimper une montagne. Je commence à voir le sommet.* » Aujourd'hui, Petr Korda est fier de ce qu'il vient d'accomplir. Il se souvient qu'un jour, pourtant, il avait voulu prendre sa retraite : « *C'était le jour de ma première opération, le 13 octobre 1995, c'était un vendredi. Je me souviendrai toujours de cette journée. Maintenant, je sais que je peux battre Pete Sampras. Et, surtout, je suis fier de moi.* »

Bénédicte Mathieu

Martina Hingis retrouve sa partenaire de double

Ses adversaires ont beau faire, Martina Hingis est insaisissable. En quatre premiers tours, la Suissesse, numéro un mondial, n'a laissé dans son sillage que treize jeux, et évidemment pas un set. Lundi 1er septembre, elle s'est qualifiée pour les quarts de finale en battant l'Argentine Florencia Labat (6-0, 6-2) en cinquante et une minutes. Elle y rencontrera sa partenaire de double l'Espagnole Arantxa Sanchez-Vicario, vainqueur de l'Australienne Rachel McQuillan (6-1, 6-2). Le deuxième quart de finale du haut du tableau opposera deux autres partenaires de double : la Tchèque Jana Novotna (n° 3) et l'Américaine Lindsay Davenport (n° 6). La première, grâce à son jeu de service-volée, a éliminé l'Américaine Mary Joe Fernandez (n° 12) (7-5, 6-4) ; la seconde, s'appuyant sur son coup préféré, le revers le long de la ligne, a terrassé l'Espagnole Magui Serna (6-0, 6-3).

Parfum de scandale à Salt Lake City

ATLANTA
correspondance

L'été s'annonçait sans histoires à Salt Lake City, capitale de l'Utah et ville hôte des Jeux d'hiver de 2002. Une saison normale au pays des mormons. Début juin, les Utah Jazz avaient bousculé les Chicago Bulls de Michael Jordan en finale de la NBA, avant de s'incliner au soir de la sixième rencontre. Ce vigoureux bras de fer avait remué la torpeur habituelle d'un Etat souvent montré du doigt pour la rigueur de ses valeurs morales et ses règles de vie aussi strictes que la coupe d'une robe de messe.

Le 21 juillet 1997, cette apparence d'immobilisme a été violemment ébranlée par une anodine dispute domestique. Thomas K. Welch, le président du Comité d'organisation des Jeux de Salt Lake City (SLOC), a été accusé par la justice locale de violences physiques sur son épouse, Alma. L'incident a eu lieu douze jours plus tôt, dans le garage de leur propriété. Alma Welch, quarante-sept ans, aurait exigé de son époux une franche explication quant aux rumeurs lui attribuant une liaison extraconjugale. La discussion aurait rapidement dégénéré et Thomas K. Welch, cinquante-deux ans, aurait perdu son sang-froid. Un échange de coups se serait ensuivi, heureusement abrégé par l'intervention de la police, alertée par un coup de téléphone paniqué du fils du couple, âgé de onze ans.

En Utah, l'« affaire Welch » a fait grand bruit. Candidate aux Jeux d'hiver depuis les années 60, Salt Lake City entendait bien slalomer sans fracas entre les pièges et les incidents de parcours qui menacent toute ville olympique. Les comptes de l'organisation – un budget estimé à environ 6 milliards de francs – ne lui inspiraient aucune angoisse. L'avancement des travaux impressionnait les visiteurs. Et la leçon des Jeux d'Atlanta avait incité les dirigeants locaux à renforcer les postes transport et sécurité. Rien de grave, donc, ne pouvait arriver en Utah. Surtout de la part de Thomas K. Welch, un ancien évêque de l'Eglise des mormons, connu dans le pays pour la solidité de ses convictions et, plus accessoirement, pour vouer à la chasse une passion qui l'entraînait fréquemment vers les savanes africaines.

Montré du doigt par la ville tout entière, M. Welch a fait sans hésiter ce que la région attendait de lui : il a offert sa démission de président du SLOC. Le 29 juillet, ce robuste gaillard aux épaules de lutteur de foire a quitté sa fonction en expliquant, d'une voix mal assurée, que « *le coût et le stress de cette fâcheuse affaire pour lui-même, pour ses enfants et pour la préparation des Jeux de 2002 étaient simplement trop élevés pour continuer* ».

ENTORSE AUX « STANDARDS »

Salt Lake City a pris note de son geste et l'en a remercié. Le comité d'organisation a tenu à lui conserver une part de sa confiance en lui proposant un rôle de consultant, assorti d'une prime de 6 millions de francs. Au lendemain de son départ, le quotidien local *The Desert News* résumait l'opinion générale en écrivant que Thomas K. Welch « *ne répondait plus aux standards de l'olympisme et de l'Utah* ».

La région s'est alors mise à la recherche d'un remplaçant. Elle a d'abord pensé à Dave Checketts, l'ancien président des Utah Jazz, aujourd'hui directeur du Madison Square Garden de New York. Proche du gouverneur républicain de l'Utah, il semblait réunir tous les atouts plus un : son appartenance à l'Eglise des mormons. Dave Checketts a poliment refusé. Fin août, le poste a été confié à Frank Joklik, soixante-neuf ans, un homme d'affaires à la retraite, longtemps président d'une entreprise spécialisée dans les métaux précieux. Un gars du coin. Et sûrement trop âgé pour inspirer la crainte d'un nouveau scandale domestique.

Alain Mercier

Tentative de localisation au Chili de l'épave du voilier « Groupe LG2 »

UNE ÉQUIPE de quatre personnes, spécialisée dans la recherche maritime et aérienne a quitté Paris, lundi 1er septembre, pour Santiago du Chili afin de tenter de localiser l'épave de *Groupe-LG2*. Le bateau de Gerry Roufs, le skipper canadien disparu en mer depuis le 7 janvier, lors du Vendée Globe, course autour du monde sans escale et en solitaire, avait été filmé la coque à l'envers le 18 juillet depuis un avion des forces navales chiliennes et, depuis, formellement identifié.

« *Il s'agit dans un premier temps de faire faire des recherches aériennes par une équipe capable d'intervenir dès que le bateau sera repéré*, a expliqué Franck Opperman, parraineur de *Groupe-LG2*. *Les chances de réussir sont assez minimes. Si, à la fin de la semaine qui vient, on n'a rien trouvé, on pourra considérer que le bateau s'est fracassé sur la côte et qu'il n'y a vraiment plus aucune chance de le retrouver* ». L'équipe de recherche s'attend à « *des conditions météo difficiles* » et souligne les difficultés d'accès à la zone de recherche qui fait 60 milles sur 60 de périmètre. « *Je n'ai aucune idée sur ce qui est arrivé à Gerry Roufs et si son corps est encore à bord* », confie Franck Oppermann qui espère, en récupérant le bateau, « *savoir ce qui a pu se passer* ».

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : le tribunal de Haarlem a condamné**, lundi 1er septembre, deux supporteurs du Feyenoord, club de Rotterdam, à des peines de prison fermes pour leur responsabilité dans la mort d'un supporteur de l'Ajax d'Amsterdam. Le principal responsable, âgé de vingt ans, a été condamné à quatre ans de prison, les juges l'ayant considéré coresponsable de la mort de Carlo Picornie, trente-cinq ans, le 23 mars dernier, survenue à l'issue d'une bataille rangée sanglante entre supporteurs des deux clubs. Un autre homme, âgé de vingt-six ans, s'est vu infliger une peine de deux ans de prison, dont six mois avec sursis, pour s'être acharné avec un morceau de bois sur un autre inconditionnel de l'Ajax, le blessant grièvement.

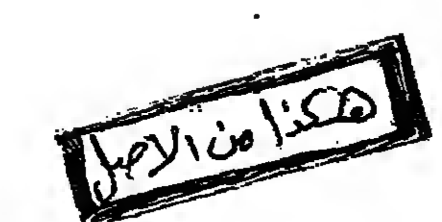
■ **Air France est devenu**, lundi 1er septembre, le quarantième partenaire commercial du Comité français d'organisation de la prochaine Coupe de monde de football, qui aura lieu en 1998 en France.

■ **Zoltan Czibor, l'ailier gauche de la légendaire équipe de Hongrie des années 50, est décédé**, lundi 1er septembre, à l'âge de soixante-huit ans, d'un cancer de la prostate.

■ **AVIRON : la deuxième journée des Championnats du monde a été satisfaisante** pour les couleurs françaises, lundi 1er septembre, sur le lac savoyard d'Aiguebelette. Six bateaux étaient en course. Bilan : deux en finale A (quatre sans barreur poids légers et quatre avec barreur), deux en demi-finales (deux de couple poids légers dames et quatre de couple messieurs), deux en repêchages (deux de couple poids légers messieurs, deux sans barreur poids légers).

■ **RUGBY : le talonneur de Grenoble, Jean-Jacques Taofifenua, accusé d'avoir mordu** un adversaire à une oreille lors de la rencontre amicale face à la Rochelle, le 2 août, a été suspendu pour dix matchs par la commission de discipline de la Fédération française de rugby.

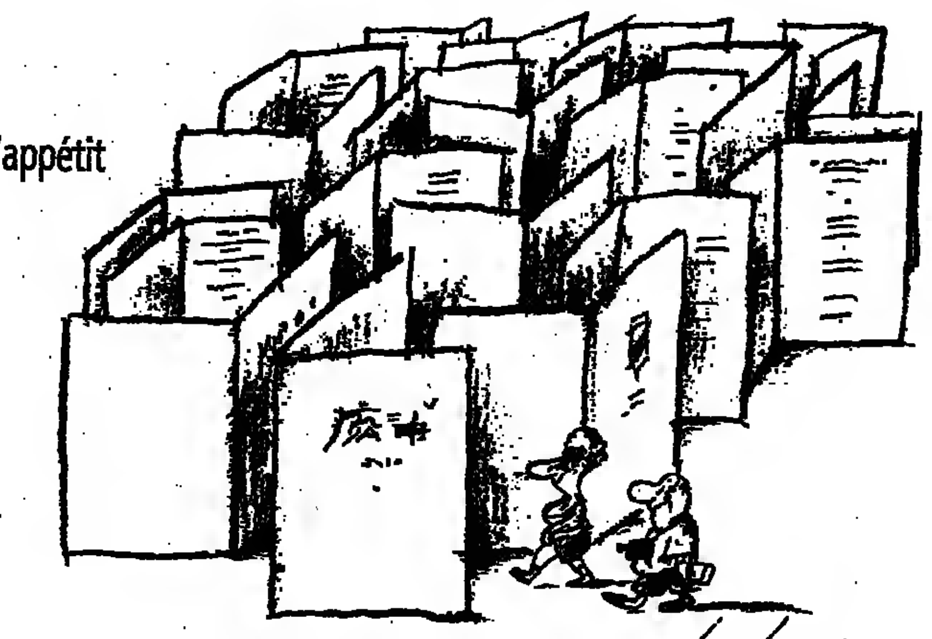
■ **CYCLISME : Bjarne Riis (Telekom) est contraint au repos** pour deux à trois semaines en raison d'un virus contracté entre le Tour de Suisse et le Tour de France 1997. Des tests sanguins ont révélé que le Danois, vainqueur de l'édition 1996 du Tour de France, avait contracté un virus qui l'avait handicapé lors du dernier Tour, qu'il a terminé à la septième place.



هكذا من الأصل

Globe-goûteurs

Les voyages donnent un sens à l'appétit



LE LUNDI, jour *injustement* maudit par ceux qui aiment travailler, prend ce lundi-là des sonorités particulières. C'est la rentrée : rentrons. Flottent dans les ascenseurs des soupirs d'Ambre solaire, d'alpages et d'alizés caraïbes. A midi, on racontera l'histoire de la valise égarée sur le vol de Bergen, la foulure de François au cap Sounion et immanquablement les deux ou trois faits *gastronomiques* remarquables du voyage.

Car la voilà aussi la *découverte*, l'aventure ; nous et eux, eux et nous, assis à la même table : la leur. Jamais très simple de faire corps avec le pays visité sans consacrer aux coutumes locales de bouche. Le monde tel qu'on nous l'apporte aujourd'hui, sur un plateau, permet aisément de jouer au passe-frontières en oubliant *justement de sacrifier* à la moindre tentation de rapprochement à travers le geste de curiosité gourmande. Il suffirait d'emprunter les voies rapides, désormais très au point, qui fléchent le parcours ; tous les parcours. Le *tour du monde* en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, le dératé prestement nourri par une seule, même, et unique pitance.

Comme tout ça est triste. Reprenons-nous, tentons à nouveau notre chance ; d'autant que le succès est presque toujours assuré. Avouer en société, sitôt le rétablissement confirmé, qu'on a dévoré de la panse de brebis farcie du côté d'Aberdeen vous pose son *homme*. Evoquer le hareng cru avalé les yeux fermés à Volendam, au cours de l'une de ces grandes fêtes bataves où le genièvre aide à mieux comprendre la vie, produit souvent son effet. Ne parlons pas de ces escargots ibériques, noirs d'encre, cuits trop juste à point, naviguant dans *des sauces d'Inquisition* ; ni de ces poissons japonais lamellisés à vif et offerts frétillants aux *amateurs*. En voilà de la sensation forte, de la pure, de la très authentique. Vaudou culinaire.

Le Français n'est pas le mieux préparé à supporter ce genre d'épreuve initiatique. Il faut avoir déjà roulé un peu sa bosse avant de se laisser aller à la communion universelle des casseroles. Lui, le sans-culotte, dépositaire des frasques *gloutonnes de l'Ancien Régime*, aura toujours tendance à faire le timoré devant ce qui lui apparaît vite comme des excentricités ou des élans mal aboutis. Il chipote. Manger des champignons rôtis aux flammes tziganes ou du « capitaine » mariné à l'africaine le laisse indécis, et pour ne pas dire mieux, assez *circonspect. C'est un délicat.*

En voyage, on ne le voit que rarement quitter cette souffrance permanente de déraciné qu'il adopte au moment de passer à table. En face du canard laqué, ignorant, il s'étonne et gronde de n'avoir que la peau à manger ; en face d'un sobre et providentiel plat de haricots, il râle *comme s'il s'agissait de* primer ceux retenus en finale de la rencontre des cassoulets champions de Castelnaudary. Au lieu d'être en découverte, il ne cesse, sous son béret, d'être en référence.

Au pays de la poularde demi-deuil, il est préférable de laisser ce personnage porter du crêpe à la boutonnière et le fuir quand il entre, outillé de crécelles, dans les *tavernes* et auberges *que l'itinéraire* met sur son chemin. Dommage, cette fermeture d'esprit ; on peut pourtant faire mieux.

Comme ce vieil ami qui, un soir de grâce, nous offre la recette d'un korma, plat indien *longuement étudié* sur place et retravaillé aux lueurs de la mémoire durant des escales parisiennes. « *... Mijoter quelques minutes afin d'exhaler les parfums... Laisser l'anis étoilé prendre toute sa puissance...* » Rien ne manquait, pas même *le style*. Ça aide. En échange, on lui repassera les alchimies d'un court-bouillon de poissons de rivière aux douze épices, dégoté par hasard chez un restaurateur de Würzburg, un ancien de Stalingrad qui n'avait trouvé que ce remontant bizarre pour cesser de claquer des dents.

DU BARATIN POUR DES SECRETS

Vadrouilles : ne jamais laisser fuir la belle et juste idée. Un demi-lapin maigrelet, cuit à la Robin des Bois, sur des hauteurs barcelonaises ; une portion de scampi fritti, dans une trattoria, sur une nationale derrière Trieste, pour bien se mettre en tête *la légèreté* de la pâte et le minutage assassin de la cuisson ; *leçon de découpage du carpaccio*, au Monte Carlo de Venise, et rapt, quelques mètres en face, au Harry's Bar, des deux sauces allant avec. Dix longues années de fidélité pour obtenir l'origine des quelques poudres qui donnaient tout son élan au *couscous* du très considérable Aïssa, avenue Denfert-Rochereau. C'est de l'enquête en souplesse, du baratin subtil, de la confiance ; ils y tiennent à leurs secrets, tous ces lascars, les leur arracher *demande* de *la persuasion*.

Mais l'effort – le plaisir – est souvent à la hauteur du résultat. Ce socle culturel, qui n'est pas le plus facile à comprendre mais sûrement le plus docile à acclimater, offre à l'évidence les plus justes preuves d'intérêt que nous n'avons aucune raison de ne pas porter à l'autre. Il y a de la fraternité pure, de l'engagement vrai.

La table, espace miroir des sociétés devenu aujourd'hui forum à interrogations tragiques, doit rester ce lieu de métissage où les civilisations n'ont cessé de piocher pour *élargir* leur *identité. La* bannière américaine, qui flotte un peu trop à l'aise au-dessus de nos *fringales* express, est en train de nous absoudre de toute volonté d'envisager un avenir moins empâté que celui qui nous guette. La colonisation de cette super'puissance, au goût meurtrier, affaiblit le nôtre au risque, à terme, de le rendre caduc. On connaît le mot de Freud, arrivant aux *Etats-Unis et murmurant* : « *Les malheureux, ils ne savent pas que nous leur apportons la peste.* » Funeste retour des choses, sous un maquillage encore plus sournois, elle a table ouverte aujourd'hui dans nos chaumières.

Jean-Pierre Quélin



Les mirabelles

Ils n'iront plus au verger, les mirabelles sont presque toutes cueillies ces derniers jours d'août et la famille André a tendu de grandes bâches noires *sous* les arbres. *Ici comme* sur bien d'autres coteaux de Lorraine on récolte les derniers fruits de l'été. Autrefois ces mirabelles étaient « hochées ». A l'aide d'un long crochet garni de chiffon, un homme secouait les branches de l'arbre pour en détacher les fruits que les femmes venaient ramasser. Aujourd'hui, c'est un tracteur muni d'un long *bras qui s'attelle à cette tâche.* Au bout de son appendice, deux énormes boudins de caoutchouc enserrent l'arbre et font vibrer son tronc l'espace de quelques secondes. Une pluie de billes jaunes se répand sur les bâches. Après avoir fait main basse sur ce butin, on étend la toile plus loin, sous l'un des 731 mirabelliers que compte la parcelle. *Pendant les quelques semaines que dure* la récolte, les travailleurs saisonniers sont à pied d'œuvre, mais le ban et l'arrière-ban de la famille André sont appelés en renfort. L'oncle Jean, garagiste à la retraite, se retrouve ainsi à empiler des cageots de mirabelles dans la cour de la ferme. Si tout le monde est concerné, c'est que cette prune est, plus qu'un fruit, un véritable symbole régional. M. Mirman, préfet de Meurthe-et-Moselle, ne stigmatisait-il pas en 1915, dans *L'Est républicain*, ceux qui « *s'efforcent* de *rafler sans scrupules* nos *jolies petites mirabelles lorraines au profit* des *confituriers boches* ». Passé les guerres, les Allemands sont toutefois restés nos principaux *importateurs* de mirabelles. Ils auront sans doute du mal à en acheter autant qu'ils le souhaitent cette année. Outre que la saison est courte et que ce fruit frais aura disparu de nos étals dans deux semaines, c'est surtout que la récolte 97 est bien maigre. A cause du gel, les départements de l'Est, qui assurent à eux *seuls* 90 % de la production française, donneront trois fois *moins* de *fruits* que l'an dernier. Une raison supplémentaire de ne pas manquer ces petites prunes dorées, peut-être pas aussi sucrées qu'elles le furent en 1993, le grand millésime pour ce fruit, mais qui sont toutefois exquises cette année. Preuve en est, pour la deuxième fois les Lorrains tentent de transformer une partie de leur production en « pruneau de mirabelle » et de prolonger ainsi cette trop courte saison. Une *expérience pour déshydrater* ce fruit avait échoué, il y a quelques années, mais cette fois-ci les choses ont l'air mieux parties. Des fours ont été achetés dans le Sud-Ouest et, pour sélectionner les mirabelles les plus aptes à passer dans ces étuves, les chercheurs d'Hattonville, le *village* mosellan où se trouve le verger expérimental, ont trouvé une astuce. Les fruits *sont* placés *dans une eau salée* à un taux précis et la sélection se fait naturellement, celles qui sont aptes au séchage (beaucoup de sucre, peu d'acidité) coulent aussi sec. Mi-cuites, ces mirabelles sont une délicieuse friandise. Elles n'ont qu'un défaut : elles collent encore un peu les unes aux autres.

Guillaume Crouzet

★ Mirabelles de Lorraine, mi-cuites, sous forme de « pruneau », 15 F environ les 250 grammes.

BOUTEILLE



Vin blanc du Québec

VIGNOBLE DIETRICH-JOOSS
CUVÉE STÉPHANIE VENDANGES TARDIVES 1996

■ Le Québec est un modeste producteur de vin. *Mais chacune* des 300 000 bouteilles produites chaque année est un symbole. Pourtant, en 1535, Jacques Cartier, découvrant *les vignes* sauvages de l'île d'Orléans, en face de la ville de Québec, l'appela « l'île de Bacchus ». Au *sud* de *la Belle Province*, la longueur de l'hiver rend nécessaire l'emploi de cépages hybrides (croisement de cépages nobles européens et de variétés indigènes au cycle *végétatif* plus court) et de techniques appropriées, comme le buttage des plants, pour les protéger du froid. La famille Dietrich-Jooss, d'origine alsacienne, produit un vin de vendanges tardives : la cuvée Stéphanie. Le raisin est cueilli en état de surmaturité pour concentrer les sucres et la teneur en alcool, qui rivalise avec l'*eiswein* (vin de glace) d'autres régions canadiennes. C'est une bouteille aux arômes intenses, dont la fraîcheur, pourtant, exprime la finesse et l'*élégance. On la* trouve chez *le* vigneron, à *Iberville*, *et* dans les boutiques du Service des alcools du Québec, aux côtés d'autres vins québécois intéressants, ceux des vignobles de l'Orpailleur ou du Cep d'argent.

Cuvée Stéphanie vendanges tardives 1996 : 50 F environ la bouteille de 37,5 cl.

★ Vignobles Dietrich-Jooss, 407 Grande-Ligne, Iberville, Québec. J2X 4J2 (Canada). Tél./télécopie : 514-347-6857.

TOQUES EN POINTE

A Montréal et dans les Laurentides

Bistrots

LES CAPRICES DE NICOLAS

■ Au Québec, on distinguera entre une cuisine qui assume son patrimoine provincial et la simple transposition des usages culinaires de l'Hexagone. Normand Laprise, au Toqué, fait figure de chef de file de la première école, avec une cuisine aux saveurs très contrastées, mais le jeune Nicolas Jongleux, un ancien de l'équipe de *Georges Blanc, à Vonnas, Québécois* de fraîche date, n'est pas en reste sur le chemin d'une cuisine de l'exploration. Les premiers colons *cherchaient* la route des Indes et des épices, il utilise poires et dattes à l'orientale dans un tajine de volaille du Québec et adopte le four tandoori pour assurer le moelleux d'un magret de canard rôti, croustillant de couscous et jus de banyuls au raisin frais. Remarquable sommelier, finaliste du concours Sopexa 1997. Menu santé (déj.) : 150 F environ ; à la carte, compter 250 F.

★ Montréal, 2072, rue Drummond. Tél. : (514) 288-0249. Fermé *samedi midi et dimanche.*

LE BISTRO À CHAMPLAIN

■ L'ancien magasin général de la petite bourgade de Sainte-Marguerite, au bord du lac Masson, aurait pu devenir un « dépanneur » – un supermarché – lorsque Champlain Charest, collectionneur de vins, et son ami, le grand peintre québécois Riopelle, décidèrent d'en faire un fort agréable restaurant. Pour le dixième anniversaire de cette transformation, Champlain Charest présentait cet été sa nouvelle cave de « *grands formats* » : *90 bouteilles* (impérial et mathusalem) du domaine de la Romanée-Conti, millésime 1994. Une collection unique, connue déjà de tous les œnophiles d'Amérique du Nord. Au quotidien, cuisine de histrot chic : pétoncles des îles Mingan au beurre de framboise, aiguillettes de caribou au parfum d'échezeaux, duo de vieux cheddar. Sommelier hors pair et charmant accueil de Monique Nadeau, la maîtresse de maison. Table d'hôte : 150 F environ ; à la carte, 250 F (sans les vins).

★ Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, 75, chemin Masson. Tél. : (514) 226-4988. Ouvert le soir et le dimanche midi.

LA CLEF DES CHAMPS

■ Jean-Louis et Yvonne Massenavette, depuis plus de vingt ans, défendent les valeurs sûres d'une cuisine bourguignonne adaptée aux produits locaux. Un travail de référence qui associe une terrine de gibier à la marmelade d'oignons et un filet de cerf rôti, sauce grand veneur ; un ragoût d'escargots au beurre vert et à l'ail et une cuisse de lapin aux chicons braisés. Décor de bois clair au milieu d'un parc dans une petite station des *Laurentides. Une* étape de charme où la carte des vins offre d'heureuses surprises. Table d'hôte : *170 F* ; à la *carte*, compter *280 F*.

★ Sainte-Adèle, 875, chemin Sainte-Marguerite. Tél. : (514) 229-2857. Fermé le dimanche.

BEAVER-CLUB

■ L'on se souvient encore, dans cette étape montréalaise de la Canadian Pacific, de la visite du grand chef Escoffier en 1911. Ses *élèves* avaient ouvert les principaux *restaurants* de la *ligne* de chemin de fer reliant l'Atlantique au Pacifique au début du siècle. De cette époque de pionniers, l'Alsacien Michel Busch, patron de la restauration, a retrouvé les traces et entend mettre à l'honneur quelques recettes des Indiens du Grand Nord : la citrouille et la courge cuites sous la cendre, le ragoût de pattes de cochon. Pour l'heure, dans un élégant décor rustique, le chef anglais du Beaver-Club prépare le bifteck de morue, le filet de bison en poivrade, le caribou en venaison et une délicieuse entrecôte de bœuf de l'Alberta.

Nourritures sérieuses qu'aimaient les fondateurs de ce club, à l'origine très fermé, créé par des Canadiens Français et des Ecossais. Compter 300 F, à la carte.

★ Montréal, Hôtel Reine-Elizabeth, 900, boulevard René-Lévesque Ouest. Tél. : (514) 861-3511.

Gastronomie

NUANCES

■ C'est la grande table de Montréal, propriété du gouvernement du Québec dans l'enceinte du pavillon de la France de l'Exposition universelle de 1967, transformé en Casino (ouvert 24 heures sur 24 à partir du *8* septembre *!*). *Le jeune* chef français *Michel* Blot, qui apprit son métier de l'ancien second de Jacques Manière, Philippe Valin, prépare une cuisine très expressive, subtile, inspirée du Nouveau Monde avec des crevettes tempura au lait de coco et sauce à la mangue épicée, ou plus classique, lorsqu'une mitonnée de cuisses de canard est servie sur une fondue de carottes et salsifis à l'ail doux. Le homard du Québec et pétoncles aux pâtes fraîches est accompagné de légumes de saison et d'un beurre d'hibiscus.

Le vin de Californie Zinfandel rouge 1994 de Ridge, à Lytton Springs, s'accorde avec la poitrine de *caille* rôtie sur un lit de canneberges et jus au parfum de gelée de sapin. C'est une cuisine de la *nature souveraine, dans* un pays où l'*hiver* limite le *cycle végétatif* des plantes à quelques mois seulement. Table d'hôte : 250 F environ ; à la carte, compter 400 F.

★ Montréal, 1, avenue du Casino, île Notre-Dame. Tél. : (514) 392-2746.

Jean-Claude Ribaut

Beaucoup de soleil

UN ANTICYCLONE est centré de l'Espagne à la France. Un front pluvio-orageux s'évacuera, mercredi, vers l'Allemagne, et les éclaircies reviendront sur l'est du pays. Une nouvelle perturbation abordera la Bretagne apportant quelques pluies faibles.

Bretagne, pays de la Loire, Basse-Normandie. – Sur la Bretagne, le temps sera maussade avec quelques pluies faibles. Le vent de sud-ouest soufflera à 60 km/h en rafales près des côtes. Ailleurs, le ciel se chargera de nuages en cours de matinée. Il fera 20 à 24 degrés.

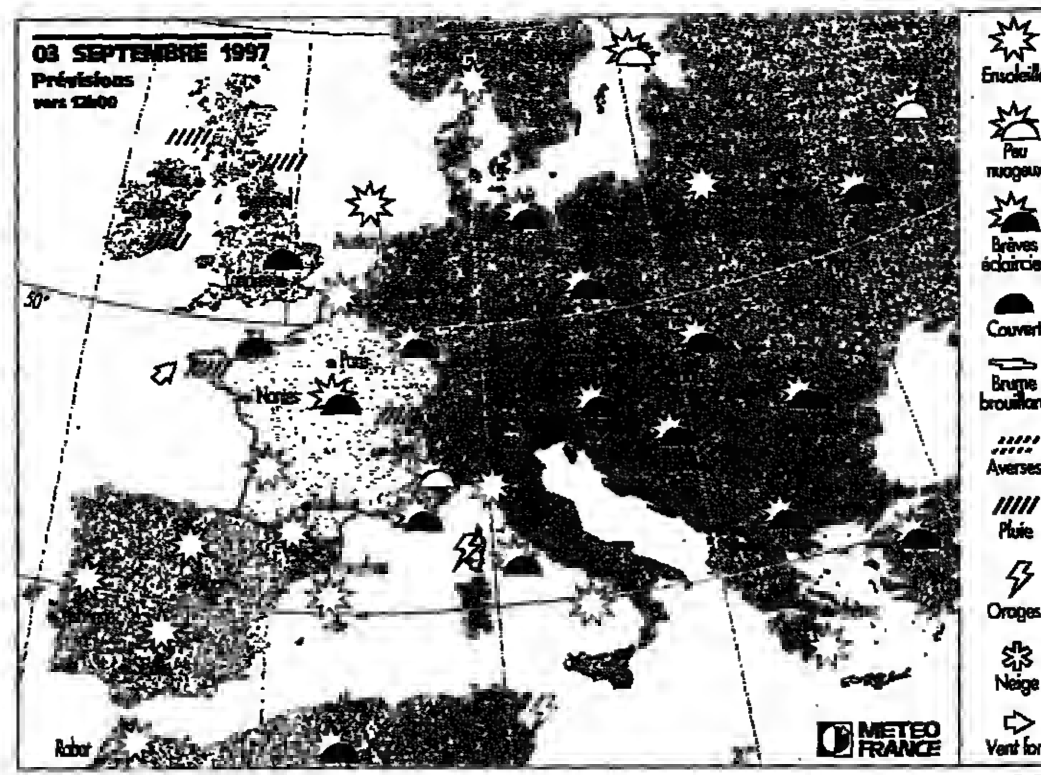
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Sur la Haute-Normandie et l'ouest du Centre, les nuages deviendront plus nombreux l'après-midi. Ailleurs, après dissipation de brouillards locaux, le temps sera bien ensoleillé. Il fera 23 à 25 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le ciel sera très nuageux le matin, avec quelques ondées locales. L'après-midi, le soleil sera prédominant. Il fera de 22 à 24 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Sur Poitou-Charentes, des nuages élevés voileront le ciel l'après-midi. Ailleurs, après dissipation des brouillards matinaux, le soleil sera généreux. Il fera 24 à 26 degrés.

Limousin, Auvergne. Rhône-Alpes. – Sur Rhône-Alpes, le temps sera encore couvert le matin, avec quelques pluies faibles locales. L'après-midi, les nuages et les éclaircies alterneront, avec un risque d'orage. Ailleurs, après dissipation de brouillards matinaux, il fera beau. La température maximale avoisinera 22 à 25 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Sur la Côte d'Azur et la Corse, les nuages seront nombreux le matin, avec quelques ondées résiduelles. L'après-midi, le soleil brillera mais avec un risque d'orage local. Ailleurs, la journée sera ensoleillée. Il fera de 26 à 29 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **NIGER.** Air Algérie, en partenariat avec *Air Inter Niger*, a ouvert une ligne aérienne aller-retour Tamanrasset (Algérie) – Agadez – Niamey (Niger), exploitable chaque jeudi. Cette liaison, inaugurée le 28 septembre, va désenclaver le nord du Niger et contribuer à l'essor du tourisme dans une région proche du désert du Ténéré qui abrite des sites historiques et archéologiques.

■ **FRANCE.** *Spécialiste* de la location de voitures pour touristes, Hôtel Autos Discount diffuse un lexique, gratuit, qui répond à toutes les questions pratiques : abandon, accident, âge, assurances complémentaires (CDW et vol) et optionnelles (PAI, SLI, EP, *UMP*), *carburant, carte* de *crédit*, catégories, caution, contraventions, frais d'annulation, franchise, kilométrage, taxes, etc. Renseignements au 3615 SOSAUTOS et dans les agences de voyages.

PRÉVISIONS POUR LE 03 SEPTEMBRE 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	21/27 S	KIEV	8/14 N	VENISE	19/28 S	LE CAIRE	23/32 S
				POINTE-A-PIT.	25/31 C	LISBONNE	18/30 S	VIENNE	16/27 S	MARRAKECH	25/39 N
				ST-DENIS-RÉ.	19/24 N	LIVERPOOL	15/18 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	14/24 C
				EUROPE		LONDRES	15/21 N	BRASILIA	13/30 S	PRETORIA	12/27 S
				AMSTERDAM	14/21 S	LUXEMBOURG	12/22 N	BUENOS AIR.	11/16 P	RABAT	18/29 S
FRANCE métropole		NANCY	14/23 S	ATHENES	21/28 S	MADRID	13/30 S	CARACAS	25/32 S	TUNIS	23/28 P
AJACCIO	17/27 N	NANTES	11/23 N	BARCELONE	17/27 S	MILAN	20/31 S	CHICAGO	11/18 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	13/25 S	NICE	18/26 N	BELFAST	12/19 P	MOSCOU	3/12 N	LIMA	18/25 N	BANGKOK	27/32 P
BORDEAUX	12/25 S	PARIS	11/24 S	BELGRADE	17/25 N	MUNICH	16/21 S	LOS ANGELES	22/26 S	BOMBAY	26/29 C
BOURGES	10/24 S	PAU	12/24 S	BERLIN	16/21 N	NAPLES	20/30 S	MEXICO	12/21 N	DJAKARTA	25/31 N
BREST	15/20 P	PERPIGNAN	15/27 S	BERNE	15/23 P	OSLO	14/20 S	MONTREAL	10/15 C	DUBAI	29/37 S
CAEN	14/20 N	RENNES	12/23 N	BRUXELLES	12/22 S	PALMA DE M.	17/28 N	NEW YORK	15/24 N	HANOI	26/28 P
CHERBOURG	12/20 P	ST-ETIENNE	11/25 S	BUCAREST	11/22 N	PRAGUE	12/24 N	SAN FRANCIS.	19/24 S	HONGKONG	27/29 P
CLERMONT-F.	10/25 S	STRASBOURG	15/23 S	BUDAPEST	18/26 S	ROME	19/29 N	SANTIAGO/CHI	10/13 P	JERUSALEM	22/30 S
DIJON	13/24 S	TOULOUSE	12/25 S	COPENHAGUE	16/20 N	SEVILLE	20/34 S	TORONTO	10/14 S	NEW DEHLI	27/32 P
GRENOBLE	14/26 N	TOURS	10/24 S	DUBLIN	11/19 P	SOFIA	13/22 N	WASHINGTON	15/26 N	PEKIN	15/27 S
LILLE	12/23 S	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	16/22 S	ST-PETERSB.	6/15 N	**AFRIQUE**		SEOUL	21/27 N
LIMOGES	11/24 S	CAYENNE	22/32 S	GENEVE	15/24 P	STOCKHOLM	16/22 N	ALGER	19/28 S	SINGAPOUR	27/33 S
LYON	15/25 S	FORT-DE-FR.	25/31 P	HELSINKI	6/17 N	TENERIFE	17/23 S	DAKAR	26/30 S	SYDNEY	12/20 S
MARSEILLE	17/27 S	NOUMEA	17/23 N	ISTANBUL	17/21 S	VARSOVIE	13/24 S	KINSHASA	21/30 S	TOKYO	26/33 P

Situation le 2 septembre à 0 heure TU

Prévisions pour le 4 septembre à 0 heure TU

METEO FRANCE

PRATIQUE

Comment choisir une bonne assurance scolaire

EN SEPTEMBRE, les associations de parents d'élèves, les compagnies d'assurances et même les supermarchés proposent aux parents, pour un prix qui varie de 35 francs à 166 francs, des contrats pour couvrir les activités scolaires et parascolaires des élèves. Comme ces contrats ne sont pas obligatoires et que les parents ont en général une assurance qui prend en charge leurs enfants, ils ne savent quelle attitude adopter : refuser de nouveaux frais inutiles ou payer parce que deux précautions valent mieux qu'une ?

Ce qui compte, c'est le nombre de risques couverts. Par exemple, la « responsabilité civile chef de famille » assure les dommages causés par l'enfant. Mais elle ne prend pas en charge les dommages subis par celui-ci, y compris s'il se blesse lui-même ; il faut pour cela une assurance « individuelle accidents corporels ». A chacun donc d'examiner en détail le contrat familial et les différentes assurances scolaires qui peuvent le compléter ou s'y substituer. Les textes relatifs à l'assurance scolaire (*Bulletin officiel* n° 23 du 11 juin 1987 et n° 28 du 1er septembre 1988) sont ambigus. L'assurance « *n'est pas exigée dans le cadre des activités obligatoires fixées par le programme* », mais elle est « *vivement conseillée pour les activités se déroulant pendant le temps scolaire à l'intérieur ou à l'extérieur de l'école* ». Par exemple, la visite à la bibliothèque, qui se prolonge au-delà de l'horaire scolaire légal. Enfin, l'assurance est obligatoire pour les activités facultatives : voyages scolaires, classes de découverte.

Les formules les moins chères (de 35 francs à 55 francs) garantissent exclusivement les risques liés aux activités scolaires et aux trajets aller-retour entre le domicile et l'école. Les formules les plus onéreuses (de 112 francs à 166 francs) assurent une couverture permanente, y compris pendant les vacances, des garanties supplémentaires, comme les dommages aux biens ainsi que des plafonds d'indemnisation plus élevés.

Pour choisir, il faut comparer le montant de la cotisation demandée avec les prestations offertes. Par exemple, pour l'invalidité permanente à la suite d'un accident, on constate des différences entre les assurances, non seulement pour le seuil de prise en charge, mais aussi pour le capital de base, qui peut aller de 800 000 francs à 1 200 000 francs pour un taux d'invalidité de 80 %.

La plupart des accidents (44 %) surviennent dans la cour de récréation, pendant le sport ou les *trajets. Les petits dommages* corporels arrivent en tête, suivis par les bris de lunettes et de dents. Les principaux points à vérifier sont donc : la prise en charge des prothèses dentaires et auditives, le remplacement des lunettes, la couverture des sports pratiqués, les accidents que l'enfant aurait comme conducteur ou passager d'un véhicule à moteur, les frais de transport du jeune blessé et de remise à niveau scolaire en cas d'immobilisation.

S'INTÉRESSER AUX DÉTAILS

Dans les formules « haut de gamme », Carrefour ne couvre pas les dommages à la bicyclette en cas de collision, ni le bris d'un instrument de musique. Pour les bicyclettes, le plafond varie de 2 100 francs (PEEP-Mutuelles du Mans) à 5 000 francs (MAE, MAAF-Junior, Groupama).

Pour les lunettes, il va de 580 francs (Groupama) à 1 100 francs (PEEP-Mutuelles du Mans). Il faut s'intéresser aux détails : les plafonds vont de 1 500 francs (Carrefour) à 2 500 francs par dent cassée, mais seules deux assurances prennent en charge les prothèses provisoires (750 francs) : la MAAF-Junior et la MAE. Certaines assurances couvrent le vol de fournitures scolaires (725 francs à Groupama, 1 000 francs, mais limité à un vol par an à la MAAF-Junior, 600 francs pour les PEEP-Mutuelles du Mans), ou même le vol des vêtements à l'école (800 francs, PEEP-Mutuelles du Mans) ou du matériel de sport (1 040 francs, Groupama).

Quant aux frais de remise à niveau pour l'élève immobilisé, la prise en charge intervient dès le premier jour, chez Groupama, ou entre le seizième jour Mutuelle Saint-Christophe, Carrefour) et le vingt-deuxième jour (PEEP-Mutuelles du Mans). La somme par jour varie de 100 francs (MAAF-Junior, Groupama) à 250 francs (Carrefour). Le plafond maximal va de 10 000 francs (MAAF-Junior, Groupama) à 16 000 francs PEEP-Mutuelles du Mans).

La nouvelle formule de la MAE, qui ne fixe aucune somme mais prend en charge à partir du quinzième jour le soutien pédagogique de l'élève à raison de trois heures par jour ouvrable pendant l'année scolaire en cours, est plus avantageuse.

Michaëla Bobasch

Au-delà de la responsabilité civile

● Mutuelle accidents élèves (MAE) proposée par la FCPE. F1 : assurance scolaire et trajet, couverture individuelle corporelle, responsabilité civile, recours et assistance : 55 F. F2 : assurance scolaire et trajet, mêmes garanties que la F1. En dehors de l'école, elle se limite à la garantie individuelle et à l'assistance (sans la responsabilité civile) : 100 F. FSUP : scolaire et extrascolaire, responsabilité civile et individuelle, toute l'année : 140 F.

● La PEEP et les Mutuelles du *Mans*. Formule B, *limitée école et* trajet : 35 F. Formule A : garantie complète toute l'année, 75 F. Formule A + : la même que la précédente, avec un montant supérieur pour certaines indemnisations, 112 F.

● MAAF-Junior. Formule 1, incluant la responsabilité civile et offrant des indemnisations supérieures pour certaines garanties : 113 F. Formule 2 : sans la responsabilité civile, 88 F.

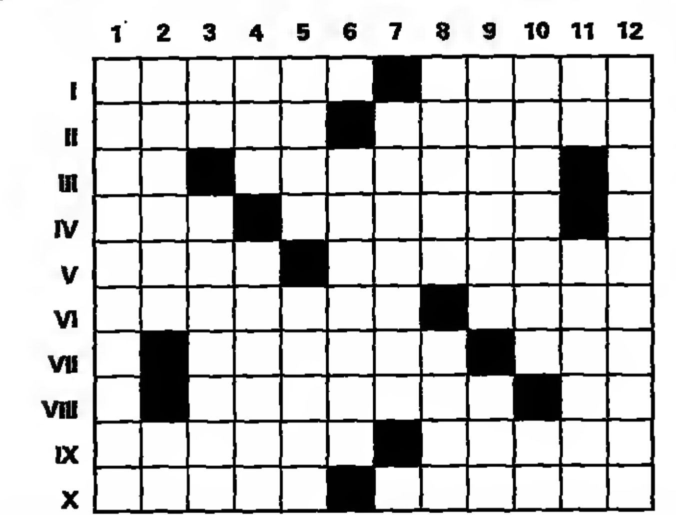
● Groupama. Trois formules *réservées aux adhérents,* pour compléter la responsabilité civile. Prix : 101 F, 133 F et 166 F. Seule la formule 3, à 166 F, couvre les dommages aux biens (bicyclettes, instruments de musique, matériel de sport, manuels scolaires), les appareils d'orthodontie, les prothèses auditives et la remise à niveau scolaire.

● Carrefour. Formule 1 : activités scolaires et trajet : 48 F. Formule 2 : activités scolaires, trajet et extra-scolaire : 118 F.

● *Mutuelle Saint-Christophe. Pour* l'enseignement privé catholique. 38 F par élève (souscription collective) ou 43 F (*individuelle*).

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 97190

◆ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Sa carrière de guide a commencé avec Ulysse. Invitation *à lever le coude. – II. Fait la* jonction. Ne lèvent pas trop le coude. – III. Sur une plaque européenne. Ont leurs prix. – IV. Porté par les bénédictins. Ouvre l'ouverture. – *V. Protester.* Ne fait pas de bruit mais vaut de l'or. – VI. Aide l'avion à virer. Me déplace à l'envers. – VII. Au-dessus de tout mais pour combien de temps. Le dernier fait fureur. – VIII. Jouent à chat en eau douce. Mis en doute. – IX. Qui a gardé sa place. Son passage est une très mauvaise blague. – X. Leurs coups dans l'eau sont sans effet. Situation très élevée.

VERTICALEMENT

1. Ses racines ont longtemps excité nos fantasmes. – 2. Plein la *vue. Mises en dépôt. – 3. Sur scène* à Tokyo. Son eau a des vertus calmantes. – 4. Son eau est sale après usage. Propos inutile. – 5. N'est pas restée en place. Beaux, ils vous mettent en avant. – 6. *Totale* et sans nuance. – 7. Jouer du couteau dangereusement. – 8. Forme un tout. Chère à Brassens et à Valéry. – 9. Victimes d'excédents. *Patron latin.* – 10. Pratique pour mettre fin rapidement. Elément de répétition. – 11. Sur les roses. Refit la couche. – 12. Emporté par la révolution avec son père.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97189

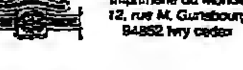
HORIZONTALEMENT

I. Lombard. Slip. – II. Enième. Epice. – III. Scalp. Vairon. – IV. Semeuse. Ans. – V. Intérim. Ee. – VI. Va. Tendres. – VII. Eta. Tiercée. – *VIII. Ultime.* Néant. – IX. Sayda. Denrée. – X. Esse. Alésées.

VERTICALEMENT

1. *Lessiveuse.* – 2. Once. Atlas. – 3. Miami. Atys. – 4. Bêlent. Ide. – 5. Amputé. Ma. – 6. Ré. Sente. – 7. Verdi. Dl. – 8. Ea. Irénée. – 9. Spi. Mérens. – 10. Lira. Scare. – 11. Icône. Enée. – 12. Pense-bêtes.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 *bis*, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

SCRABBLE® PROBLÈME N° 33

A la recherche du troisième mot

1. Vous avez tiré C E E I S O U

a) Trouvez un mot de sept lettres.

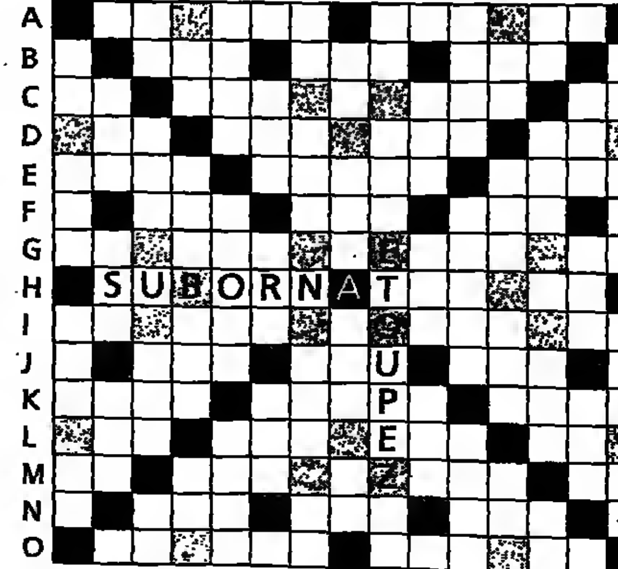
b) Avec ce même tirage, trouvez cinq mots de huit lettres en le complétant avec cinq lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des deux mots de la grille.

2. *Préparation de la grille de la semaine prochaine*

c) Premier tirage : A A F N O P R. Trouvez un sept-lettres.

d) Deuxième tirage : A A D E L P R. Trouvez un sept-lettres archaïque. En utilisant une lettre du tirage précédent, trouvez un huit-lettres.

Solution dans *Le Monde* du 10 septembre.



Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 27 août.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

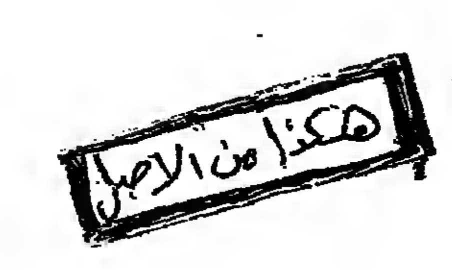
a) OBTENUS, 3 H, 85, faisant OVALISES ; l'anagramme BOUSENT, *couvrent de boue l'aire d'une grange*, rapporte 2 points de plus.

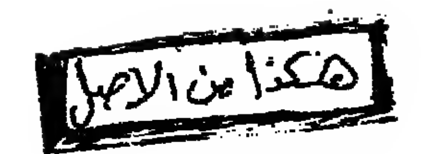
b) EBOUTONS, *coupons le bout*, B 6, 64 (70 en E 6) - ENTUBONS, C 7, 74 - DEBUTONS, D 8, 74 - BLEUTONS, F 7, 64 ou l'anagramme BLOUSENT - BANTOUES, 5 G, 70 - BOSSUENT, bossellent, 10 F, 68.

c) SUBORNA

d) ETOUPEZ, *bouchez avec de l'étoupe.*

Michel Charlemagne





FESTIVAL. Créé en 1989, le Festival Musiques croisées débute le 4 septembre à Saint-Sever, dans les Landes. Son but est de *réhabiliter* le fonds populaire de la chanson. L'harmonie municipale et les bandas, orchestres formés au contact des ferias, perpétueront la tradition hispanisante. ● PLUS INNOVATEUR, Marc Steckar, créateur du concept original de Tubapack, se produira en ouverture avec soixante-dix jeunes instrumentistes. Ce compositeur-improvisateur allie avec bonheur fandango, paso doble, tango, valse et marche. ● TORERO LOCO, un trio, le précédera avec son imaginaire révolutionnaire, invoquant la guerre d'Espagne, Zapata et Marcos. ● L'AMÉRIQUE DU SUD sera représentée par l'accordéoniste argentin Raul Barboza, joueur de chamamé, une musique invantée par les Indiens Guaranis, mêlant polka, mazurka et valse.

Chants républicains et corridas continuent d'inspirer la musique du Sud

Le Festival Musiques croisées débute le 4 septembre à Saint-Sever (Landes) avec son mélange de jazz innovant, de chansons révolutionnaires et de bandas traditionnelles. Marc Steckar, créateur du concept de Tubapack, joue en ouverture avec soixante-dix jeunes instrumentistes

AVEC SON CLOÎTRE des Jacobins à la charpente bâtie comme une coque de bateau renversée, Saint-Sever a des airs de ville du Sud qui aurait déjà beaucoup navigué. Entre les cultures, les foies gras, les forêts recomposées – celle des Landes la cerne actuellement – et, depuis 1989, dans les musiques croisées. Saint-Sever entretient une barmonie municipale, maillon indispensable de la fête populaire ou de l'activité des arènes. *« On y interprète des pièces tauramachiques. Mais aussi des musiques de film, des œuvres originales »*, dit Michel Garcia, qui dirige l'École de mnsiqne des Landes, une des rares en France où les professeurs se déplacent dans les cantons, un héritage de Maurice Fleuret, qui fut le directeur de la musique de Jack Lang en 1981.

Typiquement landaise, la *Marche cazérienne* est religieusement jouée au début et à la fin de chaque course de vaches au moment du *paseo*, le défilé cérémonieux des écarteurs (*« la vache se rue sur eux et ils s'écartent en feintant »*). Pour le reste, le répertoire a quelque peo stagné autour des marches, rappel trop pressant des origines militaires des harmonies et fanfares qui sont à la base de la culture des musiques de rue, des Landes à l'Alsace.



PHOTO OLIVIER GAILLARD

Le jazzman Marc Steckar (troisième en partant de la gauche) et son Tubapack.

AIRS À RÉVEILLER LES MORTS

Aux arènes, assise sur les gradins, trône l'harmonie municipale. Elle a un chef et joue des paso doble puisés dans le creuset espagnol. Anarchistes, les bandas sont livrées à la rue. Leurs souffleurs fêtards sont jeunes – il faut l'être pour passer de bistrot en bistrot en jouant des airs à réveiller les morts. Ils apprennent la musique dans les harmonies, et la vie au cœur de ferias initiatiques. Les bandas sont prédatrices, elles piquent ses nouveautés, ses hits et ses classiques, tous inspirés de la tradition basque, à la Feria San Firmin de Pampelune. La *bando* de Dax s'appelle les Calientes (Dax possède des sources d'eau chaude). Bayonne aligne la Bayonna Banda, les Genêts, les Joyeux ou les Dauphins. On les retrouve aussi au stade, pour le culte payen du rugby. Ainsi, le fonds populaire de la musique résiste-t-il au temps et aux assauts de l'histoire et de la modernité.

Le répertoire s'essouffle ? Il est par trop hispanisé ? On ira chercher du côté des compositeurs-improvisateurs dissipés. Ainsi, le jazzman et tubiste Marc Steckar, *créateur d'un concept harmoniquement original* – un ensemble de tubas, capable de jouer du jazz ou de donner une coupe au carré à la belle musique de Kurt Weill – s'était penché en 1994 sur le sort d'une catégorie très particulière de fanfares. A la demande du Festival interceltique de Lorient, son Tubapack s'était transformé, au contact des binious et bombardes du bagad de Quimperlé, en « Bagadapack », et une création, *Celtophonie*, avait vu le jour en 1995. *Récidiviste, Steckar marie ensuite*, pour le compte du Festival de Bouche à oreille de Parthenay et en compagnie du trompettiste de jazz Michel Marre, une fanfare, des cornemuses du Poitou, *« des accordéonistes et des violoneux, ainsi qu'un joueur de feuille de lierre »*. Enfin, cet été, Steckar agglutine un bagad, une jeune fanfare de Saint-Nazaire, un groupe de dix-huit tubistes nantais, Tubacanal, et le Tubapack. Le son s'emballe comme un cheval fou.

A Pâques 1997, Marc Steckar assiste au stage annuel des jeunes de l'Union des sociétés musicales du département des Landes (USMDL), organisé par l'ADAM locale (Association pour le développement des activités musicales, liée au conseil général). *« J'ai redécouvert un son que je connaissais, car j'ai été en partie élevé à Béziers. Mon père jouait dans les arènes. De plus, les paso doble, je connois bien : dans mo jeunesse, j'oi foit musicien de bal. »* Tangos, paso, valses, marches, les villes et villages dansent. Steckar recrute soixante-dix jeunes musiciens (ils ont entre quatorze et vingt ans) pour créer un Big Bandas éphémère, le temps de la soirée d'ouverture du Festival de Saint-Sever. Il se met à composer pour les ferias, pour les arènes. *« Je suis physiquement dérangé par la mise à mort, le sang qui coule,* explique-t-il. *Mais j'oime le brillont, lo couleur de cette musique, sombre et joyeuse, dramatique, et qui éclate subitement. »* Le Big Bandas, Tubapack et les Harmonies des Landes travaillent ensemble une suite imagée des émotions ambiguës qui cernent les « fréquentateurs » d'arènes. Sans la musique, point d'excitation, point de sexe. Plat comme une ombrelle serait le style du matador. Steckar adore jouer : sonnerie de trompette de la mise à mort pour *Le Blues des arènes*, fandango festif, tribal et enlevé (le *Fan Dingo*), paso doble endiablé, *« destroyé »*, selon l'auteur (*L'Adour sera toujours l'Adour*) et une pièce pour tuba solo, seul.

« J'oi pensé ou matador qui va tuer le taureou », dit le tubiste. Marc Steckar espère que *« trois ou quatre de ces pièces en partie improvisées seront inscrites au répertoire des bandas et le feront évoluer »*. C'est ainsi que les chants vivent, *« dans lo joie »*.

« Nous sommes une armée de rêveurs, et pour cette roisan, naus sammes invincibles », écrit le sous-commandant Marcos (*Yo Basta !*), dans la droite ligne des républicains espagnols, dont les chansons continuent de peupler l'imaginaire de ce Sud prépyrénéen. Inscrit avec Marc Steckar au programme d'ouverture de Saint-Sever, le trio Torero Loco, lui aussi inspiré par le jazz et la pagaille populaire, recrée son Espagne, à travers les compositions de Jacques Veillé (trombone), d'Alain Rellay (saxophone) et de sa chanteuse, Lucia Recio, *« Andalouse de Bourgogne »*. Le Torero Loco est issu du collectif lyonnais ARFI (Association à la recherche d'un folklore imaginaire), tout comme la Marmite infernale, avec laquelle Lucia Recio a livré une version décalée de *A Las Barricadas*, un chant traditionnel espagnol adapté pendant la guerre d'Espagne par les libertaires de la CNT (dans le double CD *Buenaventura Durruti*, poblié chez Nato/Harmonia Mundi). Également au répertoire du « Torero fou », *Anda Joleo*, un chant harmonisé pour le piano par Federico Garcia Lorca. *« En avant la fête, un véritable branle-bas de combat ! »*, traduit la chanteuse.

« SIMPLICITÉ D'EXPRESSION »

« Je suis issue d'un milieu populaire, ouvrier, explique Lucia Recio. *Ma mère et mo grand-mère chantaient des chants religieux, des* saetas. *J'en aime la formidable simplicité d'expression, l'improvisation. »* Loin des Landes et de ses ferias, Lucia Recio anime des ateliers de chant, *« à la MJC de Vénissieux, avec des jeunes filles maghrébines qui sont en CAP de couture ou collège Hélène-Boucher »*.

Là aussi, comme dans les chansons de Torero Loco, l'Espagne, c'est la passion, les Folles de mai argentines, le torero frappé, une rencontre amoureuse dans un bal à Tanger. C'est aussi *Emiliano Z*, comme Zapata, créé avec sept musiciens de l'ARFI au Festival de Cluny, *« une recherche sur les textes et lo poésie de lo révolution mexicaine »*, avec des textes de Marcos, *La Golondrino* de Narciso Serradel (1843-1910) et des *corridos*, pièces populaires transmises sur le vif par des chanteurs ambulants, dans un Mexique flamboyant d'humeurs révolutionoaires, qui font dans un cloître landais les petits bonheurs d'un soir.

Véronique Mortaigne

Le programme

« La vie aux grands airs », tel est le sous-titre de la neuvième édition du Festival Musiques croisées de Saint-Sever. *« Il s'agit,* explique son directeur, Alex Duthil, *de constater le retour en force de la mélodie, et de réhabiliter ce " fonds populoire " qui nourrit les musiques improvisées et lo chanson. »*

● **4 septembre.** Torero Loco, Big Bandas : Harmonies des Landes et Tubapack (à découvrir, de Marc Steckar : *Celtophonie*, Bagadapack, 1 CD Coopbreizh), à 21 heures.

● **Le 5.** Pedro Soler et Renaud Garcia-Fons (flamenco, guitare et violoncelle, *Suite andalouse*, 1 CD Al Sur/Media 7), à 19 heures ; *Henri-Texier Quartet* et Pino Mina Fra Sud Ensemble (Italie), à 21 heures.

● **Le 6.** D'Gary (Madagascar, guitare et chant. *Mbo Loza*, 1 CD Indigo/Label Bleu) à 19 heures ; Benat Achiary et Ama Lur (Pays basque), à 21 heures ; *Gueules de Piof*, de Serge Hureau, à 23 heures.

● **Le 7.** Raul Barboza Quintet (*La Tierra sin mal*, 1 CD La Lichère/Night& Day), Cesaria Evora à 17 heures. De 95 F à 140 F. Tél. : 05-58-06-86-86.

Raul Barboza, ambassadeur en France du chamamé

PORTRAIT

L'accordéoniste argentin a renouvelé cette musique créée par les Guaranis

L'ARGENTINE n'est pas la terre d'une seule musique. Si le tango y fait figure de symbole, d'autres notes, d'autres mélodies ont éclos. Au cœur de la pampa, dans la région de Corrientes (Nord-Est), à la fin du XIXe siècle, les Indiens Guaranis inventèrent le *chamamé*, en mélangeant polka, mazurka et valse, apportées par les immigrés européens. Né en 1938 à BuenosAires, Raul Barboza grandit avec le chamamé, musique de la région d'où sont originaires ses parents. A la maison, on n'écoute que ça. Son père, musicien, lui achète son premier accordéon à sept ans. Il interprète avec lui dans les bals, cette *« musique des gens pauvres, mal vue par les bourgeois »*. Après ce premier maître, qui lui apprend à jouer à l'oreille, Raul Barboza se découvre un père spirituel en l'accordéoniste Ernesto Montiel. *« J'ai appris le style ancien qu'il dévelappait »*. Plus tard, il donne tout son sens au mot *chamamé*, qui signifie « improvisation ». *« Sans trop m'en rendre campte, j'ai cammencé à ajauter de petites choses, transformant ainsi cette musique pour danser en musique à écouter »*, raconte Raul Barboza. Il y intègre des rebonds de jazz, univers découvert quand il était gosse, grâce à la radio des voisins. Dans ce poste, il entend un jour, dans « La Hora Suiza » (L'Heure suisse), une émission consacrée à son instrument fétiche, une autre manière de jouer de l'accordéon. Celle d'Yvette Horner. C'est son premier contact avec la France, où il décide de s'installer en 1987 pour faire connaître le chamamé. *« Après une tournée au Japon,* dit-il, *puis un voyage en Espagne, aù j'ai participé avec José Carreras à l'enregistrement de la Misa Criolla, d'Ariel Ramirez, j'ai pensé naivement que je pouvais m'installer ò Paris pour y travailler. »*

ATTENTIF AUX ESPRITS

Pendant un an, Raul Barboza est hors-la-loi. Il travaille sans autorisation, se produisant notamment aux Trottoirs de BuenosAires. Il rencontre Richard Galliano, Marcel Azzola, Jo Privat, Daniel Colin. Il trouve vite sa place parmi les accordéonistes de l'Hexagone, séduits par le swing chaloupé de cet homme affable qui fait confiance au destin. *« Je crois qu'il y a un monde parallèle à côté de moi, des esprits me protégeant. Car, lorsque je regarde en arrière, ma vie me semble avoir été toujours facile. »*

Raul Barboza veut laisser mûrir doucement son prochain disque – qui succèdera à un enregistrement en public prévu pour 1998 avec des titres de ses deux albums précédents, *Villa Nueva* et *La Tierra sin Mal* : *« Le travailler avec les esprits. Je pense toujours à mon père, ma mère, tous mes amis partis. Ils forment un monde autour de moi. Je reste attentif aux signes des esprits, même si j'ai été élevé dans la religion catholique. Je crois à un grand créateur, mais aussi aux hommes et aux femmes grandioses qui ont apporté quelque chose à l'humanité, tels Gandhi, Martin Luther King, le docteur Schweitzer ou Mère Teresa. »*

A Saint-Sever, après Serge Hureau et Jean-Pierre Drouet, Raul Barboza sera chargé du « concert feuilleton » en ouverture de chaque soirée, puis se produira en quintet le dernier jour, juste avant Cesaria Evora. *« C'est un honneur pour moi, car j'apprécie beaucoup cette femme, la couleur de sa voix, sa simplicité. J'odore la simplicité, l'essentiel, ce qui reste quand on a tout balayé. »*

Patrick Labesse

Un sombre et beau film portugais domine la Mostra à mi-parcours

« Ossos », de Pedro Costa, est une œuvre impressionnante de sobriété

C'est probablement le film le plus intrigant, jusqu'à présent, en compétition officielle : *Ossos*, du jeune et talentueux réalisateur portugais Pedro Costa, a, certes, une histoire, mais il faut près d'une heure – sur quatre-vingt-quinze minutes –, pour en repérer les principaux tenants et aboutissants. On reste impressionné par la sobriété que revendique Costa, misant tout sur la puissance de chaque plan.

VENISE
de notre envoyé spécial

Un festival international de cinéma sert, entre autres, à prendre des nouvelles du monde. Un peu comme les *radios amateurs* qui captent, au hasard, des émissions d'origines variées. La navigation à vue au sein du programme profus de la Mostra en fournit un équivalent. Sur la bande FM du festival, voici donc quelques échos d'Europe de l'Est : les nouvelles ne sont pas bien bonnes.

MOSTRA DE VENISE

En Pologne, le comédien Jerzy Stuhr est passé à la réalisation avec un conte baptisé *Histoires d'amour*. Mais n'est pas Kieslowski ni Potocki qui veut, comme en témoigne la platitude appliquée de cette parabole sur l'amour à travers quatre récits enchevêtrés advenant à un professeur, un curé, un colonel et un délinquant interprétés par le même acteur. En Russie, Pavel Tchoukhraï met, quant à lui, sur d'inexorables rails un récit d'initiation d'un redoutable académisme avec l'histoire de son enfance racontée en plusieurs épisodes par un officier élevé dans le sillage d'un père adoptif pratiquant l'activité désignée par le titre : *Voleur*.

Au fil du zapping, on serait ensuite arrêté par un air de raï : emmenée par Khaled et Cheb Mami, voici une comédie concoctée par un cinéaste algérien installé en France, Mahmoud Zemmouri. La charge contre les islamistes, décrits comme auxiliaires de la police et des autorités françaises pour *faire régner l'ordre dans* les banlieues et auxquels est opposée la musique comme arme de libération, hésite entre naïveté et caricature – d'autant que le jeu des acteurs est souvent approximatif et la mise en scène réduite à sa plus simple expression. Il émane pourtant du film une évidente vitalité, due au nombreux morceaux musicaux, à des dialogues savoureux et à quelques contre-emplois réjouissants, à commencer par l'imam du quartier, joué par une sorte de Coluche beur et mal embouché.

FORCE ET DIGNITÉ

Ensuite, sur les écouteurs du festivalier, il y aurait... le silence. Celui qui enveloppe le film le plus intrigant, jusqu'à présent, en compétition officielle : *Ossos*, du jeune – et talentueux (*Le Monde* du 28 août) – réalisateur portugais Pedro Costa. Il y a, certes, une histoire, mais il faut près d'une heure – sur les quatre-vingt-quinze minutes que dure la projection – pour en repérer les principaux tenants et aboutissants. Ce n'est pas l'enjeu de cette mise en scène qui mise tout, follement, sur la puissance de chaque plan, la possibilité de faire naître de la plus minimale représentation le maximum d'émotion, la plus extrême profondeur d'échos que puissent susciter ces dispositifs archisimples. Un visage, une ruelle dans la pénombre, une main qui se pose sur une autre, acquièrent ici une puissance insoupçonnée.

Ossos paraît reposer sur un parti pris aussi évident que rare : ne jamais recourir à des moyens (cinématographiques) en décalage avec l'extrême misère (matérielle et affective) de ceux que le film montre. Ceux qu'il montre, habitants d'un quartier de taudis à la lisière de Lisbonne, pauvres entre les pauvres, n'ont pratiquement rien. Le film non plus. Pratiquement pas de lumière, pratiquement pas de couleur, pratiquement pas de dialogue, pratiquement pas de récit. *Ossos* a un scénario de mélodrame mais rien dans sa réalisation ne relève du genre. Parce que le « genre », en l'occurrence, résulterait d'un regard extérieur « sur » les personnages. Alors que ce film, en choisissant de ressembler aux personnages, à leur existence, à leur état, y gagne une évidente dignité et une force inespérée.

Le cinéma de Pedro Costa laisse advenir les actes, les attentes, les silences, les mots à l'occasion, à leur intensité réelle plutôt qu'en les manipulant pour dramatiser. Et le bus qui ramène chaque soir de la ville à la banlieue fait plus de bruit que le robinet du gaz qu'on tourne pour en finir. Ce n'est pas du spectacle, c'est autre chose. Quoi ? Avant de risquer le mot, rappelons que la Mostra est une partie de la Biennale de Venise, au sein de laquelle elle est censée présenter des œuvres contemporaines dans le domaine particulier du cinéma. *Ossos* permet au festival d'accomplir un peu cette mission. *Ossos* est une œuvre d'art. Ce n'est pas, tant s'en faut, le cas de tous les films.

Jean-Michel Frodon

La gageure des « Saisons de l'aigle »

VENISE
de notre envoyé spécial

Ce n'est pas sans un pincement au cœur que l'on dénombre à la projection du montage d'archives cinématographiques italiennes, *Le Stagioni dell'aquila*, la quarantaine d'hurluberlus égarés dans la salle gigantesque du Palais du cinéma, tout particulièrement quand la foule a failli, la veille au soir, s'étriper pour assister à *Air Force One*, dernier en date des missiles hollywoodiens. Regrettable manque d'affluence, car ce film de montage, signé des réalisateurs Giuliano Montaldo et Ernesto G. Laura, proposait rien de moins qu'un survol de quelque vingt années cruciales de l'histoire italienne (de 1924 à 1945), vues à travers le regard des opérateurs de l'Institut Luce, créé en 1924 par Mussolini.

Toujours en activité, sous le même nom et le même sigle – un aigle auquel on a coupé à la Libération les griffes qui enserraient d'embarrassants faisceaux –, l'Institut se consacre aujourd'hui à une importante activité de production et de distribution de films de fiction et de documentaires. Mais il est aussi dépositaire d'un stock considérable d'archives cinématographiques consacrées à l'histoire contemporaine (13 millions de mètres de pellicules), dans lesquelles les auteurs sont allés puiser pour élaborer, au terme d'un travail de deux ans, *Saisons de l'aigle*, qui devrait connaître, après Venise, une distribution en salle dans les principales villes de la péninsule.

Strictement limité à la période fasciste, ce film relève *a priori* d'une gageure, puisqu'il s'agit d'évoquer un chapitre sombre de l'histoire nationale, à partir d'images produites et contrôlées par le régime de l'époque. Montaldo et Laura se sont contentés du matériau disponible au Luce, en remplaçant les commentaires d'origine par un texte distancié et une bande musicale passablement anecdotique. Laura, critique et historien du cinéma, n'entretient pas pour autant d'illusion à l'égard de ces images : *« C'est Mussolini qui visionnait en personne les actualités cinématographiques du Luce, rien ne pouvait être projeté qui n'avait au préalable obtenu son accord. Mais, en dépit du cadre fasciste dans lequel s'exerçait l'activité de l'Institut, le plus intéressant est tout de même de constater qu'un grand nombre de ces images échappent à la propagande. »*

L'HUMANITÉ EN CONTRECHAMP

De fait, selon l'heureuse formule de Chris Marker, *« on ne sait jamais ce qu'on filme »*, le film recèle nombre d'irruptions de la réalité et de son sens, et quand les opérateurs du Luce montrent les longues colonnes de républicains espagnols qui passent la frontière française après la défaite, ou ces prisonniers russes aux visages défaits, lors de la seconde guerre mondiale, c'est bien de la compassion à l'égard de l'humaine détresse qui s'enregistre à l'état pur sur la pellicule. De même, lorsque les actualités cinématographiques du Luce rendent compte, en mars 1945, d'une paisible régate organisée par la République de Salo devant la place Saint-Marc, à Venise, le contrechamp de l'Europe libérée hurle si fort que ces images ne témoignent de rien d'autre que de l'ultime dérive de la mise en scène fasciste du monde.

Jacques Mandelbaum

L'univers tellurique de Stanislas Fiszer remplace l'îlot Chalon

L'architecte a redessiné l'ancien quartier des squats

L'AFFAIRE n'est pas vraiment terminée : ça cafouille encore sur les marges. Là s'élaborent péniblement les nouveaux accès au TGV de la gare de Lyon, tandis que s'achève en vis à vis la nouvelle *place de la ZAC Chalon*. Il y a peu, c'était un pittoresque désordre de venelles qui commuent toutes les activités naturelles de la ville, prostitution et toxicomanie y compris. *Capitale des squatteurs, l'îlot* Chalon ne risquait pas de passer entre les peignes des aménageurs, urbanistes, ou élus soucieux de bonne renommée. On rasa et, après un concours, l'architecte Stanislas Fiszer fut convié, en 1991, à redessiner le quartier.

L'actuelle place Chalon a la forme d'un haricot blanc coupé en diagonale, descendant à la siennoise vers les bouches sulfureuses des chemins de fer. Du haricot sortent une rue et quelques passages qui tendent à reconstituer une continuité entre les fragments haussmanniens du quartier et les restes de désordres anciens, ou même récents. Vers le boulevard Diderot, un Hôtel Novotel a trouvé chaussure à son pied, comme André, un autre maître d'ouvrage de Fiszer, dans le 19e arrondissement.

A l'extrémité est de la place, les immeubles ont dégagé l'espace d'une chapelle dont le dessin chaleureux permet de faire son deuil du vieux quartier de mécréants. Derrière l'apparence continue d'une façade post-haussmannienne, l'architecte a décliné plus de 200 logements sociaux, intelligents, vivants. Fiszer a casé des éléments de décor partout où il a pu : pierre polie ou sculptée, bas-reliefs, balcons de fonte ouvragée. Dans ces rambardes, paraît se concentrer l'univers tellurique de l'architecte. Certains y lisent des enclumes teutoniques, d'autres les autels portatifs mayas, d'autres enfin un souvenir du Wright de Los Angeles, très porté sur le motif amérindien.

Fiszer, soixante-deux ans, a l'architecture émotive et contradictoire. Il tient peut-être ça de Varsovie, sa ville natale, détruite pendant la guerre et où la dialectique entre patrimoine et création ne trouve sa résolution que dans un grand écart : reconstitution à l'identique d'un côté, modernité radicale de l'autre. Fiszer cependant s'obstine à croiser les jambes, tricotant son vocabulaire à sa manière, solitaire, attentionnée, où le verre fumé et *les gratouillis moulés* sur le béton ou le bronze font l'éloge du décor. En 1988, il a livré le nouveau Centre d'accueil et de recherche des archives nationales, dans le Marais. De la belle ouvrage, sensible, complexe. Après, son émotivité a dû lui jouer des tours. A La Villette, notamment, où il a construit pour des firmes privées des bâtiments au vocabulaire hypertrophié, tantôt balourds, tantôt violents, toujours au bord de la crise de nerfs.

DIALOGUE CRITIQUE

Comme c'est un excellent maître d'œuvre par ailleurs, ses commanditaires, qui se sont sûrement reconnus dans les miroirs de leurs façades, ont pu en outre apprécier les volumes déclinés et le souci de l'espace exact et généreux. Fiszer, dans ces bâtiments-ci, fournit la preuve qu'une architecture peut comporter des aspects réussis, d'autres moins, et d'autres franchement horripilants. Cela permet un dialogue critique et subjectif que d'autres, parmi les pontifes de la construction, ne tolèrent pas aisément.

La nouvelle place Chalon n'est pas seulement un exercice architectural roboratif. C'est aussi un élément original apporté à la réflexion sur l'urbanisme, plus raffiné que la place de Catalogne, dans le 14e arrondissement, plus cohérent ou plus nombriliste, selon le point de vue, que les batteries alignées sur le parc de Bercy ou que les nouveaux bastions du quartier de la Bibliothèque de France. Plus audacieux enfin que les nouvelles normes de la Mairie de Paris.

Frédéric Edelmann

Au Trianon, Jean-Louis Bourdon commet l'erreur du vide

DERRIÈRE LES COLLINES, de Jean-Louis Bourdon. Mise en scène de l'auteur. Avec Jean-Claude Dreyfus, Jean Benguigui, Chantal Neuwirth, Julia Maraval, Daniel Dublet et Tony Gomila. LE TRIANON, 80, boulevard de Rochechouart, Paris-18e. Mº Anvers. Tél. : 01-44-68-44-88. *Du mardi au samedi à 21 heures*, dimanche à 16 heures. 60 F à 230 F. Durée : 1 h 40. Jusqu'au 2 novembre.

Et si *Derrière les collines* n'était rien – qu'une pièce à oublier ? Et si Jean-Louis Bourdon, son auteur, n'était qu'un enfileur de phrases ? Ces questions viennent à l'esprit quand on sort du spectacle, écrasé par un sentiment de vide rare. Qu'a-t-on vu ? Un décor et trois comédiens. *Le décor* inonde la scène d'objets défoncés : c'est la zone, mais reconstituée avec tant d'effets qu'on croit voir un décor de cabaret d'Anvers, du temps où l'on osait encore montrer le Sacré-Cœur en carton-pâte sur fond de ciel rouge. D'ailleurs, ici aussi le ciel est rouge.

Trois personnages habitent ce désastre. Leurs vêtements sentent les traces de peinture rajoutées pour faire lumpen. L'un, en marcel, dort sur des matelas. C'est Box – Jean Benguigui dans le rôle d'un boxeur. L'autre promène ses cheveux gominés. C'est Crab – Jean-Claude Dreyfus, entraîneur de Box et amant de Mercedes (Chantal *Neuwirth, avec sa chair opulente et* son saucisson). Ils sont pauvres et malheureux. Arrive Fleure (Julia Maraval), jeune fille béate qui cherche le bonheur. Elle ne comprend rien à ce qui se passe, à savoir que les hommes tombent amoureux d'elle et que la femme éructe de jalousie. C'est pourtant simple comme bonjour.

Jean-Louis Bourdon cherche la sincérité. Il en arrive à des répliques comme : *« Je lui a donné un coup de masse, il est tombé comme une masse. »* C'est triste. Plus triste encore de voir trois comédiens qui tentent par tous les moyens de faire exister sa pièce. Chantal Neuwirth s'offre à la manière d'une femme *défaite qui n'a pas peur de la vie et le crie haut et fort*. Jean Benguigui joue avec la joie désespérée d'un enfant qui shoote seul dans un ballon sur un trottoir. Jean-Claude Dreyfus habite la scène avec son étrangeté naturelle, une forme d'impassibilité animale liée à un cabotinage assuré. Quand il danse le tango avec ses horribles santiags vertes et la sueur qui ruisselle de ses tempes, il est seul, émouvant. Ses bras enlacent le vide.

Brigitte Salino

DÉPÊCHES

■ **ARCHITECTURE : toutes les *procédures* ont été respectées** lors du choix du projet de l'architecte Christian de Portzamparc pour la réalisation de la future ambassade de France à Berlin, a affirmé, lundi 1er septembre, le ministère des affaires étrangères, répondant à la démarche d'Henri Gaudin, qui conteste ce choix et a engagé une action auprès du Quai d'Orsay, maître d'ouvrage (*Le Monde* du 30 août). *« Le ministère des affaires étrangères répondra point par point à toutes les questions »*, a annoncé son porte-parole, Jacques Rummelhardt. Dans *« un souci de transparence »*, tous les projets en lice seront exposés du 24 septembre au 25 octobre par l'Institut français d'architecture avant d'être présentés à Berlin.

■ **CINÉMA : le film britannique *Bean : The Ultimate Disaster Movie*,** de Mel Smith, a attiré durant le week-end du 15 août 750 000 spectateurs, réalisant un chiffre d'affaires de 4 *millions* de dollars (25 milliards de francs) et devenant la meilleure sortie en salles jamais réalisée en Grande-Bretagne. *Il* détrône *Quatre Mariages et un enterrement*. Inspiré d'une série télévisée populaire, le film relate les tribulations du Britannique Mr. Bean, incarné par Rowan Atkinson, à Los Angeles.

■ **THÉÂTRE : un metteur en scène allemand, Christoph Schlingensief,** trente-six ans, a été interpellé, dimanche 31 août, par la police à Kassel pour avoir fait dire à un interprète d'une de ses pièces *« Tuez Helmut Kohl »*. Sa pièce, intitulée *« Mon feutre, mon lard, mon lapin ou 48 heures de survie pour l'Allemagne »*, était présentée dans le cadre de la Documenta de Kassel, l'une des plus importantes manifestations consacrées à l'art contemporain. Il a été mis en examen pour atteinte à une institution constitutionnelle et rébellion contre des représentants de l'ordre public, et remis en liberté.

Le retour miraculeux du Christ de Casenoves après quarante ans d'errance

APRÈS QUARANTE ANS d'errance et de tribulations judiciaires, le grand Christ de Casenoves va retrouver la commune de L'Ille-sur-Têt (Pyrénées-Orientales). Le 21 septembre, la fresque sera solennellement déposée dans l'hospice de la petite ville, à défaut de retrouver l'église pour laquelle elle avait été exécutée au XIe siècle. Un retour quasi miraculeux qui doit tout aux talents de négociateur de Maryse Fleurette, adjointe au maire de la cité catalane, et à la générosité d'un musée suisse.

L'affaire commence en novembre 1953. A cette époque, Marcel Durliat est chargé par le conseil général de faire l'inventaire des peintures du département. Sur la foi d'une publication du début du siècle, le conservateur pousse la porte de l'église de Casenoves, une chapelle privée appartenant à cinq propriétaires différents, transformée en grange. Stupéfaction : sur les murs de l'abside se détache une gigantesque figure du Christ – il mesure plus de 2,80 mètres de haut. Sa main droite bénit tandis qu'il tient les Evangiles de sa main gauche. Il est entouré de médaillons où sont peints les animaux symbolisant les évangélistes. Seuls subsistent l'aigle de saint Jean et le lion de saint Marc. Du haut de la voûte, un ange l'encense. Le décor se prolonge dans le chœur : d'un côté, une annonciation et une crucifixion ; de l'autre, une adoration des mages. Des inscriptions en latin complètent le tout. Une photo de l'ensemble est prise.

Cet unique cliché sera capital. Trois mois plus tard, en effet, alors que l'église est en instance de classement, les fresques sont arrachées par un antiquaire de Villeneuve-lès-Avignon, Marcel Simon, qui verse 300 000 francs – de l'époque – à deux des copropriétaires sans s'inquiéter des autres. Les peintures, remontées sur des supports, sont fragmentées en sept morceaux plus faciles à négocier. C'est ainsi que le 18 février 1955 Mme Abegg, femme d'un milliardaire américain, vivant en Suisse, achète trois des peintures de Casenoves (l'ange, l'annonciation et la crucifixion) chez un antiquaire parisien. Entre-temps, les propriétaires « non vendeurs » de la chapelle ont intenté un procès à Marcel Simon. Le 27 mai 1955, le tribunal de Prades condamne ce dernier à restituer les fresques, à les remettre en place à ses frais et à payer 50 francs par jour de retard. L'antiquaire fait appel. Le 6 juin, la chapelle est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, ce qui permet à l'Etat d'attaquer Marcel Simon à son tour. Mais, grosse bourde des services de l'Etat, les musées autorisent au même moment l'exportation des fragments achetés par Mme Abegg.

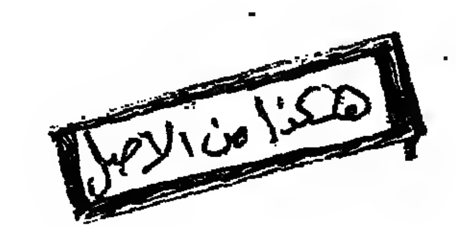
PEINTURES INTROUVABLES

Le 14 février 1957, les Monuments historiques obtiennent du tribunal correctionnel d'Avignon la condamnation de l'antiquaire. Ce dernier doit verser une amende de 72 000 francs. La condamnation est confirmée par la cour d'appel de Nîmes. Les tribunaux ne chôment pas : le 9 mai, la cour de Montpellier confirme l'arrêt du tribunal de Prades. Marcel Simon doit bien rendre les fresques. Il se pourvoit en cassation, est débouté en février 1960. L'office du tourisme de Perpignan et la chambre du commerce et d'industrie se joignent aux plaignants. En vain : les peintures sont introuvables et l'antiquaire insolvable.

En 1976, certaines d'entre elles refont surface dans le port franc de Genève : le Christ et l'adoration des mages sont proposés aux époux Abegg, qui ont transformé leur collection en fondation. Ils refusent : trop cher. C'est le Musée de Genève qui acquiert les deux pièces, pour 230 000 francs suisses. La fondation et le musée sont alors assignés à comparaître devant le tribunal de Perpignan. Refus des Suisses, qui plaident qu'un tribunal français n'est pas compétent pour statuer du sort de tableaux, donc de meubles. A Perpignan, au tribunal, puis, en appel, à Montpellier, on estime, en 1984, qu'on est compétent. La Cour de cassation, en 1988, est d'un avis différent : elle donne raison aux nouveaux propriétaires.

C'est alors que la commune, qui est désormais propriétaire de la chapelle de Casenoves, change de méthode. Maryse Fleurette entreprend de longues négociations avec les institutions suisses. En mars 1996, le directeur du Musée des beaux-arts de Genève se déplace. L'espoir renaît. D'autant qu'en mai 1994 un collectionneur français qui avait acheté les deux médaillons à Marcel Simon les offre à la commune. En juin 1996, un accord est conclu avec la ville de Genève : les fresques de Casenoves seront déposées à l'hospice de L'Ille-sur-Têt – l'église de Casenoves, à l'écart du village, n'est pas jugée assez sûre. Restent les trois fragments détenus par la Fondation Abbeg. Leur éventuel retour risque d'être encore plus difficile.

Emmanuel de Roux



هكذا من الاصل

TÉLÉVISION Les quinze premiers jours de septembre servent de test grandeur nature aux nouvelles émissions de rentrée. La guerre des chaînes se situe, cette année, à 19 heures, avec le choc frontal entre les divertissements diffusés par TF 1 et France 2. ● CES NOUVEAUTÉS sont des paris financiers pour les chaînes, puisque la publicité commercialisée entre 19 heures et 20 heures génère entre 15 % et 30 % de leurs recettes quotidiennes directes. ● FRANCE 2, qui doit augmenter de 7 % ses recettes publicitaires en 1997, multiplie les « astuces » dans sa grille de rentrée. Elle propose des fictions françaises de 52 minutes qui permettent d'insérer une coupure publicitaire en milieu de soirée. ● LE NON-RESPECT des objectifs publicitaires peut entraîner des « compensations » pour les annonceurs, voire la déprogrammation rapide des nouvelles émissions.

Les chaînes jouent leur équilibre financier sur les grilles de rentrée

Le succès ou l'échec des nouvelles émissions auprès des téléspectateurs est suivi avec attention par les régies et par les annonceurs. Les programmes entre 19 heures et 22 heures attirent plus de la moitié des recettes publicitaires quotidiennes

LES CHAÎNES de télévision généralistes jouent leur va-tout financier dans les premiers jours de septembre. Dans moins de deux semaines, les directions d'antenne de TF 1, France 2, France 3, M 6 et Canal Plus sauront si les paris pris sur les nouvelles émissions de leurs grilles 1997-1998 seront « gagnants » : les téléspectateurs, et par voie de conséquence les annonceurs publicitaires, seront-ils encore au rendez-vons ? *« Le risque d'audience vaut pour toutes les nouvelles émissions »*, affirme Michèle Pappalardo, directrice générale de France 2. En revanche, pour Laurent Bliaut, expert média à l'agence The Network (Ogilvy & Mather), *« lo vraie guerre se situe cette onnée sur la tronche 19 heures-20 heures »*. Le principal champ de bataille est celui de « l'access prime time », juste avant le journal de 20 heures, sur lequel s'opposent principalement TF 1 et France 2. *« Depuis « La roue* de lo *fortune », TF 1 peine à retrouver une émission fédératrice qui attire les gros annonceurs alimentaires et lessiviers »*, analyse Régine Tournier, responsable des achats télévision (2,2 milliards de francs en 1997) au sein de la centrale Médiapolis.

De son côté, *« France 2 veut rajeunir son audience en capitalisant sur celle de « Studio Gabriel » animée l'année dernière por Michel Drucker »*, explique Patrick Ballarin, responsable du marketing à France Espace.

ENJEU CAPITAL

Lundi 1er septembre, Nagui tirait le premier avec « Tous en *jeu* », sur TF 1. Jean-Luc Delarue s'engagera, lui, dans la bataille lundi 8 septembre, avec son double magazine « C'est l'heure » et « C'est toujours l'heure » sur France 2. France 3 a décidé, elle, de conserver son « 19/20 » qui lui garantit la première place en audience à cette heure.

Les émissions de « l'access » sont les pièces maîtresses de l'équilibre financier des chaînes. Le jeu de Nagui comme le magazine de Delarue se situent sur une tranche boraire qui rapporterait, selon les diffuseurs, entre 10 et 20 millions de francs par semaine (du lundi au vendredi), soit 15 % à 30 % des recettes quotidiennes. Ces émissions doivent également amener un flot grossissant de téléspectateurs à regarder les programmes diffusés en « peak-time » (20 heures-22 heures). Cette heure de grande audience a rapporté eo 1996 près 12,2 milliards de francs aux chaînes généralistes, *« lo moitié de leurs recettes publicitoires quotidiennes (54,6 %) »*, selon Secodip.

En 1997, la publicité doit financer plus de 77 % du budget de TF 1 et 76 % de celui de M 6. Elle pèse aussi de plus en plus dans ceux des chaînes publiques : 51 % du budget de France 2 (+ 7 % par rapport à 1996) et 38,6 % de celui de France 3 (+ 11 %). Seule Canal Plus se situe en marge de cette bataille publicitaire, la chaîne cryptée tirant à peine 5 % de ses ressources de la publicité.

Contraintes de limiter le budget alloué à la création des programmes – TF 1 maintient son coût de grille à 4,584 milliards de francs, France 2 réussit à boucler sa grille de reotrée grâce aux 100 millions de francs économisés par les rediffusions de cet été –, les chaînes s'emploient donc à trouver des « astuces » pour placer des écrans publicitaires là où ils rapportent le plus.

RÉDUCTION DES COÛTS

La diffusion, le vendredi soir sur France 2, de deux épisodes de 52 minutes de « PJ » est un exemple du genre. Ce format, *« inédit en France »*, permettra à la chaîne d'insérer un écran publicitaire supplémentaire sans enfreindre l'interdiction qui lui est faite par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) de couper les fictions françaises. La deuxième chaîne s'est d'ailleurs fait une spécialité du « saucissonnage » de sa grille : entre 19 heures et 20 heures, il y a « C'est l'heure » et « C'est toujours l'heure » du lundi au vendredi, et chaque dimanche, le nouveau programme de Michel Drucker se décomposera lui aussi en deux parties avec « Drucker & Co », puis « *Stars & Co* ».

Gérer le risque financier consiste aussi pour les chaînes à négocier au plus serré le coût de ces nouvelles émissions. La quotidienne de Delarue aurait été négociée environ 700 000 francs contre 1,4 million de francs pour son ancienne émission du dimanche : *« On o globolement diminué le coût horoire de Delorue de 50 % »*, précise Mme Pappalardo qui se félicite d'avoir *« désormois la main »* face à des animateurs-producteurs *« qui savent négocier »*.

Sur France 2, les contrats sont désormais annuels et comporteot tous une clause d'audience qui se situe *« entre 20 % et 25 % de part d'audience selon les coses et les types de programmes »*.

« PAS DE PRESSION »

Mais la chaîne se refuse toutefois à dévoiler la teoeur précise de ces clauses pour chaque émission afin, précise Jean-Pierre Cottet, le directeur de l'antenne de France 2, *« de ne pas ougmenter* lo *pression sur les onimateurs »*.

Jeao-Luc Delarue, qui porte cette année une lourde responsabilité économique à France 2, ne semble pas perturbé par ces enjeux. Il se dit *« très sotisfoit de son budget »* et vise, serein, *« 20 % de part d'audience dans un premier temps »*. L'avenir lui donnera-t-il raison ? Les premiers chiffres d'audience, attentivement surveillés par les directions de chaînes, seront également analysés par les centrales médias dès la fin de la semaine.

Florence Amalou

Les nouvelles émissions sous le couperet de la publicité

LES AGENCES-médias ont dû réserver, dès juin, les espaces nécessaires aux campagnes télévisées de l'automne. Or, à cette époque, ni les publicitaires ni les régies des chaînes ne connaissaieot la teneur des nouvelles émissions programmées à la rentrée. C'est leur audience supposée qui a déterminé le prix de l'espace publicitaire. Cet exercice, à un moment où les tarifs sont les plus élevés de l'année, provoque des poussées d'adrénaline chez les professionnels les plus aguerris. Les experts-médias, soucieux d'optimiser les investissements de leurs clients, se transforment en « brookers » passés maîtres dans les techniques d'« *anticipation* » des audiences.

Sur quelle base les chaînes conçoivent-elles leurs tarifs ? *« Nous partons sur une hypothèse élaborée à partir des comportements des téléspectateurs et des objectifs d'audience raisonnables et réalistes pour TF 1 »*, explique Frédérique Micoulean, directrice du marketing et des études à TF 1 Publicité. Mais les objectifs d'audience variant selon que *« l'on y croit ou que l'on n'y croit pas »*, les tarifs sont sujets à de nombreux changements. Les régies publicitaires des chaînes jonglent donc, elles aussi, avec les pronostics. Entre fin juin et début septembre, les tarifs pour le magazine de Jean-Luc Delarue sur France 2 ont augmenté de 30 % pour le premier écran de 19 h 05 (de 37 000 francs à 53 000 francs pour un spot de trente secondes). *« Nous avions pris un pari à la baisse et maintenant on le pense gagnant »*, justifie Patrick Ballarin, directeur du marketing de France Espace.

FILETS DE SÉCURITÉ

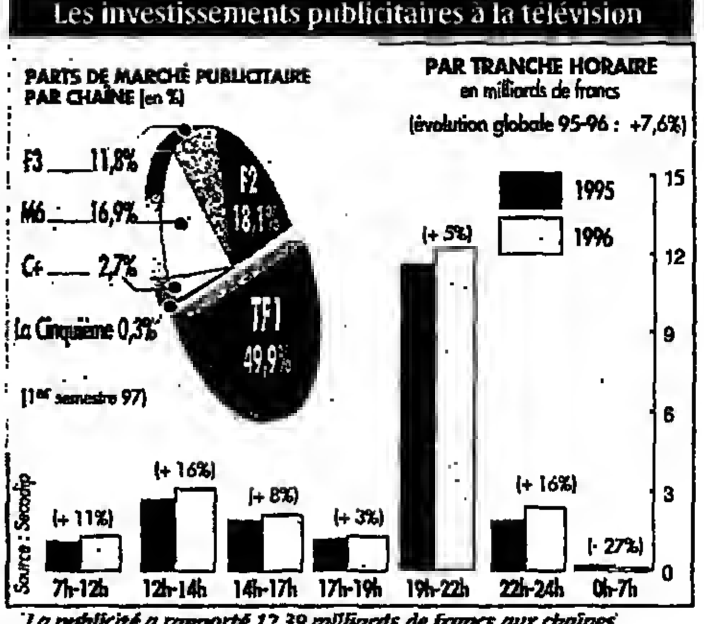
A TF 1, on préfère adopter une position conservatrice pour l'émissioo coocurrente. L'écran de coupure du nouveau jeu de Nagui « Tous en jeu », à 19 h 40, est vendu 9 % moins cher que celui de « L'or à l'appel » qu'il remplace (175 000 francs contre 190 000). Mais les dés ne sont pas jetés pour autant : à TF 1, on prévient déjà qu'*« entre lo première et la seconde émission, on réagira grâce à un monitoring quasi médical »*.

Le risque est plus grand pour les chaînes que pour les annonceurs. Lorsque les émissions n'atteignent pas l'audience prévue, les annonceurs « perdants » sont dédommagés grâce à ce que les professionnels appellent des *« parachutes »*, des *« primes d'assurance »* ou des *« filets de sécurité »*. Les chaînes *« compensent »* le manque d'efficacité d'un spot par de l'espace gratuit à reprogrammer, ou plus fréquemment en baissant leurs tarifs au jour le jour.

L'espace réservé peut aussi être annulé jusqu'à cinq semaines avant la diffusion prévue ou être déplacé dans un autre écran publicitaire de la même journée, mais au prix de grosses difficultés : *« L'encombrement sur les mois de septembre et d'octobre est tel que nous n'arrivons pas à modifier nos plans*, affirme Régine Tournier, responsable télévision à Médiapolis. *Et c'est de pire en pire »*.

Enfin, recours extrême lorsque téléspectateurs et annonceurs boudent de concert : la nouvelle émission peut passer à la trappe, parfois en cinq jours, comme ce fut le cas, en septembre 1995, pour « Les Niouzes » de Laurent Ruquier sur TF 1. Il avait commis l'« erreur fatale » de perdre 40 % de part d'audience, entre le lundi et le vendredi, chez les ménagères de moins de cinquante ans.

Fl. A.



La publicité a rapporté 12,39 milliards de francs aux chaînes ou premier semestre 1997, soit une ougmentation de 8% par rapport à la même période de 1996.

L'arrivée d'un directeur de la rédaction crée des remous au « Nouvel Economiste »

LE NOUVEL ÉCONOMISTE est en proie à une nouvelle crise. Une assemblée générale de la rédaction du bimensuel a eu lieu lundi 1er septembre, après une réunion du comité d'entreprise. Dans un communiqué, la rédactioo annonce l'ouverture de la clause de conscience, qui permet à un rédacteur de partir avec indemnités en cas de désaccord avec la nouvelle ligne éditoriale. C'est, pour la rédaction, la *« conséquence directe d'un triple coup de force* de *Georges Ghosn »*, actionnaire principal et directeur du *Nouvel Economiste*.

Les journalistes estiment que M. Ghosn remet eo cause *« lo ligne éditoriole, jugée trop agressive et contraire à ses intérêts commerciaux »*, ainsi que la charte garantissant l'indépendance rédactionnelle du titre. Selon eux, il *« désavoue* le *travail réalisé depuis un an par l'équipe et so rédaction en chef*, dont *il o souhaité le départ »*.

C'est l'arrivée d'un nouveau directeur de la rédaction, Jean-Michel Quatrepoint, ancien journaliste au *Monde*, puis directeur de la rédaction de *La Tribune de l'Expansion* et de *L'AGEFI*, actuellement actionnaire et directeur d'une lettre hebdomadaire confidentielle, *La Lettre A*, qui a mis le feu aux poudres.

Plusieurs rédacteurs soulignent que le nouveau directeur de la rédaction n'est pas personnellement visé, mais *« que son arrivée constitue un coup de force de Georges Ghosn contre la rédaction »*. Ils font remarquer que le départ de l'actuel rédacteur en chef, Vincent Beaufils, qui sera sans doute suivi par d'autres membres de la hiérarchie, *« décapite le journol »* et traduit la fin de *« son identité dans l'univers de la presse économique, faite de pertinence et d'impertinence »*.

La crise a lieu alors que la formule du journal porte ses fruits : ses ventes à Paris dépassent de 50 % celles de son concurrent *L'Expansion* et les recettes publicitaires affluent. Georges Ghosn s'est employé à désamorcer la crise et à calmer les inquiétudes. L'ancien patron du groupe Desfossés International *(La Tribune)*, qui avait repris à *la surprise générale*, il y a un an, *Le Nouvel Economiste*, en dépôt de bilan, à la suite d'une décision du tribunal de commerce de Nanterre, indique que Jean-Michel Quatrepoint rencontrera la vingtaine de journalistes du magazine, afin d'*« opaiser leurs craintes »*.

NOUVELLE FORMULE

Il fait aussi remarquer que la nouvelle formule du *Nouvel Economiste*, qui devrait voir le jour vendredi 19 septembre, et à laquelle la rédaction a travaillé pendant l'été, répond à une *« nécessaire évolution »*. Elle se fonde aussi sur des demandes émanant des lecteurs, interrogés par soodage. Avec une pagination en hausse (80 pages), le journal devrait renforcer ses rubriques finances, entreprises, développer l'investigation, les portraits et les analyses, aérer la maquette et rénover sa couverture.

Y.-M. L.

M. Brégou assimile son départ de CEP à une « révocation »

CHRISTIAN Brégou, qui a dû quitter ses fonctions de PDG de CEP *Communication* lundi 1er septembre lors du conseil d'administration de la société (*Le Monde* du 2 septembre), a fait, le jour-même, ses adieux aux 300 cadres de l'entreprise. Démissionnaire de l'ensemble de ses mandats d'administrateur, il a qualifié son départ de *« séparation très douloureuse avec un enfant de vingt-deux ans »*, le groupe de presse professionnelle ayant été créé à son instigation en 1975. Il a annoncé que CEP Communication atteindrait un chiffre d'affaires de 11 milliards de francs – équivalant à celui de l'année dernière, – mais que son résultat net s'établirait à 725 millions cette année, soit 26 % de plus qu'en 1996.

« Mon départ o *été brutalement demandé, sans motif ni explication, par la Générale des eaux et Havas »*, a-t-il aussi affirmé devant la hiérarchie de CEP. *« En termes juridiques, la demande de mon départ s'appelle une révocation »*, a précisé M. Brégou, en faisant référence au conseil d'administration au cours duquel Pierre Dauzier, PDG de Havas, qui lui succède à la tête de Havas Publications Edition, nouvelle entité résultant de l'absorption par Havas de sa filiale presse-édition, a demandé son départ.

Cinq des treize administrateurs de CEP – Michel Pébereau (BNP), Alain Chevalier (ex-Moët-Hennessy), Francis Gautier (BSN), Michel Bon (France Télécom) et Georges Imbert – ont aussi quitté le conseil, en désaccord avec l'absence de motifs aboutissant au départ de M. Brégou et pour ne pas avoir à se prononcer sur la décision d'Havas et de son actionnaire principal, la Générale des eaux.

Christian Brégou, qui avait été nommé vice-président d'Havas, chargé des finances et des affaires juridiques, en février et renouvelé à la présidence de CEP Communication, par l'ensemble des administrateurs, en juin, ne s'explique pas les motifs de sa *« révocation »*.

« Je n'ai pas souhaité partir et je n'avais aucune raison de démissionner. Mon départ ne résulte pas de divergences stratégiques. Je n'ai rien ô reprocher à qui que ce soit : les filiales sont aux ordres des stratégies définies par l'octionnaire principal, en l'occurrence Havas et lo Générale des eaux. Au niveau de responsabilités qui est le nôtre, on travaille en confiance ovec l'actionnoire, ou on tire lo conclusion d'un désaccord. Or, en plus de vingt ans au sein d'Havas, je n'ai pas pris une décision sans avoir l'accord de mon actionnaire. Je suis ce qu'on appelle un légitimiste », note l'ancien patron de CEP Communication.

« SIGNE DE CONFIANCE »

A l'appui de ses dires, il cite notamment la prise de contrôle à 100 % par Havas de sa filiale CEP Communication : *« J'ai aussitôt convoqué un conseil d'administrotion, ce qui prouve mon peu de résistance aux décisions de l'actionnaire. C'était pour moi un signe de confiance que cette OPA de 2,7 milliards de francs. »* L'accusation portant sur un retard de l'internationalisation de CEP Communication serait pour Christian Brégou *« une joyeuse plaisanterie »*. *« Le groupe*, dit-il, *est implanté en Italie, en Espagne, au Mexique, en Grande-Bretagne, etc., et j'ai fait de multiples propositions de développement, qui n'ont pas été jugées opportunes par Havas. »*

Reste l'épineux dossier de la vente de *L'Express* et du *Point*. *« Personnellement, cette décision de cession m'o attristé, car l'appui de ces deux journaux sur un groupe de presse professionnelle est un gage de stabilité pour eux*, confie Christian Brégou. *Mois la décision de l'actionnaire n'était pas aberrante, et j'ai indiqué que j'essaierai de chercher des solutions à la fois bonnes pour l'actionnaire et correctes pour les journaux, surtout pour leurs rédoctions. »*. Mais, selon M. Brégou, la seule proposition officielle concernant *L'Express* émanait du *Monde* : *« Jean-Marie Messier et Pierre Dauzier souhaitaient s'en occuper. J'étais d'occord avec eux. »*

Yves-Marie Labé

Bonne conduite

par Alain Rollat

EST-CE QUE les paparazzis ont une âme ? Citée comme témoin par Patrick Poivre d'Arvor et Bruno Masure, l'actrice Sandrine Bonnaire, qui fit naguère déverser une tonne de fumier devant le siège du magazine *Voici*, dont elle venait de subir le voyeurisme, prétend que non : *« Ce sont des gens qui n'ont pas de conscience. »* Gérard Depardieu, qui honorait de sa carrure l'entrée en scène de Guillaume Durand sur les planches de Canal Plus, soutient la même thèse : *« Il n'y o pas de mots pour qualifier ces gens. »* Appelé à comparaître en tant que repenti, le photographe Francis Apesteguy, que Raymond Depardon filma, il y a quelques années, dans ses basses œuvres, a fait, sur France 2, à l'invitation de Patrick Chêne, une dépositioo courageuse mais pessimiste : *« C'est trop focile de dire que le public aime se délecter. Il y o les camés et les dealers, nous sommes les dealers : assumans ! Mais dans ce monde de la futilité tout le monde, des paporazzis oux potrons de presse, se tient par la main. Et cela va continuer parce que les enjeux financiers sont énormes. »* La situation semble donc désespérée.

Dans quelle voie s'engager, alors, pour trouver une ligne de bonne conduite ? Si l'on se fie aux avis des experts convoqués à la barre des journaux télévisés il n'existe que des impasses. Tous se rejoignent en effet pour souligner la part de responsabilité qui incombe à la télé dans les dérives reprochées aux paparazzis. *« La photo d'octualité ne fait plus recette dans la presse écrite parce que lo télévision a fait des progrès dans les reportages ; la presse illustrée s'est rabattue sur les célébrités »*, dit-on chez Magnum. *« Pour oublier les images dramatiques vues à la télévision, le lecteur se repose sur les sujets de l'actualité heureuse »*, ajoute-t-on chez Gamma. *« C'est la loi du marché : quand on publie lo photo d'un massacre en Algérie à lo « une » de* Paris-Match, *on vend moins que si l'on publie la photo de Diona embrossont Dodi »*, confirme-t-on chez Abaca. A enteodre tous ces marchands d'images, il n'y aurait rien d'autre à faire que de s'accommoder des cooséquences de ce constat commercial.

Croyant sans doute avoir le mot de la fin, le directeur de l'agence Abaca concluait, lundi soir, sur France 2 : *« On ne va pas refaire le monde... »* En fait, sans le vouloir, il indiquait la seule issue raisonnable : à défaut de prétendre refaire la presse et la télévision dans le but naïf de changer l'humanité en bloc, peut-être faudrait-il essayer d'utiliser ensemble ces deux leviers d'action pour aider un peu les individus qui la composent à se changer en détail. Un par un. Non en images ou en paroles mais en conscience. Les stars de l'expression écrite, parlée ou visuelle pourraient même donner le signal de la désintoxication collective en s'interdisant d'exister en images puisqu'il s'agirait désormais d'être et non plus égoïstement de paraître. On aurait alors vite fait, à la télé comme ailleurs, de retrouver le sens du service public.

L'islam et la laïcité peuvent faire bon ménage

Trois semaines durant, le magazine « Saga-Cités » propose une enquête de Nathalie Dollé sur « L'islam de France ». Des jeunes « réislamisés » témoignent

ON REGARDERA D'ABORD les gros plans de mains qui prient, de visages qui implorent, de corps qui se prosternent. Et on comprendra qu'avant d'être sujet de débat politique, l'islam est d'abord foi, contemplation, religion et, comme son nom l'indique, *« soumission à Dieu »*. C'est le mérite de l'enquête réalisée par Nathalie Dollé pour le magazine « Saga-Cités » de France 3 de nous faire péoétrer dans cet islam intérieur, auquel les émissioos d'actualité sont si souvent étrangères.

Les principaux acteurs de ce dossier sont des jeunes, pour la plupart « réislamisés », c'est-à-dire qu'ils ont redécouvert et réinterprété l'*« islam du bled »* transmis par leurs pareots, et qu'ils cherchent à l'adapter (le fameux *« bricolage »* dont parlent les sociologues) aux contraintes de la société moderne et sécularisée. Qu'ils fassent du rap ou du théâtre, qu'elles sortent voilées ou non, rien ne distingue ces jeunes musulmans des autres Français ou étrangers de leur âge qui peuplent les cités. Et rieo ooo plus n'autorise à les confondre avec la caricature tracée d'eux par des revues ou des partis qui colportent la haine de l'étranger et font de tout pratiquant de l'islam un terroriste en puissance. De cette enqoête, ponctuée par d'utiles interveotioos de spécialistes comme Jocelyne Césari, Farhad Khosrokhavar et Tariq Ramadan, on retieodra donc la rectification de quelques-uns des contresens majeurs commis à propos des musulmans de France.



Le premier porte sur la revendication d'un « espace social » pour l'islam. En France, une certaine *« laïcité de cambat »*, comme dit Jocelyne Césari, chercheur au CNRS, a fini par faire croire que la religioo ne devait pas sortir de la sphère du « privé ». Mais réclamer la construction de mosquées ne signifie pas rejeter la République laïque. C'est au contraire apporter la garantie que l'islam peut se vivre tranquillement, comme minorité, dans une société occidentale. Et c'est donner naissance, de fait, à la pluralité du fait islamique, traité le plus souvent en situatioo monopolistique dans les pays arabes. L'enjeu de cet espace public, qui manque à l'islam de France, n'est donc pas seulement la dignité do jeune musulman. Il est de favoriser à terme, souligne justement Tarik Ramadan, l'émergence en Europe d'un islam conjugué au pluriel.

Le deuxième contresens porte sur la capacité de transformation individuelle liée au retour à l'islam. Ancien recteur de la mosquée de Paris, aujourd'hui décédé, Cheikh Abbas disait justement qu'*« auvrir des mosquées, c'était fermer des prisons »*. La formule est lapidaire, mais tous les jeunes du quartier Bellevue de Nantes, filmés dans le deuxième volet (mercredi 10), témoignent de l'équilibre, de la maturité, de la solidarité trouvés dans l'exercice, sans excès, de l'islam. La religion est *« un appui mental »*, dit l'un d'eux, qui permet de mieux supporter les galères et facilite l'intégration.

A entendre Jocelyne Césari, la motatioo en cours dans l'islam avec les jeunes convertis serait de même nature que celle qui, dans les années 50, poussa les jeunes chrétiens des milieux populaires à entrer dans la JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne) et à favoriser l'évangélisation de leur milieu. La comparaison est audacieuse mais pas infoodée. La Jeunesse ouvrière chrétienne, comme ses voisines du monde agricole ou étudiant, fut une pépinière de cadres et de militants pour la société française. Si on les écoute davantage, si l'on refuse, à leur égard, tout amalgame avec l'islamisme militant et violent, ces jeunes musulmans ne seront-ils pas, demain, les cadres de leur communauté ?

Pour éviter toute accusatioo d'angélisme, il eût pourtant fallu rappeler que, sur ce terreau de la réislamisation, peuvent se profiler des aventures et des manipulations contestables. Ainsi, il y a deux ans, au moment de l'attentat du métro Saint-Michel, l'itinéraire controversé d'un Khaled Kelkal.

Henri Tincq

★ « Saga-Cités » : *L'Islam de France*, France 3, mercredis 3, 10 et 17 septembre, 16 h 10 ; rediff. les jeudis 4, 11 et 18 vers 0 heure.

MARDI 2 SEPTEMBRE

TF 1

20.45

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT ■ ■
Film de Robert Zemeckis, avec Kathleen Turner, Michael Douglas (1984, 110 min). 553043
Une romancière vole au secours de sa sœur, enlevée en Colombie.

22.35

Y A PAS PHOTO !
Magazine présenté par Laurent Fontaine et Pascal Bataille. Sujets : Gianni Versace ; David Ginola ; Les serial killers (100 min). 2557482
Une des nouveautés de la rentrée de TF 1.

0.15 Le Docteur mène l'enquête. Série. O Passage à tabac.
1.10 et 1.50, 2.55, 3.55, 4.35 TF 1 nuit.

1.20 Reportages. Magazine. Gaston, le roi du périph' (rediff.). 2.00 et 3.05, 4.10 Histoires naturelles. Documentaire. 4.45 Musique (15 min).

France 2

20.50

L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE ■
Film d'Irvin Kershner, avec Mark Hamill, (1980, 130 min). 77989370
Le combat de Luke Skywalker et de la princesse Leila contre Dark Vador.

23.05

LE RETOUR DU JEDI ■
Film de Richard Marquand, avec Mark Hamill, Harrison Ford (1983, 135 min). 0258280
Troisième épisode de La Guerre des étoiles, *avec un héros, pas mal de créatures répugnantes, des effets spéciaux et des scènes d'action.*

1.20 Journal, Météo. 1.35 Rallye. Paris-Moscou (rediff.). 1.50 Tatort. Série. Drôle de trouvaille (85 min). 6861425 3.20 24 heures d'infos. 3.30 Météo. 3.35 Jeux sans frontières. La finale (rediff., 115 min).

France 3

20.50

LA CARTE AUX TRÉSORS
Divertissement présenté par Sylvain Augier. La Guadeloupe, Basse-Terre (115 min). 814289
22.55 Journal, Météo.

23.20

▶ GUYNEMER OU L'ESPRIT DE LA CHASSE
Documentaire de Jean-Pierre Chapel et Gilles Cayatte (55 min). 1211918
1914, la France est en guerre contre l'Allemagne. Elle crée les premières unités aériennes dont un jeune homme de vingt ans, Georges Guynemer, sera l'un des héros. Il décède en 1917, abattu au-dessus de la Belgique.

0.15 Françoise Dolto. [2/3] Parler vrai (55 min). 7735319

1.10 New York District. Série (45 min).

Arte

20.45

LA VIE EN FACE : UNE JOURNÉE CHEZ MA TANTE AU MONT-DE-PIÉTÉ
Documentaire de Christophe Otzenberger (45 min). 498802
A l'origine institution à vocation sociale, le Crédit municipal de Paris fonctionne comme un organisme financier.

21.30

▶ SOIRÉE THÉMATIQUE : ARAGON
21.35 Aragon, le pouvoir magique des mots. Documentaire (110 min). 8371260
Portrait conçu en deux parties : « Changer la vie », de sa naissance en 1897 jusqu'à 1936, et « Transformer le monde », de 1936 jusqu'à sa mort en 1982.
23.25 La vie est à nous ■ Film de Jean Renoir (1936, N., 70 min). 7137024
0.35 ▶ Qiu Ju, une femme chinoise ■ ■ ■ Film de Zhang Yimou (1992, rediff., 95 min). 3608715

2.10 Le Regard. Court métrage de Todd Kessler (1995, 15 min). 4909929

M 6

20.50

DOCTEUR QUINN, FEMME MÉDECIN
Série, avec Jane Seymour (180 min). 50770208
Le train fou.
Epouse, mère et médecin.
Faute professionnelle.

23.35

L'AFFAIRE AMY FISHER
Désignée coupable. Téléfilm O de John Herzfeld, avec Alyssa Milano, Jack Scalia (95 min). 4184753
Une adolescente aguichante, maîtresse d'un garagiste marié et père de famille, ne supporte pas la séparation que lui impose son amant et attente à la vie de son épouse.

1.10 Capital (rediff.). 2.55 Culture pub (rediff.). 3.20 Jazz 6 (rediff.). 4.00 Turbo (rediff.). 4.30 Les Piégeurs (rediff.). 4.50 Mister Biz (rediff.). 5.15 Prenez les vivants (20 min).

Canal +

20.35

T-REX
Film de Jonathan Betuel, avec Whoopi Goldberg, Pons Maar (1995, 90 min). 498753
Une femme-flic humanoïde doit former un dinosaure comme nouvel équipier.
22.05 Flash d'information.

22.10

TÉMOIN MUET ■
Film d'Anthony Waller, avec Marina Sudina (1994, 95 min). 2312821
A Moscou, en 1994, une jeune américaine muette travaille comme maquilleuse sur un thriller à petit budget que des compatriotes tournent dans des studios désaffectés.
23.45 Tennis. En direct (279 min). 56170192
4.25 Babylon 5. Série.
5.10 Faux frères, vrais jumeaux Film d'Andrew Davis (1995, ♦, 109 min). 7013338

Radio

France-Culture

20.30 Archipel Médecine.
21.32 Mémoire du siècle. Maurice Coussonneau.
22.40 Nuits magnétiques. Après l'usine : la friche ! [1/4].

0.05 Du jour au lendemain. Jean-Pierre Milovanoff (Le Maître de paons). 0.48 Les Cinglés du Music-Hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.30 Concert. Les Prom's. Donné en direct du Royal Albert Hall de Londres, par l'Orchestre Royal du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Riccardo Chailly : Œuvres de R. Strauss.
22.30 Concert. Concert de la Société philharmonique, donné le 25 septembre 1995, au Conservatoire royal de Bruxelles, par le Trio Alma.

0.00 Comment l'entendez-vous ? (rediff.). Le chant mozartien, par Jeffrey Tate. 2.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées. Leif Ove Andsnes, piano. Sonate nº 2 op. 35 Marche funèbre, de Chopin ; Concerto op. 16, de Grieg, par l'Orchestre philharmonique de Bergen, dir. Kitaïenko ; En saga op. 9, de Sibelius, par l'Orchestre philharmonique de Los Angeles, dir. Pekka Salonen ; Suite luciférienne op. 45, de Nielsen ; Sonate pour violon et piano, de Janacek, Christian Tetzlaff, violon.
22.40 Les Soirées...
0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 V comme vengeance. Téléfilm de Patrick Jamain [1/6], avec Roger Souza (100 min). 50023314
21.40 Carnets de voyage.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Strip Tease. Magazine.
23.30 Les Grandes Enigmes de la science. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3, 30 min).

Planète

20.10 Des hommes dans la tourmente. [17/32]. Windsor versus Crown.
20.35 Histoires oubliées de l'aviation. [5/6]. Seadart.
21.35 Paul Bowles, le titan de Tanger.
22.30 Nicolas et la course Landaise.
22.55 La Tribu du tunnel.
23.45 La Femme américaine au XXe siècle.

Paris Première

21.00 Maurice Chevalier. De Philippe Fortin.
21.50 Les Documents du JTS. Les lumières de la ville : Bourvil.
22.25 Rue Barbare ■ Film de Gilles Béhat (1983, 105 min). 25174840

Histoire

21.00 Mille et une vies : Jules Ferry. Téléfilm de Jacques Rouffio, avec Thierry Fortineau (120 min). 507135376
23.00 De l'actualité à l'histoire. Animé par Marc Ferro et Jean-Pierre Langellier, éditorialiste au *Monde*. La SNCF est-elle encore un service public ? Quelle terre pour Israël ? (rediff.).

France Supervision

20.45 Les Francofolies 1997 : Verbecke, Milteau, Hugues Aufray. Concert (50 min). 72077840
21.35 The Jazz Singer ■ Film de Richard Fleischer (1980, 115 min). 80258060
23.45 Richard Strauss. Concert enregistré au Festival Richard Strauss (55 min). 68144753
0.40 Il était une fois... Hollywood ■ ■ Film de Jack Haley Jr (1974, 130 min). 31720681

Ciné Cinéfil

20.30 Sérénade au bourreau Film de Jean Stelli (1951, N., 90 min). 2907314
22.00 Les Nouveaux Riches ■ Film d'André Berthomieu (1938, N., 90 min). 6835145

Ciné Cinémas

20.30 Mediterraneo Film de Gabriele Salvatores (1991, 90 min). 2978444
22.00 Les Évadés ■ ■ Film de Frank Darabont (1995, v.o., 140 min). 45482260

Festival

20.30 Le Goût des fraises. Téléfilm de Franck Cassenti, avec François Cluzet (95 min). 62328555
22.05 Pognon sur rue. Téléfilm de Jean-Louis Bertuccelli, avec Daniel Prévost (85 min). 57554550

Série Club

20.45 L'Age de cristal. La fille du temps.
21.35 Madame et ses flics. Le prix du cadavre.
22.30 Edouard et ses filles.
23.00 Le Saint. Les amateurs d'art.

Canal Jimmy

21.00 Spin City. La grève.
21.25 Cambouis. Magazine.
22.20 Portrait. Magazine.
22.25 Sinatra.
23.00 Star Trek : la nouvelle génération. Icare (v.o.).
23.45 Quatre en un. Magazine.
0.15 L'Homme invisible. La fusée.
0.45 Le Meilleur du pire.

Disney Channel

19.35 L'Incorrigible Cory.
20.00 Tous sur orbite.
20.10 Bandits, bandits ■ ■ Film de Terry Gilliam (1981, 110 min). 5124482
22.00 Honey West.
22.25 Richard Diamond.
22.40 Juste pour rire.
23.10 Profession critique.
23.35 Sylvie et compagnie. Opération tire-bouchon (25 min).

Téva

20.30 et 22.30 Téva interview. Invitée : Jehanne Collard.
20.55 Harcelée. Téléfilm d'Alan Metzger, avec Connie Sellecca (95 min). 504794006
23.00 Clair de lune. David père de famille.
23.45 Un été à Saint-Tropez (120 min).

Eurosport

20.00 X Games 1997. Sports fun. Sky surfing à San Diego (Californie).
21.00 Boxe. En direct. Combat en dix reprises : Mika Khilstrom (Fin.) - Mike Holden (GB) à Londres (120 min). 450847
23.00 World Cup Legends.
0.00 Equitation. Pulsar Crown Series en Allemagne (60 min).

Voyage

19.30 Vidéo guide : Egypte.
20.20 Deux Jours en France.
20.35 Suivez le guide.
22.30 Planète aventure. La maîtrise du vide.
23.00 Chez Marcel. Magazine. Invité : Michel Drucker.
0.00 Vidéo guide : Tunisie.
0.50 Chronique Polac (60 min).

Muzzik

19.15 Eclat, Pierre Boulez. De Frank Scheffer.
20.10 et 1.10 Cardiff Singer of the World 1997. Concert enregistré le 15 juin 1997 (50 min). 508880227
21.00 Nuit russe à la Waldbühne. Concert interprété par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Seiji Ozawa (105 min). 505237885
22.45 Paco De Lucia et John McLaughlin. Concert (60 min). 502252581
23.45 Jazz 625 : Ben Webster. Concert enregistré au Marquee Club à Londres en 1964 (40 min). 501017802
0.25 Chants grégoriens. Concert (45 min). 509131357

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 21.00, 1.00 World News. 21.30 World Report. 22.00 World News Europe. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

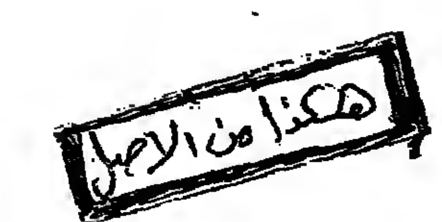
Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.15, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Ecologia. 0.45 Artissimo. 1.45 Visa.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Ruth Elkrief. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Inconduite en état d'ivresse

La presse britannique exprime son indignation, depuis qu'elle a appris l'état d'ébriété dans lequel se trouvait le chauffeur de la princesse de Galles

L'ACCUSÉ a changé de visage. La presse britannique s'en prenait lundi aux paparazzi, tenus pour responsables de la mort de la princesse de Galles. Elle dénonce mardi, avec un bel ensemble, l'inconscience du chef-adjoint de la sécurité de l'hôtel Ritz, à Paris, qui a pris les commandes d'une puissante Mercedes avec 175 milligrammes d'alcool dans le sang.

« Le chauffeur de la princesse était soûl » affirme le *Times* en première page et sur huit colonnes. *« Tuée par l'ivresse au volant, et non par sa célébrité »*, titre *The Independent*, résumant parfaitement le changement de ton intervenu en vingt-quatre heures. Même le *Financial Times*, qui n'accorde d'ordinaire que peu de place à ce type d'information, consacre la plus grande partie de sa première page au fait que le chauffeur de la princesse avait un taux d'alcoolémie trois fois supérieur à la limite autorisée en France.

« Cela voulait dire qu'il avait bu au moins l'équivalent d'une bouteille de vin. Dans ces conditions, il n'avait aucune chance de contrôler une grosse voiture lancée à grande vitesse dans un espace restreint », remarque un porte-parole du Royal Automobile Club. Le quotidien de la City estime que cette révélation est susceptible de mettre hors de cause les paparazzi.

THE Sun

DRUNK AT 121mph

« SE SENTIR IMMORTEL »

Le même porte-parole du Royal Automobile Club est longuement cité dans le *Times*. *« Après avoir autant bu, il devait se sentir immortel »*, dit-il du chauffeur. *« Nos statistiques montrent qu'il y a plus d'accidents liés à l'alcool en France qu'en Grande-Bretagne. Notre politique a toujours consisté à dire que l'on ne devrait tout simplement rien boire du tout avant de prendre le volant. Les conducteurs qui ont dépassé la limite réduisent leur niveau d'attention, de même que leur temps de réaction et leur capacité de jugement »*, dit-il encore.

Le quotidien conservateur fait également allusion à la rumeur selon laquelle le même chauffeur avait, immédiatement avant de démarrer, défié les photographes de presse qui montaient la garde devant le Ritz. Le *Guardian* qualifie pour sa part de *« désastreuse »* la décision de confier la sécurité de la princesse et de son compagnon, non pas à un chauffeur professionnel, mais à un agent de sécurité de l'hôtel Ritz, en état d'ébriété de surcroît.

« PAS BESOIN DE LOI »

Le *Sun*, estime que l'événement lui donne rétrospectivement raison, et montre qu'il n'y a nulle urgence à rédiger des lois protégeant la vie privée des personnalités. *« Si les lois françaises contre l'ivresse au volant n'ont pu empêcher l'accident tragique de Diana, que pourrait faire une loi britannique sur le respect de la vie privée ? »*, écrit de façon très casuiste le quotidien populaire qui n'hésite pas à publier de nouveau les cent pages de « une » qu'il a consacrées, ces dernières années, à la princesse de Galles.

Le *Sun*, qui verse volontiers dans la xénophobie et s'en était pris aux paparazzi français, attaque à présent les journaux allemands qui ont publié des photos, prises à distance, de l'accident et des premiers secours. *« Aucun journal en Grande-Bretagne n'aurait acheté ou publié de telles photos »* affirme le *Sun* qui conclut : *« Nous n'avons pas besoin de loi sur le respect de la vie privée pour nous dire comment nous devons nous comporter »*.

Ce n'est pas le point de vue du *Guardion* qui affirme que les révélations sur l'ivresse du chauffeur ne changent rien au fait qu'il faudrait trouver le moyen de mieux protéger la vie privée des gens, qu'ils soient célèbres ou non.

Dominique Dhombres

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION
Serge July

■ La princesse Diana fut et reste une parfaite héroïne des mythologies de cette fin de siècle. Ce n'est pas avec Lady Di que la royauté britannique a découvert les médias. La jeune femme a fait irruption dans une monarchie déjà irrésistiblement médiatisée. Elle n'aura fait que précipiter ce cours des choses. Car l'utilité de la Couronne britannique, s'il en est une, relève de manière exclusive de l'icône. Dans la seconde partie du siècle, cette fonction se confond de plus en plus avec un ministère du symbolique qui gère ainsi la survie difficile de la monarchie. Le couronnement de la reine fut d'ailleurs associé de façon intime aux médias : il fut orchestré de telle sorte qu'il accompagne le lancement de la télévision à grande échelle en Europe.

LE FIGARO
Ivan Roufiol

■ Bien sûr, la presse doit s'excuser. Lady Diana ne se serait pas tuée en voiture si elle n'avait été traquée par des chasseurs d'images, eux-mêmes employés par des agences de presse. Ces médias croyaient avoir fait de « Di » leur créature, au point de ne plus snpporter qu'elle leur échappe. Aussi ont-ils dévoré leur proie. Allant jusqu'à photographier, en meute, les derniers souffles de l'adorable princesse. Ces rats sont indéfendables. Mais c'est le monde qui est devenu malsain. Il s'émeut des images et s'ennuie des idées. Faire le procès des paparazzi revient à instruire celui de nos moeurs. La tragédie de Lady Diana aidera peut-être à établir un peu plus de décence chez les « chasseurs », et un peu moins d'ambiguïté chez lenrs « gibiers ». La presse s'excuse. Mais elle est excusable.

FRANCE-SOIR
Bernard Morrot

■ D'insinuations en approximations, la chasse aux sorcières s'organisait contre les journalistes, tous les journalistes. La carte de presse devenait une marque d'infamie, l'appareil photo un instrument de torture, voire une lunette de visées criminelles. Bref, nous étions tous des paparazzi, donc nous étions tous des assassins. Raté. Il a suffi d'un gramme soixante-quinze d'alcool décelé dans le corps du chauffeur de la voiture pour que le beau plan des obsédés de la censure s'effondre d'un coup. Même s'il apparaît que quelques-uns des sept paparazzi se sont conduits comme de francs salauds en mitraillant la Mercedes accidentée, il est maintenant établi qu'ils ne sont pour rien dans la tragédie.

EN VUE

■ La direction du Beekse Bergen Safari Park, au sud d'Amsterdam, a organisé, samedi 30 et dimanche 31 août, à l'intention des gays et des lesbiennes, une visite guidée en minibus et en barque afin d'observer les comportements homosexuels des animaux. Le parc abrite, selon les zoologues néerlandais, plus de 300 espèces. De son côté, **Reinhard Frese**, directeur du zoo de Duisbourg (Allemagne), propose des « mariages animaliers ». Vendredi 29 août, **Michael et Petra Buschendorf** ont choisi des éléphants pour témoins. La cérémonie coûte 300 marks et les koalas sont très demandés.

■ Plus d'un millier de candidates concourront à l'élection de **Miss Sissi**, qui aura lieu l'an prochain, à Budapest, à l'occasion du centenaire de la mort d'**Elisabeth de Wittelsbach**, impératrice d'Autriche et reine de Hongrie. Les candidates seront réparties selon leur âge en trois catégories : « Sissi jeune », « Sissi reine des Austro-Hongrois » et « Sissi femme mûre ». Un concours de beauté de chiens aura lieu en même temps. *« Sissi aimait beaucoup les chiens »*, ont expliqué les organisateurs.

■ Après la mort de la princesse de Galles, le metteur en scène italien **Franco Zeffirelli** a dénoncé *« l'imbécillité générale »* qui consiste à *« encenser, comme si elle était une sainte, la princesse Diana »*. *« La princesse de Galles n'a apporté que des ennuis à la monarchie anglaise*, a-t-il ajouté. *Quant au prince Charles, il n'a commis aucune faute sinon, au départ, d'ouvrir la succession à une reine qui venait d'une classe sociale que la famille royale devait conquérir. »*

MERCREDI 3 SEPTEMBRE

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.45 TF 1 jeunesse.
17.05 21, Jump Street. Série. Une école un peu spéciale.
17.55 Pour être libre. Série. Rivalité.
18.25 Mokshû Patamû. Jeu.
19.00 Tous en jeu. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal.

20.45

COMBIEN ÇA COÛTE ?
Magazine présenté par Jean-Pierre Pernaut. Invités : Charlotte de Turckheim, Pascal Legitimus. Le château de Chambord ; La saison du boulanger de Porquerolles ; L'économie de la plus grosse boîte de nuit d'Europe (125 min). 380593

22.50

COLUMBO
Poids mort. Série de Jack Smight, avec Peter Falk, Eddie Albert (100 min). 9013593
Une femme est témoin d'un meurtre commis sur un bateau. Elle pense avoir reconnu l'assassin : c'est l'homme qui la courtise.
0.30 Minuit sport. Championnat d'Europe de VTT 97 à Métabief (30 min). 5971487
1.00 et 2.05, 3.10, 4.10 TF 1 nuit.
1.15 et 2.15, 3.20, 4.20 Histoires naturelles. Documentaire. 4.50 Musique (10 min).

France 2

16.55 Le Mouton noir. Téléfilm de Francis de Gueltzl, avec Michèle Laroque (95 min). 1547796
18.40 Les Z'amours. Jeu.
19.20 Qui est qui ? Jeu.
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo.

20.55

▶ LES BRACONNIERS DE BELLEDOMBRE
Téléfilm de Philippe Triboit, avec Marie-Christine Barrault, Niels Dubost (100 min). 8958406

22.35

JACK REED
Le bras de la justice. Téléfilm de Brian Dennehy, avec Brian Dennehy, Charles S. Dutton (95 min). 5848222
Jack Reed est chargé de former un policier, courageux mais inexpérimenté.
0.10 Journal, Météo.
0.20 Météo.
0.25 Rallye. Paris-Moscou.
0.40 Tatort. Série. Feu d'artifice (85 min). 1120162
2.10 Quinze ans, l'aventure. 3.05 Connaître l'islam. 3.30 Le Jour du Seigneur. 4.00 24 heures d'infos. 4.30 Météo. 4.35 Ile aux ours. 4.30 Rallye. Série (65 min).

France 3

17.45 C'est pas sorcier. Magazine. Faire du sport... c'est physique et chimique !
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.02 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

▶ « LA JEANNE » S'EN VA-T-EN MER
Documentaire (90 min). 670593
Christophe de Ponfilly a partagé pendant cinq mois la vie des marins, à bord du navire école La Jeanne d'Arc.

22.20

TOUT LE MONDE PEUT SE TROMPER
Divertissement. La voyance et la politique (35 min). 236067
22.55 Journal, Météo.
23.20 ▶ Un siècle d'écrivains. Magazine. Paul Valéry (50 min). 4585796
0.10 Françoise Dolto. Documentaire. [3/3] N'ayez pas peur (55 min). 7823520
1.05 New York District. Série (45 min).

La Cinquième

18.25 Le Monde des animaux. Histoires de fauves : le retour du chat sauvage.

Arte

19.00 The Monkees. Série.
19.30 7 1/2. Hambourg
20.00 Animaux en péril. Documentaire. Eléphants en route pour le mont Marsabit (25 min). 71951
20.25 Documenta. Reportage.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : LES PAPES ET LE POUVOIR
Documentaire de Guido Knopp et Maurice Philip Remy. [2/5] : Pie XII et l'Holocauste (55 min). 1980680
Le rôle très controversé de Pie XII pendant la deuxième guerre mondiale et la période qui suivit le conflit.

21.40

MUSICA : PICASSO ET LA DANSE
Le Train bleu, opérette dansée en un acte de Darius Milhaud, chorégraphie de Bronislava Nijinska, reconstituée par Frank W. D. Ries, scénario de Jean Cocteau, avec Elisabeth Maurin. Le Tricorne, ballet en un acte de Léonide Massine, remonté par Lorca Massine, musique de Manuel De Falla, livret de Gregorio Martinez Serria, d'après Pedro Antonio Alarcon, avec Kadar Belarbi, Françoise Legrée (85 min). 9450929
23.05 Barbara Honigmann. *Documentaire de Barbara-Ann Rieck.* De Berlin à Strasbourg, itinéraires d'un écrivain juif (60 min). 6921796
0.05 La Lucarne : Du pôle à l'équateur. Documentaire (100 min). 4037891
1.45 Dernières nouvelles de la Mafia. (rediff., 75 min). 8935636

M 6

18.00 Highlander. Série. Amour à mort.
19.00 Raven. Série. La plage sanglante.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. A l'est, rien de nouveau.
20.30 La Météo des plages.
20.35 Elément Terre. Magazine

20.45

UNE FEMME DANS LA NUIT
Téléfilm O d'Eric Woreth, avec Natacha Lindinger (105 min). 300086
Traumatisée par le viol dont elle a été victime dans le RER, une femme accepte de servir d'appât pour permettre l'arrestation du criminel.

22.30

L'AFFAIRE AMY FISHER
Coupable sous influence. Téléfilm O de Bradford May, avec Noelle Parker (105 min). 8079154
Amy fisher est décrite ici comme une jeune fille tombée dans les rets tendus par un individu bien peu recommandable.
0.15 Secrets de femme. Série □.
0.50 Sexy Zap. Magazine □.
2.20 Fréquenstar. Invité : Jacques Higelin (rediff.). 3.10 Mister Biz, best of. Magazine. 3.55 Aventures en océan Indien. Documentaire. 4.45 Les Piégeurs (rediff.). 5.10 Turbo. (rediff.).

Canal +

14.25 C+ Cléo.
16.20 La Trilogie de Robin des Bois. Téléfilm de Ralph Smart. [1/3] (90 min). 1084241
17.50 Tennis. Résumé.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.20 Cyberflash. Magazine.
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

21.00

OÙ SONT LES HOMMES ? ■
Film de Forest Whitaker, avec Whitney Houston (1995, 120 min). 60512
A Phoenix, quatre jeunes femmes noires appartenant à la classe moyenne se retrouvent le soir du réveillon.
23.00 Flash d'information.

23.05

DELPHINE 1, YVAN 0
Film de Dominique Farrugia, avec Serge Hazanavicius (1996, 88 min). 4422951
Réalisé par un des Nuls, le film est commenté comme un match de football par les ineffables Thierry Roland et Jean-Michel Larqué.
0.35 Tennis. En direct de Flushing Meadow : 10e jour de l'US Open (270 min). 50845075
5.25 La Force de l'amour. Téléfilm de Bobby Roth, avec Kathleen York (94 min). 24371636

Radio

France-Culture

20.30 Paroles sans frontières. Antipodes : Post-colonialisme et décentrement culturel ; 21.32, Correspondances ; 22.00, Communauté des radios publiques de langue française : Les chemins de terre.
22.40 Nuits magnétiques. Après l'usine : la friche ! [2/4].
0.05 Du jour au lendemain. 0.48 Les Cinglés du Music'Hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff).

France-Musique

20.30 Concert. Les Prom's. Donné en direct du Royal Albert Hall de Londres, par l'Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Riccardo Chailly : Trois préludes, de Keuris ; Concerto pour piano et orchestre no 2, de Rachmaninov, Arkady Volodos, piano ; Le Mandarin merveilleux, de Bartók ; Salomé : Danse des sept voiles, de R. Strauss.
22.45 Concert. Concerts de midi du Louvre. Donné le 24 avril, par Aleksandar Serdar, piano. Œuvres de Galuppi, Brahms, Chopin, Granados.
0.00 Comment l'entendez-vous ? (rediff.). 2.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées. Le Chevalier à la rose (opéra en trois actes), de R. Strauss, Carlos Kleiber, chef d'opéra, par le Chœur de l'Opéra de Bavière et l'Orchestre d'Etat de Bavière, Gwyneth Jones (La Maréchale), Brigitte Fassbaender (Octavian).
23.40 Les Soirées... (suite). Œuvres de Berg. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Fort Boyard (France 2 du 30/08/97).
21.45 Les Suisses du bout du monde.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Pulsations. Magazine.
23.30 Bons baisers d'Amérique. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3, 30 min).

Planète

19.50 Apsaras. [1/2].
20.35 Un lycée pas comme les autres.
21.35 Des hommes dans la tourmente. (17/32). Windsor versus Crown.
22.00 Histoires oubliées de l'aviation. [5/6]. Seadart.
22.25 Paul Bowles, le titan de Tanger.
23.20 La Passion de l'imam Hossein.

Ciné Cinéfil

20.30 La Joyeuse Divorcée ■ ■ Film de Mark Sandrich (1934, N., v.o., 105 min). 8245135
22.15 Friday the 13th ■ Film de Victor Saville (1933, N., v.o., 85 min). 2424406
23.40 Arlette et ses papas ■ Film de Henry Roussel (1934, N., 105 min). 84266777

Histoire

21.00 Envoyé spécial, les années 90. Algérie Inch'Allah ; Tchernobyl, le petit Quan.
22.00 Il était une fois... Les Français : Le Pain noir. Le Père fraternité [2/2]. Téléfilm de Serge Moati [8/16] (60 min). 504316864
23.00 Le Magazine de l'Histoire. Numéro 4 (rediff.).

Paris Première

21.00 Paris modes. Magazine.
21.50 Les Documents du JTS.
22.25 Tour de chant Georges Brassens. Concert enregistré à Bobino en 1972 (65 min). 89025067

France Supervision

20.30 Cap'tain Café. Invité : Arno.
21.20 Symphonie no 39, de Mozart. Concert (30 min). 60800222
21.50 Mozart, Beethoven, Mendelssohn. Concert (25 min). 46208864
22.15 Le New Morning : Pee Wee Ellis. Concert (25 min). 46228628
22.40 Le New Morning : Jimmy Thackery. Concert (25 min). 10174796

Ciné Cinémas

20.30 Rapa-Nui ■ Film de Kevin Reynolds (1994, 105 min). 6247593
22.15 Je suis le seigneur du château ■ ■ Film de Régis Wargnier (1988, 90 min). 6856203
23.45 Edgar Reitz (80 min).

Festival

20.30 Rideau de feu. Téléfilm d'Igaal Niddam, avec Corinne Touzet (95 min). 96624767
22.05 Tatort : Sur la terre comme au ciel. Téléfilm de Sylvia Hoffmann, avec Rudiger Bahr (80 min). 57513203

Série Club

19.50 Monsieur Ed.
20.15 Une famille pour deux. Feuilleton. Crise de père.
20.45 Caraïbes offshore. La pêche à l'espadon.
21.30 et 1.30 Madame et ses flics. Spéciale bavure.
22.30 L'Age de cristal. La fille du temps.
23.45 Le Saint. Annette.

Voyage

20.30 Suivez le guide.
22.30 Planète aventure. Sur les traces des émérillons.
23.00 Chez Marcel. Magazine. Invité : Amir El Azabi.

Canal Jimmy

20.00 The Muppet Show. Invité : Kenny Rogers.
20.25 Star Trek : la nouvelle génération. Icare.
21.15 Vélo. Magazine.
21.40 Seinfeld. La tarte aux pommes.
22.10 Une fille à scandales. Alligators d'égout et jeux d'épée (v.o.).
22.35 Spin City. La grève (v.o.).
23.00 Destination séries. Magazine.
23.30 Game On. Bruce Willis, un poisson à la main (v.o.).
0.05 New York Police Blues. Soupçons (v.o., 45 min).

Disney Channel

20.00 Tous sur orbite.
20.10 La Fille de l'équipe.
20.30 Sports. Magazine.
21.30 Sport Académie.
22.00 Camargue des quatre saisons.
22.30 Histoires de compositeurs.
23.30 Sylvie et compagnie.

Téva

20.55 Le Silence et la Peur.
22.00 Teva psycho. Magazine.
23.00 Clair de lune.
23.45 A coeur, à corps, à cris. [2/3] A corps (70 min).

Eurosport

20.00 et 0.30 X Games 1997. Sports fun. Sky Surfing : Finale à San Diego.
21.00 Voitures de tourisme. Championnat britannique.
22.00 Boxe. Poids lourds-légers : Marcus Beyer (All.) - Danny Thomas (EU). Norbert Nieroba (All.) - Darryl Ruffin (EU) à Cologne (Allemagne).
23.00 Sports de force. Open européen Herkules.
0.00 Sailing (30 min).

Muzzik

19.20 Penguin Cafe Orchestra. Concert enregistré en 1990 (40 min). 506986067
20.00 Erich Leinsdorf dirige Wagner. Concert interprété par l'Orchestre symphonique du Südwestfunk de Baden-Baden (35 min). 500013222
20.35 Enas.
21.00 Le Spectre de la danse.
22.35 Bahia Night 96. Concert enregistré au Festival de jazz de Montreux (115 min). 502521067
0.30 Jazz at the Smithsonian : Alberta Hunter. Concert (60 min). 506831365

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 21.00, 1.00 World News. 21.30 World Report. 22.00 World News Europe. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 90° Est. 0.45 Visa. 1.45 Odeon.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Ruth Elkrief. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

LES CODES DU CSA
O Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

22.25 Un après-midi de chien. Film de Sidney Lumet (1975, 125 min). Avec Al Pacino. *Policier.*
0.30 Les Pas perdus. Film de Jacques Robin (1964, N., 90 min). Avec Michèle Morgan. *Drame.*

TMC

23.00 Mariage à l'italienne. Film de Vittorio De Sica (1965, 100 min). Avec Sophia Loren. *Comédie.*

TSR

21.05 Haute sécurité. Film de John Flynn (1989, 110 min). Avec Sylvester Stallone. *Policier.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
MERCREDI 3 SEPTEMBRE 1997

Exercices de rentrée

par Pierre Georges

ENFANTS de la Havane, mettez vos rouges tabliers... Fidel Castro n'est pas mort, qui discourt encore ! Profitant de la rentrée des classes, le *Lider maximo*, que la rumeur, la semaine dernière, avait laissé pour agonisant, voire pire, a, lui aussi, fait sa rentrée publique.

Dans une brève allocution, du moins selon les normes usuelles, quarante-cinq minutes à peine, le chef de l'Etat cubain a dénoncé avec ironie les fausses informations lancées, selon lui, par les émigrés anticastristes de Floride. *« Adieu, espoirs des impérialistes ! Nous devons tous mourir. Mais il ne passera par l'esprit de personne d'enterrer l'un d'entre nous sans le dire... et, en premier lieu, au peuple. »*

Et pour que la méditation civique des 2 000 enfants des écoles conviés à la cérémonie soit féconde, Fidel Castro a lancé cette phrase mémorable : *« Meure qui meurt ! La Révolution (cubaine) continuera ! »* Ainsi édifiés, les écoliers de La Havane ont pu entendre, sous une pluie battante, un cours magistral sur les mérites incomparables et inséparables de la révolution et du système scolaire cubains.

Meure qui meurt ! Vive qui vit ! Dure qui dure ! Vaille que vaille ! A Moscou, et pour les chères têtes blondes cette fois, Boris Eltsine s'est fendu, lui aussi, de quelques considérations de la plus haute importance sur l'âge du capitaine et sur son souci de ne pas tenir la barre trop longtemps.

Parlant devant les enfants d'une école, le président russe leur a glissé cette confidence d'Etat : en aucun cas, il ne fera le combat de trop. Autrement dit, et il l'a dit, Boris Eltsine ne briguera pas en l'an 2000, terme de son mandat, une nouvelle et troisième fois, le trône républicain du Kremlin. On ne sait si cette nouvelle a particulièrement bouleversé l'auditoire. Quand bien même le chef de l'Etat russe aurait ouvert des perspectives prodigieuses aux meilleurs de ces écoliers : *« L'un d'entre vous sera un jour président. Mais vous, les garçons, n'espérez pas être seuls concernés. Une femme peut aussi être présidente. »*

Ecoles, toujours, et cet art d'inscrire, qu'ils le veuillent ou non, les enfants dans l'actualité du moment. Au Royaume-Uni, sans aucun doute, les élèves, comme les sportifs, comme les artistes, comme tout le monde, vont être conviés à faire, dans le silence et le recueillement, un travail de deuil et de mémoire. Ils vont apprendre toute la différence protocolaire qu'il peut y avoir, au royaume des grandes personnes et des grands chagrins, entre des funérailles *« uniques pour une personne unique »* et des funérailles *« d'Etat »* ou des funérailles *« royales »*. Et ils vont sans doute y méditer sur les méfaits de l'alcool au volant, les dangers des excès de vitesse. Et, aussi, sur les ravages d'une presse de caniveau que bon nombre de leurs parents engraissent avec assiduité.

Ecoles, enfin. Et rentrée, de la plus conventionnelle, de la plus rituelle manière qui soit en France. Le grand proviseur central, le très éruptif M. Allègre, promet, certes, le grand soir, ou le grand matin, éducatif : *« Nous allons transformer l'école en profondeur pour une modernisation décisive et une reconquête des valeurs républicaines. »* Mais, en attendant, silence dans les rangs et chocolatine pour tout le monde !



Une information judiciaire est ouverte contre le président du conseil régional d'Ile-de-France

Michel Giraud aurait bénéficié des services d'employés de maison rémunérés par la région

LE PARQUET de Paris a ouvert, vendredi 29 août, une information judiciaire pour *« conservation de prise illégale d'intérêts »* à l'encontre du président (RPR) du conseil régional d'Ile-de-France, Michel Giraud. Entendu, au mois de juin, dans le cadre d'une enquête préliminaire ordonnée par le parquet, M. Giraud devrait être prochainement mis en examen par le juge d'instruction chargé du dossier, Armand Riberolles. La justice reproche à Michel Giraud d'avoir employé, pendant plusieurs années, deux salariés du conseil régional dans son château de Morsang-sur-Seine.

Le 15 octobre 1996, l'Association de défense des contribuables parisiens (ADCP), qui s'était rendue célèbre en révélant l'affaire de l'appartement d'Alain Juppé, avait dénoncé ces pratiques au procureur de Paris, Gabriel Bestard. *« Il n'est pas contesté, semble-t-il,* écrivait-elle, *qu'au moins deux employés du conseil régional ont eu pour mission exclusive de se consacrer à plein temps au gardiennage de la propriété privée de M. Giraud, laquelle n'a à l'évidence pas vocation à servir son activité professionnelle. »*

Estimant que M. Giraud s'est rendu coupable du délit de prise illégale d'intérêts, l'association demandait au procureur de diligenter une enquête. *« L'ADCP,* notait-elle, *ne peut que s'interroger sur l'usage qui aurait ainsi été fait de fonds publics (...) au profit de celui qui, assumant les plus hautes fonctions exécutives (...) se doit de veiller à la régularité de leur emploi. »*

Pendant les huit mois qui ont suivi cette dénonciation, le parquet a, dans un premier temps, étudié les documents transmis par la chambre régionale des comptes et les argumentaires fournis par Michel Giraud. En juin, il a fait procéder à des auditions, notamment celle du président du conseil régional. Enfin, il a finalement décidé d'ouvrir une information judiciaire. M. Giraud, qui s'est dit *« surpris »* par la décision du parquet, est en outre indirectement visé par l'enquête sur les irrégularités des marchés publics du conseil régional d'Ile-de-France, qui est instruite, à Paris, par les juges Armand Riberolles et Marc Brisset-Foucault.

Pour des pratiques semblables, l'ancien maire (RPR) de Levallois-Perret, Patrick Balkany, a été condamné, en mai, à quinze mois de prison avec sursis, 200 000 francs d'amende et deux ans d'inéligibilité par le tribunal correctionnel de Nanterre. A l'audience, Patrick Balkany et son épouse, qui ont été condamnés à rembourser à la ville de Levallois la somme de 771 000 francs – les trois ans de salaires et de charges sociales –, ont expliqué que ces *« quelques avantages » « faisaient partie des usages »*.

Camille Cabana et Robert Pandraud, eux, n'ont, en revanche, jamais été poursuivis. L'ancien secrétaire général de la mairie de Paris, puis adjoint au maire, et l'ancien directeur de cabinet de Jacques Chirac ont bénéficié, pendant plusieurs années, des services d'employés de maison rémunérés par la ville. Saisi par l'ADCP, le procureur de Paris avait choisi, en janvier 1996, de classer le dossier. A la demande de Jean Tiberi, et alors qu'ils étaient menacés par une procédure devant le tribunal administratif, les deux hommes avaient cependant accepté de rembourser à la ville le montant de ces *« avantages contestés »* : Camille Cabana a versé une somme de 618 000 francs tandis que Robert Pandraud a signé un chèque de 92 000 francs.

Anne Chemin

Le RPR cherche un patron pour la région Ile-de-France

Tout en laissant clairement entendre qu'il ne se représenterait pas à la tête du conseil régional d'Ile-de-France lors des élections régionales de 1998, Michel Giraud (RPR) a toujours répété qu'il irait au bout de son mandat. Ainsi avait-il résisté, jeudi 26 juin, au dernier tir de barrage de l'opposition au sein du conseil régional, qui avait alors réclamé sa démission. Les élus franciliens, qui se réunissaient en séance publique, avaient tenté de tirer profit de la perquisition opérée le jour-même, dans les locaux du conseil régional, dans le cadre de l'enquête visant la passation des marchés de rénovation des lycées de la région entre 1991 et 1995.

M. Giraud avait alors cherché à banaliser cette perquisition en l'annonçant lui-même aux journalistes (*Le Monde* du 28 juin). Soucieux de conserver la plus importante région de France, qu'il détient depuis sa création il y a vingt ans, le RPR est déjà à la recherche d'un nouveau chef de file.

La fréquentation étrangère à l'origine d'une année record pour le tourisme français

L'ANNÉE 1997 sera celle des records pour le tourisme français. Les résultats définitifs de la saison ne seront connus qu'à la mi-octobre, mais déjà Michelle Demessine, secrétaire d'Etat au tourisme, s'est félicitée, lundi 1er septembre, des premières estimations *« qui ont tout lieu de satisfaire l'ensemble des acteurs du tourisme »*, la progression se situant selon les régions *« de 5 à 15 % »*.

« Les premières estimations montrent une augmentation sensible de la fréquentation, notamment étrangère », a précisé la secrétaire d'Etat. La fréquentation française a été globalement conforme aux prévisions résultant du sondage réalisé par la Direction du tourisme à la fin du mois de juin. Cette étude indiquait que 80 % des Français avaient l'intention de rester sur le territoire national pour tout ou partie de leurs congés d'été. Les étrangers – en particulier Américains, Belges, Néerlandais et Italiens – sont donc à l'origine de ce dynamisme touristique, avec une hausse de 3 % à 10 % de la fréquentation. Les effets de change ont joué favorablement, la France redevenant une destination plus compétitive grâce à l'appréciation du dollar ou de la livre notamment.

En conséquence, l'excédent de la balance des paiements devrait battre ses records de 1993 et 1994 avec un solde positif supérieur à 60 milliards de francs. Pour les cinq premiers mois de 1997, l'excédent s'élève à 22,4 milliards de francs, en progression de 22,6 % par rapport à la même période de 1996.

PLAN DE BATAILLE

La secrétaire d'Etat a proposé aux acteurs du tourisme un *« plan de bataille »* pour l'avenir, en plusieurs points : d'une part conserver le *« socle »* de clientèle française, moins *« versatile »* que la demande étrangère, en modernisant l'offre touristique et, d'autre part, élargir ce socle à des catégories sociales qui n'y ont pas accès actuellement grâce à l'extension des chèques-vacances aux entreprises de moins de cinquante salariés.

Mme Demessine veut poursuivre *« l'effort de reconquête des marchés traditionnels européens, américains et japonais »* et entend lancer une offensive concrète sur les marchés émergents et lointains sur lesquels *« la discrétion française n'est plus admissible »*. Ainsi, Maison de la France, organisme chargé de la promotion de la destination France à l'étranger, va ouvrir un bureau à Pékin. Toutefois, Maison de la France devrait fermer au moins trois représentations (Barcelone, Chicago, Berlin) pour parvenir à réaliser l'économie d'une quinzaine de millions de francs jugée nécessaire par les pouvoirs publics.

François Bostnavaron

Nouvelles baisses de prix sur les téléphones mobiles

LA GUERRE commerciale reprend de plus belle entre les opérateurs de téléphones mobiles. Alors que l'Autorité de régulation des télécommunications (ART) fait état d'une progression record de 47 % du nombre des abonnés au cours des six derniers mois (263 000 utilisateurs supplémentaires en juillet, ce qui porte à 3,8 millions le nombre de propriétaires d'un « portable »), Bouygues Télécom et France Télécom annoncent de nouvelles offres promotionnelles.

Bouygues a fait part lundi 1er septembre du lancement d'un *« forfait intégral »*. Pour toute souscription d'un forfait de deux, trois ou quatre heures de communication, le client pourra choisir gratuitement un téléphone parmi trois appareils. Cette proposition, accompagnée d'une réduction des frais de mise en service qui passent de 350 à 175 francs TTC, est valable jusqu'au 1er novembre, mais l'opérateur souligne déjà qu'il pourrait bien la reconduire.

Alors que, ces derniers mois, les opérateurs s'efforçaient de réduire le « subventionnement » du prix de l'appareil, le « forfait intégral » de Bouygues relance cette pratique. En général, les trois opérateurs français (Itinéris-France Télécom, SFR et Bouygues Télécom) consentent une « prime de bienvenue » de l'ordre de 1 500 francs, parfois présentée comme une contrepartie à la contrainte de souscrire un abonnement d'une durée de douze mois. Toutefois, au printemps, SFR et France Télécom ont réduit de 500 francs la prime à l'achat d'un téléphone couplé à un abonnement.

Bien que son service grand public Ola, lancé en juin, intègre une subvention un peu inférieure à 1 000 francs, France Télécom assure de sa volonté de réduire l'avantage consenti pour l'achat d'un terminal. L'opérateur public, qui préfère encourager l'usage du téléphone, a levé mardi 2 septembre le voile sur une nouvelle tarification de certains de ses services. Ainsi, les forfaits Déclic, Référence et Affaires sont remplacés par une formule baptisée « Evolution » : le client acquitte une redevance mensuelle de 145 francs et choisit lui-même la durée de son forfait, chaque heure étant facturée 60 francs. Au-delà, les communications seront fixées au tarif unique de 2 francs la minute, sans distinction d'heures pleines et d'heures creuses. Selon France Télécom, dont le service Itinéris a dépassé les deux millions d'abonnés en juillet et repris des parts de marché en juin, la baisse des prix atteint 15 % à 25 %. Un forfait de deux heures passe ainsi de 315 francs à 265 francs.

Jean-Michel Normand

67 % des Français favorables à la limitation de vitesse en cas de pollution

SELON UN SONDAGE BVA-*Libération*, réalisé les 30 et 31 août auprès de 943 personnes et publié mardi 2 septembre, 67 % des sondés sont favorables à la limitation de vitesse en cas d'alerte à la pollution. Ils sont cependant moins nombreux (46 %) à se prononcer en faveur de mesures contraignantes comme la circulation alternée, lui préférant (à 62 %) la « vignette verte » à l'étude au ministère de l'environnement. Cette « vignette » autoriserait seulement les voitures propres (GPL ou électriques) ou catalysées à rouler en cas de pics de pollution. Si les sondés sont partisans à 57 % d'un bridage des voitures à 130 km/h, ils ne sont séduits que pour 21 % (et 11 % des conducteurs d'un véhicule diesel) par l'augmentation du prix du gazole, mesure envisagée pour le budget 1998.

Maryvonne de Saint-Pulgent devrait quitter la direction du patrimoine

LE CONSEIL DES MINISTRES du mercredi 3 septembre devrait entériner le départ de Maryvonne de Saint-Pulgent, directeur du Patrimoine au ministère de la Culture. Nommée à ce poste par Jacques Toubon en juillet 1993, elle remplaçait alors Christian Dupavillon. Maryvonne de Saint-Pulgent, née en 1951, énarque, membre du Conseil d'Etat, eut à gérer un budget du patrimoine allant s'amenuisant. En 1997, près de 50 % des crédits de sa direction étaient coupés ou différés. Ce départ annonce une refonte de la direction du patrimoine, qui devrait fusionner avec celle de l'architecture, sous la houlette de François Barré.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 2 septembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18232,52	+1,44	–5,83
Honk Kong index	13735,33	+2,31	+2,11

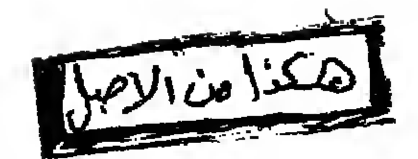
Tokyo, Nikkei sur 3 mois

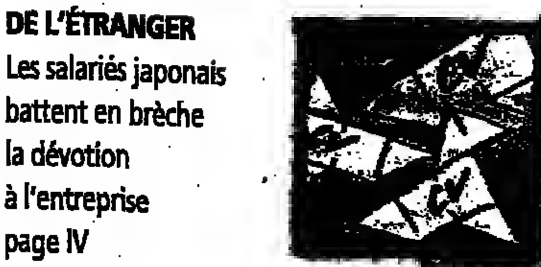
OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 02/09	Var. en % 01/09	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2821,97	+0,57	+21,86
Londres FT 100	4908,40	+0,78	+19,18
Zurich	—	—	—
Milan MIB 30	21737	+0,65	+38,48
Francfort Dax 30	—	—	—
Bruxelles	14420	+0,56	+36,41
Suisse SBS	5333,60	+1,18	+35,30
Madrid Ibex 35	—	—	—
Amsterdam CBS	—	—	—

Tirage du *Monde* daté mardi 2 septembre : 556 366 exemplaires 3

هكذا من الأصل





Le Monde des INITIATIVES

MERCREDI 3 SEPTEMBRE 1997

La gangrène du chômage vécue aux Andelys

Dossier ▼ Près de 7 millions de personnes sont directement touchées par les difficultés liées à l'emploi ▼ Conséquence, l'épargne de précaution s'accroît ▼ Et le système D reprend du galon



CHAVANAT

Les apparences sont sauves. Située en bord de Seine, nichée entre les premiers coteaux verdoyants du Vexin, la petite commune des Andelys affiche une sérénité champêtre de carte postale. A priori, les problèmes sociaux semblent avoir épargné cette sous-préfecture de l'Eure. Mais a priori seulement. Il suffit de gagner le centre-ville du Grand-Andely pour voir les ravages du chômage. Prospères après la guerre, les jardins ouvriers avaient disparu dans les années 60. Ils connaissent depuis peu une seconde jeunesse. C'est par dizaines que ces modestes enclaves ont réinvesti, depuis 1990, les parties nord et est de la ville. Leurs propriétaires sont loin d'être uniquement des retraités. *« De nombreux ouvriers au chômage en ont fait un véritable instrument de survie économique »*, commente Francis, coiffeur au centre-ville.

Installé sur la place Nicolas-Poussin depuis plus de quinze ans, Francis recueille les confidences. *« C'est vraiment plus comme avant. Aujourd'hui, plus personne n'est épargné. »* Ses clients lui racontent la *« pression »* au travail dans un contexte *« favorable aux employeurs »* où chacun sent que *« tout peut basculer du jour au lendemain »* ? Il est catégorique : *« Je vois beaucoup plus de gens sans boulot et puis, la clientèle se raréfie. Les coupes se font de plus en plus entre amis... »*

La cité HLM des Tours du Levant a été érigée à la fin des années 60. Depuis, les tours se sont délabrées. Et la cité a grossi, flanquée d'un vis-à-vis plus récent, le quartier populaire du Bourgoult, situé sur l'autre rive du Gambon. A moins de 4 kilomètres à vol d'oiseau, des luxueux pavillons du bord de Seine, la ville expose ici ce que certains Andelysiens présentent volontiers comme un *« véritable quart-monde »*.

Les grandes surfaces, en dehors d'Intermarché installé dans les années 60 en centre-ville, ont pris racine au pied des tours HLM. La dernière venue – le discounter ED l'épicier – a même réussi le tour de force de s'imposer, en 1994, sur l'avenue de la République, en plein centre, rejoint par un discounter en chaussures. Autant dire que cette percée des magasins de crise dans la partie bourgeoise de la ville n'est pas sans offusquer quelques Andelysiens.

« Parlons-en, du commerce, lance au siège de l'UCIAL (Union commerciale, industrielle, artisanale et libérale) des Andelys, Gérard Thirel, responsable ici de la première foire-à-tout de France. *Jusqu'au début des années 90, les gens payaient cash dans les magasins. Aujourd'hui, avec ou sans travail, les clients paient en liquide jusqu'au 10, par chèque jusqu'au 20 et par carte bancaire jusqu'au 30 »*. Ancien cadre supérieur de l'usine BATA (2 000 salariés) – fermée en 1990 dans la ville voisine de Vernon –, Gérard a connu pendant de longs mois les couloirs de l'ANPE et comprend donc cette logique de l'*« épargne de sécurité »*.

Les services de la mairie disposent des contours officiels du chômage dans la commune. Sur une population active évaluée à environ 3 900 personnes, 696 Andelysiens étaient inscrits à l'ANPE en avril 1997, soit un taux de chômage de 16,6 %, contre 13,7 % à l'échelle nationale. La situation va en se dégradant. Le pourcentage n'était que de 13,2 % en 1990. *« Et, encore, ces données ne reflètent-elles qu'une partie de la maladie,* souligne Frédéric Duché, secrétaire général par intérim à la mairie. *Il faudrait y ajouter les périphéries : les non-inscrits, les temps partiels, les jeunes en scolarité prolongée, etc. »*.

Sur les 421 entreprises assujetties à la fiscalité professionnelle sur la commune, *« cinq d'entre elles concentrent plus de 80 % »* de la taxe professionnelle, précise-t-il encore. C'est dire si les 1 086 emplois du secteur privé, qui dépendent de ces cinq entreprises, fragilisent le tissu économique local, comme l'ont d'ailleurs montré certains plans sociaux récents. Seule compensation, les 900 travailleurs des services publics de la ville constituent une citadelle d'emplois.

En l'absence d'une antenne ANPE sur la ville, Michèle Moncomble s'occupe depuis plus de dix ans de l'enregistrement et du suivi des demandeurs d'emploi à la mairie. *« Quant je suis arrivée, seules certaines catégories étaient concernées. Depuis 1993, cadres, classes moyennes, diplômés, salariés expérimentés... je vois désormais de tout pendant mes permanences. »* La diffusion du mal a gagné la garderie municipale : *« Si je vous disais le nombre d'enfants qui viennent sans goûter et dont les parents ne peuvent plus payer la cantine... »*, souligne Simone Matalon, institutrice aux Andelys depuis 1972.

Depuis 1990, cette contagion a donné naissance à quelques associations locales. Mais leur impact social reste limité. En revanche, d'autres activités connaissent un succès fulgurant. Comme cette petite boutique de dépôt-vente qui vient d'ouvrir, juste derrière l'hôtel de ville. En un peu plus de deux mois, plus de trois cents personnes sont venues y déposer un ensemble hétéroclite : livres, vêtements, vaisselle, etc. : *« En dehors de quelques cas de divorce, ce sont surtout de couples récemment touchés par le chômage qui viennent ici »*, explique Magalie, la vendeuse. Derrière elle, un petit panonceau orne la vitrine de ce mont-de-piété moderne. Les propriétaires y annoncent l'ouverture d'un second dépôt.

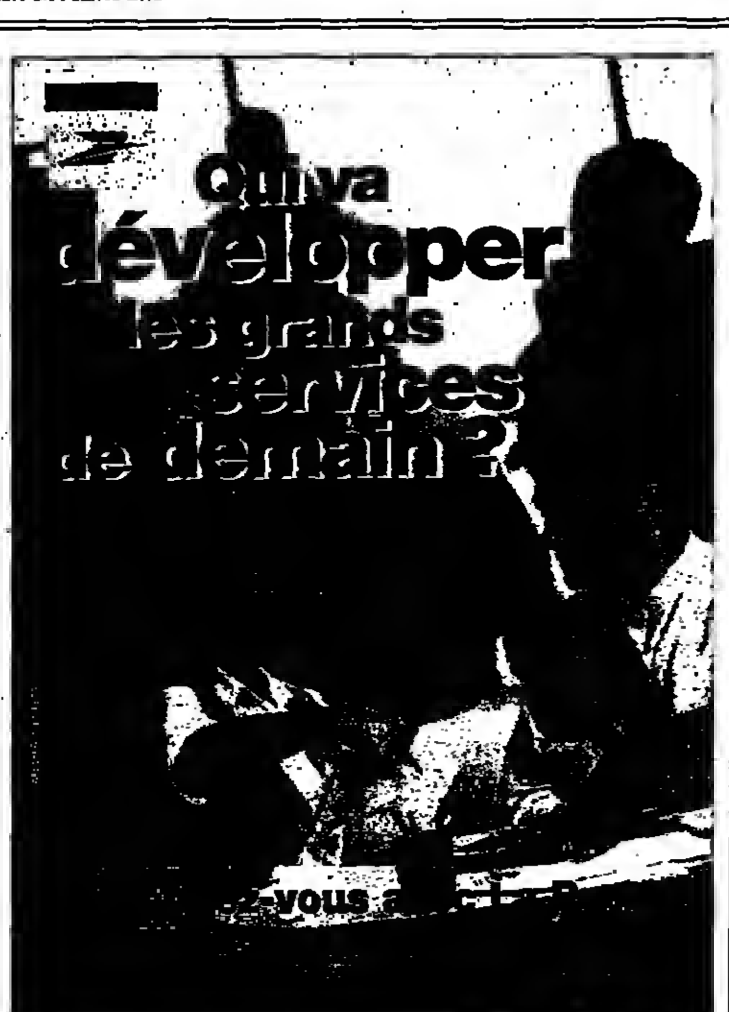
Olivier Piot

La cohésion sociale en danger

En montrant que les répercussions du chômage concernent largement les 3,5 millions de demandeurs d'emploi, *Chômage, le cas français*, le tout récent rapport du Commissariat général du Plan, pourrait être l'épilogue du dernier ouvrage de Robert Castel. Il prolonge tout à fait la démonstration de l'auteur d'une magistrale histoire du salariat, intitulée *Les Métamorphoses des questions sociales* (Fayard, 1995). *« Je me suis retrouvé dans les conclusions du document, contrairement à d'autres »*, confirme le sociologue, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (Ehess) et membre du groupe de travail à l'origine de l'étude. *« Le taux de chômage n'est que la face visible d'un phénomène plus profond : la précarisation du salariat. »*

Cet homme qui fut l'un des premiers à souligner que le système social français amorçait en réalité une *« mutation de grande ampleur »*, distingue bien la situation de *« gangrène »* actuelle des crises antérieures. *« La différence décisive avec la dépression des années 30, par exemple, est que la France d'alors, essentiellement rurale, pouvait se replier sur d'autres activités que le salariat. Alors qu'à l'heure actuelle celui-ci concerne plus de 80 % de la population active, auxquels s'attachent les garanties acquises (protection sociale etc.) tout au long du XXe siècle »*. Autrement dit, il y avait de l'espoir là où, aujourd'hui, domine *« un sentiment d'exaspération face au processus de dégradation de la vie sociale et privée que développe la précarité. Mais aussi d'impuissance devant la mécanique de flexibilisation croissante du salariat et la difficulté des tâches exigées, en face d'autres activités »*.

C. F.







Le chômage touche près de 7 millions de personnes

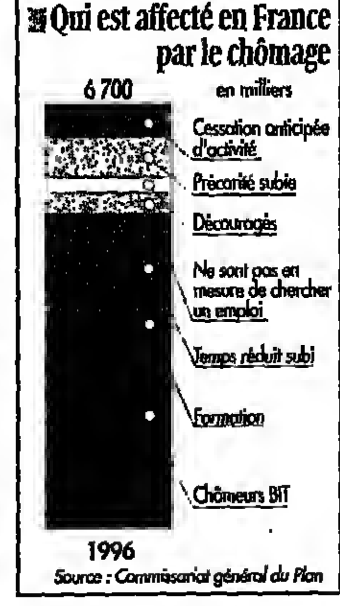
▼ Un effet de gangrène révélé par le rapport du commissariat du Plan

Réalisé à la demande d'Alain Juppé, alors premier ministre, le rapport du commissariat général du Plan, intitulé *Chômage : le cas français*, met en évidence l'effet de gangrène que provoque le chômage sur la société française. Le groupe de travail, présidé par Henri Guaino, commissaire au plan, avec Robert Castel, Jean-Paul Fitoussi et Jacques Freyssinet pour membres principaux, devait à l'origine tenter d'expertiser et d'ordonner les données statistiques permettant d'expliquer la situation française. Il a fini par dresser un tableau dont il ressort, bien évidemment, que la question du chômage ne hante pas que les 12,5 % de la population active instantanément touchés par ce fléau. Directement ou indirectement, dans leur famille ou leur entourage, des millions de Français vivent sous la menace. Ce qui modifie leurs comportements, leur appréciation de la vie professionnelle et, tout aussi logiquement, agit sur leur mode de consommation et leurs conditions d'existence au quotidien.

Pour prendre la mesure des ravages causés, les chiffres suffisent presque. Ainsi, selon une enquête du Credoc citée dans le rapport, 32 % des Français interrogés déclarent avoir été au chômage au moins une fois au cours des dix dernières années. Dans la tranche des 25-29 ans, cette proportion s'élève même à 55 %, et près de la moitié d'entre eux disent avoir connu au moins deux périodes de chômage au cours de ces dix ans. Mais il y a plus préoccupant : une étude de l'ANPE démontre que 56 % des chômeurs de 1993 l'étaient à nouveau trois ans plus tard, après un passage par l'emploi plus ou moins long. Ce phénomène, que les spécialistes nomment « *chômage récurrent* », amène à réviser l'idée même que l'on peut se faire du chômage de longue durée : alors que l'ancienneté moyenne des demandeurs se situait à 407 jours en avril 1996, elle s'établit en cumul à 650 jours pour ceux qui se sont inscrits au moins une fois entre juillet 1993 et avril 1996. A tel point que, en appliquant ce critère, la part des chômeurs de longue durée, répétitifs, passe à 64 % du nombre des demandeurs.

Mais l'individu ne compte pas tant que sa famille, elle aussi perturbée. Sur près de deux ans, entre janvier 1993 et octobre 1994, d'après l'Insee, plus du quart des ménages ont connu le chômage de l'un des adultes, et jusqu'à un tiers ont eu à subir la précarité de l'emploi, soit à travers le chômage, soit à travers un contrat à durée déterminée. En 1996, on considère que 6,6 millions de personnes étaient touchées dans leur ménage par le chômage au sens strict, le calcul conduisant à une estimation de 8,7 millions de personnes (y compris les enfants de moins de quinze ans) vivant dans un ménage comprenant au moins un chômeur.

Pour autant, la privation d'emploi n'est pas la seule conséquence néfaste. Dans son rapport, le commissariat du Plan en vient à examiner ce qui se produit aux contours avec le développement du sous-emploi et de la précarité, estimant que près de sept millions de personnes sont directement touchées par les difficultés de l'emploi dès que l'on intègre dans le raisonnement ces frontières du chômage. Et d'en lister les nombreuses catégories, au-delà des demandeurs d'emploi proprement dits, même si tel ou tel rapprochement peut être contesté. Tandis que 350 000 personnes sans emploi suivent des stages de formation professionnelle, plus d'un million et demi travaillent à temps réduit sans l'avoir choisi.



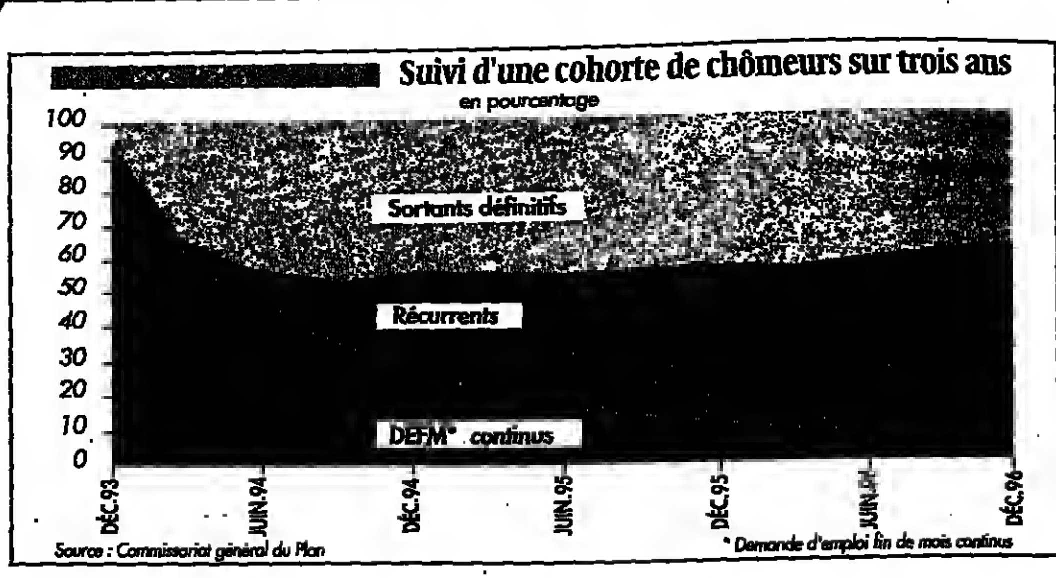
Source : Commissariat général du Plan

Avec l'essor du travail à temps partiel, on considère que la proportion de ceux pour qui cette forme d'emploi est subie ou contrainte a augmenté de dix points depuis le début des années 90. Puis il convient d'ajouter encore les 400 000 personnes qui occupent un emploi subventionné dans le secteur non marchand, pour l'essentiel des CES (contrats emploi-solidarité), les 250 000 chômeurs tellement découragés qu'ils ne cherchent même plus de travail et les 300 000 personnes qui souhaitent travailler mais ne le peuvent pas parce qu'elles ne sont pas disponibles, pour des raisons familiales, de service national ou de santé.

En outre, plus de 460 000 personnes sont retirées de la population active par les dispositifs de préretraite ou, en raison de leur âge, sont des chômeurs qui ne figurent plus dans les décomptes de l'ANPE. Mais l'énumération serait incomplète si n'y figuraient pas, de plus, les salariés temporaires, intérimaires, saisonniers ou CDD par exemple, dont le nombre est évalué à près d'un million et qui, quand ces statuts ne relèvent pas de leur choix, connaissent une précarité subie.

Au terme de ces additions préoccupantes, il apparaît clairement que le chômage et la dégradation qui en découle des modalités de l'emploi concerne fatalement, par le biais des familles, beaucoup plus de monde. Cette insécurité croissante et permanente provoque à son tour des ondes de choc dans de nombreux aspects de la vie sociale, les rapporteurs s'étant efforcés d'en analyser les impacts. Si la crainte pour les revenus est manifeste, la baisse des salaires est également réelle, qui s'aggrave avec le temps. Le surendettement trouve là une de ses premières causes, les ménages en difficulté finissant par ne pas payer leurs loyers ou leurs impôts. Quant aux conséquences psychologiques, elles sont graves, le rapport faisant la corrélation avec les indices d'instabilité conjugale, forte chez les hommes, les taux de suicide, notamment chez les 35-44 ans. Tant et si bien que l'on peut conclure à un état d'angoisse collective profonde qui a des répercussions sur la cohésion sociale.

A. Le.



Source : Commissariat général du Plan
* Demande d'emploi fin de mois continus

Faire carrière, une notion désormais lointaine

▼ Les salariés doivent apprendre à construire leur vie professionnelle autour d'une accumulation d'expériences et non autour d'un métier

Le déclin de l'emploi permanent et à temps plein fait éclater la notion de carrière, du moins telle qu'on la concevait hier. Le développement des formes d'emploi atypiques y concourt : près de 80 % des embauches se font actuellement sous contrat à durée déterminée. De même, le nombre d'emplois à temps partiel ne cesse de croître, même en période économique déprimée. Désormais, près de 17 % des actifs travaillent à ces rythmes. Et surtout, pour une part croissante d'entre eux (39,5 % contre 34,4 % en 1993), il s'agit d'un temps partiel « subi ».

En réalité, les difficultés croissantes sur le marché du travail conduisent de plus en plus de personnes à prendre un emploi quel qu'il soit, quand bien même celui-ci ne répondrait pas à leurs aspirations en termes de qualification, d'intérêt et de salaire. Les jeunes, en particulier, subissent un risque fort de déclassement à leur entrée dans la vie active. Ainsi, la proportion de jeunes possédant un niveau de formation supérieur à celui correspondant en théorie à l'emploi occupé, a fortement augmenté entre 1986 et 1995, parmi les titulaires d'un niveau baccalauréat et plus. En dix ans, la part des surdiplômés a presque doublé pour les titulaires d'un baccalauréat professionnel et technique (17,8 % en 1995 contre 9,4 % en 1986) ; elle s'est accrue de plus de la moitié (24 % contre 15,5 %) pour les baccalauréats généraux et les brevets de techniciens, et de près d'un quart (39,53 contre 31,5 %) pour les titulaires d'un BTS ou d'un DUT.

> De plus en plus de personnes prennent un emploi quel qu'il soit, même s'il ne répond pas à leurs aspirations en termes de qualification, d'intérêt et de salaire

Ce déclassement est corrélé de façon importante au statut de l'emploi occupé. Ainsi, près d'un tiers des jeunes qui occupent une forme particulière d'emploi (CDD, intérim, temps partiels non désirés- hors emplois aidés) sont surdiplômés, contre moins d'un cinquième de ceux qui travaillent à temps plein – dans le cadre d'un CDI – dans le secteur privé. Entrant de plus en plus tard sur le marché du travail par le biais d'emplois précaires ou à temps partiel, les jeunes sont également de moins en moins bien rémunérés.

L'ensemble de ces conditions fait qu'entre 1970 et 1993, les tranches d'âge pour lesquelles la rémunération était la plus élevée, sont passées de 40 ans à plus de 45 ans pour les hommes et de 34 ans à 45-50 ans pour les femmes.

« *De moins en moins de personnes s'inscrivent dans un plan de carrière. Cela ne signifie pas toutefois qu'il ne soit plus possible de faire carrière*, relève Vincent Merle, directeur du Cereq (Centre d'études et de recherches sur les qualifications), *seulement la notion ne recouvre plus la même chose qu'hier. Auparavant, la carrière se construisait autour d'une activité donnée, d'un métier. Les objectifs de progression que se fixaient les salariés étaient définis, balisés par les conventions collectives. Aujourd'hui, une carrière se construit davantage autour d'une logique de compétence. Ceux qui réussissent à tirer leur épingle du jeu savent saisir les opportunités, cherchent à profiter de leurs expériences en jouant sur la combinaison des compétences acquises dans les différents emplois qu'ils ont occupés.* »

Laetitia Van Eeckhout

L'angoisse de perdre son emploi accroît l'épargne de précaution

▼ La diminution des budgets familiaux varie selon le milieu social et la durée d'inactivité

L'angoisse de se retrouver sans emploi se diffuse dans toutes les catégories de la population. D'après une enquête du Credoc (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie), *Conditions de vie et aspirations des Français*, effectuée au début de l'année, trois Français sur quatre se déclarent « *inquiets* » quant au risque de chômage, pour eux-mêmes ou pour leurs proches. La situation actuelle n'est évidemment pas sans conséquence sur le niveau de vie. « *A partir des résultats de l'enquête " Budget des familles " de l'Insee, on peut estimer que le niveau de vie des ménages dont la personne de référence est à la recherche d'un emploi, est inférieur d'environ 30 % à 40 % au niveau de vie moyen des autres ménages actifs* », souligne le rapport du Commissariat général du Plan.

La persistance d'un fort taux de chômage pèse évidemment très lourdement sur la consommation : d'après l'Insee, les ménages sans chômeur ont dépensé en moyenne 222 000 francs en 1995, contre 174 000 francs seulement pour les familles dont l'un des membres au moins pointe à l'ANPE, soit un écart de 22 %. « *Affecté par le chômage, le niveau des dépenses varie en fait selon le milieu social et la durée d'inactivité* », constate Nicolas Herpin, directeur de recherche au CNRS et membre de la division Conditions de vie des ménages de l'Insee. Invité de l'atelier « Précarité et consommation », organisé en janvier 1997, par la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), ce chercheur souligne que l'écart des dépenses annuelles moyennes entre un ménage ouvrier non touché par le chômage et un autre comptant au moins un chômeur est de 24 %. Alors que ce chiffre est de seulement 16 % pour les autres catégories sociales. Une différence que Nicolas Herpin explique très logiquement : « *Les ouvriers adaptent plus rapidement leur consommation à la baisse de leur revenu parce qu'ils n'ont pas d'argent de côté alors que les autres ont tendance à maintenir, au moins dans un premier temps, leurs dépenses initiales en puisant dans leur épargne* ». Gérant du cabinet de conseil en marketing DSA, le sociologue Denis Stoclet affirme même que « *les cadres relativement aisés réussissent, lorsqu'ils se retrouvent au chômage, à maintenir leur niveau de vie simplement en cessant d'épargner, sans pour autant piocher dans leur bas de laine* ».

Lorsque la période de recherche d'emploi se prolonge, les comportements en matière de dépenses se rapprochent singulièrement. Pour les ouvriers, le chômage de longue durée (au-delà d'un an) entraîne une baisse des dépenses de 39 % par rapport aux familles ouvrières sans chômeur. Quasi identique, cette diminution est de 38 % pour les ménages non ouvriers. « *Le chômage de longue durée exerce un effet uniformisateur sur la consommation des différentes catégories socio-professionnelles* », conclut Nicolas Herpin.

Naturellement, tous les postes du budget familial ne sont pas affectés de la même façon par la baisse des revenus inhérente au chômage : sans surprise, les dépenses qui diminuent sont celles liées à la culture (livres, cinéma, disques compacts...), aux loisirs (restaurant...), aux vacances, aux services aux particuliers en général. Quant au budget consacré au logement, il ne baisse pas, le loyer ou le remboursement des traites de l'emprunt contracté pour acheter un logement constituant des charges incompressibles. Et la part des transports, des télécommunications, de l'alimentation au domicile tend à s'accroître : « *Pour la bonne raison que lorsque vous êtes chômeur, vous ne mangez plus à la cantine* », explique Robert Rochefort, directeur du Credoc, qui précise par ailleurs que les achats d'impulsion subsistent, « *dans la limite du raisonnable* ».

Si tous les ménages ajustent mécaniquement leurs dépenses à leurs revenus quand l'un des membres perd son travail, la crainte du chômage pousse aussi l'ensemble des Français à épargner : « *L'autre effet du chômage est de provoquer chez les actifs ayant un emploi un réflexe d'épargne de précaution, ce qui réduit d'autant la consommation* », analyse Denis Stoclet. L'angoisse de l'ANPE est telle, selon ce sociologue, qu'« *il est vain d'augmenter les revenus des ménages en espérant relancer la consommation tant qu'on n'aura pas commencé à résoudre le problème du chômage : 90 % des revenus supplémentaires seraient alors consacrés à l'épargne* ».

Administrateur civil à la Caisse des dépôts et consignations, l'économiste Jacques Nikonoff ne dit pas autre chose : « *Aujourd'hui, les ménages sont si inquiets qu'ils ont tendance à « mettre de côté » tout accroissement de leur revenu : il s'agit d'une épargne d'anticipation, constituée par crainte d'une dégradation de la situation* ». Constatant que « *la relance keynésienne n'est plus possible* », Jacques Nikonoff en appelle à une « *relance post-keynésienne par l'emploi qui permettrait de créer des postes dans le secteur non marchand mais aussi dans les entreprises, fût-ce par le biais d'une réduction du temps de travail* », les emplois précaires risquant d'accroître eux aussi l'épargne de précaution.

Philippe Baverel

Le système D reprend du galon

Pas besoin de publicité pour les fripiers... Le bouche à oreille suffit souvent à faire progresser les chiffres d'affaires. Ainsi, le Relais, réseau d'associations et de SARL dont l'une des activités consiste à vendre des vêtements d'occasion après collecte et tri, voit ses boutiques Ding Fring pousser comme des champignons. Trois magasins ont vu le jour depuis deux ans dans le val de Seine : à Chanteloup, en avril 1995, à Poissy en novembre 1996 et, deux mois plus tard, à Pontoise. « *Nous avons des clients de tous types, des plus pauvres aux plus aisés ; en particulier les jeunes mamans trouvent leur bonheur au rayon 0-4 ans avec des pièces à 20 francs* », explique Gilles, qui coordonne l'activité de ces trois points de vente. En fait, le Relais, qui vise à insérer des personnes en difficulté depuis sa création au milieu des années 80, répond par ricochet à une autre nécessité : acheter moins cher.

Inhérente au comportement du consommateur, la volonté de faire des économies devient naturellement plus forte en période de vaches maigres, confirme le Credoc dans deux enquêtes menées en 1995 et 1996. Ainsi, le pourcentage d'individus qui déclarent « *attendre toujours les soldes* » pour faire leurs achats vestimentaires a augmenté de cinq points entre ces deux dates, passant de 14,2 % à 19,2 %. Ce résultat « *est spécifiquement lié au jugement que les consommateurs portent sur leurs conditions de vie future* », commente l'auteur de l'enquête. Or, celles-ci « *vont se détériorer dans les cinq ans à venir* », estiment plus de 40 % des personnes interrogées. Pessimiste, l'*homo economicus* se serre donc la ceinture. Ou consomme autrement.

L'institut de recherche signale aussi le retour de pratiques d'échange vieilles comme le monde. Comme le troc, dans lequel la monnaie n'entre guère en jeu. Exemple : donner des cours de piano contre de la nourriture. « *Tout comme dans les années 30 et 50 qui ont connu des périodes de crise économique, les systèmes d'échange locaux, les SEL, se développent depuis fin 1994 dans le sud de la France, permettant de donner un pouvoir d'achat aux marginalisés, de créer un nouveau lien social...* », observe encore le Credoc. Par ailleurs, l'essor des dépôts-ventes, des foires à la brocante constitue aussi, pour certains, une parade contre les fins de mois difficiles.

Et le travail au noir ? « *Ce phénomène qui recouvre en fait des situations aussi variées que l'activité dissimulée, la non-déclaration d'un salarié, la fraude aux Assedic doit être considéré avec précaution* », explique Claude Valentin-Marie, sociologue spécialiste des questions du travail illégal. En effet, si les dernières statistiques du ministère du travail, qui remontent à 1994, indiquent une forte progression du nombre d'infractions constatées, cette hausse résulte en partie d'une meilleure efficacité des contrôles. Surtout, les irrégularités enregistrées sont plus souvent le fait d'un employeur qui ne déclare pas un salarié que d'un particulier (employé ou chômeur) qui dissimule une nouvelle activité. « *En ce sens, le travail illégal nourrit la précarité. Non déclaré, le salarié se trouve dans la plus fragile des situations précaires.* »

Clarisse Fabre



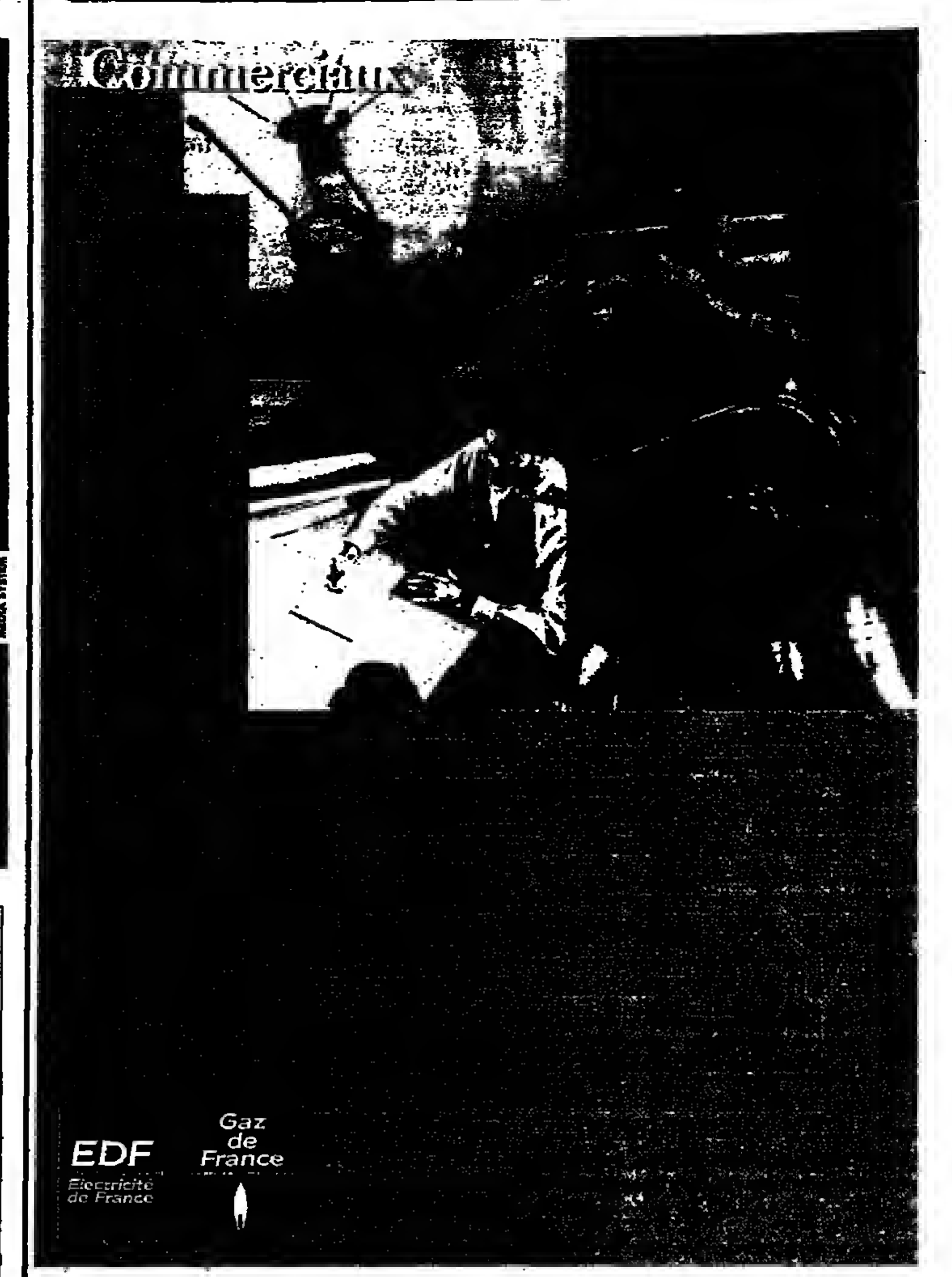
هكذا من الأصل

Conseil et Audit

Dirigeants

Suite de nos rubriques
"Conseil et Audit" *pages XVII - XVIII*
et **"Dirigeants"** *pages XII - XIII*

Fonction Commerciale



CHRONIQUE

par Alain Lebaube

Courbe en J

Quelques leçons d'observation estivales mériteraient de se prolonger, alors que la saison s'achève. Et, en premier lieu, celles qui laissent escompter la création d'emplois, en vertu d'une règle connue sous le nom de « courbe en J ».

L'histoire de l'huile d'olive permet de raconter ce dont il s'agit. En Provence, à la fin du siècle dernier, il n'était pas rare qu'un village dispose de plusieurs moulins à huile assurant une production locale. Ceux-ci disparurent peu à peu, puis définitivement, sous la pression, c'est le cas de le dire, d'une industrialisation qui s'accompagna, comme dans la plupart des secteurs, d'un mouvement de structuration du marché et, donc, d'une concentration. Au fil du temps, les petits fabricants furent supplantés par des installations plus modernes et plus performantes, et il arriva un moment où il ne resta plus que quelques grands groupes huiliers et peu de marques. Le produit était banalisé et donnait lieu à des batailles de prix. Nous étions alors au creux de la courbe en J.

Tout récemment, un phénomène en sens inverse s'amorça. Une demande réapparut pour des huiles d'olive de qualité, et les connaisseurs voulurent renouer avec la tradition des crus, prêtant des mérites gastronomiques incomparables à des provenances ou à des fabrications confidentielles. Les modes de consommation évoluant, il se trouva une clientèle pour payer l'authenticité à trois, voire quatre fois, son prix, mais en réservant l'usage de ces huiles à de grands moments culinaires ou à des repas de fête. Ce qui eut pour effet de favoriser le développement de cette activité perdue et, avec l'emploi ainsi créé, de revitaliser des zones sans perspectives, qui peuvent ainsi espérer atteindre le sommet de la courbe en J.

Ce processus ne s'applique évidemment pas qu'à l'huile d'olive. Il fonctionne déjà pour de nombreux produits du terroir, et les visites de l'été dans des régions touristiques apportent la démonstration qu'un essor économique y est maintenant lié. Par rapport à la situation d'il y a une dizaine d'années, le succès du sel de Guérande est incontestable, tout comme celui de la ratte de Noirmoutier, désormais vendue en barquettes. Mais on pourrait aussi évoquer le regain d'intérêt pour la salicorne et le pastis artisanal ou la découverte des cabécous de Rocamadour. Des clients de plus en plus nombreux considèrent la rareté ou l'originalité comme un signe de distinction.

Que l'Union européenne ait reconnu le label AOC (appellation d'origine contrôlée) pour des productions locales spécifiques et s'attache de la sorte à les protéger, va dans le même sens. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que se multiplient les demandes, compte tenu de l'impact économique et social qu'accordent de telles dénominations. Mais on peut également aller plus loin, et prolonger l'effet de la courbe en J. Par exemple, il est possible d'imaginer que les évolutions, en matière de consommation, autorisent la revanche de terroirs sur les zones de production extensives, par ailleurs soumises aux contraintes de la politique agricole commune (PAC). Des zones, aujourd'hui déshéritées ou incapables géographiquement de suivre la course à la modernisation pourraient à nouveau avoir leur chance, pour peu qu'elles jouent le particularisme. Et, de déserts, se transformer en lieux d'emplois, modestes mais bien réels.

Les salariés japonais battent en brèche la dévotion à l'entreprise

TOKYO
de notre correspondant

Les Japonais ne sont plus des bourreaux de travail. Ils sont désormais supplantés par leurs voisins asiatiques. Telle est la conclusion d'une enquête menée par l'Institut de recherches sur les ressources humaines du géant de la publicité nippon, Dentsu. *« L'image des Japonais drogués de travail est dépassée »*, affirme le document.

« Leurs intérêts sont désormais orientés vers les loisirs », poursuit-il, en précisant : *« Pour les jeunes générations, la dévotion à l'entreprise fait désormais partie des anecdotes historiques : ils concentrent au contraire leur énergie à améliorer leur vie privée. »* Ce n'est pas le cas, en revanche, des autres pays de la région (Chine, Inde, Indonésie, Thaïlande et Singapour) où, *« mobilisés pour atteindre à la prospérité, les peuples de ces pays travaillent avec acharnement pour augmenter leurs revenus »*.

L'enquête menée par Dentsu sur un échantillon d'un millier de Japonais et de trois cents personnes âgées de 18 à 69 ans dans les cinq pays de la région indique un changement significatif de mentalité chez les premiers. 28 % des Japonais font du succès dans le travail un objectif de vie contre 74 % dans le cas des Chinois, 70 % des Thaïlandais et 49 % des Indonésiens. Les Japonais sont aussi moins optimistes que leurs voisins en ce qui concerne l'avenir. A la question de savoir si, dans dix ans, les conditions de vie dans leur pays respectif se seront améliorées, seulement 29 % d'entre eux répondent affirmativement contre 98 % des Indonésiens, 91 % des Chinois, 89 % des Singapouriens, 82 % des Indiens et 71 % des Thaïlandais.

Depuis une dizaine d'années, de nouvelles attitudes à l'égard du travail et de la vie privée se sont fait jour au Japon. Elles reflètent des évolutions normales de toute société qui, après avoir vécu arc-boutée sur l'effort pour forcer les portes de la prospérité, a atteint ses objectifs, ce qui se traduit par un certain niveau de maturité sociale. Des évolutions qui démontrent surtout que ce que l'Occident percevait comme des valeurs « fixistes » de la société japonaise, de supposés atavismes culturels (frugalité, attachement à l'entreprise, épanouissement dans le travail, etc.), sur lesquels nos spécialistes de la gestion au Japon avaient bâti de péremptoires « théories », n'étaient que les fruits d'une situation économique et sociale à un moment donné de l'histoire nationale mais en rien des invariants. Au cours de la période de haute croissance économique des années 60 et par la suite, les Japonais avaient renoncé à une longue tradition de divertissements, à un « esprit de plaisir » qui avait marqué les siècles précédents.

DE L'ÉTRANGER

Les Japonais ont relativement plus de temps libre et, évolution significative, ils placent désormais travail et loisir sur un pied d'égalité dans l'échelle de leurs intérêts alors qu'ils donnaient la priorité au premier il y a dix ans. « Profiter de la vie », « le bien-être moral » et « la santé » figurent aux premières places de leurs aspirations.

Aujourd'hui, les jeunes Nippons s'approprient les slogans occidentaux sur l'*« épanouissement de la personnalité »* et l'*« affirmation de soi »* sans s'interroger plus que leurs congénères américains ou européens sur le contenu de ces valeurs « incontournables » pour leur génération. Au Japon comme ailleurs, elles sont simplement assimilées aux loisirs, à tout ce qui est en dehors de l'environnement professionnel. Aux sociologues de répondre si ces conceptions, pour le moins pauvres, de l'individualisme ou de l'épanouissement de la personnalité ne sont pas une nouvelle forme d'assujettissement au consumérisme. Vaste question, mais que certains phénomènes au Japon incitent à poser : les Japonais voyagent de plus en plus (16,7 millions en 1996). De moins en moins en groupe et de plus en plus en voyage semi-organisé individuel. Et sans doute note-t-on une évolution vers le voyage permettant de découvrir des aspects supposés « authentiques » de la vie du pays visité. Mais que font-ils à Paris ou à Rome ? Essentiellement du shopping...

Les Japonais ont relativement plus de temps libre et, évolution significative, ils placent désormais travail et loisir sur un pied d'égalité dans l'échelle de leurs intérêts alors qu'ils donnaient la priorité au premier il y a dix ans. *« Profiter de la vie »*, *« le bien-être moral »* et *« la santé »* figurent aux premières places de leurs aspirations.

Les heures de travail sont passées de 2 100 par an en 1989 à 1 900 en 1995. C'est encore beaucoup par rapport aux pays occidentaux (1 600 heures dans le cas de la France) mais l'évolution n'en est pas moins nette. Une réduction de 200 heures, soit 10 % du total, en six ans. Selon les statistiques du ministère du travail, en termes de jours chômés, les Japonais disposent de 124 jours contre 138 dans le cas de la France. Ils ne prennent pas toutes les vacances auxquelles ils ont droit. En moyenne, la moitié des 20 jours consécutifs de congés annuels, en raison des troubles occasionnés par les absences dans le fonctionnement d'une équipe et des conséquences sur les primes qu'une telle manifestation de « mauvais esprit » peut entraîner. Le Japon n'a pas ratifié la convention de l'Organisation internationale du travail sur l'obligation d'un minimum de deux semaines consécutives de congés annuels. En moyenne, en 1997, les Japonais ont pris les 8,5 jours de congés d'été entre le 1er et le 31 août que leur accordent 63 % des entreprises.

Selon le *Yamiuri*, 66 % des Japonais sont satisfaits de leurs loisirs, mais 83 % en réclament davantage. Ils désirent moins un allongement des congés consécutifs qu'une plus grande fréquence de jours chômés au cours de l'année. En d'autres termes, des congés plus fréquents mais courts. Les Japonais réapprennent à prendre du bon temps au plus grand profit d'une prolifique industrie des loisirs.

Philippe Pons

France Japon Eco, publication de la Chambre de commerce et d'industrie française au Japon, consacre un dossier au temps libre dans l'archipel dans son numéro 71, été 1997 (disponible en kiosque et à la Librairie du commerce international, 2, avenue d'Iéna, 75008 Paris).

Licenciements économiques : trouver un chemin équilibré

par Emmanuel Froissart et Gilles Karpman

Aujourd'hui se pose la question du principe et de la forme du contrôle des licenciements économiques. Pour deux raisons majeures : les dégâts en matière d'exclusion et le traitement des contraintes des entreprises.

Pleurer sur le social ou se soumettre à l'efficacité économique, c'est facile tant qu'on se limite à l'un de ces champs, mais c'est aussi l'essence de toute loi sur le sujet que de refuser d'obéir à une seule de ces deux logiques. A elle d'indiquer l'espace acceptable permettant les changements : anticipation ou gestion d'une crise. Tentons de trouver un chemin équilibré.

Face à la concurrence, les entreprises doivent se réorganiser. La question est qu'elles le fassent dans des conditions cohérentes pour tous. Salariés et patrons savent que la pérennité des emplois est liée à celle de l'entreprise et ils assurent celle-ci pour attenter le moins à la première. Les actionnaires et leurs experts financiers ont du mal à quitter une logique financière et « court-termiste ». Les réactions des Bourses à l'annonce de licenciements en sont une triste preuve.

Notre pays en matière de contrôle de l'emploi bénéficie d'une expérience. Il serait dommage de ne pas en tirer des leçons. Quand apparaissent les premières charrettes de licenciements économiques, aucun dispositif pertinent n'existe. Le corps social, enfermé dans la logique du développement, croit à une crise passagère.

Depuis 1974, deux systèmes ont été éprouvés. L'un tenait d'une tradition administrative (1975-1985), l'autre, d'une libéralisation (1986-1997). Ni l'un ni l'autre n'ont démontré leur pertinence.

Au premier correspond l'autorisation administrative de licenciement. C'est un tiers – l'administration, d'une certaine façon le corps social – qui tranchait. Sous son empire ont eu lieu de nombreux licenciements. Le patronat la considérait comme un carcan ; sa disparition devait permettre de débrider l'embauche. Au nom de cette dernière, certains syndicats ont cédé, les autres restant sur leur position de refus, regardant les entreprises et leurs propres rangs se vider.

A partir de 1986, les licenciements économiques se trouvent dans un no man's land en matière de contrôle. De fait, seul le point de vue de l'entreprise prévaut. Syndicats, élus du personnel et salariés sont perdus. Les licenciements se poursuivent, et les 400 000 embauches promises contre l'abandon du *« carcan »* n'ont pas lieu. Le libéralisme de la loi de 1986 n'a pas eu d'effet positif sur l'emploi.

Au nom d'objectifs à court terme, l'intérêt général disparaît des préoccupations. Ce vide trouve un terme dans la judiciarisation du dialogue social sur la question. Les tribunaux, là encore le corps social, ont à se prononcer régulièrement sur le sujet et à dire, mais a posteriori, les limites dans l'acceptation des mutations et de leurs conséquences sociales. Ces systèmes ont montré le sens et la nécessité d'une validation externe. Aussi, nous proposons que des exigences simples, intégrant l'intérêt général, président à une gestion de l'emploi cohérente. Comment ?

● Responsabilité : aux partenaires de trouver l'équilibre optimal entre les logiques en présence.

TRIBUNE

L'entreprise qui licencie impose des coûts, elle ne saurait en même temps engranger des subsides sans incidence avérée sur l'emploi. Ouvrons la voie d'un bonus-malus de la cotisation chômage (pour destruction d'emplois). Identique dans son principe à celui en vigueur pour les accidents du travail. Il serait lié au temps et à l'importance des licenciements et des embauches.

● Anticipation ou rapidité : les distinguer sans les confondre, priorité à l'anticipation, et rapidité en cas de crise.

● Stabilité : une fois un dispositif adopté, il trouve sa pleine réalisation.

● Partenariat : des motifs compris, leurs conséquences négociées au plus près des exigences réciproques.

Une fois reconnue la légitimité de la gestion économique, il s'agit de renforcer la capacité des comités d'entreprise et ou des syndicats à remplir leur mission. Investis d'un pouvoir spécifique, ils négocieraient réellement le contenu du plan social. Ce pouvoir devra être lié à l'obligation de produire des contre-propositions aux propositions de la direction. Dans un délai donné, lié au motif, au volume des licenciements et à leur répétition, serait ouverte une négociation.

En cas d'échec, une autorité externe se prononcerait ou faciliterait l'aboutissement de la négociation. Le plan social serait un acte négocié, validé et non unilatéral. Chacun regagnant une confiance et les chemins d'une place souvent perdue. Cette première piste, qui souligne la nécessité du dialogue social, doit s'accompagner de mesures d'économie sociétale.

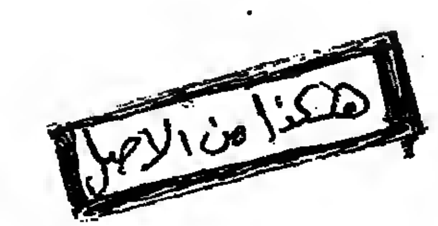
Des pistes sont à ouvrir, pour une autre politique d'aides publiques. Elle ne peut pas être ouverte aux entreprises dont la variable d'ajustement est l'emploi. L'entreprise qui licencie impose des coûts, elle ne saurait en même temps engranger des subsides sans incidence avérée sur l'emploi. Ouvrons la voie d'un bonus-malus de la cotisation chômage (pour destruction d'emplois). Identique dans son principe à celui en vigueur pour les accidents du travail. Il serait lié au temps et à l'importance des licenciements et des embauches.

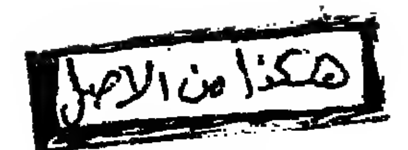
Dans le même temps, le champ de la négociation, en matière d'emploi et ou d'organisation du temps de travail, devrait s'ouvrir largement. Ici, les systèmes RO-RO (Robien, Rocard) méritent de trouver une place.

Si de telles mesures sont envisagées par le biais d'une loi-cadre, leur expérimentation, évaluée par un collège d'experts reconnus, permettrait une construction progressive et donc d'adapter ce qui doit l'être.

Les chemins ici proposés nous paraissent permettre une approche plus cohérente et moins destructrice pour tous. Les entreprises comme les salariés y (re)trouveraient peut-être un sens de l'intérêt général, une place méritée.

Emmanuel Froissart *et* **Gilles Karpman** *(cabinet IDée-Consultants) sont d'anciens inspecteurs du travail.*





Les chasseurs de têtes à l'affût de nouveaux « gibiers »

Enquête. Même si elle s'en défend, la profession braconne sur les terres des cabinets de recrutement

Les techniques d'approche directe seraient-elles en train de se banaliser ? Toujours est-il que la rémunération ne semble plus un critère déterminant dans la stratégie de recrutement. *« Des cadres ayant une rémunération annuelle entre 500 000 à 800 000 francs sont aujourd'hui recrutés par annonce. Ce qui était inimaginable hier. Et à l'inverse, certaines entreprises n'hésitent plus désormais à mettre le prix pour trouver par approche directe un cadre à 300 000 francs »*, souligne Biljana Zaric-Mongin, responsable, au sein du groupe IGS Consultants du département Ressources Développement, lequel propose des prestations de recrutement. *« La concurrence devient plus vive »*, ne cache-t-elle pas, s'étant récemment vu retirer par un de ses clients le recrutement d'un responsable logistique, au profit d'un grand de la chasse de têtes.

« Dire que l'approche directe ne vaut que pour les cadres de très haut niveau serait abusif. Cette démarche a du sens pour des postes élevés compte tenu de leur spécificité et de leur rareté, relève Rémy Bellanger, conseil chez Korn Ferry Carré Orban International ; *mais notre métier trouve avant tout sa limite en raison du coût qu'il représente pour le client. Ayant des charges fixes de structure, nous ne pouvons en effet descendre en dessous d'un niveau plancher d'honoraires. »*



Repères

● Le recrutement compte trois associations professionnelles : la Chambre syndicale nationale des conseils en recrutement (106 adhérents), Syntec Recrutement (34 adhérents), et l'Aprocerd (Association professionnelle des conseils d'entreprise pour la recherche de dirigeants – 14 membres). Les deux premières regroupent aussi bien des cabinets de recrutement que des chasseurs de têtes. L'Aprocerd, plus élitiste, ne compte que des conseils procédant par approche directe. Signataires d'un code de déontologie, les membres de l'Aprocerd n'interviennent que sur la base d'une proposition écrite définissant clairement le contenu et les modalités du mandat.
Les honoraires varient en fonction de l'importance, de la difficulté et de la durée prévisible de l'intervention. Intervention dont ils garantissent la confidentialité.

NOUVELLE DEMANDE

Dès lors qu'une entreprise est prête à mettre le prix, pourquoi un cabinet déclinerait-il sa sollicitation ? D'autant que cette nouvelle demande de mission en *« middle management »* offre un moyen de développer ses parts de marché. Les chasseurs de têtes, échaudés par la crise du début des années 90, peuvent avoir intérêt à élargir le champ de leurs missions, en s'intéressant à des candidats aux positions hiérarchiques moins élevées que leur habituelle clientèle.

Tous, bien sûr, s'en défendent et affirment n'accepter *« qu'exceptionnellement »* des missions concernant des postes à 500 000, voire 400 000 francs, *« seulement dans le cadre d'une relation suivie avec nos clients. Mais, nous ne nouons pas de nouvelles relations commerciales à ce niveau de rémunération*, affirme Gérard Sakakini, directeur général de Leader Trust et président de l'Aprocerd (Association professionnelle des conseils d'entreprise pour la recherche de dirigeants). *Cette nouvelle demande est un pôle de croissance mais reste marginale, ne dépassant pas, de manière générale, 20 % de l'activité des cabinets »*. Ce qui n'est toutefois pas négligeable.

« Il faut cependant savoir dire non au client lorsque l'approche directe ne se révélera pas opérante. Le critère, c'est la rareté et la spécificité du poste », précise Gonzague Poirier Coutansais, directeur général d'Eurosearch Consultants. *Un critère* qui s'interprète aujourd'hui d'une manière de plus en plus large, les entreprises se montrant très exigeantes. *« Craignant de se tromper, elles demandent à ce que les candidats répondent tant à des critères objectifs qu'à des exigences fortes en termes de personnalité. Et ce à tous les niveaux. Ce qui les pousse à se tourner vers nous »*, explique Jeanine Panteix, qui s'inquiète, elle, de cet élitisme croissant. Son cabinet, *Méridian*, qui ne compte que trois associés, ne cherche pas à élargir sa cible.

GAIN DE PRODUCTIVITÉ

D'autres, en revanche, se mettent à intégrer dans leur équipe des consultants juniors afin de réduire leurs frais de structure et ainsi amenuiser, pour les entreprises, la différence de coût entre leurs prestations et celles d'un cabinet de recrutement classique. *« En* middle management, *il n'y a pas forcément de différence de prix entre l'annonce et l'approche directe »*, affirme d'ailleurs Gonzague Poirier Coutansais, dont le cabinet a une filiale spécialisée dans les petites annonces.

« Une annonce me coûte entre 30 000 et 50 000 francs et ne me garantit pas de toucher ma cible. Aujourd'hui, les gens répondent aux annonces, que leur profil soit ou non en adéquation avec celui recherché, relève Gilda Jantzen, responsable du recrutement de Métro, entreprise de distribution de gros. *La chasse de têtes m'assure, pour certains postes, un gain en temps et en productivité »*, souligne-t-elle, expliquant recruter un candidat sur deux par approche directe, allant jusqu'à embaucher des chefs de rayon à moins de 200 000 francs de cette façon.

CONFUSION DES GENRES

Cette confusion des genres entre annonce et chasse de têtes dans le recrutement de middle managers ne risque-t-elle pas d'opacifier le marché en termes de salaire ? La chasse de têtes a, on le sait, un caractère inflationniste. Un candidat est en position d'imposer son prix. Rémy Bellanger assure lui-même qu'il n'a *« jamais vu une entreprise refuser un très bon candidat »*. Mais en se prêtant à ce jeu-là pour des postes moyens, une entreprise *prend le risque de déstabiliser sa* grille salariale.

Vigilante, Gilda Jantzen refuse, elle, toute surenchère. *« Je recrute au même niveau de salaire une personne trouvée par approche directe ou par annonce, en m'inscrivant dans la grille de rémunération de la profession. Et je négocie avec mes prestataires un prix forfaitaire. Certaines chasses de têtes ne me reviennent pas plus cher qu'une annonce. »* En expansion, son entreprise réalise chaque année 200 recrutements externes de cadres et agents de maîtrise. En général, cependant, les chasseurs de têtes ont coutume de demander un tiers de la rémunération annuelle du candidat. On voit bien dès lors l'intérêt qu'ils pourraient avoir à tenter de tirer les salaires vers le haut. Même si tous assurent aujourd'hui que le temps des surenchères insensées est bien fini.

Laetitia Van Eeckhout

Surtout ne plus revivre les années noires de 1990

En 1970, la France comptait une dizaine de cabinets de chasseurs de têtes. Dix ans plus tard, une centaine. Et, en 1990, un millier. Peu de professions auront connu un âge d'or aussi prolongé, de 1975 à 1990. Plus dure fut donc la chute.

Installés dans les beaux quartiers du VIIIe arrondissement de Paris, les cabinets se *multiplient* au cours de ces années-là par le biais d'un double mouvement. Les grands chasseurs de têtes américains – Boyden, Heidrick & Struggles, Korn/Ferry, Russel Reynolds, etc. – s'installent en France les uns après les autres. Tandis que d'autres se créent par essaimage des premiers, comme Egon Zehnder, fondé par un transfuge de l'Américain Spencer Stuart, en place, lui, à Paris, dès 1964. *« C'était un mouvement perpétuel*, explique Olivier Romieu, consultant senior chez Spencer Stuart France. *Les consultants restaient trois ou quatre ans chez nous, puis partaient monter leur propre affaire ou bien étaient débauchés par des grands confrères. »* Rapidement, la profession est en ébullition. Elle marche si fort qu'*« en 1982 le gouvernement socialiste envisage d'intégrer tous les cabinets spécialisés dans le recrutement dans un grand service public de l'emploi »*, se souvient Jean-Claude Lasanté. Ce dernier fonde alors avec quelques *confrères* l'Association professionnelle des conseils d'entreprises pour la recherche de dirigeants (Aprocerd) afin de défendre la profession et la représenter auprès des pouvoirs publics, qui finalement, abandonneront leur projet. Et l'expansion continue.

Des cabinets de recrutement par annonces, tels qu'Egor, se lancent aussi dans l'approche directe. Ce qui leur permet de doubler leurs honoraires. Du coup, l'image de la profession se brouille. *« Dans l'esprit de certains, il y avait amalgame complet entre approche directe de dirigeants, recrutement de cadres, outplacement et conseil en ressources humaines »*, observe Michel Flasaquier, consultant associé chez Jouve et associés. *« On a vu aussi à cette époque des petites structures de chasse de têtes se lancer, mais sans éthique, alors que c'est essentiel dans ce métier*, ajoute Jean-Philippe Caude, vice-président de l'Aprocerd. *Il y a eu beaucoup de dérives. »*

Le pic de l'activité, la profession l'a connu à la fin des années 80. *« Tout le monde achetait tout le monde*, note Jean-Claude Lasanté, associé du cabinet qui porte son nom (Groupe Mercator). *C'était l'époque de l'argent facile. Les recrutements se faisaient tous azimuts. »* Les cabinets continuent à proliférer : *« Toutes les personnes qui avaient un problème de job se lançaient »*, rapporte Olivier Romieu. Des chasseurs de têtes se lancent en parallèle dans une activité de recrutement pour des postes de *middle management*. Une évolution semblable à celle que l'on constate actuellement, mais à l'époque, c'était dans un contexte de pleine euphorie. *« Nos grands confrères américains s'étaient mis en position de répondre à toutes les demandes*, explique Jean-Claude Lasanté. *Nous étions condamnés à le faire aussi. »*

Au tout début des années 90, la profession sature, puis éclate. Le *choc sera très rude pour les cabinets* de recrutement, un peu moins chez les chasseurs de têtes. *« Entre 1990 et 1993, la profession a perdu 25 % de son chiffre d'affaires et de ses effectifs de consultants »*, estime Jean-Philippe Caude. Les petits cabinets ferment les uns après les autres. Quelques grands boivent la tasse. Les autres réduisent les effectifs et leur train de vie, parfois les rémunérations des consultants. Depuis, les affaires sont reparties. Mais le souvenir de ces années noires reste présent. *« C'est une bonne leçon*, commente Jean-Claude Lasanté. *Nous sommes revenus à plus de modestie, à moins d'arrogance. Je travaille douze heures par jour et le samedi s'il le faut. »* Les clients sont devenus plus exigeants.

Certains grands cabinets ont mis en place des systèmes de contrôle qualité, comme chez Spencer Stuart. La profession s'accorde à dire qu'elle se porte bien. Mais elle reste très discrète. *« Nous ne nous cachons pas, mais nous n'avons pas grand-chose de nouveau à raconter*, déclare Jean-Philippe Caude. *Depuis cette crise, la profession est un peu figée. Mais elle est en train de se redynamiser. Il va à nouveau y avoir des mouvements. »* Mais sûrement plus jamais autant qu'avant.

Francine Aizicovici

Du temps des pionniers

La couverture ressemble à celle d'un polar. Un titre en grosses *lettres frappées sur fond noir.* Au dos de l'ouvrage, l'éditeur en rajoute : *« Au cœur de la société moderne, une chasse à l'homme d'un type nouveau est ouverte. Le gibier en est rare, difficile d'approche et de capture. »* C'est en 1976 qu'est paru chez Hachette *Profession : chasseur de têtes*, signé Jean-Claude Lasanté, le pionnier français.

Sa première mission, confiée par une société américaine, date de 1960. Il ne connaissait alors rien à cette pratique née aux Etats-Unis après-guerre. Il avait juste lu un article de *Fortune* intitulé « Les pirates du management ». *« Au début*, raconte-t-il, *parmi les cadres que j'approchais, certains étaient surpris et un peu inquiets, se demandant s'il ne s'agissait pas d'espionnage industriel. »* Jusqu'en 1964, date à laquelle s'implante un second cabinet, l'américain Spencer Stuart, le marché entier lui appartient. Les entreprises étrangères affluent, mais pas les françaises, qui recrutent encore les dirigeants par cooptation. Ce n'est qu'en 1965 que Jean-Claude Lasanté aura son premier client français, Publicis.

La formation continue renforce la stabilité de l'emploi

FINANCÉE PAR LES EMPLOYEURS et destinée à augmenter les *seules compétences* dont ils ont spécifiquement besoin, la formation continue en entreprise n'a pas d'effet particulier important sur les salaires de ceux qui en bénéficient.
En revanche, elle accroît de manière significative la stabilité des emplois de ceux qui en ont profité, en renforçant les liens entre employeur et employé. Entre 1988 et 1993, parmi ceux qui n'ont pas reçu de formation de leur employeur à une date donnée, 31 % le quittent par la suite, contre seulement 5 % de ceux qui ont reçu une formation avant cette date. Tels sont les résultats majeurs d'une étude que viennent de publier Dominique Goux et Eric Maurin, deux chercheurs de l'INSEE (« Les entreprises, les salariés et la formation continue », *Economie et statistique* numéro 306, 1997).
Cet effet positif reste cependant inégalement réparti parmi les salariés, et ce sont finalement ceux qui auraient le plus besoin de renforcer leurs liens avec le marché du travail qui accèdent le moins à ce dispositif.

DÉPÊCHES

■ **INFORMATION.** L'IAE de Lyon crée au 1er octobre un diplôme universitaire de 3e cycle, management et conception de systèmes d'information. Cette formation est réalisée en partenariat avec des entreprises dont Ernst & Young ou Rhône-Poulenc Agro et prépare au métier de consultant – interne ou externe – en systèmes d'information et nouvelles technologies d'information et de communication.
Contact : IAE Lyon, université Lyon-III. Tél. : 04-72-72-45-31.
■ **CONTENTIEUX.** L'université Paris XIII (Villetaneuse) vient d'être habilitée à proposer aux étudiants titulaires d'une maîtrise en droit (ou d'un diplôme équivalent) un DESS de contentieux, dont la première promotion fera sa rentrée en octobre. Destinée à renforcer la formation initiale des futurs magistrats ou à compléter la qualification des jeunes qui se préparent à une carrière d'avocat ou qui envisagent de travailler dans les services contentieux des entreprises ou des collectivités publiques, ce DESS est dirigé par Hélène Ruiz-Fabri, professeur de droit privé, et Dany Coben, professeur de droit public. Sélection des candidats sur dossier. Date limite de dépôt des dossiers : 16 septembre.
Contact : faculté de droit, de sciences politiques et sociales de Paris XIII. Avenue Jean-Baptiste-Clément. 93800 Villetaneuse. Tél. : 01-49-40-32-84.

AGENDA

● **DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL.** Le Conseil national des économies régionales (CNER) organise à Strasbourg, les jeudi 23 et vendredi 24 octobre 1997, le quarante-quatrième congrès des économies régionales, intitulé *Euro, entreprises et développement des territoires*. Au programme : l'euro sera-t-il un atout pour le développement des territoires ? Comment les entreprises vont-elles réagir à l'introduction de la monnaie unique ? Quelles seront leurs stratégies dans ce nouveau cadre et quel sera l'influence de l'euro sur les décisions d'investissements et de localisations, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Europe ?
Contact : CNER. 219, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : 01-42-22-35-29. Fax : 01-45-49-91-49.
● **GRANDES ÉCOLES.** Le Forum Rencontre tiendra sa dix-huitième édition les 12 et 13 novembre 1997, à l'école centrale de Lille (cité scientifique de Villeneuve-d'Ascq). Créé dans les années 70, il regroupe aujourd'hui douze grandes écoles du nord de la France, dont l'Ecole centrale de Lille, l'Ecole d'ingénieurs en génie informatique et productique (EIGIP), l'Ecole nouvelle d'ingénieurs en communication (ENIC), l'Ecole nationale supérieure de chimie de Lille (ENSCL), l'Ecole nationale supérieure d'ingénieurs en mécanique et énergétique de Valenciennes (ENSIMEV), etc. Il met en contact entreprises et étudiants. Ceux-ci viennent notamment chercher au forum des informations sur les métiers, sur les sociétés, des stages ou un emploi. Le Forum Rencontre est fréquenté par des étudiants des écoles organisatrices, mais également des étudiants d'autres formations, notamment bac + 4, bac + 5.
Contact : Forum Rencontre, cité scientifique, BP 48, Villeneuve-d'Ascq. Tél. : 03-20-47-05-64. Fax : 03-20-33-54-88.
● **ACTION SOCIALE.** Les premières rencontres « Les villes et l'action sociale » auront lieu, les jeudi et vendredi 16 et 17 octobre 1997, au Pharo, à Marseille. Initialement programmées les 12 et 13 mai, elles avaient dû être annulées pour cause de campagne électorale. Organisées par la ville de Marseille, l'Association des maires de France, l'Observatoire national de l'action sociale (ODAS), le conseil général des Bouches-du-Rhône, ces journées évoqueront au travers de séances plénières et d'ateliers le soutien à la vie sociale et la prévention de la précarité ; l'insertion et le traitement de l'urgence ; la nécessaire reconnaissance du rôle stratégique des villes.
Renseignements et inscriptions : ODAS. 37, boulevard Saint-Michel, 75005 Paris. Tél. : 01-44-07-02-52. Fax : 01-43-25-85-34.
● **COMMUNICATION.** Le TOP COM 1997, congrès annuel de la communication, se tiendra à Paris du 7 au 9 octobre, à la Maison des arts et métiers (9 bis, avenue d'Iéna, 75116 Paris). Avec la volonté d'apparaître comme *« le rendez-vous des nouveaux communicants »*, le TOP COM comprend une exposition de vingt entreprises, des conférences, des débats professionnels, des ateliers de formation, des déjeuners à thème et des dîners-débats.
Contact : TOP COM, 10, rue de Pomereu, 75116 Paris. Tél. : 01-53-65-85-85.

SOS interprète à Roissy

Service. Un bureau propose aux voyageurs une assistance linguistique au saut de l'avion

Roissy-Charles-de-Gaulle, porte 26. Derrière un comptoir, deux jeunes filles en tailleur noir et un jeune homme à la veste bordeaux accueillent les touristes égarés dans ce vaste bâtiment. *« A force de répondre aux gens, on a fini par connaître par cœur l'aéroport et ses services »*, disent-ils dans un grand sourire.

Contrairement aux apparences, ce comptoir n'est pas un bureau d'information. De grands panneaux le signalent : il s'agit d'une antenne de la Sogedicom, une société de traduction et d'interprétation qui propose ses services en anglais, allemand, espagnol et italien. N'est-il pas normal de trouver ce genre de services dans un aéroport ? Pourtant, au dire de Francis Saint-Pierre, responsable des concessions commerciales à Aéroports de Paris (ADP), il s'agit bien d'une innovation. A sa connaissance, aucun aéroport au monde ne propose ce service.

David Norman, directeur de la Sogedicom, a déjà fait ses preuves. Peu après l'implantation de sa société dans le 1er arrondissement de Paris, en 1990, il a démarché les grands hôtels du quartier : le Ritz, le Crillon..., proposant un service de proximité, fournissant des interprètes à l'occasion de conférences internationales.

Ouvert depuis le 1er juin, le comptoir a jusqu'à présent vu défiler essentiellement des touristes, alors que sa cible reste les hommes d'affaires. Concrètement, un étranger qui vient de rédiger un contrat dans l'avion peut en demander une traduction pour le lendemain ou le surlendemain. Le travail lui sera livré dans les délais. S'il a besoin d'un interprète pour négocier une affaire, rencontrer un avocat, voire un agent immobilier, la société lui trouvera un spécialiste. De même, si un chef d'entreprise français vient accueillir un acheteur allemand, la société pourra lui fournir une assistance linguistique. *« Il ne s'agit pas de trouver un interprète ou un traducteur dans les cinq minutes*, souligne David Norman, *mais de prendre contact afin d'évaluer les besoins puis rechercher parmi nos deux cents collaborateurs la personne compétente et disponible. »*

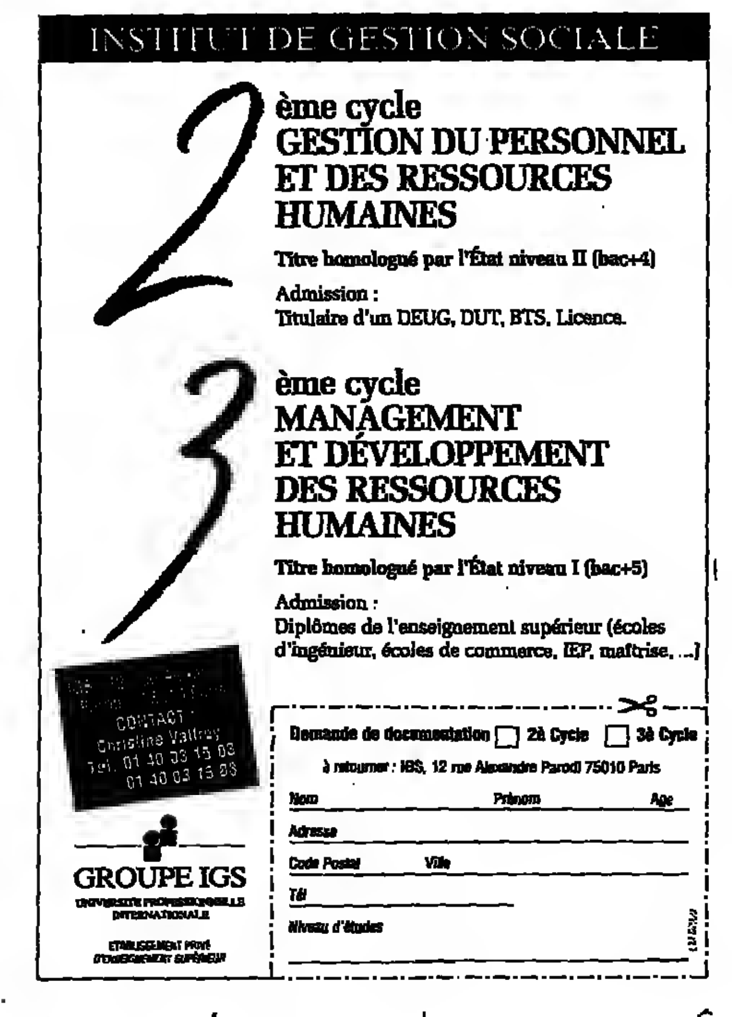
Aujourd'hui, il est trop tôt pour faire un bilan. Sogedicom et Aéroports de Paris se sont donné un an pour tester la formule. *« On verra alors s'il y a un volume de clientèle suffisant pour que l'activité soit viable et si les clients sont contents »*, souligne Francis Saint-Pierre, qui espère que les retombées seront positives pour l'image de marque de l'aéroport et d'ADP, qui est consciente que *« la concurrence se joue désormais au niveau des services offerts au sol »*.

Du côté des professionnels, la Chambre nationale des entreprises de traduction (CNET), qui regroupe une petite partie de cette profession encore très individualiste, se refuse à porter le moindre jugement sur cette initiative *« individuelle »*. *« Nous ne parlons que des problèmes généraux concernant l'ensemble de la profession, ce que nous faisons pour l'organiser, l'éthique. Nous n'avons pas mandat pour aller au-delà »*, fait-elle savoir.

En ce qui la concerne, la Compagnie européenne des traducteurs-interprètes, une agence qui fait travailler quelque six cents indépendants, qualifie cette expérience d'*« originale »*. Toutefois, souligne-t-elle, *« ils auront peut-être du mal à avoir une clientèle suivie. A moins qu'ils n'arrivent à faire connaître leur service dans les pays de départ »*.

Suzanne Boizard, vice-présidente de la Société française des traducteurs (SFT), estime que cette *« démarche d'une entreprise qui va au-devant de la clientèle correspond bien à l'esprit de l'époque »*. *« L'impact de cette initiative sur l'image de marque de la profession ne peut qu'être positif dans la mesure où*, insiste-t-elle, *le travail est effectué par de vrais professionnels dans des conditions de qualité et de légalité. »* Deux notions au cœur des préoccupations de la profession.

Catherine Leroy



Les restructurations montrent leurs limites sur le long terme

Management. Les entreprises réductrices de coûts sont au final moins intéressantes pour les actionnaires que celles qui affichent une croissance rentable

On peut se demander, à voir la Bourse réagir toujours aussi favorablement aux annonces de plans de licenciement, si les deux études qui viennent de paraître – la première émane de Mercer Management Consulting, cabinet conseil en stratégie, la seconde de The American Management Association (AMA), qui fédère aux Etats-Unis directeurs généraux et responsables de ressources humaines – ne prêchent pas dans le désert. L'une et l'autre aboutissent pourtant au même constat. Pour Mercer, qui a analysé, comme il l'avait fait l'année dernière, les résultats financiers de quelque huit cents grands groupes nord-américains dans environ trente-cinq secteurs différents, *« les entreprises à croissance rentable créent plus de valeur pour les actionnaires que celles réductrices de coûts »*. Ainsi, entre 1991 et 1996, le taux de croissance annuel moyen de la valeur boursière des premières a été de 21 % alors que celui des secondes n'a augmenté que de 12 %. Mieux, cet écart (neuf points) affiche une belle progression par rapport à celui obtenu entre 1990 et 1995, qui n'était que de quatre points.

De son côté l'AMA publie des extraits de son assemblée annuelle en vue de distiller à ses adhérents les bons conseils de la rentrée. Parmi ces derniers, l'idée que *« les dirigeants se sont reposés pendant trop longtemps sur les recommandations de consultants appelant à restructurer alors que la seule façon de croître et donc de faire de l'argent est à l'intérieur de l'entreprise en travaillant dur, mais ensemble »*.

INVESTIR A LONG TERME

Dans ces conditions, où le bât blesse-t-il ? *« Il y a aujourd'hui deux catégories de boursiers*, répond Jean-Pierre Gaben, administrateur du bureau de Paris de Mercer. *Ceux qui effectivement misent sur des plus-values à court terme, parfois il est vrai non négligeables, et par conséquent parient sur un groupe qui annonce des réductions d'effectifs. Et puis ceux qui investissent sur dix ans dans des compagnies rentables et gagnent finalement davantage d'argent. »* *« La réduction des coûts est toujours à l'ordre du jour*, confirme Eric Almquist, un des directeurs de Mercer. *D'ailleurs, elle peut être nécessaire ponctuellement dans la vie d'une entreprise, mais la Bourse semble moins récompenser les sociétés qui s'obstinent à penser que l'on peut grandir en rétrécissant. »*

Les travaux du cabinet américain permettent d'aller plus loin, notamment en matière de management, dans la découverte des groupes qualifiés de « bâtisseurs rentables ». Caractéristique majeure : ces entreprises ont mis en place un fonctionnement interne qui permet à chacun d'identifier les leviers de la croissance. *« La stratégie s'innerve à tous les niveaux de l'entreprise, encadrement comme opérateurs de base*, commente Jean-Pierre Gaben. *Les collaborateurs comprennent les choix de leur direction ; l'organisation est cohérente. »*

Parmi les options concrètes retenues, celle touchant par exemple au système de rémunération, qui ne doit pas être calé sur la diminution des coûts. *« Quelles sont généralement les consignes d'une direction financière ?* constate Jean-Pierre Gaben. *De tenir un budget, les félicitations étant évidemment nombreuses lorsque des économies sont réalisées. Or, ce n'est pas une bonne façon de raisonner. Il vaut mieux réfléchir en termes de création de valeur. »* D'autant plus que le cercle vertueux de la croissance rentable a des conséquences tangibles sur le moral des salariés qui peuvent tabler notamment sur des perspectives de carrière.

L'ensemble de ces éléments devraient réussir à convaincre les chefs d'entreprise du bien-fondé d'une démarche de croissance qui n'est pas réservée, contrairement aux idées reçues, aux entreprises qui démarrent ou à celles qui interviennent dans des secteurs de pointe. C'est un des autres enseignements de l'étude de Mercer, qui souligne les taux de croissance à deux chiffres des grands groupes sidérurgiques internationaux : *« Ils ne se sont pas contentés de restaurer leur compétitivité, ils ont ensuite pensé en termes de développement et de croissance. »*

UN DISCOURS MINORITAIRE

Malgré tout, dans les faits, ce discours est loin d'être majoritaire. *« Il est plus simple pour un dirigeant qui souhaite améliorer ses résultats de licencier 200 personnes plutôt que de faire progresser son chiffre d'affaires de 20 %*, convient Jean-Pierre Gaben. *Mais à terme il sera perdant. »* Surtout que les coupeurs de coûts qui espèrent devenir ensuite des machines à croître vont, à en croire l'étude de Mercer, au-devant de quelques désillusions. Seulement 36 % des groupes américains qui ont restructuré entre 1986 et 1991 ont pu croître rentablement dans les cinq années suivantes. Les deux autres tiers sont dans une spirale dont il leur sera très difficile de sortir.

Marie-Béatrice Baudet

Le régime choc des Frères Blanc

Formation. Les restaurateurs parisiens essaient de transformer tambour battant des jeunes non qualifiés en professionnels. Rares sont ceux qui résistent

Avec un important ensemble de sept brasseries et sept rôtisseries aux enseignes prestigieuses, quelque 5 500 repas servis par jour, près de 1 000 salariés, un double souci de modernité dans la gestion et de recherche de la tradition en matière de cuisine, Les Frères Blanc sont devenus, ces dernières années l'un des groupes leaders de la restauration parisienne.

De manière habituelle, ils renouvellent leur personnel par le biais de l'apprentissage. Ils accueillent ainsi en permanence une centaine de jeunes en préparation de CAP, de bac professionnel ou de BTS. Pourtant, depuis 1994, c'est pour un tout autre type de formation que le groupe fait parler de lui. Environ quatre fois l'an, il lance dans les médias de la région parisienne un appel pour le recrutement d'une quinzaine de jeunes demandeurs d'emploi non qualifiés et intéressés par la restauration traditionnelle. *« Au terme d'une période de formation et d'intégration de six semaines, ces jeunes seront embauchés sous contrat à temps plein et à durée indéterminée. »*

Le travail auquel il est possible d'avoir accès sans compétence particulière a longtemps constitué l'essentiel des emplois. Mais aujourd'hui c'est une espèce devenue rare. L'hôtellerie-restauration fait partie des spécialités survivantes. La formation sur le tas y reste largement possible et la grande instabilité du personnel, liée aux conditions de travail pénibles et au caractère saisonnier de l'activité, recrée en permanence des possibilité d'embauche.

Offres d'emploi 1995 et 1996 par départements dans le secteur hôtellerie-restauration Ile-de-France

20 000 / 15 000 / 10 000 / 5 000 / 0

1995 / 1996

PARIS, SEINE-ET-MARNE, YVELINES, ESSONNE, HAUTS-DE-SEINE, SEINE-ST-DENIS, VAL-DE-MARNE, VAL-D'OISE

Source : ANPE Ile-de-France

Mais la branche n'échappe pas pour autant à la maladie qui sévit de plus en plus dans le monde du travail : la multiplication des étapes qui précèdent l'accès à une situation nette et claire d'emploi. Elle fait se succéder contrats d'apprentissage, contrats de qualification, contrats d'adaptation, stages. Au bout du compte, un double manque : parce qu'on est censé apprendre, on ne gagne que des miettes du SMIC, et parce qu'il faut travailler on n'apprend pas grand-chose.

La formule des Frères Blanc a le mérite de rompre avec cette pratique mi-chèvre, mi-chou, source de bien des désenchantements à l'égard du travail. Avec trois points positifs : si les emplois proposés sont des plus modestes (commis de bar, de salle ou de cuisine), les possibilités de progression sont largement ouvertes après quelques mois d'expérience. *« Nous enseignons les bases du métier*, explique Laurent Fabreti, responsable du recrutement dans le groupe. *A chacun ensuite de saisir sa chance et de faire l'effort de grimper les échelons. Dans nos métiers, chacun a un bâton de général dans sa gibecière. »*

La formation n'a rien de scolaire. Elle fait étroitement corps avec le travail. Eric Martin, qui la conduit, a pour objectif de mettre ses stagiaires au plus vite en situation d'intervenir de manière efficace. Et tout est fait (suivi régulier, soutien permanent d'un tuteur) pour que chaque jeune devienne un bon professionnel. Après l'initiation première aux gestes et comportements essentiels, le débutant double, pendant quelques jours, un professionnel en activité. Et il commence à jouer un rôle dans la marche du restaurant.

Enfin, le travail est rémunéré dès le premier jour. Pendant la période de formation, une convention, signée entre l'ANPE et l'employeur, permet au stagiaire de toucher les indemnités prévues par la loi pour les stages d'accès à l'entreprise (SAE). Ensuite, sauf problème, ils signent un contrat à durée indéterminée qui leur garantit un salaire mensuel brut de démarrage de 6 950 francs. Ce salaire progressera en même temps que les responsabilités qu'il sera capable de prendre, selon un système de points dont le montant est basé sur la recette quotidienne.

Voilà de quoi dire à un jeune resté jusque-là en marge du travail et de toute qualification que le moment est venu de se lancer à l'assaut de la forteresse. Et de fait les Frères Blanc trouvent des candidatures en nombre non négligeable pour répondre à leur offre de formation.

Mais il faut savoir que le procédé proposé est rude. Il réclame beaucoup de courage. Etre employé chez les Frères Blanc, ce n'est pas un « dîner de gala ». Et peu résistent longtemps à l'extrême fatigue et à la tension des journées.

Pendant le stage initial, en moyenne deux sur dix se découragent, tandis que deux autres se voient refuser l'embauche. Et parmi ceux qui intègrent le groupe une forte moitié abandonnent avant six mois, et moins d'un quart tiennent un an ou plus.

Une telle rotation des effectifs, souligne Laurent Fabreti, n'a rien d'extraordinaire : *« Nous faisons un métier difficile, qui impose de travailler au moment où les autres s'amusent. »* Les statistiques nationales de l'hôtellerie indiquent, c'est un fait, un turnover annuel de près de 90 %.

Travailler chez les Frères Blanc est particulièrement difficile, car ils relèvent d'une tradition de brasserie parisienne où la façon de mener le personnel a été longtemps de type militaire. Ici, on ne badine ni avec la règle ni avec la hiérarchie. Mais, à la différence de ce qui se passe dans nombre d'autres chaînes de brasserie, qui ne méritent pas vraiment leur nom, on y gagne une authentique compétence. Ceux qui parviennent à tenir, ne serait-ce que six mois ou un an, ont dans leur CV un véritable passeport pour l'emploi.

En outre, ils réussissent, à n'en pas douter, à cette occasion une avancée psychologique importante. *« Nous y avons gagné l'indépendance financière et une expérience professionnelle à part entière*, dit l'un d'eux. *Mais si nous changeons de métier, comme c'est probable, nous saurons comment nous en sortir parce que nous aurons déjà eu un pied dans la vie. »*

Marie-Claude Betbeder

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde des Cadres



RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR :
INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

DÉMARREZ UNE NOUVELLE DIVISION CHEZ LE LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT SPÉCIALISÉ !

■ *Robert Half International, coté à la bourse de New York, est leader mondial du recrutement spécialisé depuis 1948 avec plus de 200 bureaux dans le monde. Nous développons un chiffre d'affaires proche d'un milliard et demi de dollars et connaissons les taux de rentabilité et de croissance (plus de 35 % par an depuis 10 ans) les plus importants du monde dans notre secteur.*

■ *Le groupe est représenté en France par deux sociétés indépendantes, Robert Half France et Accountemps. Au sein de cette première, nous avons déjà six divisions :*

• Norman Parsons • Robert Half Finance et Comptabilité
• Robert Half Informatique et Multimédia • Robert Half Juridique et Fiscal
• RHI Banque et Assurance • RHI Consulting
et créons bientôt une septième, RHI Management Resources.

Celle-ci mettra à la disposition de ses clients des cadres expérimentés de haut niveau pour prendre en charge, sous statut d'indépendant, des missions à durée déterminée (restructurations, redressements, projets, management par intérim...).

■ *Nous cherchons le responsable qui va démarrer cette nouvelle activité en synergie avec nos structures existantes en France. De formation supérieure, vous disposez d'une expérience d'au moins dix ans au sein d'un groupe international, notamment dans un rôle commercial «business to business». Une expérience complémentaire dans la fonction finance sera un plus. Enfin, vous parlez anglais couramment.*

■ *Merci d'envoyer un dossier de candidature complet sous référence RHMR/IAM à Ivor ALEX, ROBERT HALF FRANCE, 39 avenue Pierre 1er de Serbie, 75008 PARIS, ou par fax au 01 47 23 38 00 ou par e-mail (Format MIME ou BinHex) «robert@half.mgn.fr». Consultez notre serveur internet http://www.roberthalf.com.*

Norman Parsons ROBERT HALF FRANCE.

LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT SPÉCIALISÉ AVEC PLUS DE 200 BUREAUX SUR 3 CONTINENTS

LOUIS VUITTON
MALLETIER A PARIS



Créé en 1854 et fondé sur la constance de qualité et d'innovation d'une gamme de bagages et de maroquinerie de luxe, Louis Vuitton s'illustre par un CA de plus de 7 milliards de francs en 1996. Ce chiffre est réalisé pour 92% à l'export avec 4 400 collaborateurs. Nous comptons huit sites de fabrication en France, un en Espagne et un aux Etats-Unis, maîtrisant ainsi notre outil de production. Filiale en très forte croissance de LVMH, premier groupe mondial de produits de prestige, nous recrutons pour l'unité de fabrication d'Asnières le :

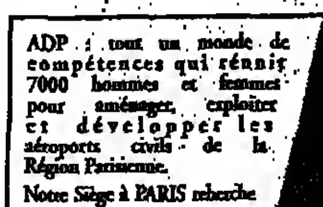
RESPONSABLE DU CONTRÔLE DE GESTION INDUSTRIEL

Ce poste recouvre les responsabilités classiques de contrôle de gestion : établir et contrôler les budgets, assurer la comptabilité industrielle, élaborer les tableaux de bord et jouer un véritable rôle de conseil interne dans la marche de notre site industriel d'Asnières (92).
Il comporte également un volet plus opérationnel, puisqu'il englobe la responsabilité de la gestion de production : ordonnancement, lancement, approvisionnement, contrôle et suivi des expéditions.
C'est donc un poste qui demande à la fois recul et implication, d'excellentes capacités de management (équipe de 13 personnes à diriger) et exige beaucoup de rigueur et une grande ouverture au dialogue.
De formation Ecole de Commerce ou Ingénieur, vous avez une expérience de contrôle de gestion industriel de 4 à 5 ans et parlez couramment anglais.

Merci d'adresser un dossier complet de candidature en mentionnant la référence 3502/EDM à notre conseil Elisa Dimitri chez Robert Half France, 39 avenue Pierre 1er de Serbie, 75008 Paris, ou par fax au 01 47 23 38 00, ou par e-mail (format MIME ou BinHex) "robert@half.grolier.fr"

Norman Parsons ROBERT HALF FRANCE.





ADP : tout un monde de compétences qui réunit 7000 hommes et femmes pour aménager, exploiter et développer les aéroports civils de la Région Parisienne.

Notre Siège à PARIS recherche un



Consultant interne en Organisation

Rattaché à notre Directeur du Contrôle de Gestion, des Affaires Financières et Juridiques, vous serez chargé principalement de missions transversales concernant nos procédures et l'organisation de nos structures.

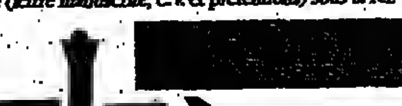
Véritable généraliste, vous serez à l'interface de nos Directions Opérationnelles et Fonctionnelles pour l'élaboration et la mise au point des procédures. Vous pourrez y développer activement votre rôle de conseil.

Par ailleurs, vos responsabilités vous amèneront à proposer à la Direction Générale votre expertise sur les aspects organisationnels : définition de méthodes, évaluations et études.

Vous serez, de même, acteur de tous les projets touchant à nos systèmes d'information et impactant les structures et l'organisation du travail (bureautique, systèmes de gestion ...).

Pour ces fonctions, au spectre large, nous souhaitons rencontrer des candidats à fort potentiel (grande Ecole de Commerce ou Universitaires), justifiant d'un parcours confirmé (de l'ordre de 7 ans) en Cabinet ou en Entreprise dans des fonctions d'organisateur où ils ont pu mener avec succès des opérations visant à mettre en place de nouvelles organisations.

Au-delà de la polyvalence recherchée, une expérience plus spécifique des projets informatiques et la maîtrise de MERISE seront appréciées. Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et prétentions) sous la réf. ML/97/410 à



NOUS PILOTONS LES AEROPORTS

Traducteur H/F - France
Français - Anglais



Par sa dimension, Valeo offre à des candidats ambitieux et qui veulent relever des défis, l'opportunité de développer une carrière dans un contexte international. La Direction de la Communication recrute pour le Siège à Paris un **Traducteur Français-Anglais à temps partiel.**

Vous assisterez le Responsable des traductions au niveau Groupe dans la traduction en anglais de tous types de documents (financiers, techniques) diffusés par la Direction de la Communication en interne et en externe : notes, communiqués de presse, rapport annuel, dossiers de presse, brochures, ...

De langue maternelle américaine de préférence, ou ayant déjà vécu et travaillé aux Etats-Unis, vous êtes bi-culturel et possédez impérativement une solide expérience de la traduction. Une bonne connaissance de l'allemand serait un plus.

Ce poste à temps partiel (pouvant évoluer vers un temps plein), vous permettra d'évoluer au sein d'une équipe polyvalente et polycompétente.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à Michelle ROSSI **VALEO - 43 rue Bayen - 75017 PARIS.**

http://www.valeo.com

Sur les marchés de l'équipement automobile, Valeo conçoit, fabrique et commercialise des produits et systèmes innovants pour tous les constructeurs. Avec 32 600 personnes, Valeo réalise un CA supérieur à 30 milliards de Francs, dont 70 % hors de France.

Valeo
L'ÉQUIPEMENT AUTOMOBILE

Depuis 1982, l'approche visionnaire de Sun Microsystems dans le domaine de l'informatique en réseau lui permet de connaître une croissance sans interruption. Aujourd'hui, en France, Sun Microsystems emploie 650 personnes et réalise un CA de 1,8 milliard de francs. Dans le cadre du développement de son service Qualité, Sun Microsystems recherche pour son siège social situé à Vélizy (78) un(e) :

CHARGÉ DE MISSION QUALITÉ H/F

Rattaché au Responsable Assurance Qualité, vous aurez à assurer l'interface entre les différents services de Sun Microsystems France, les clients, les organismes et les fournisseurs spécialisés dans la Qualité.
La satisfaction client constituant l'axe majeur de notre politique, vous aurez à élaborer et suivre des plans d'Assurance Qualité établis entre les clients et Sun Microsystems France. Vous aurez également à améliorer les processus et les performances, motiver et impliquer le personnel, suivre et faire vivre les systèmes Qualité de Sun Microsystems selon le référentiel ISO 9002.
A 28/30 ans, de formation Bac + 4, vous avez une première expérience réussie de mise en place et de suivi d'un système qualité conforme à ISO 9001/2, de préférence dans le domaine de la vente et du service.
Vous maîtrisez naturellement l'anglais et les outils informatiques.
Votre faculté d'adaptation et votre aisance relationnelle, votre rigueur associée à un esprit d'analyse et de synthèse développé feront la différence.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo sous réf. CM à notre Conseil : Martine Domont - 39, rue d'Alsace - 75010 Paris.



EURO RSCG

Groupe de presse spécialisée *(100 personnes)* destination grand public, recherche

JOURNALISTE

- **10 ans d'expérience, avec compétences juridiques.**
- **Bonne connaissance du support indispensable.**

Adresser candidature à *Claire de Cidrac*
Le Particulier 21, bld Montmartre - 75002 PARIS

Notre institution privée à but non lucratif recherche

Directeur de centre thérapeutique pédiatrique (95)

Fortement médicalisé, cet établissement de moyen séjour compte 160 lits et emploie plus de 300 salariés. Il entreprend un vaste programme de modernisation que vous êtes chargé de conduire. Parallèlement, l'équipe est engagée dans la mise à jour du projet d'établissement.
Issu de préférence, de l'ENSP, vous avez dirigé un établissement de santé, montrant rigueur dans la gestion, sens de l'organisation et capacités relationnelles.
Rémunération brute annuelle supérieure à 300 KF. Logement possible, voiture de service.

Adressez lettre, CV et photo (précisez sur l'enveloppe la réf. CTP) à Safari, 17 bd Poissonnière, 75082 Paris cd 02

Le Monde des Cadres



Qui va développer les grands services de demain ? Vous.

On ira loin ensemble.

Titulaire d'un diplôme de niveau bac + 5, vous venez de terminer vos études ou recherchez un emploi.

Ce concours est pour vous. Imaginez un peu. De la distribution du courrier et des colis aux services financiers, La Poste s'impose auprès des entreprises et des particuliers comme une entreprise très compétitive dans un univers pourtant très concurrentiel (40 % de notre activité). Nouveaux produits, nouvelles méthodes, nous savons anticiper l'évolution de toute une société. Au cœur de cette formidable aventure, nos cadres supérieurs. Ils sont 7 000 à impulser et à gérer le changement. Chaque année, 150 jeunes diplômés comme vous les rejoignent. Marketing/commercial, ressources humaines/communication, comptabilité/gestion/finance, organisation et gestion de la production et des transports, informatique... quelle que soit votre spécialité, vous jouerez un rôle de premier plan dans l'une des plus grandes entreprises françaises. Vous découvrirez vite que responsabilisation et évolution vont de pair. A La Poste tout est mis en œuvre pour piloter votre carrière. Si vous voulez que concours rime avec parcours, La Poste s'impose pour votre avenir.

Pour tout savoir sur le concours La Poste :

N°Vert 08 00 34 05 34

LA POSTE

MEDIA SYSTEM

ACCOMPAGNEZ NOTRE DÉVELOPPEMENT...

Responsable Logistique/Distribution

Blois (41)

FILIALE FRANÇAISE DU GROUPE AMERICAN HOME PRODUCTS CORPORATION (14 MDS $ DE CA, 60 000 PERSONNES DANS LE MONDE), NOTRE SOCIÉTÉ INTERVIENT DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ. NOUS RÉALISONS, EN FRANCE, 2,5 MDS DE FRS DE CHIFFRE D'AFFAIRES ET EMPLOYONS 1 000 COLLABORATEURS. AUJOURD'HUI, NOUS RECHERCHONS POUR NOTRE SITE DE DISTRIBUTION PHARMACEUTIQUE SITUÉ À BLOIS (41) SON

Wyeth Lederle

Notre centre logistique a pour vocation d'optimiser la planification des stocks et l'administration commerciale de notre société, ainsi que la distribution de l'ensemble des produits du groupe en France (médicaments de prescription, produits de médication familiale, laits infantiles et produits vétérinaires).

Rattaché au Directeur de la Logistique et du Service Client, vous assurez la responsabilité des activités de distribution du site (réception, stockage, préparation des commandes et gestion du plan transport) ainsi que l'animation des équipes de l'entrepôt (60 personnes). Vous garantissez le respect des politiques de service et améliorez la productivité des équipes. Enfin, vous contribuez à la mise en oeuvre des développements humains et techniques prévus dans cet environnement fortement informatisé.

A 35 ans environ, vous bénéficiez d'une formation supérieure de niveau Bac + 4/5 de type Ecole d'Ingénieur ou Ecole de Commerce, assortie idéalement d'un 3ème cycle en organisation logistique. Vous justifiez impérativement d'une expérience réussie d'encadrement d'équipes importantes et de mise en place d'organisation au sein de structures techniquement complexes. Vous maîtrisez parfaitement l'anglais.

Charisme, rigueur et sens de l'anticipation, vous permettront de réussir au sein d'un environnement professionnel en évolution et soumis à de très fortes exigences qualitatives.

Si vous souhaitez nous rejoindre, merci d'adresser votre dossier complet (CV, photo et prétentions) sous référence RD/LM à WYETH-LEDERLE - Service Recrutement - 80, avenue du Président Wilson - 92031 Paris La Défense.

LRW

GROUPE [illegible] INTERNATIONAL

Jeune Contrôleur de Gestion

Réf. 6312/ 08

En collaboration étroite avec le Directeur Financier, vous assurerez des études et des analyses financières ainsi que le reporting mensuel groupe.

Diplômé d'une école de Commerce ou d'une université européenne (Bac + 5), avec une spécialisation "Finance", vous avez une première expérience, acquise si possible à l'étranger, en contrôle de gestion sur un site industriel.

Acheteur international

Réf. 6312/ 09

Associé au développement de nos produits, en collaboration étroite avec notre Bureau d'Etudes et notre Direction Industrielle, vous aurez en charge la gestion complète d'un portefeuille d'achats de composants électroniques et mécaniques (négociation, sélection et cotation des fournisseurs, approvisionnements, suivi des Indicateurs Qualité...).

Ingénieur en Électronique, vous avez si possible 2 à 5 ans d'expérience dans un poste similaire. Votre dynamisme, votre force de proposition et vos qualités de négociation seront des atouts majeurs pour réussir dans cette fonction et évoluer au sein de notre groupe.

[illegible] tous ces postes, une excell[illegible] ire.

[illegible] d'adresser votre candid[illegible] nt sur [illegible] oppe la référence du [illegible]

[illegible] D'COM - 41, [illegible]

MEDIA SYSTEM



Directeur de la gestion des sinistres

1 400 000 clients • 60 000 véhicules • 400 agences

Sans compter notre exigence de qualité qui rend unique chacun de nos clients

HERTZ FRANCE développe un service de haute qualité dans la gestion des sinistres pour sa flotte de véhicules, à travers son département Assurances et ses systèmes informatiques et de reporting paneuropéens. Vos missions consisteront à conduire avec succès une équipe de professionnels de l'assurance (sinistres matériels, corporels et recouvrement), à développer une approche active et dynamique en accélérant et en optimisant le recouvrement. Vous travaillerez en collaboration avec nos directions opérationnelles et veillerez au respect des conventions, des procédures et des standards du Groupe.

Votre expérience du monde de l'assurance, de préférence au sein d'une entreprise de services, avec une spécialité en automobile, est complétée par une formation de type bac + 5, université ou école de commerce... Professionnel reconnu, communiquant avec aisance, vous avez éprouvé votre esprit d'analyse et de synthèse, vous avez démontré vos qualités de manager, votre sens de la négociation, votre adaptabilité aux systèmes. La connaissance de l'anglais courant est indispensable. Merci de nous envoyer lettre manuscrite, CV et prétentions en précisant la réf. DGS/MO à Hertz France, service recrutement, 1 rue Eugène Hénaff, 78190 Trappes.

MEDIA SYSTEM



recrute pour son département de Développement Economique, *Montpellier Languedoc Roussillon* Technopole :

Chargé(e) de mission

«AGRO-DÉVELOPPEMENT ET BIO-TECHNOLOGIES»

Intégré au service «Promotion et Développement des Entreprises», vous aurez à agir pour fédérer les différents acteurs régionaux des secteurs de l'agro-alimentaire, de la nutrition et des bio-technologies (entreprises, centres de recherche, organisations professionnelles) autour de projets porteurs. Vous favoriserez les relations entre les différents intervenants, intensifierez les complémentarités entre les entreprises, proposerez et mettrez en place les outils nécessaires au développement des projets.

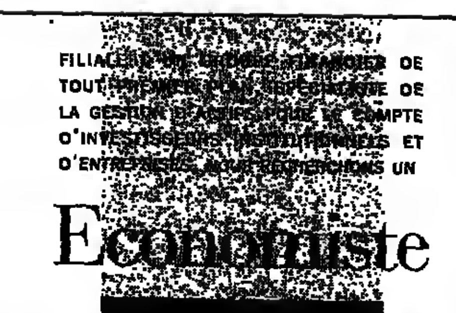
A 30 ans environ, de formation supérieure, si possible Ingénieur Agro, vous avez une expérience de plusieurs années dans la filière «agro-alimentaire et bio-technologies» dans une structure de développement économique et/ou en développement produit au sein d'une entreprise privée. Autonome, vous aimez les contacts et les négociations de haut niveau, vous maîtrisez les outils bureautiques, savez manier les données statistiques et parlez un anglais courant.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV + lettre manuscrite) sous réf. 119 N à notre Conseil PSYNERGIE - Mail Jacques Cartier - 394, rue Léon Blum - 34 000 Montpellier.



MONTPELLIER - TOULOUSE - PARIS - LYON - ANNECY - MARSEILLE - NICE

EURORSCG • OPQCM Membre de Syntec



Notre gestion de portefeuilles s'inscrit dans le cadre d'un processus d'investissement structuré, qui débute par l'élaboration de scénarios économiques et de prévisions de marché. Pour renforcer nos capacités en matière de prévisions économiques et financières, vous rejoindrez notre équipe "études économiques-recherche et développement".

Vous assurerez le suivi de la conjoncture économique et financière de pays développés et élaborerez des prévisions à court/moyen terme pour ces pays ainsi que des scénarios à long terme. Vous développerez dans ce cadre des outils quantitatifs de prévision des marchés financiers.

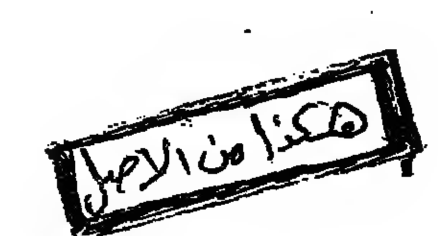
De formation supérieure économique et scientifique (ENSAE, Centrale, DEA, ...), vous avez exercé dans l'environnement des marchés financiers des fonctions similaires qui vous ont permis de maîtriser les techniques économétriques et statistiques.

Vos qualités rédactionnelles et orales, votre force de conviction, votre écoute vous seront indispensables pour assurer cette mission qui implique d'intervenir fréquemment auprès de la clientèle.

Pour ce poste qui implique une pratique courante de l'anglais, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + prétentions) en indiquant la référence MO/E à Isabelle BARIETY

CDC-GESTION
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

7, place des 5 Martyrs du Lycée Buffon, 75507 Paris Cedex 15.



هكذا من الأصل



Juristes
Ressources Humaines

RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR :
INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi



Juriste droit social H/F

... du travail, ... de rédiger des notes de synthèse sur des ... vous participerez à la gestion des relations avec les partenaires sociaux et assurerez le traitement des dossiers de contentieux avec le concours de nos avocats.

Vous êtes diplômé d'une maîtrise et d'un 3ᵉ cycle en droit social et avez acquis une première expérience réussie dans un poste similaire. Vous possédez une bonne capacité rédactionnelle et maîtrisez l'anglais. Des qualités d'adaptation et de flexibilité, ainsi qu'un bon esprit pratique seront déterminants pour réussir dans cette fonction.

Merci d'adresser votre candidature (lettre et CV), sous référence LM-02/09/97, à Disneyland Paris, Service Recrutement, BP 110, 77777 Marne-la-Vallée Cedex 4.

DISNEYLAND PARIS

L'Europe comme vous ne l'avez jamais rencontrée.

©Disney

GENERALE SUCRIERE

UNE DOUBLE COMPETENCE RESSOURCES HUMAINES ET GESTION

1 800 personnes, 10 établissements

CA : 6,2 milliards de francs, 50 % à l'export

Une politique sociale innovante qui met l'accent sur le dialogue et investit fortement sur le développement des hommes et de leurs compétences accompagne nos efforts constants de compétitivité et de qualité.

Nous vous proposons de l'animer dans le poste de **Responsable du Service Administratif et Ressources Humaines** de l'une de nos usines en Picardie.

Vous possédez une formation de type écoles de gestion complétée par un troisième cycle en ressources humaines et une première expérience de deux ans environ.

Assumer les différents volets de la fonction ressources humaines dans un environnement industriel, manager une équipe répondent à vos aspirations.

Piloter l'activité contrôle de gestion et comptabilité représente pour vous une chance d'élargir vos compétences.

Bras droit du Directeur, vous vous impliquerez fortement dans la vie et les objectifs de l'usine, jouerez un rôle motivant de conseil et d'interface avec une grande diversité d'interlocuteurs internes et externes.

Vous trouverez dans la richesse et l'ouverture de ce poste l'opportunité d'exprimer vos talents pour gérer et organiser avec rigueur, communiquer, négocier et faire vivre l'information ; être un acteur constructif au sein d'une équipe.

Ecrire sous réf. 35A 3209 7M
Discrétion absolue



etap

71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publicenti

jeune professionnel de la communication RH

Vous aimez bouger, vous aimez construire des stratégies de communication de recrutement innovantes pour vos clients, vous aimez gérez votre portefeuille. *Vous êtes un commercial dans l'âme*, un battant, volontaire, *organisé, souple* et diplomate à la fois. Votre relationnel, vous l'avez dans la peau. Mais votre différence à vous, c'est votre sensibilité, celle des mots en particulier, ceux qui touchent autant le cœur que l'esprit. Et maintenant ? Comment voyez-vous votre avenir ? Vous ne trouvez pas qu'il y a un peu de routine sur ce marché, que l'on prend vite des habitudes ? *Et pourtant, il y a vraiment tout* à faire, tout à créer pour imaginer des communications adaptées aux enjeux humains des entreprises d'aujourd'hui. Alors réfléchissez, vous êtes sûrement dans une excellente agence, mais êtes-vous étonné tous les jours ? L'étonnez-vous, vous-même, tous les jours ? *Vous voulez que l'on vous fasse* confiance ! Nous vous *donnerons les moyens* de vos ambitions. Nous avons des projets, des idées et du souffle pour demain. Vous en avez autant ? Alors, rejoignez-nous en écrivant à Charline Le Glédic, 6 rue Edouard Vaillant, 92300 Levallois-Perret.




Le Groupe ROULLIER, CA cumulé 6 Milliards de Frs, 3 287 personnes ; fertilisation, agrofournitures, armement naval, agrochimie, biotechnologies marines, agroalimentaire recrute :

• ADJOINT DIRECTION INTERNATIONALE des R.H. Groupe

PROFIL "DEVELOPPEUR"

La priorité du poste est d'aider puissamment à une forte initiative de ***développement international*** *en* ***recrutant des Cadres*** *à fort potentiel et en participant à la construction et à la consolidation des filiales des différentes sociétés du groupe.*
Profil *: 35 ans, études supérieures généralistes (Science Po, Sup de Co, INSEAD...) et une expérience tournée vers le développement ; parfaitement bilingue anglais impératif + allemand ou espagnol.*
Poste basé à SAINT-MALO *avec évidemment de nombreux déplacements en Europe.*

Envoyer dossier de candidature à ***Cabinet J.N. TRINH Consultants*** *1 rue des Roches, 27930 BROSVILLE*

Tél 02 32 34 36 44 - **Fax** 02 32 34 34 41

Panasonic Technics

Panasonic France SA

Présent dans près de 60 pays, le groupe Matsushita, 350 milliards de francs de CA, 254000 collaborateurs, est le leader mondial de l'électronique grand public. Au sein du groupe, Panasonic France réalise un CA de 1.7 milliard de francs et commercialise, sous les marques Panasonic et Technics, une gamme de produits reconnus pour leurs qualités et leur fiabilité, dans les domaines de la hi-fi, télé, vidéo, du multimédia et du ménager. Notre volonté permanente d'innovation, notre engagement quotidien à satisfaire le consommateur sont autant d'éléments révélateurs de notre culture d'entreprise.

1 juriste droit des affaires

Agé de 30 ans environ, de formation type 3ᵉ cycle Droit des Affaires, parfaitement bilingue anglais et maîtrisant la micro-informatique, vous possédez une première expérience de 3 à 4 années acquise idéalement dans le secteur de la distribution.

Rattaché à la Direction Administrative et Financière, autonome et organisé, vous serez le Conseil Juridique des différentes directions de la filiale française.

En relation avec le Département Juridique du Groupe, vous participerez à la rédaction et au suivi des contrats commerciaux, vous veillerez au respect du droit de la concurrence française et communautaire et vous suivrez les procédures de contentieux.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. LM-659, à CLP Associés - Ivan Pacaud - Tour Maine Montparnasse - BP 170 - 75755 Paris Cedex 15.

Evidence

Institut Pasteur

recherche

JURISTE

Au sein de l'équipe de la Direction Juridique, il sera chargé, *notamment*, de la **rédaction de contrats,** aura un rôle de **conseil** et prendra en charge les dossiers **responsabilité civile** et **essais cliniques.**

De formation juridique (BAC + 5) et justifiant d'une première expérience d'au moins 5 ans acquise dans un secteur d'activité comparable (industrie pharmaceutique...), les candidats(es) devront faire preuve de qualité *d'adaptabilité, d'aptitudes relationnelles* et au travail en équipe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à la D.R.H.
Service Recrutement et Carrières - 28, rue du Docteur Roux - 75724 PARIS CEDEX 15.

Juriste

Cet important groupe du secteur immobilier en pleine expansion, recherche pour renforcer ses structures un Juriste

En appui de la Direction Générale, vous prenez en charge les affaires juridiques du groupe. Vous êtes garant du respect de la législation et de la réglementation dans le secteur de la construction et de l'urbanisme. Vous rédigez ou faites rédiger des actes, et de façon générale vous analysez la législation, la réglementation et la jurisprudence pour défendre au mieux les intérêts du groupe.

Diplômé en Droit des Affaires ou des Sociétés ou D.J.C.E, complété par un DESS Urbanisme et Construction, vous avez une expérience d'au moins 8 ans dans un cabinet conseil ou en entreprise du secteur immobilier. Avoir acquis des connaissances en droit social et fiscal pour apporter un appui à l'ensemble des équipes dans le domaine du droit serait un plus. Votre rigueur, votre autonomie, votre excellent rédactionnel, votre capacité d'analyse et de synthèse sont les qualités nécessaires pour réussir dans cette création de poste. La maîtrise de l'outil informatique est indispensable.

Pour ce poste, merci d'adresser votre candidature sous la réf. MM171RE à *Maguy MOURET - RH PARTNERS* BP 1288 - 31047 Toulouse Cedex.

RH PARTNERS

Juristes - Ressources Humaines



L'Agence Centrale des Organismes d'Intervention dans le Secteur Agricole
recrute par concours sur dossier

un assistant ressources humaines h/f

Poste situé à Paris

En collaboration directe avec le chef de la division chargée du statut commun des personnels de neuf établissements publics et de la gestion inter-établissements des ressources humaines vous conduirez des études et des travaux dans différents domaines relevant des questions statutaires, des rémunérations et de la gestion des ressources humaines.

Dans ce contexte, vous aurez à préparer des comités, commissions et groupes de travail paritaires et à en assurer le secrétariat. Votre domaine d'intervention couvrira également la gestion inter-établissements de la paye, en liaison avec l'assistant chargé principalement de cette fonction.

Vos connaissances dans le domaine du droit social et du statut des personnels de la fonction publique ainsi que vos compétences dans le domaine de la gestion des ressources humaines et de la paye, associées à des qualités rédactionnelles et relationnelles affirmées, seront vos meilleurs atouts. Vous bénéficiez d'une première expérience réussie dans une fonction similaire et êtes titulaire du diplôme d'un institut d'études politiques, ou d'une maîtrise de droit ou d'administration économique et sociale, ou en sciences humaines avec une spécialisation en gestion des ressources humaines.

Vous possédez la nationalité française et êtes âgé de 45 ans au plus.

Traitement brut annuel de départ : 134 000 F + prime.

Merci d'adresser votre candidature sous réf ACOFARH avant le 30 septembre 1997 à minuit
à ACOFA, 2 rue Saint Charles 75015 Paris
Vous pouvez obtenir des informations complémentaires sur le 3614 ACOFA (0,37F/mn).

Sofart

SUEZ LYONNAISE DES EAUX

Juriste international

LEADER À L'INTERNATIONAL DANS LES MÉTIERS DE L'EAU, LE GROUPE DESSERT 70 MILLIONS D'HABITANTS DANS LE MONDE POUR UN CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ DE 21 MILLIARDS DE FRANCS.

Au sein de l'équipe juridique de la Direction générale de l'EAU, vous participerez à la négociation et à l'établissement :
- des pactes d'actionnaires,
- des contrats de concession, de B.O.T., d'opération et de maintenance,
- des contrats d'opérateur,

ainsi qu'au suivi de l'exécution des contrats.
Diplômé d'un DESS de droit du commerce international, vous disposez de 3 à 5 années d'expérience en droit des contrats internationaux. Vos qualités de rigueur et d'imagination vous permettent d'être reconnu comme un collaborateur efficace par vos interlocuteurs en France et à l'étranger. De réelles perspectives d'évolution de carrière pourront vous être offertes à l'intérieur du Groupe.
Anglais obligatoire et allemand fortement souhaité.
Poste basé à Nanterre, avec de fréquentes missions de courte durée à l'étranger.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV et prétentions) sous la référence LE 972 à Suez Lyonnaise des Eaux, DRH, 72 avenue de la Liberté, 92753 Nanterre Cedex.





Opac 62 recherche son

Directeur des Ressources Humaines

Stratégie et opérations

Avec 11 agences décentralisées et près de 650 personnes sur le terrain (sur un effectif total de 780 salariés équivalent temps plein) auquel s'ajoute plus de 250 personnes sous contrat emploi solidarité, nous gérons un parc immobilier de 34 000 logements locatifs, implanté sur 161 communes du département. Notre budget d'investissement est de 843 MF, celui d'exploitation de 1 016 MF.

Membre du Comité de Direction, votre mission sera double, dans le cadre d'une décentralisation progressive du management des ressources humaines : produire de la réflexion, élaborer, mettre en place et suivre des actions de changement face aux enjeux d'aménagement du temps de travail, d'évolution de la masse salariale, du développement des relations sociales, de la mobilisation du personnel, de la gestion prévisionnelle emplois-compétences, plus généralement sur le contenu et les approches méthodologiques/système d'acteurs d'un contrat social pour le long terme. Simultanément, avec une équipe de 22 personnes, vous définirez et animerez la politique de gestion et de développement des ressources humaines adaptée à la stratégie de l'Opac et aux besoins des directions opérationnelles, diffuserez auprès d'elles des outils et des méthodologies adaptées, développerez avec les partenaires sociaux une politique de relations sociales dynamique, définirez, suivrez et contrôlerez des tableaux de bord et des procédures de gestion.

De formation supérieure bac+5 ou équivalent par le parcours professionnel, votre expérience longue et diversifiée à un niveau Comité de Direction, de préférence en entreprises de services décentralisées, vous a permis d'acquérir : un excellent niveau théorique, méthodologique et pratique en gestion et développement des ressources humaines, de bonnes bases en droit social, système d'informations RH, gestion budgétaire, communication/ingénierie de formation, la capacité à manager une équipe de « consultants internes » et externes, la pratique confirmée des outils et démarches modernes du management, de l'organisation et de la négociation.



Pour recevoir des informations complémentaires sur ce poste basé à Arras, merci d'adresser avant le 25 Septembre lettre de motivation, CV complet, et rémunération actuelle sous la réf. PRH97011 M, à FC Conseil, 9 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris.

FRANCOIS CORNEVIN



Nous sommes une des entreprises les plus actives sur le Marché de l'Edition Juridique. Nous recherchons un(e)

Juriste

diplômé en droit de l'environnement (3ème cycle)

POUR LE CODE PERMANENT ENVIRONNEMENT ET NUISANCES

Vous assistez le Secrétaire de Rédaction de la publication par des travaux de recherche documentaire et de suivi des manuscrits.

Une sérieuse aptitude à la rédaction, une très grande rigueur et une forte motivation sont des atouts indispensables pour le poste à pourvoir.

Des notions d'anglais et de micro-informatique seraient appréciées.

Ce poste bénéficie du statut journaliste.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo, lettre manuscrite et prétentions) s/réf. DRH/CP08 aux Editions Législatives - DRH 80/82 av. de la Marne 92546 MONTROUGE Cedex

---



HSD Ernst & Young, société d'avocats, est parmi les tout premiers cabinets d'avocats d'affaires français. Pour renforcer sa Division Mobilité Internationale des Personnes, leader dans son domaine de compétence et en pleine expansion, nous recherchons des

Consultants
Consultants Seniors

■ Diplômé d'un troisième cycle de fiscalité (DESS/DEA/DJCE et/ou école de commerce), débutant ou confirmé (3 à 5 ans d'expérience), vous maîtrisez parfaitement l'anglais et vous êtes déjà avocat ou avocat stagiaire.

■ Des connaissances en micro-informatique (traitement de texte et tableur) seraient un plus.

■ Pour une clientèle de groupes internationaux détachant du personnel en France et hors de France, vous vous verrez confier des travaux tels que :
- consultations de planification fiscale et sociale dans un environnement international,
- préparation de déclarations d'impôt sur le revenu.

Ces postes, basés à Paris-La Défense, sont à pourvoir rapidement.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, CV et photo sous la référence MI 9/97 à l'attention de Laetitia DEROO HSD ERNST & YOUNG - Tour Manhattan - Cedex 21 - 92095 PARIS-LA DEFENSE 2.

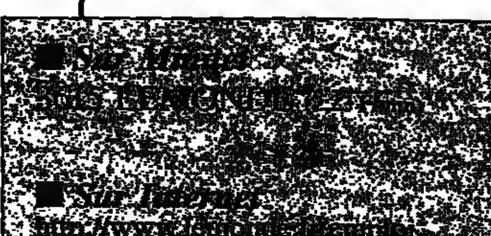
HSD ERNST & YOUNG
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Un Monde de carrières à portée de clavier

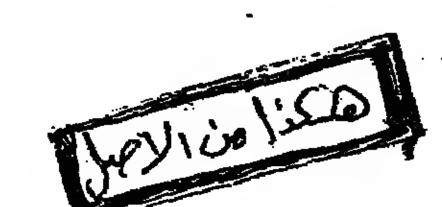
Consultez toutes les offres d'emploi parues dans *LE MONDE* et dans 18 autres titres de presse.

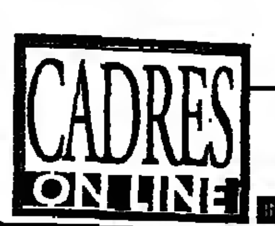
Recherche multi-critères : fonction, secteur, lieu, mot-clé

Mise à jour hebdomadaire le jeudi



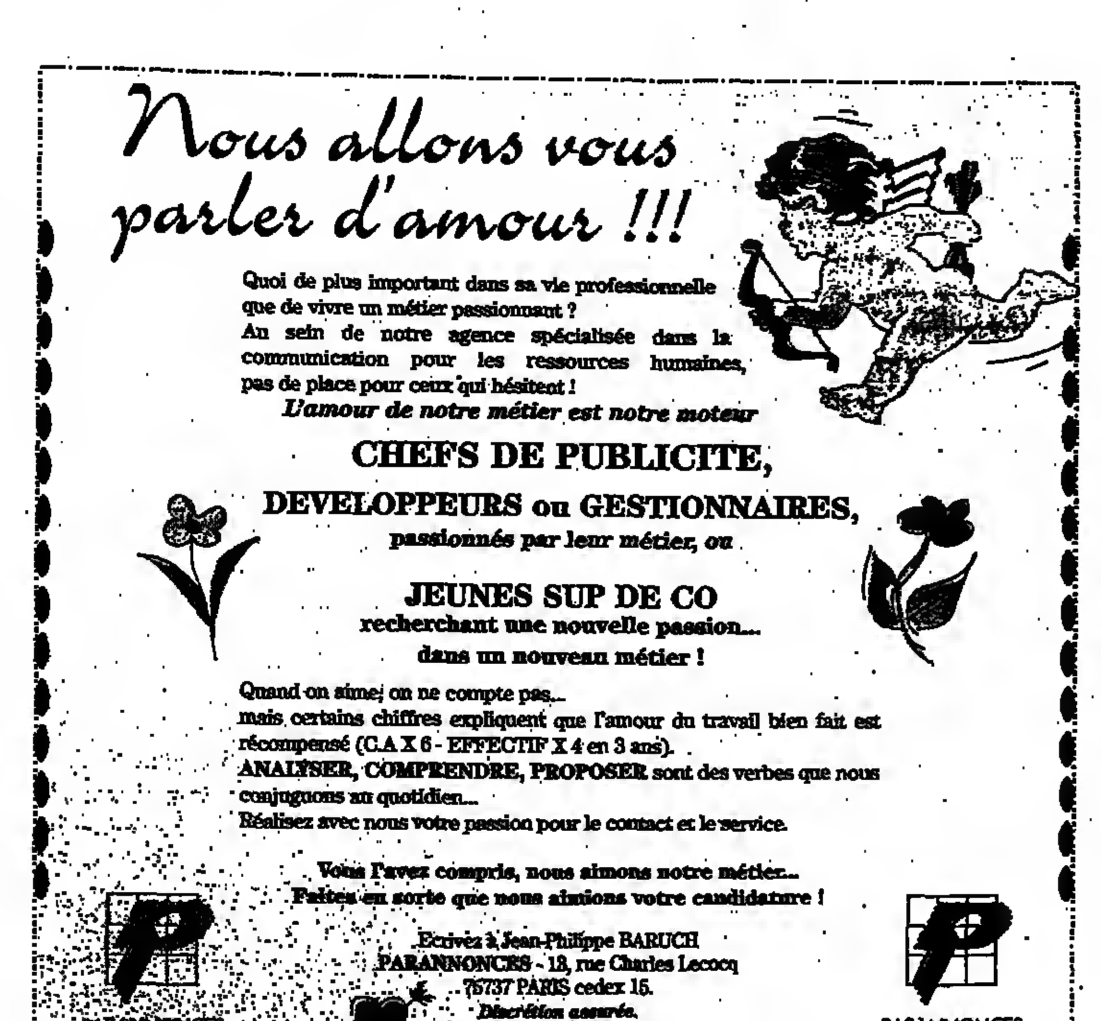
Une façon
SIMPLE
FIABLE
EFFICACE
- de rechercher un emploi
- de retrouver une annonce déjà parue





Le Monde des Cadres

RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR :
INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi



Coordinateur achats



20 000 personnes, 7 Divisions, 58 filiales étrangères,
exerce ses activités dans les secteurs Automobile et Aéronautique.

Sa Division SYLEA
se situant au premier rang européen dans son domaine veut renforcer les synergies entre les unités opérationnelles en créant la fonction de coordinateur achats.

Au sein de la Direction de la Politique Industrielle, vous avez pour principal objectif ***d'optimiser,*** *au niveau de la Division,* ***la fonction achat*** *répartie sur plusieurs Centres d'Affaires, dont certains sont implantés à l'étranger.*

Homme de réflexion, *vous aurez à définir une stratégie d'Achat combinant délégation et centralisation des négociations suivant les besoins.*

Organisateur, *vous coordonnerez les différents services d'achat des Centres d'Affaires en mettant en place les outils de communication adéquats.*

Négociateur, *vous vous impliquerez dans les négociations avec les fournisseurs les plus importants.*

35/45 ans, ***Ingénieur*** *ou diplômé d'une* ***Grande Ecole de Commerce,*** *vous apportez la preuve de votre réussite dans la fonction dans un contexte* ***automobile*** *ou au sein d'un secteur industriel confronté à la même problématique.*

*La pratique courante de l'****anglais*** *et d'une deuxième langue (italien, allemand ou espagnol) est exigée.*

Le poste est à pourvoir à ***Saint-Quentin-en-Yvelines.***

Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature, ***en mentionnant votre niveau actuel de rémunération,*** *sous référence* ***9720,*** *au 7 rue de Monceau, 75008 Paris.*

MEDIA SYSTEM



Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

Un Monde de carrières à portée de clavier

Consultez toutes les offres d'emploi parues dans *LE MONDE*
et dans 18 autres titres de presse.

Recherche multi-critères : fonction, secteur, lieu, mot-clé

Mise à jour hebdomadaire le ***jeudi***

Une façon
SIMPLE
FIABLE
EFFICACE

- de rechercher un emploi
- de retrouver une annonce déjà parue

directeur organisation et production

Paris

activité de service

Notre vocation : créer des produits et des services pour les professionnels du monde culturel, scientifique et technique. 1er en France, nous gerons notamment de très importantes bases de donnees. Pour optimiser notre fonctionnement et orchestrer notre developpement, nous créons le poste de Directeur Organisation et Production.

Rattaché à notre Directeur Général, membre du comité de direction, vous avez en charge la **responsabilité fonctionnelle et opérationnelle de notre unité de production** «Gestion et Administration des bases de données».

Il vous appartient :

- *d'auditer et d'évaluer le fonctionnement* et l'efficacité de notre organisation : diagnostics et recommandations, méthodes, optimisation des procédures...
- de proposer, de créer, de mettre en œuvre, dans le cadre *d'une politique définie, l'organisation* et les moyens utiles à notre développement.

A la tête d'une équipe de 20 personnes, responsable de notre collecte d'informations et de notre production, *vous assistez, conseillez, pilotez et gérez la performance* de vos collaborateurs dans un souci de «qualité totale».

35/40 ans, Ingénieur ou Universitaire de formation, vous justifiez avant tout d'une large **expérience de la fonction organisation** dans un secteur impliquant la gestion et l'administration de flux importants de données. Vous en maîtrisez les méthodes. **Manager confirmé,** vous savez capter la confiance de vos collaborateurs et leur insuffler le goût de l'excellence.

Entretiens prévus à Paris.

Merci d'adresser lettre + CV + prétentions sous réf. EL 917 à notre conseil ILLES CONSULT 13, quai du Commerce - 69009 Lyon.



ILLÈS CONSULT

EDDP Corporate

Notre cabinet de conseil est encore petit, mais nos clients sont des très grands de la banque, des services, du transport, de l'industrie et de l'administration.
Nous nous développons rapidement car le besoin grandit de conseiller et d'assister les maîtrises d'ouvrage du système d'information.

Nous recherchons des

• Consultants juniors
en système d'information (réf. CJ970902)

Jeunes diplômés des toutes premières grandes écoles d'ingénieurs ou de commerce, débutants ou ayant une 1ère expérience dans ce métier, par exemple au sein de projets Euro ou An 2000.
Vous participerez à des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage : études, cahiers des charges, recettes, suivi des projets, ...
Votre potentiel vous permettra d'évoluer vers le conseil.

• Consultants seniors
en système d'information (réf. CS970902)

Consultants confirmés en cabinet ou en entreprise, connaissant bien l'un des secteurs de nos clients.
Vous participerez ou conduirez des missions de conseil auprès des directions générales ou des directions de métier : urbanisation, schémas directeurs, organisation de maîtrise d'ouvrage, mise en place d'arbitrage budgétaire, organisation de grands projets, ...

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite et photo) en mentionnant la réf. du poste à : **Valérie Ségui, ALTIME 8, rue des Champs - 92600 ASNIERES**

Pour insérer votre annonce dans
Le Monde Économie et Le Monde des Initiatives
Appelez Le Monde Publicité au
01-42-17-39-33 – Fax : 01-42-17-39-38



Dirigeants

Créer notre agence en France

Agence de Marketing Direct scandinave

Avec 4 agences, ACTION est l'une des premières agences scandinaves de marketing direct et de promotion des ventes. En marketing direct, nous avons remporté 27 prix internationaux au cours des 6 dernières années. Parmi nos clients dans les pays nordiques, nous comptons des entreprises comme Mercedes-Benz, Pepsi-Cola, Colgate Palmolive, LEGO, Kraft...

ACTION fonctionne à partir d'un concept innovant qui nous garantit une approche différenciée de nos clients, des solutions créatives et des résultats durables.

Notre philosophie : concilier sciences humaines et exigences du marché.

Nos valeurs : le respect de l'individu, la croissance maîtrisée.

Nos deux règles fondamentales : pas plus de 15 collaborateurs par agence et aucun client ne représentant plus de 20% de marge.

Notre succès : ACTION, à partir de son siège au Danemark, a développé ces 3 dernières années des agences indépendantes et solides en Norvège, Suède et Finlande.

A la recherche de défis nouveaux, nous créons notre agence en France et cherchons un Directeur Général prêt à relever le défi.

Le challenge consiste à créer une agence créative et économiquement saine à la fin de 1998 et à proposer, dès le lancement, des solutions de haut niveau en termes d'analyse et de création à une clientèle constituée, comme en Scandinavie, d'entreprises parmi les plus importantes et/ou innovantes.

Etes-vous celui que nous recherchons pour développer ACTION France ?

A 35/45 ans, vous avez une formation de grande école de commerce (type MBA). Vous avez une expérience de dirigeant dans le domaine de la vente et du marketing en agence ou en entreprise, où vous avez appris à maîtriser la vente à une large clientèle de grands comptes.
Vous bénéficez également d'un bon réseau relationnel dans les entreprises qui nous intéressent.
Votre pratique de l'anglais est, bien entendu, parfaitement courante et vous avez de solides connaissances en informatique.

Vous possédez également de sérieuses qualités de management et partagez nos convictions.
Par exemple, celle que votre réussite personnelle dépend de la satisfaction et du succès de vos collaborateurs.

Nous vous proposons :

Un défi unique après une formation à nos méthodes, à Copenhague et Oslo, où vous verrez ACTION au travail. Un salaire motivant, fonction de vos qualifications et de vos résultats.

Vous vous reconnaissez dans cette annonce ? Ce défi vous intéresse ? ***Merci d'adresser lettre de motivation en anglais***, avec CV détaillé, en précisant la référence AC/BV, à notre Conseil EXPATRIA, 15 rue Vignon, 75008 Paris.



MEDIA SYSTEM



Reconnue comme un Acteur efficace dans les domaines Sanitaire, Social et Médico-Social dans l'Indre et Loire avec ses
- *Pharmacies*
- Centres d'optique, audio-prothèse
- Cabinets dentaires
- Maisons de Retraites médicalisées, foyers logements, soins infirmiers à domicile
- Centre de réadaptation cardio-vasculaire, Institut d'Education Motrice
- Service prévention et promotion de la santé
- Sans oublier la gestion assurance de personnes de la Touraine Mutualiste et le régime obligatoire des professions indépendantes.

C'est un réseau de plus d'une vingtaine de réalisations qui emploient 750 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de 750 MF.

LA MUTUALITÉ DE L'INDRE ET LOIRE, une des composantes majeures du groupe HARMONIE MUTUALITÉ recherche son

Directeur Général

Par ses capacités à rassembler et animer les hommes et les femmes travaillant dans l'entreprise, il devra valoriser la synergie entre toutes les activités et renforcer l'unité et la cohésion de toutes les composantes de l'entreprise et du mouvement mutualiste.

Par son implication personnelle, il contribuera au développement du groupe Harmonie Mutualité.

Pour réussir dans sa mission, il lui faudra être rompu aux relations avec tous les intervenants et partenaires habituels du monde économique, sanitaire et social : pouvoirs publics, collectivités territoriales, tutelles, caisses d'assurance maladie, organisations professionnelles, établissements de santé, etc...

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. MO/DG 309 à la *Mutualité de l'Indre et Loire - 9 rue Emile Zola - 37017 Tours Cedex*. Confidentialité assurée.

Directeur Adjoint au Développement International

Zone Amérique du Sud

Ingénierie/BTP : Cette importante société d'ingénierie (3 milliards de francs de CA), filiale d'un groupe français de tout premier plan, fait partie des majors mondiaux de sa spécialité : la conception et la réalisation de stations de traitement d'eau. Sa constante évolution l'amène à renforcer la direction du développement international. Basé à Paris, le Directeur Adjoint prendra en charge, plus spécifiquement, le développement de la zone Amérique Centrale et Latine. Il accompagnera, animera et motivera les responsables de zone ainsi que les directeurs de filiale sur le plan commercial et sera responsable du bouclage des soumissions. Il travaillera en étroite relation avec l'équipe support vente internationale (montage des dossiers de qualification, préparation des offres...). Ce poste intéresse un candidat de formation ingénieur, âgé de 38 ans minimum. Il aura acquis une expérience significative de développement commercial/grands projets sur le plan international, dans la grande ingénierie ou le BTP. Il aura développé une bonne expérience dans le choix de partenaires locaux. L'anglais et l'espagnol sont nécessaires. Le poste implique 50 % de temps de déplacements à l'international. Le contexte est de nature à intéresser un candidat de valeur. Les entretiens auront lieu dans nos bureaux parisiens.
Merci d'adresser votre dossier de candidature avec photo et rémunération actuelle sous référence 229/MO à Henri MICHERON, QUADRA, 100 rue Pierre Duhem, BP 302, 13798 Aix-en-Provence cedex 03.



INTERNATIONAL
Executive Search and Selection

LBW

Directeur Général

Cet important groupe immobilier d'envergure nationale, recherche pour une de ses filiales de construction et vente, son Directeur Général

Vous participez à la définition et prenez en charge la mise en oeuvre de la stratégie de la filiale en liaison avec les dirigeants du groupe. Vous assurez le développement de la structure. Vous êtes responsable de sa rentabilité et de son bon fonctionnement quotidien. A ce titre, vous rassemblez et gérez les moyens humains, techniques et financiers de l'entreprise en vous appuyant sur de solides équipes.

De formation supérieure, vous avez un réel savoir-faire technique et professionnel, idéalement dans le secteur immobilier à un poste de dirigeant. Excellent manager, intègre, rigoureux, fédérateur et homme d'entreprise, vous souhaitez vous investir dans une groupe en pleine expansion.

Pour ce poste, merci d'adresser votre candidature sous la référence MM17ORE à Meguy MOURET
RH PARTNERS - BP 1288
31047 *Toulouse Cedex.*

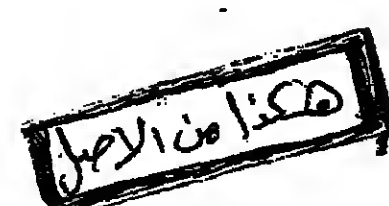
RH PARTNERS

Vous êtes directeur général,
découvrez votre Monde le mardi *
Un rendez-vous :

« Le Monde de l'organisation et de la gestion »
- Dirigeants
- Cadres
- Juristes/Ressources humaines
- Gestion/Finance
- Conseil/Audit
- Marketing et communication
- Fonction commerciale

Carrières internationales dont carrières européennes

* daté mercredi





هكذا من الأصل

Dirigeants

Formation Professionnelle





Carrières Internationales

RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR : INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi



Nous sommes la deuxième Banque Internationale, filiale du Groupe INDOSUEZ

Dans le cadre de la refonte de notre **SYSTEME d'INFORMATION**, *nous renforçons nos équipes* **ETUDES/DEVELOPPEMENT.**

PROJECT MANAGERS/LEADERS Réf. 402

Rattachés au Directeur des **SYSTEMES d'INFORMATION**, *vous prenez en charge :*
- l'ensemble des phases liées à l'implantation du Système à l'aide de Grands Standards : **MVS / CICS / UNIX ...**
- conception, spécification, planification et encadrement des équipes Développement.

Responsables de votre budget ainsi que des *ressources, vous êtes les* **GARANTS** *de la conception* et la mise en œuvre du **SYSTEME d'INFORMATION.** De formation ingénieur ou équivalent, vous justifiez d'une expérience d'au moins 5 à 10 ans, dont 3 à 5 ans dans la direction de Grands Projets et/ou développement.
Vous possédez une bonne connaissance fonctionnelle de l'ensemble des opérations bancaires.

BANKING ANALYSTS Réf. 403

En liaison étroite avec les **PROJECT MANAGERS**, véritables Experts des opérations bancaires, vous êtes chargés de :
- la Définition des Besoins auprès des utilisateurs afin de concevoir la modélisation, les tests et les spécifications.

De formation ingénieur ou équivalent, vous possédez une expérience significative d'environ 8 à 10 ans, dont 2 ans dans une fonction de "Banking Analyst". Vous alliez l'expertise des opérations bancaires à d'excellentes connaissances méthodologiques.

METHODOLOGY AND QUALITY ASSURANCE CO-ORDINATORS Réf. 404

Votre mission :
- Administration des Données : **METHODOLOGIE** et **QUALITE** • Organisation du support des outils **CASE** • Assurer la cohérence des standards, procédures et méthodes de développement • Prendre en charge les formations auprès des utilisateurs.

De formation ingénieur, vous justifiez d'une expérience d'au moins 5 à 10 ans dans une fonction similaire **METHODOLOGIE et/ou QUALITE.** Vous maîtrisez les procédures et standards : • Outils **CASE** - Excelarator, ADW...• **MS OFFICE, DATACOM** et bonnes connaissances **ISO 9000.**
Des compétences en environnement **MAINFRAME - MVS / CICS / UNIX / WINDOWS-NT** sont requises.

Pour l'ensemble de ces postes, l'Anglais courant est impératif. Postes basés en **ARABIE SAOUDITE.**
CONDITIONS et REMUNERATION ATTRACTIVES. POSTES A POURVOIR dans les meilleurs délais.

Nous vous prions d'adresser votre candidature (CV + prétentions), sous la référence **DG / MCI** à notre Conseil, qui vous garantit une stricte confidentialité.

COGEPLAN HIGH TECH 2, rue Louis David - 75116 PARIS

EURO RSCG

Grand groupe *international, très impliqué dans le tissu économique* et financier du Grand-Duché de Luxembourg, cherche à compléter son équipe par un

Management Consultant Senior (m/f)

Celui-ci encadrera les consultants dans des missions de conseil couvrant des domaines tels que, par exemple, l' élaboration de *stratégies et de plans d'entreprise, l'application de méthodes de re-engineering,* le conduite de projets informatiques de grande envergure.

Pour ce poste, il est recherché une personne présentant les caractéristiques suivantes:
- *être de formation* supérieure (Grande Ecole ou équivalente),
- avoir une expérience d'au moins 5 ans dans une société de conseil en management,
- avoir un esprit interessé par l'international et le multiculturel,
- *être plurilingue* (français, anglais et/ou allemand).

Les personnes intéressées par ce poste sont invitées à adresser leur lettre de candidature *manuscrite accompagnée d'un curriculum vitae détaillé à*

Compagnie Fiduciaire

Experts comptables, réviseurs d'entreprises
Madame Anne-Marie Denon
Rue Richard Coudenhove-Kalergi – B.P. 351
L-2013 Luxembourg

La confidentialité la plus stricte est assurée à chacun des candidats.

EURO RSCG

Animer un de nos sites de production en Tunisie.

DIRECTEUR DE PRODUCTION

Dans le cadre de notre développement et la préparation de la mobilité du responsable *actuel de nos opérations, nous recherchons* un Directeur de Production pour l'une de nos unités basée dans la région de Monastir en Tunisie.

Dans ce cadre, vous assurerez la responsabilité globale des delais, des coûts, de la qualité bien sûr, en améliorant en permanence la performance de vos équipes.

Après une période de 18 mois environ, nous vous confierons la totalité de nos sites comprenant 1 000 personnes. Vous serez alors rattaché au Directeur Manufacturing Europe du Sud, basé en France, et assurerez notre représentation auprès de nos partenaires tunisiens, des autorités locales et de nos sous-traitants.

De formation ingénieur, familiarisé avec la confection à haut standard de qualité *en grande série, vous justifiez d'une réussite significative dans l'animation* d'équipes de production. Vous souhaitez aujourd'hui valoriser votre expérience dans un site délocalisé au sein d'une organisation internationale reconnue par toute la profession.

Rigueur, pragmatisme, réactivité, aptitudes relationnelles et sensibilité aux valeurs du Maghreb sont les qualités nécessaires pour ce poste. La pratique *de l'anglais et la maîtrise des instruments budgétaires sont indispensables.*

Les conditions offertes, le développement rapide du poste dans un environnement industriel totalement international sont de nature à motiver un professionnel à fort potentiel.

Saisissez cette opportunité rare ! Merci d'adresser lettre de motivation, CV et prétentions, sous ref. 03T, à Playtex, Direction des Ressources Humaines, BP 55, 38356 La Tour-du-Pin Cedex.

Filiale européenne du premier groupe mondial de lingerie féminine SARA LEE, présents sur différents segments du marché avec nos marques *PLAYTEX, CACHAREL Lingerie* et WONDERBRA, nous réalisons un CA de 400 millions de $ en Europe.

Playtex
cacharel LINGERIE
Wonderbra

MEDIA SYSTEM

Gestion - Finance



L de l'avant, de l'avenir

Nous recherchons pour notre Direction des Etudes Economiques un :

Economiste Confirmé

Vous aurez pour principales missions :
- la réalisation d'analyses et de prévisions essentiellement dans le domaine de l'économie bancaire en utilisant et en élaborant des méthodes adéquates.
- la participation à des travaux écrits d'analyse économique et l'animation de présentations orales.

Diplômé de l'ENSAE *et/ou d'un 3ème cycle* en Economie ou équivalent, vous justifiez d'une expérience de quelques années acquise dans un **service d'études économiques en entreprise, dans un institut de conjoncture** ou dans une **administration publique.**

Une bonne maîtrise des outils quantitatifs et de *l'anglais* est indispensable.

Capacités rédactionnelles, esprit de synthèse et sûreté de jugement sont nécessaires pour réussir *dans cette fonction et évoluer* au sein de notre Groupe.

A la BNP, en allant de l'avant vous avez de l'avenir.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature (CV + lettre manuscrite) en précisant ECILM à BNP - DRRH Recrutement - 80, rue Taibout - 75442 PARIS Cedex 09.

BNP

A CHAQUE INSTANT ON DOIT POUVOIR COMPTER SUR SA BANQUE.

RECRUTEMENTS INTERNATIONAUX

Le Monde

1er quotidien français à l'étranger

Observatoire des tendances économiques et financières au service des dirigeants, organe institutionnel proche des entreprises françaises, des instances officielles et des médias, REXECODE

recrute un

ÉCONOMISTE

Celui-ci est responsable en propre vis-à-vis des adhérents d'une zone géographique donnée – suivi conjoncturel, prévision macroéconomique et analyse sectorielle –, il suit et alimente ses bases de données et participe à la rédaction des documents périodiques de REXECODE.

Vous êtes Docteur en économie ou diplômé d'une grande école d'ingénieurs ENS – X, MINES, PONTS, CENTRALE, ENSAE, – ayant complété votre cursus par une formation supérieure en macroéconomie, conjoncture et analyse économique, en France ou à l'étranger, vous disposez de facilités d'expression à l'écrit et à l'oral, vous maîtrisez une deuxième langue, fort d'une première expérience, bon pédagogue, une bonne pratique de l'informatique, vous avez envie de nous rejoindre.

Ecrivez à : Mme MENDIBURU, REXECODE (lettre manuscrite)
29, avenue Hoche, 75008 PARIS

Gestion - Finance



INVESCO

Leader mondial de la gestion pour compte de tiers, notre filiale française connaît aujourd'hui un développement très rapide ce qui implique le renforcement de ses équipes.

Responsable back-office OPCVM

Vous aurez à :

- *animer une équipe à l'effectif croissant (4 personnes à ce jour).*
- *organiser et faire évoluer le traitement des opérations de souscription et rachat.*
- *gérez les relations opérationnelles avec les clients et les dépositaires.*

Vous avez :

- *30/32 ans,*
- *une formation supérieure bac +5.*
- *une expérience d'au moins 5 ans dans une fonction similaire.*
- *une parfaite maîtrise de l'anglais*
- *le sens de la performance optimale*

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo, sous référence H/925, à notre conseil COR'EX, 11 avenue Myron Herrick, 75008 Paris.



associé de

VUCHOT WARD HOWELL



Renforcez votre expertise au sein d'un grand Groupe international

General Electric (79 milliards de $ de CA, 299 000 salariés, dont 50 000 en Europe) est l'un des premiers groupes mondiaux, aux activités diversifiées dans le domaine de l'industrie (éclairage, plastiques industriels, électroménager), de la technologie (moteurs d'avion, imagerie médicale) et des services (services financiers, services informatiques, télévision). Sovac, filiale de GE Capital Services - l'une des plus grandes et des plus performantes sociétés mondiales de services financiers - recrute au sein du département fiscal de son Groupe, un

Fiscaliste Junior

Vous serez chargé du contrôle de l'établissement des déclarations fiscales et de la taxe professionnelle du Groupe (60 entités juridiques), ainsi que de la préparation de la documentation et de l'information fiscale destinées aux directions d'activité. Vous conseillerez les réseaux commerciaux et apporterez votre expertise aux services comptables. (contrôles fiscaux et du reporting US).

Vous avez une bonne compréhension des techniques comptables, juridiques et financières. Analytique, rigoureux, sachant allier théorie et pratique, curieux d'esprit, vos qualités relationnelles et votre goût pour l'international vous permettront de réussir dans le Groupe.

De formation BAC + 4, complétée par un DESS de fiscalité ou un diplôme de juriste conseil d'entreprise, vous avez acquis une première expérience, en entreprise ou en cabinet d'avocats, de préférence en matière de fiscalité bancaire. Vous parlez couramment l'anglais, et maîtrisez les outils bureautiques (Word, Excel...).

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la réf. G101 à EUROMESSAGES - 75 Bd de la République - 92514 Boulogne cedex. Fax 01 49 10 95 72.



GE Capital

SOVAC

Intégrité, sens de l'engagement, goût du changement, rapidité, esprit d'équipe, respect des différences culturelles, souci du développement des hommes sont les valeurs que nous aimerions partager avec vous.

Responsable études économiques

Nous sommes l'opérateur de France Télécom à l'international.

Au sein de la Direction Financière, vous assurez, auprès des autres Directions, un rôle de soutien et d'expertise financière sur les projets. A ce titre, vous réalisez et/ou validez les études économiques (choix d'investissements, rentabilité...). Vous assurez également le suivi de la rentabilité et le calcul du coût des produits. Elaborez les prévisions d'évolution.

A 30 ans, de formation supérieure (bac + 5) en économie/finance/gestion, vous pratiquez l'anglais et justifiez d'une expérience similaire d'environ 5 années, dans un secteur de services.

Le poste est basé à **Paris**.

Outre votre professionnalisme, vos qualités relationnelles contribueront à votre réussite à ce poste, au sein d'un Groupe ouvrant de larges perspectives d'évolution de carrière à un candidat à fort potentiel.

Merci d'adresser, sous référence REC, en précisant votre rémunération actuelle, lettre manuscrite et CV à **SM CONSEIL**, 3 rue Treilhard, 75008 Paris.



France Telecom

Réseaux et Services Internationaux
Worldwide Networks and Services

"Etre une référence"

Cette exigence caractérise toute notre démarche et l'engagement total d'une équipe.

Société de gestion de portefeuille, filiale d'un grand groupe bancaire, recherche

GÉRANT OBLIGATAIRE

département de la gestion financière

Au sein de l'équipe de gestion de taux, vous atteindrez des objectifs de performance de gestion des produits obligataires en assurant le suivi des marchés et la gestion des portefeuilles dont vous aurez la responsabilité. Vous contribuerez, pour l'Amérique du Nord, à la couverture internationale des marchés financiers, au développement et à l'amélioration des techniques de gestion. Vous participerez au comité hebdomadaire d'investissement. Ingénieur de formation, vous avez une expérience des marchés financiers, notamment en matière de taux d'intérêts. Votre anglais est courant et vous savez utiliser couramment l'outil micro-informatique. Votre esprit de synthèse, d'analyse et votre force de proposition seront vos meilleurs atouts pour mener à bien vos missions.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 8461/M en précisant le poste souhaité à CURRICULUM 6, passage Lathuile 75881 Paris cedex 18 qui transmettra.

membre de syntec

Contrôleur de Gestion international

Ce groupe international (2,3 milliards de francs de C.A), doté d'une très forte notoriété, est spécialisé dans la conception et la réalisation d'équipements thermiques industriels. Pour *accompagner son développement, il recherche un contrôleur de* gestion confirmé.

Vous assurez le suivi de l'activité de plusieurs filiales industrielles et commerciales, en France et principalement à l'étranger. Votre mission s'exerce en relation directe avec les opérationnels et les contrôleurs de gestion locaux : animation des processus budgétaires, analyses des résultats et explications des écarts, préconisation des actions correctrices, reporting,... Vous contribuez également à la fiabilisation des informations par l'amélioration des outils et des procédures et vous vous impliquez dans les opérations de croissance externe.

A 30 ans environ, de formation supérieure (Ecole de Commerce), vous disposez d'une expérience de 5 à 6 ans acquise idéalement en cabinet et au sein d'une entreprise industrielle de dimension internationale. Force de proposition, vous êtes rigoureux et possédez un excellent relationnel basé sur le sens de la pédagogie et du conseil. Vous maîtrisez l'anglais et êtes disponible pour de fréquents déplacements. Poste basé à **Levallois (92)**.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. F.887/M à notre Conseil François Joulie, Oberthur Consultants, 49 rue Saint Roch, 75001 PARIS.

Oberthur Consultants

CURRICULUM

Notre groupe international est spécialisé dans la duplication de cassettes vidéo et la réplication de CD. Nous recherchons pour nos sociétés françaises un(e) :

CONTRÔLEUR DE GESTION

Basé à Gaillon (27)

Rattaché à notre Directeur Financier France, vous serez responsable de la gestion et de l'analyse des comptes de nos différentes entités françaises (deux sites de production, une holding) dans le respect des normes comptables françaises et américaines en vigueur dans le Groupe.

Vous préparerez, établirez, suivrez, analyserez nos budgets et proposerez d'éventuelles modifications, en respectant les délais impartis. En contact avec les différents directeurs de services, vous serez capable de leur apporter toutes les informations concernant notamment l'évolution de l'activité.

Garant de la fiabilité des données, vous serez une force de proposition dans l'amélioration des procédures, de l'organisation et de la rentabilité des activités sur la base des projections mensuelles que vous aurez réalisées.

En outre, vous assurerez mensuellement le reporting pour notre maison mère et la consolidation de nos comptes.

De formation supérieure type ESC option comptabilité, finance ou gestion, à 30 ans environ, vous possédez une expérience similaire de préférence acquise dans un cabinet anglo-saxon et/ou dans un contexte industriel international. Mobile, disponible et possédant un bon relationnel, votre bon niveau d'anglais et votre goût de l'industrie constitueront autant d'atouts pour réussir.

Merci d'adresser votre dossier (lettre + CV) sous réf. CDG/GAI à : CINRAM BP 48 - Champenard 27608 Gaillon Cedex.

cinram

LA BANQUE DE FRANCE RECRUTE SON PERSONNEL D'ENCADREMENT

RÉDACTEUR

PAR CONCOURS LES 29 ET 30 NOVEMBRE 1997

Ce concours, à dominante «analyse financière et comptable», s'adresse aux candidats titulaires d'un diplôme national sanctionnant un **1er cycle d'études supérieures** (BTS, DUT, DEUG) ou d'un diplôme de sortie des Écoles Supérieures de Commerce de province ou du diplôme d'études comptables et financières, la recevabilité de tout autre titre français ou étranger étant laissée à l'appréciation du Gouvernement de la Banque.

Ressortissants d'un pays membre de la Communauté européenne, les candidats (femmes ou hommes - libérés ou non des obligations du service national) doivent être âgés de moins de 28 ans au 1er janvier 1997 (sous réserve de prorogations pour charges de famille ou service national).

Les rédacteurs ont vocation à prendre leur premier poste dans le réseau des succursales et exceptionnellement au sein des services centraux.

Inscriptions reçues du 25 août au 15 septembre 1997.

Documentation, dossiers d'inscription et *renseignements* à la **Banque de France** 56-1508 Recrutement Concours 75049 PARIS CEDEX 01 Tél. : 01 42 92 40 17 ou dans les succursales Minitel : 3615 LABDF



Gestion - Finance

SPÉCIALISTE EXPÉRIMENTÉ

Vous avez une formation grande école (Ingénieurs, Commerciale ou Actuariat), complétée éventuellement par un diplôme universitaire en économie, et vous êtes passionné par les marchés et les instruments financiers. Vous avez acquis une expérience approfondie de quelques années de la gestion quantitative (indicielle) de portefeuilles de valeurs mobilières.

Vous êtes, bien sûr, bilingue anglais et vous maîtrisez la technique des futures et dérivés ainsi que la micro-informatique.

Nous vous proposons de prendre en charge l'entière responsabilité de la gestion d'une famille complète de fonds indiciels actions et taux d'intérêt (français et étrangers).

Nous sommes un institutionnel important et notre collecte d'épargne est en très forte croissance. Vous bâtirez, au sein d'une équipe jeune et "à taille humaine" la politique d'investissement des fonds du Groupe et celle recommandée à la clientèle. Ce poste comporte de réelles opportunités d'évolution.

Merci de nous adresser votre curriculum vitae sous référence Dir.Inv. à : BLA. 2 bis, avenue Desfeux - 92100 Boulogne. La plus totale discrétion vous est bien entendu garantie.

POTAIN

GROUPE LEGRIS INDUSTRIES

Premier fabricant mondial de grues de construction (2 200 p., 1,5 milliard de F de CA), cherche dans le cadre de son développement un

Chef des services financiers

Lyon

Outre les missions classiques d'un service financier : trésorerie, analyse, prévision, contrôle, reporting vis-à-vis de la direction du financement du Groupe, vous prenez en charge directement :

- *la recherche de solutions de financement international pour les marchés à l'exportation de grande envergure.*
- *le montage financier de dossiers techniques en participant à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique de financement pour en faire un outil d'aide à la vente : crédit-bail, leasing, location financière, buy-back...*

A 30/35 ans, diplômé de l'enseignement supérieur, vous disposez d'une solide première expérience dans le domaine bancaire ou dans le service financier d'un groupe multinational. Vous êtes disponible pour des déplacements fréquents à l'étranger et, bien sûr, parlez couramment anglais.

■ *Merci d'adresser votre candidature à notre conseil Bruno Pitance, sous référence 1760 LM. ALEXANDRE TIC, 7 rue Servient, 69003 Lyon.*

MEMBRE DE SYNTEC

ALEXANDRE TIC
Certifié ISO 9001



Paris, New York, Tokyo

Acteur de premier plan sur le marché des progiciels de gestion des Instruments Financiers Dérivés.

Présents dans les salles des marchés des plus grandes institutions financières, nous sommes amenés par notre forte croissance à recruter aujourd'hui



10 CONSULTANTS

Votre mission : Intégré dans nos équipes de consultants, vous bénéficiez de formations personnalisées. Vous participez activement à la mise en place de nos progiciels. Votre compétence et vos capacités d'analyse et de conseil vous permettent d'accompagner nos clients à tous les stades d'implémentation de nos produits : formation, mise en œuvre, support, évolution...

Vous êtes : Diplômé d'une **Grande Ecole d'Ingénieur**, de **Commerce** ou d'un **3ème cycle universitaire.**
Votre maîtrise de l'anglais est un atout indispensable dans ce domaine d'activité à forte dominante internationale. Dynamique, rigoureux, enthousiaste, doté de qualités relationnelles, vous êtes capable de travailler en équipe et de vous adapter à des environnements variés.

Merci d'adresser CV et lettre de motivation sous référence A/97/09 à Mme JOZANI - MUREX : 8, rue Bellini, 75782 Paris Cedex 16.

---

chargé de mission
fusions-acquisitions

HOLDING — PARIS

Nous sommes la Société Holding d'un pôle de sociétés de services occupant des positions de leader sur leurs marchés respectifs.

Notre développement nous conduit à recruter aujourd'hui un **Chargé de Mission Fusions / Acquisitions.**

Directement rattaché à notre Directeur Administratif et Financier, vous aurez un rôle majeur dans la conduite et la **mise en œuvre des différentes opérations de Fusions / Acquisitions** et reprises partielles d'actifs. A ce titre, vous bénéficierez d'une grande autonomie.

Vous serez plus particulièrement chargé des phases d'**audits d'évaluation** (modélisation et valorisation) et de **l'optimisation des conditions de rapprochement** (suivi de négociations et coordination des différents intervenants).

Vous assurez la mise en œuvre de ces opérations et contribuez activement au **montage juridique, financier et fiscal.**

De formation **Gestion - Finance (Bac + 5)**, vous avez acquis une solide **expérience des Fusions / Acquisitions** initialement *en Cabinet d'Audit, puis en Entreprise, où vous êtes déjà* intervenu sur des **opérations de haut de bilan.**

Rigoureux et disponible, vous possédez de réelles capacités de **discernement** et de **négociation.** Vos compétences financières et juridiques vous permettront d'évoluer au sein de notre Groupe.

Merci d'adresser votre dossier (C.V. et prétentions) sous la réf. SG 80 *à notre Conseil qui vous garantit une stricte confidentialité.*

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT



2, rue Louis David - 75116 PARIS
8, rue Duquesne - 69006 LYON

COGEPLAN

"Etre une référence"

Cette exigence caractérise toute notre démarche et l'engagement total d'une équipe.

Société de gestion de portefeuille, filiale d'un grand groupe bancaire, recherche

Ingénieur
Produits financiers

Au sein du département Ingénierie, Marketing et Services, vous :

- assurerez la coordination de la conception et de la commercialisation du lancement des produits
- réaliserez le plan marketing de l'offre produit en définissant le positionnement à partir des études de marché, de la concurrence, mais également des produits déjà existants et des grandes orientations stratégiques
- étudierez les opportunités de développement commercial avec le souci de faisabilité technique
- collaborerez activement à la présentation et à la conception des supports marketing (papier ou multimédia) et aux réponses aux appels d'offre.

De formation supérieure, vous maîtrisez parfaitement l'anglais. Votre expérience professionnelle de 5 ans minimum, acquise dans le milieu financier de préférence, vous a permis d'acquérir une expérience significative du marketing (gestion de projets).

L'opportunité d'un poste attractif et les possibilités offertes par notre entreprise permettront de répondre aux attentes et exigences d'un candidat doté d'un réel potentiel, autonome, créatif, rigoureux et doté d'un grand sens du travail en équipe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. [illegible] à [illegible] [illegible], passage Lathuile 75851 Paris cedex 18 qui [illegible]

Consultants internes
gestion / finances / comptabilité

Ile-de-France - Nantes - Orléans
L'Isle d'Abeau - Bordeaux - Marseille

France Télécom renforce les équipes de son entité de gestion et recherche des consultants en finances-gestion **confirmés et débutants.**

A l'écoute des clients internes, vous conduirez, dans un cadre contractuel, des missions de conseil *auprès des décideurs.*

De formation supérieure en gestion, finances ou comptabilité (grandes écoles, DESS de gestion-finances, expertise comptable, DESCF, IAE, Sup de Co, ESCAE...), vous justifiez, pour les postes de consultant *confirmé, d'une expérience réussie d'au moins 3 ans* en tant que consultant en cabinet et/ou opérationnel en entreprise industrielle.

Outre votre professionnalisme, vos qualités de rigueur *et votre sens relationnel* contribueront à votre réussite au sein du Groupe, qui offre de larges perspectives d'évolution aux candidats à fort potentiel.

Les postes sont à pourvoir en région parisienne *(Arcueil et St-Quentin-en-Yvelines)*, à Bordeaux, L'Isle d'Abeau, *Marseille*, Nantes et Orléans.

Merci d'adresser, sous réf. CS/08, en précisant le(s) lieu(x) choisi(s) et éventuellement votre rémunération actuelle, lettre manuscrite et CV à :
SM CONSEIL, 3 rue Treilhard, 75008 Paris.



France Telecom
Organisme National de Soutien Gestion

REJOIGNEZ

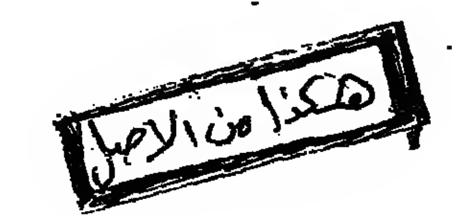
LA FILIALE FRANÇAISE DU LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT SPÉCIALISÉ !

■ ***LE POSTE :*** ***Consultant*** *au sein de la division Finance et Comptabilité (la plus importante du cabinet), vous prospecterez et développerez un portefeuille de clients et prendrez en charge des missions de recrutement de A à Z. Notre approche de spécialiste vous permettra d'être un vrai* ***conseiller*** *à tous les stades du recrutement.*

■ ***LE CANDIDAT :*** *De formation type Ecole de Commerce, vous avez acquis impérativement une première expérience réussie de 3 à 5 ans, soit dans un poste similaire, soit dans une fonction financière au sein d'une société de services. Disposant d'une forte ténacité et* ***d'excellentes capacités commerciales****, vous recherchez un poste où votre esprit d'entrepreneur vous permettra d'évoluer au sein du groupe. Un anglais de bon niveau est indispensable.*

■ *Les candidats intéressés et correspondant au profil sont priés de contacter Pascal VANCUTSEM au 01 47 23 37 00 ou de lui adresser un dossier complet de candidature sous référence NPC/PVM à ROBERT HALF FINANCE ET COMPTABILITÉ, 39 avenue Pierre 1er de Serbie, 75008 PARIS, ou par fax au 01 47 23 38 00 ou par e-mail (Format MIME ou BinHex) «robert@half.mgn.fr». Consultez notre serveur internet http://www.roberthalf.com.*

Norman Parsons — ROBERT HALF FRANCE.





Marketing - Communication

GfK FRANCE

Le leader européen en Conseil et Recherche Marketing, 4 ème groupe mondial (1.7 milliard de FF de CA mondial, 2700 personnes). A la pointe du développement des nouvelles technologies d'études marketing.

En forte expansion en France (110 M.F. de CA en 1996, 150 personnes), nous renforçons nos équipes pour prendre en charge une clientèle de haut niveau.

DÉPARTEMENT AD HOC INTERNATIONAL

Chef de Groupe Etudes Consommateurs *(Réf. I-CF02)*

qui contribuera à son développement et sera responsable de la gestion des études et des relations avec la clientèle.

Vous possédez 4 ans et plus d'expérience en cabinet d'études ou chez l'annonceur, dans le domaine des études consommateurs et éventuellement business to business.

Vous êtes diplômé HEC, ESSEC, ENSA, Sciences Po, etc... Formation complémentaire appréciée (Statistique, *Marketing*...).

Vous parlez et écrivez très couramment l'anglais. Vous avez l'esprit international.

DÉPARTEMENT PANEL

Analystes Marketing Panels Produits Technologiques (Réf. P-FT12)

Sous la responsabilité d'un Directeur de Département, vous allez devenir l'interlocuteur privilégié d'une clientèle de grandes entreprises. Vos missions seront le suivi du processus du traitement de l'information panels sur les marchés que vous aurez à gérer et à animer, le diagnostic et le conseil personnalisé auprès des décideurs d'entreprises et le développement du portefeuille clients existant.

Dans un contexte international, nous souhaitons rencontrer des candidats rigoureux, autonomes faisant preuve d'initiatives et appréciant le travail en équipe. De formation supérieure (HEC, ESSEC, SUP DE CO, DESS), vous êtes débutant(e) ou vous avez une première expérience acquise dans le domaine Marketing/Vente.

Pour ces différents postes la maîtrise de l'anglais est indispensable, tout comme une bonne pratique de la micro-informatique.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions en précisant la référence à GfK France - *Direction des Ressources Humaines, 10 rue Lionel Terray* 92508 Rueil Malmaison Cedex.

AMSTERDAM, BRATISLAVA, BRUXELLES, BUDAPEST, COPENHAGUE, GENEVE, GOTEBORG, HONG-KONG, ISTANBUL, LONDRES, MADRID, MILAN, MOSCOU, NEW-YORK, NUREMBERG, OSLO, PARIS, PRAGUE, SOFIA, SYDNEY, TOKYO, VARSOVIE, VIENNE.

Créée en 1986, notre société est spécialisée dans l'exploitation marketing des données d'audience et de pige de la télévision. Nous travaillons pour les principaux opérateurs du marché de la publicité et des programmes.

ESPACES TV. COMMUNICATION

Nous recrutons pour notre département Conseil :

Un Chef de Produit

Vous participerez à l'élaboration de la synthèse mensuelle du marché TV, des études ad-hoc et des argumentaires. Agé de 26 à 30 ans et diplômé de l'enseignement supérieur (E.S.C., I.E.P. Paris ou D.E.S.S. Marketing), vous bénéficiez impérativement d'une 1ère expérience significative et réussie dans le domaine du marketing des services. Créatif et familier du travail en équipe, vous maîtrisez parfaitement l'expression écrite.

Adresser CV, photo, lettre de motivation & prétentions à :

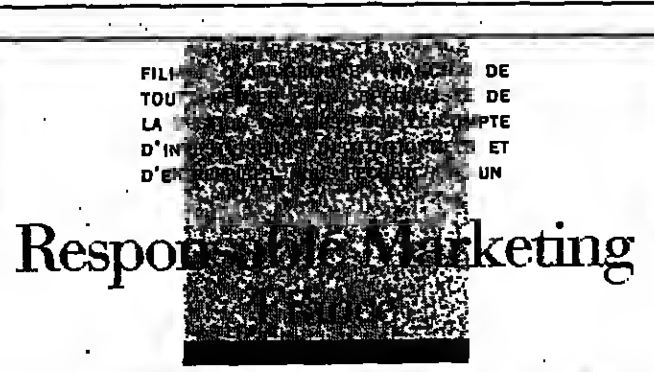


Espaces TV Communication
Réf. PAB 30, rue d'Orléans
92200 Neuilly s/Seine.

RESPONSABLE MARKETING STRATEGIQUE

95 - Les techniques de connexion électrique et l'automatisation sont les activités de base de ce groupe international renommé. La qualité de ses produits et solutions lui permet de s'imposer comme un partenaire incontournable dans des secteurs industriels variés. Souhaitant renforcer sa présence en France et pénétrer les marchés de l'automatisation, sa filiale recrute un responsable marchés stratégiques. Rattaché au directeur général, vous aurez comme deuxième mission de mettre en place un marketing de développement (élaboration du business plan, analyse des potentiels, positionnement stratégique) ainsi que de créer et appliquer les instruments nécessaires. Pour cette fonction, rapidement évolutive, nous souhaitons rencontrer un ingénieur (généraliste, électronique, électrotechnique...) à forte sensibilité marketing, justifiant d'une expérience réussie comparable exercée de préférence dans un secteur d'activité identique ou proche. Un réel esprit d'entreprise associé à une première pratique du management apparaît indispensable. La maîtrise de l'anglais est, en outre, impérative. La rémunération, composée d'un fixe et d'un variable, tiendra compte de l'expérience présentée. Ecrire à Emmanuel LANGERON en indiquant vos prétentions et la référence EL/RMS - **PA Consulting Group - 114, avenue Charles de Gaulle - 92522 NEUILLY Cedex - Tél. 01.40.88.79.50.**

PA Consulting Group
Creating Business Advantage



FIL[illegible] DE
TOU[illegible] DE
LA [illegible]PTE
D'IN[illegible] ET
D'E[illegible] UN

Respo[illegible]keting

Pour accompagner notre stratégie commerciale, vous proposerez une politique d'offre destinée à notre clientèle française et en assurerez la mise en œuvre avec l'appui de l'équipe marketing France qui vous sera rattachée.

Votre mission vous conduira à structurer, développer et promouvoir notre gamme de prestations en veillant à sa cohérence et à son adaptation permanente tant à la demande de notre clientèle qu'aux évolutions de l'environnement économique, financier et réglementaire.

Vous coordonnerez le développement des produits depuis leur conception initiale jusqu'à leur mise sur le marché en vous appuyant sur les compétences internes adaptées (ingénieurs financiers, gérants, commerciaux, ...) ; vous élaborerez une politique de communication commerciale cohérente et superviserez notamment la création et la gestion des supports de vente.

Professionnel du marketing et de la gestion, vous bénéficiez d'une expérience significative acquise au sein d'une société de gestion ou dans une banque. Vos fonctions vous ont impliqué dans le développement de produits.

A 35 ans minimum, de formation supérieure financière ou commerciale, vous avez démontré des qualités d'organisation, de communication et de créativité ainsi qu'une capacité à animer une petite équipe.

Votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + prétentions) - Réf. RM/MO - sera examiné par Isabelle BARIETY

CDC·GESTION
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

7, place des 5 Martyrs du Lycée Buffon, 75507 Paris Cedex 15.

Conseil et Audit



BAXTER INTERNATIONAL INC. est un groupe mondial de santé publique basé à Chicago aux Etats-Unis et présent dans 120 pays à travers le monde. BAXTER réalise un chiffre d'affaires de 6,3 milliards de dollars et compte 40 000 employés. L'objectif de BAXTER est de sans cesse repousser les frontières de la technologie. Leader mondial de l'industrie médico-chirurgicale, BAXTER a également su s'imposer comme le véritable partenaire du monde hospitalier grâce à des solutions globales et innovantes. Le marché européen est stratégique pour BAXTER qui y réalise un chiffre d'affaires de 1,8 milliard de dollars et y compte 11 000 employés. Le département d'Audit interne de BAXTER recherche

RESPONSABLE AUDIT INTERNE EUROPE

Directement rattaché au département d'Audit Interne basé aux Etats-Unis, vous serez chargé d'élaborer, de réaliser et de superviser les audits en Europe. *Vous interviendrez sur une grande* variété d'audits financiers et opérationnels et de projets spéciaux avec pour objectif d'apporter une valeur ajoutée aux responsables d'affaires et des opérations. Les audits sont des audits de procédures et d'organisation, des contrôles financiers et opérationnels, des suivis de données managériales et financières et des revues de pratique des affaires.

Par votre rôle de partenaire, vous aurez des contacts permanents avec les principaux responsables européens afin de vous assurer de la réalisation des stratégies du groupe.

Véritable manager, vous organiserez et encadrerez votre équipe et serez en relation avec les auditeurs externes du groupe.

De formation Bac + 4/5, vous possédez une expérience d'au moins 8 à 10 ans dans un cabinet d'audit international et/ou au sein d'un département d'audit interne d'une société internationale.

Sens de l'organisation, de la rigueur, de la négociation et de la communication, capacités à gérer différents projets et à travailler de façon indépendante, alliés à de réelles qualités de *manager sont indispensables*.

Le contexte international du poste implique de fréquents déplacements principalement en Europe (70%). Bilingue anglais, vous maîtrisez idéalement d'autres langues tels que l'italien, l'espagnol ou l'allemand.

Veuillez adresser votre candidature en précisant la référence CAM à : BAXTER SA - *Jean-Noël* Thiollier - 6, avenue Louis Pasteur - BP 56 - 78311 Maurepas Cedex.

EXIGER LA VIE

Publipanel

Notre Cabinet de Conseil de Direction s'est donné pour mission d'aider les entreprises de service public à affronter la concurrence dans les secteurs dérégulés ou en cours de dérégulation. Nous intervenons auprès de ces entreprises pour les aider à définir leurs stratégies de services et les accompagner dans la mise en oeuvre opérationnelle de celles-ci, pour tous les composants du mix-marketing des services.

Pour contribuer à notre développement, nous recherchons un

Consultant senior

A 35-40 ans, de formation Bac + 5 (ESC, DESS marketing, Mastère...), vous avez nécessairement acquis une solide expérience du conseil, *vous avez démontré des qualités de développeur de clientèle et, dans l'idéal,* vous avez assuré des responsabilités de management dans une entreprise de services. Certaines des missions que vous aurez à assurer nécessiteront des contacts à l'étranger ; vous maîtrisez donc parfaitement l'anglais.

Votre principale motivation pour nous rejoindre est de développer une clientèle au sein d'un cabinet de conseil en expansion.

Poste basé à Neuilly (92).

Merci d'écrire avec CV et prétentions en précisant la référence 15937 sur lettre et enveloppe à notre conseil : TPA - 54 Boulevard Saint-Michel - 75006 PARIS.

Publipanel

Conseil et Audit



Notre métier : • transformer les systèmes d'information en accompagnement du changement des entreprises • assurer la maîtrise d'œuvre et la réalisation de grands projets, en particulier à base de progiciels intégrés de gestion. Nous recherchons, sur PARIS - RP, plusieurs :

CONSULTANTS PROGICIELS

Systèmes d'information comptables et financiers

Vous interviendrez auprès de Grands Comptes nationaux et internationaux variés, dans le cadre de projets d'intégration de progiciels. Interlocuteur privilégié des clients (Direction Générale, D.A.F., Direction Informatique, utilisateurs...), vous comprenez le métier et les besoins de l'entreprise, vous analysez l'organisation et les processus, proposez des solutions et les mettez en œuvre.

A 30 - 40 ans environ, de formation Grande Ecole d'ingénieurs ou de gestion (HEC, ESSEC, ESC...) avec une spécialisation en comptabilité/gestion, vous possédez une solide expérience (5 ans minimum) acquise en cabinet de conseil, en SSII, chez un éditeur de progiciels ou en entreprise (contrôleur de gestion, organisateur...). Vous avez participé à un ou plusieurs projets de transformation de système d'information. La connaissance d'un progiciel intégré (SAP, ORACLE, DBS, JDE...) est fortement souhaitée. Anglais courant nécessaire.

Vos qualités personnelles seront déterminantes : écoute, adaptabilité, tempérament opérationnel, leadership, sens du travail en équipe, fort esprit de synthèse. De réelles possibilités d'évolution vous attendent, dans un environnement pluridisciplinaire de haut niveau.

Pour nous rencontrer avec notre conseil, merci d'adresser votre dossier (lettre, CV, photo et rémunération actuelle) à MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris cedex 08, sous la référence 59.5874/LM portée sur lettre et enveloppe.

MP *Prenez le bon virage*

Tournez vous vers le conseil en recrutement de haut niveau.

N°1 européen et français du recrutement, avec 600 consultants et un CA de 1,3 MdF, la très forte croissance en France de notre Division Commerciale & Marketing nous amène à rechercher des

Consultants

Après une période de formation à nos méthodes, nous vous proposons de prendre en charge la gestion complète de missions et d'être en contact permanent avec des dirigeants d'entreprise. Vous participez au développement de la Division auprès d'une clientèle existante ou de prospects.

De formation supérieure, Commercial ou Marketeur, vous possédez une expérience de 1 à 4 ans en grande consommation, grande distribution, high tech, Télécom etc...

Nous vous proposons, en échange d'un fort investissement, une rémunération attractive et des perspectives d'évolution au sein du groupe.

Si vous êtes intéressé(e), merci d'adresser votre dossier de candidature à **Eric Gandibleu, Michael Page Commercial & Marketing**, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou de taper votre CV sur **3617code MPage** *(Cornîche 3,48F/Min)* ou de vous connecter au **http://www.mpfrance.com** sous la référence EG20004.

MP

Michael Page Commercial & Marketing
Le spécialiste du recrutement Commercial & Marketing

Solving International
a le plaisir
de vous informer de son
changement d'adresse.



144, avenue
des Champs-Elysées,
75008 Paris
Tél : 01 53 53 57 00
Fax : 01 53 53 97 00

SOLVING *International*

Lyon - Partenaire financier de 420 000 clients dont 15 000 PME, cet établissement bancaire jouit d'une forte notoriété sur le grand quart Sud-Est de la France. Il recherche en vue de renforcer son Inspection Générale un :

Auditeur interne
Chef de mission

Nous lui conferons rapidement des missions très diversifiées concernant tous les domaines de l'entreprise, tant sur les aspects financiers qu'opérationnels et aussi bien au siège que dans les filiales.

Nous attendons de lui une première expérience de trois à cinq ans de préférence en cabinet d'audit avec si possible de bonnes connaissances du secteur bancaire. Une formation complémentaire dans le domaine informatique serait un plus apprécié.

Si vous vous reconnaissez dans ces quelques lignes, n'hésitez pas à prendre contact avec Dominique de Verneuil soit par téléphone au **04 72 74 11 00** soit en envoyant votre CV + LM s/réf. 213
ADMA - 11 rue des Emeraudes - 69006 LYON.

ADMA

L'agence de LILLE de notre cabinet de Conseil en Ressources Humaines recherche un

Consultant

L'idéal serait que vous puissiez vous prévaloir d'une double expérience en entreprise et en cabinet de conseil : en entreprise, vous avez assuré des responsabilités opérationnelles en Industrie ou dans les Services (banque, assurances, sociétés financières...) ; en cabinet de conseil, vous avez découvert la nécessité d'intégrer les problématiques de vos interlocuteurs et avez su communiquer pour convaincre.

Vous avez déjà prouvé votre forte capacité d'investissement commercial et votre tempérament de réel développeur. Une bonne connaissance du tissu économique régional, la pratique des institutions représentatives et un bon réseau relationnel vous permettront d'être rapidement efficace.

Merci d'adresser lettre manuscrite et C.V. à Bernard HANQUEZ, sous la réf. J493 LM :

RPC, 4 av de la Marne 59290 WASQUEHAL.

Raymond Poulain Consultants

Notre rubrique d'offres d'emplois du vendredi*

Le Monde
INITIATIVES LOCALES

est le rendez-vous hebdomadaire
des cadres de l'administration.

Contactez Sacha LAUZANNE au 01.42.17.39.34

** daté samedi.*



CABINET DE CHASSEURS DE TÊTES
recherche
Assistant(e)s de Recherche
Débutant(e)s et Confirmé(e)s

Nous conseillons des banques d'affaires prestigieuses dans leur recherche de cadres de haut niveau sur les marchés de capitaux, la gestion pour compte de tiers et le corporate finance. Nous intervenons parallèlement pour de grandes entreprises industrielles et de services en France et à l'étranger.

Notre croissance durable nous amène à recruter deux assistant(e)s de recherche dont un(e) débutant(e). Agé(e)s de 25 à 35 ans, de formation Grande Ecole, vous disposez d'une bonne culture générale des entreprises, d'une forte ouverture d'esprit et de qualités d'organisation, de communication et de rédaction.

Travaillant en étroite collaboration avec nos consultants et en relation directe avec nos clients, vous serez chargé(e) de conduire les différentes étapes d'une recherche de candidats par approche directe.

Un excellent niveau d'anglais, une très bonne maîtrise des outils micro-informatiques ainsi qu'une grande disponibilité et de réelles qualités relationnelles sont indispensables pour réussir à ce poste et évoluer vers une fonction de consultant.

Merci de faire parvenir votre CV sous réf. SDH / AR.

SINGER, DANTON & HAMILTON
40, rue La Pérouse 75116 Paris

Marketing communication

Responsable Relations Publiques H/F

LYON

Spécialisée en assurance de personnes, notre société (1,2 Mds de primes encaissées, 250 personnes) commercialise des produits Santé/Prévoyance/Patrimoine aux particuliers et aux entreprises à travers un réseau de 8000 assureurs-conseils indépendants. Une croissance moyenne annuelle de 30 % depuis 5 ans témoigne de notre dynamisme et efficacité. Une forte volonté d'engagement à l'égard de notre clientèle nous caractérise.

Rattaché au **Président**, vous êtes responsable du développement, de la mise en œuvre et coordination de toute communication impliquant l'entreprise face à son environnement : Grand Public - Marché Financier - Prescripteurs...
Porte-parole de la société, vous gérez revues et *relations de presse*, menez les *opérations de publicité* médiatique, concevez et réalisez les outils nécessaires à la communication institutionnelle et financière. Vous intervenez lors de manifestations publiques permettant de consolider notoriété et image de l'entreprise.

A 30 *ans environ*, de *formation* ESC ou IEP, *une expérience* similaire impérative d'au moins 3 ans vous a permis de devenir un professionnel de la fonction. *Vous maîtrisez le processus de la chaîne graphique*, avez déjà abordé la communication financière. Bon orateur et rédacteur, à la fois créatif et rigoureux, vous êtes soucieux de respecter vos engagements et de représenter fidèlement les valeurs de notre société.

Merci d'envoyer votre dossier complet (CV + lettre manuscrite + photo) en indiquant la référence LSD/RPP à APRIL - Service R.H.
BP 3261 - 69403 LYON cedex 03





recrute pour son département de Développement Economique, Montpellier Languedoc Roussillon Technopole :

hargé(e) de missio

VÉNEMENTS ET MANIFESTATIO

gré au service «Ingénierie Evénementiel serez moteur et acteur de la conception isation et du déroulement d'opération otion des entreprises de notre Techno ce cadre, vous veillerez à développe ats régionaux, nationaux et interna aux. Vous ez également responsable de la sation des opér s et de leur suivi budgéta A 30 en on, de formation supérie type ES tion Marketing, vous avez une ude ée pour les contacts commercia la ciation et l'organisation. Compéte keting stratégique comme en marke tionnel, vous maîtrisez les nouveaux médi micro-informatique. Votre anglais courant ispensable, une deuxième langue est souhaitée erci d'adresser votre dossier de candidature (C tre manuscrite) sous réf. 119 O à notre Conse PSYNERGIE - Mail Jacques Cartier - 394, rue Léon Blum - 34 000 Montpellier.

